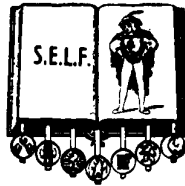


MARCEL NOPPENÉY

... à Luxembourg,
autrefois ...

1704–1870

III^e volume



ÉDITIONS S. E. L. F.
LUXEMBOURG 1958

... à Luxembourg, autrefois ...

Du même auteur :

Poésie

Le Prince Avril, Messein, 1907.

De Myrrhe, d'Encens et d'Or, Luxembourg Floréal, 1909.

Signes sur le Sable - Poèmes de la Guerre et du Baigne - Stylogrammes. Luxembourg, Ed. SELF 1950

Histoire

Luxembourg 1830: La Révolution belge et la Presse Luxembourgeoise, Luxembourg, J. Beffort, 1934.

Des Lions de Rémont aux Lions de Trémont, Histoire d'un Hôtel de Ville, Luxembourg, J. Beffort, 1932.

. . . à Luxembourg, autrefois, 1^{er}, 2^{me} et 3^{me} volume, Luxembourg, Editions SELF, 1936-1958.

La Pentapole de Laurentvillers, Luxembourg, Editions SELF, 1953.

L'Aigle de Dalheim, Luxembourg, Editions SELF, 1954.

Contre eux, 1^{er} et 2^{me} volume, Editions du « Rappel », 1953-1956.

France-Luxembourg, Luxembourg, Editions « Information et Presse », 1957.

Tourisme

En Luxembourg, aujourd'hui, Editions SELF, Strasbourg, 1936.

Tourisme bimillénaire, Luxembourg, Ed. du Livre du Cinquantenaire, 1939-1948.

Guide alphabétique et itinéraire (en collaboration avec Bob Calmès), Ed. A.C.L., 1938

Les dix Plaies de la Route, Editions SELF, Luxembourg, 1950.

Biographie et Critique

Fresez paysagiste et son époque, Luxembourg, Editions P. Linden, 1932.

L'Œuvre multiple de Nicolas Liez, Luxembourg, Editions P. Linden, 1934.

Le Musée Pescatore — La Collection Lippmann, Editions SELF, 1950.

Victor Hugo dans le Grand-Duché de Luxembourg, Luxembourg, J. Beffort, 1902, P. Linden, 1948.

La Société des Ecrivains Luxembourgeois de Langue Française — Rapports. Editions SELF, 1953, 1955.

Mémoires, Nouvelles, etc.

Les Considérations du baron Pic, Editions SELF, 1955.

Les Legs de la Haine, (nouvelle) Editions du « Rappel », 1952.

Le premier livre de mes mémoires: Traits et Portraits, Editions SELF, 1958.

Si Floréal m'était conté (Tiré à 75 exemplaires hors commerce), Ed. SELF, 1958.

En préparation

. . . , à Luxembourg, autrefois, 4^e vol.

Le Complexe d'Esopo: Questions de langue.

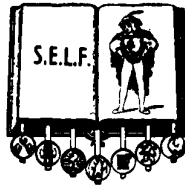
Le 2^{me} vol. de mes mémoires: Contes à lire et Comptes à régler.

MARCEL NOPPENÉY

... à Luxembourg,
autrefois ...

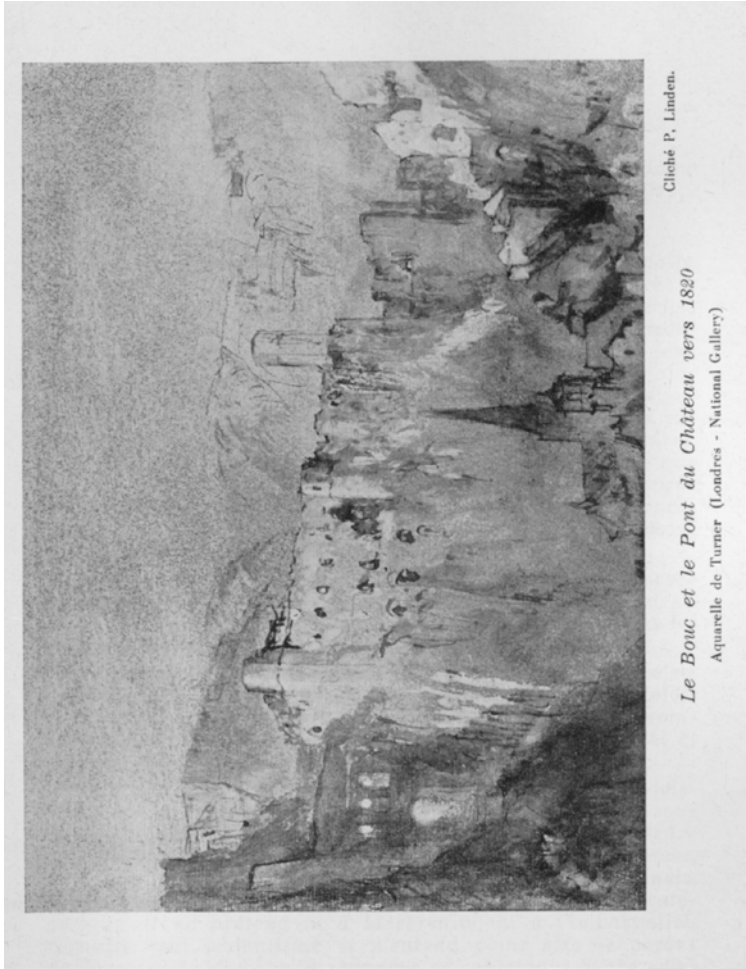
1704–1870

III^e volume



ÉDITIONS S. E. L. F.
LUXEMBOURG 1958

A ceux d'aujourd'hui,
en mémoire
de ceux d'autrefois



Cliché P. Linden.

Le Bouc et le Pont du Château vers 1820

Aquarelle de Turner (Londres - National Gallery)

Note de l'Editeur

Il y a vingt et un ans, quand parut le premier volume de cette série intitulée «... à Luxembourg, autrefois... l'éditeur s'exprimait comme suit:

«Sous ce titre collectif sera publiée une série de volumes consacrés à l'histoire épisodique de notre pays. Des faits, généralement ignorés ou peu connus, dont sera relevé le côté pittoresque, original ou imprévu, des anecdotes, parfois savoureuses, toujours intéressantes, des portraits de personnalités ayant, à une époque quelconque de notre passé, joué un rôle important dans notre vie publique, des coutumes singulières, désuètes, ou presque oubliées, des coïncidences remarquables ou simplement curieuses, des détails inédits sur des cérémonies officielles ou sur des réjouissances populaires, des précisions amusantes ou tragiques sur des visites que firent à nos ancêtres, de gré ou de force, des hôtes de marque et de passage, tout cela constituera une «prise de vues» émouvante de la vie de ceux qui nous précédèrent sur notre sol ou dans nos murs.»

«On a principalement consulté les journaux luxembourgeois de langue française, les seuls, d'ailleurs, qui existaient. Mais on n'a pas négligé d'autres documents puisés parmi les archives ou dans des papiers de famille.»

«Autant qu'il a été possible de le faire, l'auteur s'est effacé derrière les sources où il s'est renseigné. Il a toutefois jugé inutile de s'abstenir systématiquement de tout commentaire et de se contenter du travail facile, impersonnel et vain du compilateur.»

«Il se défend d'avoir voulu faire oeuvre d'historien, laissant ce soin à ceux que de longues et difficiles études, sous la direction de maîtres incontestés, ont habilités à ce genre de travail. Il s'est borné à noter des faits en citant ses sources, et a pris la liberté d'y attacher ses commentaires personnels, lesquels ne présentent aucun caractère impérieux ou catégorique. Il ne prétend ni à la sérénité, ni à l'impartialité, repousse tout pédantisme et n'entend point être le garant de l'exactitude de ce qu'il rapporte, se contentant d'être celui

de la correction du rapport.» (... à Luxembourg, autrefois, vol. I et II).

La plupart des articles qui vont suivre ont été écrits entre 1922 et 1935, au fur et à mesure des recherches faites par l'auteur dans les journaux ou des archives d'entre 1700 et 1870. Cela représentait un ensemble de plusieurs milliers de pages manuscrites et la valeur de 15 volumes imprimés. L'invasion allemande de 1940 et ses suites a amené la disparition de la presque totalité de ces éléments, l'occupant ayant détruit, par le feu ou par pilonnage, les archives de l'auteur et les trois quarts de sa bibliothèque, dont une collection complète de «La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe», édition Chevalier, du «Journal historique et littéraire de Luxembourg» et d'une considérable partie de l'irremplaçable «Journal du Département des Forêts» que l'auteur détenait à titre de prêt. Par un heureux hasard, une intervention de MM. Jules Mersch et Charles Munchen, venant réclamer aux spoliateurs des documents leur appartenant personnellement, sauva, une, à vrai dire, assez minime partie de ces pièces. C'est ce qui nous permet de reprendre et de continuer la publication d'une oeuvre qui, bien que fortement réduite quant à l'abondance primitive des sujets étudiés, permettra tout de même à ceux d'entre nos compatriotes qui ont la curiosité de l'existence de nos ancêtres, de trouver de quoi la satisfaire.

Il doit toutefois être bien entendu que l'auteur n'a pas pu tenir compte d'études diverses, assez nombreuses, parues depuis son premier volume, soit dans des périodiques soit sous forme de livres, et dont les auteurs, après lui et parfois d'après lui — mais sans indication de source le plus souvent! — ont traité les mêmes sujets ou des sujets analogues.

L'Editeur.

Je ne suis pas un historien

L'Histoire est faite de la relation des événements qui se succèdent et l'historien a la tâche, non seulement de les colliger, de les situer, de les disséquer et de les commenter, mais encore celle de les apprécier avec erudition, de les interpréter avec impartialité et de consacrer ses laborieuses veilles à leur étude. En vue de quoi, il doit posséder un trésor de connaissances particulières et d'idées générales, et rien d'humain ne doit lui être étranger... Or, je tiens à préciser, une fois de plus, que je n'ai point la prétention d'être de cette confrérie. J'ai le plus grand respect pour nos historiens passés, présents et futurs, morts, vivants ou encore à naître... mais je n'entends point marcher sur leurs brisées ou emprunter leur voie. Je ne suis pas historien et ne tiens pas à l'être ou à être considéré comme tel. J'ai, en mon jeune temps, suivi, avec trop d'intérêt et une trop forte conscience de mon infériorité, des cours d'histoire en Sorbonne et au Collège de France, trop lu les oeuvres d'historiens d'opinions diverses, pour ne pas m'être rendu compte de ce qui me manquait et me manquerait toujours pour avoir le droit, à mes propres yeux, de me parer de ce titre. Je le laisse donc à d'autres, plus dignes, et me contente d'être l'odieux amateur, le dilettante «sans mandat», s'avisant de cueillir, dans les journaux d'autrefois, dans des papiers de famille, dans des ouvrages presque ignorés, tels exposés de faits, capables de retenir l'attention d'un lecteur indulgent, de les citer textuellement et de les livrer ainsi, en leur vierge nudité, à ses méditations, à ses suffrages, à sa désapprobation...

Que j'y ajoute parfois l'expression de mon opinion personnelle, et donne, s'il me convient, libre cours à l'esprit d'ironie qui m'habite, cela est privilège de l'écrivain et n'empiète pas sur le domaine de l'histoire, chasse réservée aux cerveaux encyclopédiques, synthétiseurs et analyseurs en même temps, qui, chez nous, abondent, et qui excellent en cette matière, munis, au surplus, d'une plume bilingue ou d'un clavier européen...

Donc, d'éventuels critiques perdraient leur temps et leur peine à confondre, à mon sujet, autour avec à l'entour, et le compilateur critique et sceptique de «... à Luxembourg, autrefois...» avec un historien de profession

Je ne me porte pas garant non plus de l'exactitude des faits que je rapporte, mais je le fais de la manière dont ils sont rapportés, fautes, naïvetés, erreurs, mensonges, sottises etc., le tout compris. Quant à l'impartialité dont, paraît-il, tout historien devrait faire preuve en ses écrits, voilà encore qui me permet de déclarer que je n'appartiens pas à la coterie. Comme les volumes qui le précèdent, comme ceux qui le suivront, si Dieu me prête vie, et pour les mêmes raisons, ce livre-ci se ressent de ma «partialité». D'elle, du reste, je me fais gloire, je m'en pare, je m'y drape! Je ne suis pas de ces opportunistes qui cachent la lumière sous le boisseau avec l'intention de l'en dégager en temps favorable, et qui pardonnent les offenses, par veulerie ou intérêt, par faiblesse ou par fatigue, ou même par quelque sympathie intime, mais réelle, que la prudence leur conseille de dissimuler... S'il me plaît de saisir les occasions qui se présentent pour faire étalage de mes sympathies politiques et pour développer ma thèse de la nécessité d'un rapprochement avec tout ce qui est français, je n'en demande la permission à personne, pas même au gouvernement de la République! Attaqué pour ces causes avant chacune des deux guerres, et parfois d'une manière dont la virulence ne le cédait pas à la fourbe, tant la passion et la rage y jouaient un rôle, j'ai, par deux fois hélas! vu les faits me donner raison contre mes censeurs, mes contradicteurs, mes adversaires et même mes amis... En sera-t-il de même cette fois-ci? Je le crois. Car il se trouvera toujours quelques esprits étroits ou peu avisés pour me donner tort, crier au scandale ou me reprocher, sentencieusement et hypocritement, mes violences. Mais il se peut aussi que, tout comme au lendemain des deux guerres précédentes, ils soient obligés de me donner raison...

*

Mais quel est, dira-t-on, l'intérêt de ce genre de livres qui, de votre propre aveu, ne sont ni réellement historiques, ni proprement littéraires? Mon Dieu! Qu'on m'excuse de l'avoir trouvé suffisant pour motiver la publication de celui-ci comme celle de ses prédécesseurs. La petite histoire suscite, rectifie et corrige la grande, l'explique parfois et, souvent, l'excuse... Il n'est pas indifférent que soient rappelées, par exemple, les vexations de l'ex-garnison prussienne de Luxembourg à l'endroit des civils. Elles furent plus décisives de notre libération de 1867, par l'animosité qu'elles moti-

vèrent et entretinrent, que les arguties diplomatiques du Congrès de Londres.

J'ai, d'ailleurs, la certitude que, mieux que la plus maîtresse dissertation de nos Michelets nationaux et bilingues, mieux que l'ouvrage le plus péniblement documenté sorti des presses locales, l'évocation d'un détail vivant, le texte d'une annonce ou d'une réclame d'autrefois, le rappel d'un événement oublié, le «narré» d'une fête populaire, l'énumération de noms où l'on retrouve celui d'un ancêtre, la description succincte de tel paysage, de telle rue, de telle maison, la reproduction d'une lettre intime, une phrase, relatée textuelle, et que sais-je encore!, feront mieux comprendre une époque et pénétrer plus avant dans la psychologie de ceux qui alors vivaient, que l'historique le plus poussé, que l'analyse la plus fouillée. On se représente avec plus de précisions le siècle de Louis XIV en lisant les lettres de Mme de Sévigné, les Mémoires de Saint-Simon, le «Mercure galant» de Visé ou la «Gazette» de Renaudot, qu'en étudiant Lavisse et Rambaud! Et une seule phrase prononcée par notre Jean l'Aveugle national, et qu'un phonographe anticipé aurait recueillie, m'en dirait davantage sur la vie du héros de Crécy, que Froissart n'en dit sur sa mort. Au lecteur à reconstituer l'ambiance et à ressusciter, par son imagination, un passé assez proche pour que sa résonance vibre encore dans nos coeurs.

Mon but en publiant ce troisième volume de «... à Luxembourg, autrefois», est demeuré celui que j'ai exposé à l'origine de cette série, commencée avant la guerre et interrompue par elle: rappeler à mes compatriotes des faits assez généralement ignorés, tels que les voyaient et les interprétaient leurs contemporains, ou tels qu'ils arrivaient à leur connaissance par le canal des journaux de l'époque, ou que les leur mandaient leurs correspondants, ou encore tels que nous les ont transmis les auteurs de mémoires.

*

Comme je procédais, vers 1930, à l'élagage de la totalité presque des journaux publiés dans notre pays entre 1700 et 1870, j'avais sélectionné les faits divers, à mon sens les plus remarquables, et noté nombre de détails, accessoires en apparence, mais qui, brièvement et judicieusement voire ironiquement commentés, pouvaient, par leur imprévu parfois, par leur originalité souvent, par leurs révélations toujours, intéresser, non seulement quiconque est soucieux de se représenter l'existence de nos aïeux mais aussi quiconque cherche dans le passé l'explication du présent et l'intuition de l'ave-

nir. C'est avec la petite histoire, comme je le dis plus haut, que s'écrit la grande, c'est de l'accumulation des menus faits quotidiens que se dégage l'événement mondial. Les vastes plans historiques seraient impossibles si, outre les documents, il n'y avait la chronique. D'avoir, en mon enfance, feuilleté avec fièvre la collection de l'*Illustration* d'entre 1843 et 1871, par quoi on me haussait — l'échafaudage, d'année en année, allant en diminuant — au niveau de la table familiale, j'ai plus lucidement entrevu l'époque, qu'en lisant plus tard Lamartine, Louis Blanc, Raynaud, Victor Hugo, ou qu'en étudiant, au collège, Victor Duruy... (Ne parlons pas, je vous prie, des turpitudes de «Welters» ou de «Kleins Weltgeschichte» à l'étude de quoi nous obligeait un programme, délirant de stupidité et de sinistre incompétence... Dirai-je d'ailleurs que le fait d'en «savoir trop» ne me valut pas toujours l'approbation de mes professeurs, ni des notes en proportion avec ma jeune science!)

Je n'ai donc, je le répète, nullement l'intention ni la prétention d'écrire l'histoire de mon pays. Elle est en bonnes mains! Qu'elle y reste! Je ne veux pas non plus «faire dans le folklore» et n'entends pas plus écrire une oeuvre littéraire qu'un ouvrage scientifique!

Que mes lecteurs, toutefois, ne s'étonnent pas du peu d'intérêt apparent de certains épisodes évoqués par moi ou de leur répétition éventuelle. Tout bien considéré, ils ont chacun son importance. Il n'est pas indifférent à tout le monde d'apprendre quels étaient les habitants de telle rue, de telle maison, même si cette rue a changé d'aspect, même si cette maison a été démolie et, par une autre, remplacée. J'écris pour mes compatriotes, pour «ceux de Luxembourg», pour ceux dont les aïeux et les aïeules ont vécu entre les quatre murs de la forteresse — 400 mètres sur 600! — dans les rues étroites une vie étriquée. Vie pourtant riche aussi, de joies et de douleurs, d'imprévu et d'intimité, d'heur et de malheur, de laideur et de beauté, d'amour et de haine, comme celle que nous avons vécue, que nous vivons, que nous vivrons encore, que vivront ceux qui, après nous, viendront. Evocation d'ascensions et de décadences, de fortunes dispersées ou dissipées, d'enrichissements subits ou de longues économies... Avant que le Luxembourg de nos pères disparaisse complètement sous l'afflux des constructions nouvelles et le flot des immigrations étrangères, ces extraits contribueront à fixer, pour la génération qui disparaît avec lui, l'image de ce qu'il était avant elle.

Ainsi pourra-t-on se rendre compte de ce qu'étaient les occupations et les préoccupations de nos ancêtres, alors qu'ils

naïssaient, pour ainsi dire, à la vie moderne et à une indépendance politique si longue à venir. Par quelles affres, par quelles angoisses intimes, discrètes, insoupçonnées passa, à la veille et au lendemain des changements de dynasties, des mutations de maîtres, des guerres et des révolutions, cette population perpétuellement sous le joug de l'Étranger, besogneuse, grincheuse, mesquine, astreinte à l'hypocrisie, au faux-semblant, à la dissimulation et au mensonge.

Et dans ce sens, c'est presque une oeuvre de piété filiale et nationale que j'ai entreprise. J'admire ces efforts, ridicules et touchants, vers le mieux-être; mon coeur se serre à la pensée de l'existence, sans espace et sans élan, sans confort et sans attraits, et dans une insécurité perpétuelle qui fut leur lot, de ceux dont nous sommes, quoique disent les laudateurs de la belle époque, les descendants privilégiés. Je voudrais qu'à leur tour mes lecteurs éprouvassent, en lisant ces pages, un sentiment analogue.

*

Je dois encore à mes lecteurs une explication: Primitivement, l'ouvrage, dont voici le troisième fragment, était d'une conception plus ambitieuse. J'avais eu l'intention d'écrire, me rapprochant de la grande histoire, celle de «la Presse luxembourgeoise de langue française depuis ses Origines jusqu'à nos Jours», inspiré en cela, toutes proportions gardées, par les huit gros volumes de Hutin. C'eût été accablant, soit dit entre parenthèses, pour la génération actuelle qui laissa se perdre la tradition, vieille de 250 années, d'une presse luxembourgeoise de langue française.

Mais l'Allemand, l'éternel ennemi de la pensée française, s'opposa à l'exécution de ce projet, en anéantissant la totalité, à peu près, des matériaux réunis à grand-peine et à grands frais: manuscrits, documents, archives, périodiques de toute nature, papiers officiels, lettres particulières, collections iconographique, numismatique, typographique, notes prises dans les plus importantes bibliothèques d'Europe par moi-même ou par des correspondants dévoués, résultats de recherches effectuées en suivant parfois les pistes les plus insoupçonnées... rien de tout cela ne m'est resté ou, du moins, si peu, qu'un essai de reconstitution de l'oeuvre, presque achevée en 1939, eût été chose vaine en 1945, après mon retour de captivité. D'ailleurs, on ne saurait remplacer, par des équivalents approximatifs ou des prodiges de mémoire, des originaux qui n'existent plus, même en copie...

J'avais à ce travail mis beaucoup d'amour et beaucoup d'erreurs. Mais au moins, avais-je essayé d'approcher autant

que possible la réalité des faits, et ne m'étais-je pas contenté, comme mes prédécesseurs, de copier, plagier et démarquer Warsée, Douret, Capitaine, Wurth-Paquet et l'abbé Blum, et d'écrire, à leur suite, maintes inexactitudes. J'ai toujours fait ou tenté de faire la «preuve par neuf» de ce que j'avance et n'ai rien prétendu dont je n'avais pas entre les mains le palpable témoignage. Comme il est dit ci-dessus dans l'avis de l'Editeur je possédais en sa totalité la collection de la «Clef du Cabinet des Princes de l'Europe» et du «Journal historique et littéraire». J'avais eu la bonne fortune de découvrir plusieurs exemplaires d'un journal mensuel, dont l'existence était contestée ou tenue en doute par tous ceux qui avaient traité la question: «Mélanges de Littérature et de Politique» imprimé également à Luxembourg (*), et, enfin, je devais à Monsieur Maurice Mongenast, auquel j'exprime une fois de plus mes regrets désolés — la collection presque complète de «l'Echo du Département des Forêts», journal publié à Luxembourg entre 1795 et 1802, et dont la Bibliothèque nationale de Paris ne possède que 4 numéros. Tout cela a disparu, brûlé, pilonné, détruit à plaisir par les «Kulturträger» venus d'Allemagne. L'intervention, toutefois, de mon ami Pierre Frieden ministre de l'Education nationale et des Beaux-Arts, actuellement président du Conseil, celle aussi de mon cousin et ami Charles Munchen et de mon ami Jules Mersch qui, autorisés à récupérer, avant l'autodafé, des documents de famille leur appartenant et qu'ils avaient mis à ma disposition, en profitèrent pour s'annexer et, plus tard me remettre, quelques uns de mes dossiers; celle encore de M. May, préposé aux Archives, l'astuce enfin, de mon domestique Emile Wilmes, firent qu'un certain nombre de volumes — 4000 sur 20 000 — quelques portraits de famille et plusieurs dossiers, malheureusement incomplets, échappèrent au bûcher, qui pendant trois jours et trois nuits brûla dans mon jardin. Dressé face à ma maison, il consuma les neuf dixièmes d'un labeur de plus de 20 années et la totalité de ma production littéraire, ébauches de poèmes ou textes achevés de romans, de nouvelles, de ma correspondance familiale et sentimentale, de ma collection d'autographes, de mes souvenirs

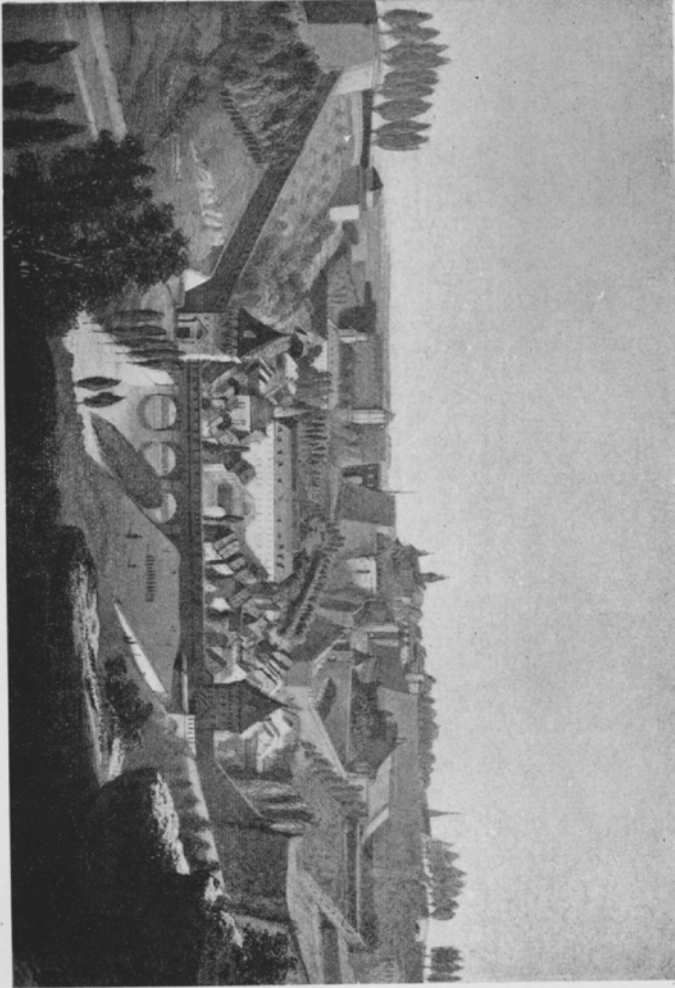
*) J'ai fait don à notre Bibliothèque Nationale de ces quelques exemplaires, peut être uniques, échappés comme par miracle au pillage boche. Malheureusement, sur plus de 200 «semestres» reliés de la «Clef», édition luxembourgeoise, de la «Clef», édition française, du «Journal de Verdun» et du «Journal historique et littéraire» de de Feller, il ne me reste qu'une dizaine de volumes de chacun de ces périodiques.

de voyages et d'innombrables photographies, de mes gravures, de mes tableaux de maître, de mes portraits de famille!

Ceux-ci avaient tout particulièrement été visés avec commentaires à l'appui — par nos actuels «alliés» et défenseurs, propagateurs, comme on le voit dès alors, de la «culture allemande» qu'on nous promet «européenne»...

Donc, tel ses prédécesseurs, et ceux qui peut-être suivront, ce livre est composé de bribes et de morceaux, réunis par le fil ténu de notre incertaine et changeante nationalité, destinée hélas à se résoudre dans l'«Europa». Comme j'ai procédé antérieurement, je puise, au gré des circonstances, des faits divers, des anecdotes, des nouvelles à la main, des annonces publicitaires etc., illustrant ainsi les grands faits historiques. Je vais en zig-zag, reviens sur mes pas, cueille de droite et de gauche et, sans doute, m'arrive-t-il de me répéter. Qu'on s'en prenne à mes sources et non à ma mémoire. Quant au choix des extraits, s'il en est qui déplaisent, c'est bien simple: Qu'on les passe!

D'ailleurs, qu'on se rassure: On ne me rencontrera guère. Autant que possible, ce seront nos grands-pères eux-mêmes qui, par mon truchement, s'adresseront à leurs arrière-petits-fils. C'est à eux qu'on sera redevable de l'ombrage donné par un arbre, où je ne fais que porter le sécateur.



Vue de la ville-basse du «Perpignan» - Le chemin de ronde, gar J.-B. Fresez.

Cliche P. Linden.

Chantons la pomponnette

Fin août 1829, le *Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg* annonçait « la publication très prochaine d'un volume de poésie en langue vulgaire du pays et l'ouverture de la souscription ». Il en représentait l'auteur, « M. Meyer comme l'un des premiers parrains de notre littérature patoisante naissante », assertion, qui donnerait à supposer que le poète de « *E' Schrek ob de' Lezeburger Parnassus, vum A. Meyer, Lezeburg, bei J. Lamort, ob der Place-d'Aarem* » n'était pas le seul à caresser la Muse locale, au vu et au su de ses compatriotes ? Quoiqu'il en soit, je ne connais point d'autre ouvrage de ce genre, antérieur à ce petit volume de 54 pages, in-8°, agrémenté d'un fleuron à attributs poétiques d'une naïveté désarmante, et muni d'une préface et d'une postface, l'une et l'autre grammaticales et orthographiques. Quand j'étais petit garçon, ce « Schrek », illisible et équivoque, m'épouvantait . . . Actuellement, il me permet de me représenter, avec plus de précision, certains côtés de la vie luxembourgeoise d'alors, certains à-côtés, plutôt, ou même certains « bas-côtés » si l'on veut, et de constater que notre idiome, dans ses mots, bravait l'honnêteté avec candeur . . . Antoine Meyer, fils du cordonnier Meyer-Kirchenbilder, né à Luxembourg le 31 mai 1801, mathématicien hors ligne, savant réputé sinon illustre, professeur aux collèges d'Echternach, de Louvain et de Bréda, puis aux universités de Bruxelles et de Liège, fervent du calcul intégral et auteur d'un nombre considérable d'ouvrages de mathématiques pures, avoisinait la trentaine, quand il faisait imprimer en toutes lettres, sans points de suspension, je vous prie de le croire, ces vers « énormes » :

Ech sch . . . ob eere' Birendrank
Gescha . . . as net gemohlt, meng Lév ! . . .
Deen Hongerlider Weissen,
Me 't soll een ob he' sch . . .
Oh ! Lui geh, a' stoss hen dach ob d'Melz,
Tu n'es qu'un lâche, wans de deng revange net hels !
De Weissen ob dé Ried erbleecht,
A' ball an d'Box vun Aengschte see . . .
Tout le morceau est dans ce . . . goût !

Il s'agit de la pièce de résistance — 200 vers — du volume qui n'en comporte pas 1000 en tout. Elle est intitulée « *En Ableck an engem Wirtshaus zu Lezeburg, e' Bild noh der Natur* ». Animée, pittoresque, mouvementée, c'est une véritable scène cinématographique, où s'agitent et se démènent et surtout s'enivrent et se révèlent fortement scatologiques : de Weissen, Lui, de Pinter fu, de Petter, de Liebegott, de Gass, Batté (sans article), Katolé (id.), sans compter, relevés seulement par des initiales que la rime rendait transparentes pour les contemporains :

Waat d'Staad vun Heeren a' vun Dammen hoiet.

Le principal protagoniste de ce film d'il y a cent trente ans, est Louis, le peintre fou (Lui, de Pinter fu), celui-là même que l'on devait, peu de temps après, retrouver noyé dans l'Alzette, dénouement auquel semblent ne pas avoir été étrangers les soldats de la garnison prussienne, dont il était la bête noire. Cet artiste inconnu, de qui il serait intéressant de retrouver l'une ou l'autre pochade, était une de ces figures sympathiques et extravagantes, indispensables aux petites villes, où elles constituent le légitime repoussoir du « bourgeois » normal, mesquin et fade. Français, né à Lunéville de père inconnu, resté à Luxembourg après 1814, ayant quelque temps habité Paris, époux d'une Luxembourgeoise du nom de Thomas, il se disait « Fils de France » et « Duc de Normandie ». Dès qu'il avait un « verre dans le nez » — et cela lui arrivait avec une régularité désespérante plusieurs fois par jour — il racontait ses « prisons du Temple » et intitulait « usurpateur » son « oncle Louis XVIII » ; de plus ce prétendant bourbonien était bonapartiste et républicain ! . . . Le 25 janvier 1830, le *Courrier français* mandait « que beaucoup d'habitants de Paris venaient de recevoir, datée de Luxembourg, 6 janvier, une lettre d'ailleurs assez mal imprimée, dont l'expéditeur, qui signait « duc de Normandie », se disait le fils de Louis XVI. » Le *Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg* estimait que, « si le fait était exact, ces lettres avaient été trouvées dans les papiers de feu Louis, le peintre fou, qui s'intitulait « fils de France » comme chacun savait ».

Ce personnage pittoresque s'exprimait en patois local d'une façon qui ne l'était pas moins. Voici, selon A. Meyer, ce « luxembourgeois à la française », qui semble ne pas avoir changé depuis lors :

Nu soht de' Lui : « Komm du sech meng Weiss,
Viens-ci, meng Aal, an ob deng Brantwin sch . . . ,
Ci dans la Sall well ech deng Portrait maach . . . »

Cependant « Weissen » se met au diapason . . . verbal de son mélancolique interlocuteur :

« . . . me soh, toi Chagregng, toi,
Il faut dioerob buver cinq fois »

excellente formule, bien luxembourgeoise, et bien de l'époque, qu'il applique aussitôt en réclamant :

« An dir, Fra P . . . , brengt mir an hei dem Heer
Geschwenn elo eng nei Chasmarré hier. »

(Cette « Chasse-marée » n'aurait vraiment pas dû perdre ses droits de cité !) Là-dessus, « pourtraiture » de « Weissen » par les soins du peintre fou, mécontentement du modèle, exclamations admiratives des consommateurs, ébriété croissante, gros mots, injures, rixe — racontée avec des accents homériques très curieux — constitution d'un tribunal d'honneur, réconciliation générale et, pour finir, « gröss Ribott » ainsi qu'il sied.

C'est ainsi que l'ivrognerie comme motif créateur, l'état alcoolique comme sujet digne d'être chanté, la soulographie, enfin, comme on pourrait s'exprimer littérairement et avec justesse, semblent être à la base de l'inspiration poétique de nos pères. Déjà Theiss, le chanteur aveugle des rues et des noces, nous avait montré les dames d'Arlon se livrant sans vergogne à un alcoolisme de bon ton. Quatre ans avant le « Schrek », le premier poème en patois qui ait eu les honneurs de l'impression, parut dans le numéro du 10 déc. 1825 du *Luxemburger Wochenblatt*, feuille hebdomadaire que publiait, à Luxembourg, par la grâce de la garnison prussienne, et avec l'appui de protecteurs étrangers « de très haut lieu tout à fait supérieurement pleins de bienveillance et tout à fait supérieurement pleins de grâce », lisez : le ministère des Affaires étrangères à Berlin, le Silésien Gaspard Weiss. Mais, chose intéressante : si dans ce papier de langue allemande, le texte de cette « poésie » est en luxembourgeois, le titre et le sous-titre sont en français.

Je ne reproduirai ni ne traduirai la chose, regrettant de devoir reconnaître qu'elle n'en vaut pas la peine. On en retrouvera le texte dans l'« Annuaire pour 1926 » de la « Société luxembourgeoise d'Etudes linguistiques et dialectologiques ».

Il y a tout lieu d'attribuer la paternité du morceau à l'auteur du « Schrek ». S'il y a quelques différences dans la manière

d'orthographier les mots, c'est que Meyer n'était pas très fixé encore; mais les sujets sont de la même veine. Et si le jeune poète estima inutile, quatre ans après, d'introduire ces vers dans son premier volume, c'est qu'il avait reconnu que, vraiment, ils n'eussent pas contribué à sa gloire. Félicitons-le, rétrospectivement, d'avoir préféré les « math » aux « lettres ». Car, quoi qu'on en puisse penser, dire et écrire, la « Muse » de Meyer, — pour employer les termes de l'époque — n'était qu'une vulgaire maritorne au langage sordide et à l'esprit borné. On ne comprend même pas très bien comment un homme de la valeur intellectuelle et morale de ce savant, ait pu se complaire, traitant sur le mode épique (avec parfois un accent homérique), des scènes de cabaret, ait employé avec tant d'insistance les mots les plus orduriers de la langue !

Pour nous, l'intérêt de cette exhumation est plus historique que littéraire; il est surtout d'ordre psychologique. La précellence de l'alcool, cela explique la vie d'alors à Luxembourg, et s'explique par elle. Le resserrement des frontières et des murs allait de pair avec celui des idées. L'évasion, l'indispensable évasion, on la trouvait dans le vin de nos trop vastes vignobles, dans la bière de nos trop nombreuses brasseries, dans les eaux-de-vie surtout, que nos innombrables distilleries — on en comptait 2000 rien que pour la région mosellane et sùroise ! — manufacturaient à tour de bras. Entre ce peuple de petits bourgeois et d'humbles cultivateurs, rétrécis à la mesure de leur pays et de leurs villes, mais inquiets déjà et avides, sans presque s'en douter, d'une vie moins étriquée, entre eux, dis-je, et la vanité de leurs aspirations, l'alcool, sous toutes ses formes, tendait le voile de son illusion bienfaisante.

Il n'était que juste qu'on le chantât !

* * *

Pour les deux premières parties de ce mouvant tableau (voir «... à Luxembourg, autrefois...» I^{er} et II^me volumes : Matinée - Après-midi), je m'étais inspiré de gravures fanées, de décors d'autrefois, encore persistants en mon jeune temps, de la continuité des traditions, inévitable, malgré le changement des mœurs et des coutumes, des dits des vieilles gens qui entourèrent mon enfance : grands-parents aux vivaces souvenirs, et à la mémoire fidèle, ou vieux domestiques restés, à travers des générations, attachés à la famille. Puis aussi d'un trésor de vieilles lettres, de vieux journaux, de menus souvenirs : coupures, carnets, images, agendas, almanachs, albums, bibelots, vieilleries charmantes et désuètes, depuis détruites par l'ennemi. Tout cela m'avait permis de reconstituer avec, je crois, une cer-

taine exactitude, de quelle manière la bourgeoisie d'alors remplaçant la noblesse ruinée et expirante, et constituée par celle, montante, du fonctionnarisme, du commerce et de l'industrie, passait, il y a 130 ans, les journées dominicales.

Dans le présent volume j'évoque la soirée du dimanche. Je situe la scène dans les faubourgs, parmi le peuple artisanal et ouvrier, sur lequel planait, plus cruellement encore que sur les gens de la ville-haute, la terreur prussienne. Je puise, pour la représenter, à défaut de souvenirs et de renseignements directs, moins dans mon imagination qu'à la source même : « entre-lignes » des journaux et les notés — versifiées — d'un contemporain : Antoine Meyer, auteur du « Schrek ».



Antoine MEYER
« Inventeur » du « Parnasse luxembourgeois »

Un dimanche vers Pâques, en 182..

La Soirée¹⁾

Malgré les effluves printaniers, annonciateurs des soirées qu'on prolonge, l'approche de l'heure crépusculaire suspend, dans la ville-haute, toute animation. Le gynécée bourgeois, à peine entrouvert, se clôt. Même au bras de son époux, une dame de l'aristocratie nouvelle: magistrature, barreau, administrations de l'Etat, gros commerce, se perdrait de réputation, à franchir, après huit heures du soir, le seuil de sa porte. Après le salut dominical à Saint-Pierre, seules des conditions et circonstances, strictement prévues et cataloguées, autorisent une sortie féminine, anxieusement accompagnée. L'élément mâle, lui-même, une fois absorbé le souper — viande froide, légumes rechauffés, pommes de terre de rigueur — ne gagnera qu'à pas discrets le «local» du «Cercle». Quiconque, aux discussions politiques, aux conversations intellectuelles, aux péripéties du jeu d'échecs, de domino ou de jaquet (dit aussi tric-trac ou bac) ou encore au whist, importé depuis Waterloo, préfère les parlotes, animées et sonores, traitant de faits locaux, le «piquet-voleur» traditionnel ou le «skat», récemment venu d'Allemagne, gagnera, ou l'un des deux cafés de la Place-d'Armes, ou le «Café français» rue de l'Eau, ou la citadine auberge de la Porte-Neuve, voire quelque estaminet du Marché-aux-Poissons. Quant aux galonnés de Sa Majesté Prussienne, se rendant au Casino militaire de la rue du Rempart, ils feront retentir le pavé municipal du heurt de leurs talons et du cliquetis de leur sabre. Par quoi ils jugent impressionner l'odieux civil, rasant les murs à leur approche.

Tandis que rue du Curé, au Cercle bourgeois, Yves-Hippolyte Barreau et Mathieu-Lambert Schrobilgen dis-

cutent, en termes choisis, des derniers événements politiques, Antoine Pescatore engage avec le président Laval une silencieuse partie d'échecs. A l'Hôtel Deitz, Casino militaire, les officiers de Frédéric-Guillaume, vautreés sur des fauteuils fatigués et des ottomanes disloquées, cols dégrafés, vareuses déboutonnées, et déjà au bout des thalers de leur solde mensuelle, ingurgitent, à crédit, des litres de bière, venue de Dortmund sans payer ni douane ni octroi, et entonnent, d'une voix bientôt rocailleuse, les absurdités patriotardes, cocardières et chorales du père Arndt, demandant à tous les échos: «Was ist des Deutschen Vaterland?»

★

Cependant, dans les villes-basses, l'opposition latente rencontrée par l'occupation étrangère, est moins passive que parmi la bourgeoisie de la ville haute, persuadée par la prudence. Aux fins d'après-midi d'une journée dominicale, à l'ordinaire copieusement arrosée, elle s'exprime par des brimades, parfois par des rixes. Le sentiment de sa servitude, de son emprisonnement constant entre les murailles rébarbatives d'une ville forte, où l'étranger est maître, excède le populaire. Pour le contrarier, mais sous le fallacieux prétexte d'une sécurité que nul ne songe à compromettre, dès que la nuit s'apprête à tomber, les portes, tant intérieures qu'extérieures, sont closes et infranchissables. En outre, émanant de l'odieux Dumoulin, qui, malgré son patronyme français et sa naissance hollandaise, commande la place pour le roi de Prusse, une prescription récente interdit de fumer sur la voie publique. Vainement, le général de Goedeke, chevalier de la Légion d'Honneur, de naissance Nassovienne, commissaire de S. M. le roi-grand-duc Guillaume, est-il intervenu. Le pétun reste honni. Une ordonnance, obligeant le civil à céder le pas aux militaires de tout grade et de tout poil dans les artères étriquées des faubourgs, porte au période le mécontentement de la population de ces lieux, surpeuplés de casernes et de bastions. Nul n'est plus chez soi, entre ses quatre murs, depuis le contrôle des feux que font, sans aménité, des sous-officiers injurieux. Le faubourg murmure, le faubourg gronde. Du Pafendal au Grond, en passant par Clausen, d'incessantes patrouilles

s'évertuent à maintenir l'ordre. Dès six heures du soir, alors que l'ombre des remparts assombrit déjà les ruelles étroites, elles mettent fin, sous des prétextes sans consistance, aux évolutions zigzagantes auxquelles, au sortir des caboulots consignés à la troupe, se livre, avec une exagération voulue, une clientèle indifférente aux sévices. Martelant le sol de leurs lourdes bottes cloutées, les soldats de Prusse, fusil à l'épaule, shakos évasés et immenses, que la jugulaire maintient sur des têtes, ou ahuries ou furibondes, font leur ronde. Derrière eux, à congrue distance, la marmaille faubourienne singe la démarche mécanique des hommes, le glapissement des gradés. Elle entremêle de cris d'animaux les refrains scatologiques par quoi elle exprime l'animosité méprisante que leur inculquent, à l'endroit de l'occupant, les pères, les oncles, les frères aînés, «serviteurs de Napoléon», selon le terme consacré, rescapés de Russie, d'Espagne, de Saxe, de Champagne, mais fiers d'un passé proche qui ne fut pas sans gloire:

Salauds de Prusse

Le dos plein de puces,

Le cul plein de poux

Jusqu'aux genoux!

Le rythme saccadé, que piaillent les voix acides, plus que ne le font les paroles désobligeantes crispent les nerfs du sergent-chef de patrouille. En vain interpelle-t-il, pour lui rappeler ses devoirs maternels, une maritorne abondante qui, du pas de sa porte, les poings sur les hanches, regarde d'un air narquois défilier le double cortège. Elle exprimera, en termes discourtois, son désintéressement à l'endroit d'une hoirie qui, à l'en croire, «lui est étrangère autant que ce quintette de personnages en armes, assez grands, objecte-t-elle sentencieusement, pour, sans l'aide d'une faible femme, venir à bout d'aussi redoutables adversaires.» Elle prend à témoin de ses dires les commères du voisinage, accourues sur le pas de leur porte au bruit de l'altercation. Devant ce flot, la patrouille hâte le pas. Toujours suivie à distance par la jeune classe, elle s'engage dans les rues méandreuses, parmi les embûches des seaux de toilette tardifs, abandonnés au milieu de la chaussée, de la «corde» de bois à brûler effondrée, comme



...à congrue distance, la marmaille faubourienne...

par hasard, au-delà de la limite que la voirie lui assigne, des pots de fleurs, périlleusement posés au bord extrême des fenêtres. Vaincue provisoire, elle avance avec circonspection, se promettant de prendre sous peu sa revanche. Malheur à l'indigène, titubant et mal embouché, qui, rentrant chez lui, passée l'heure bourgeoise, omettra de se soustraire à temps à sa vindicte!

Au crépuscule houleux, un soir tumultueux succède. Autour de la chandelle, dont la mèche charbonneuse réclame l'intervention répétée des mouchettes, les voisines, réunies à la «Oucht», dégustent, — c'est dimanche — un doigt — ou plusieurs — de cassis-maison. Elles écoutent, avec délectation, l'héroïne de tout à l'heure exposer «comment une Luxembourgeoise de vieille roche et qui, plus est, faubourienne, remet à leur place quatre hommes et un caporal, venus de Prusse pour em . . . bêter le monde.» Les auditrices enthousiastes, félicitent «vous ma très chère» (2) et jurent de l'imiter à la prochaine occasion.

*

Cependant, dans les trois faubourgs, la bière mousseuse de la brasserie Molitor de Olausen, le vin de Schwebsange, l'eau-de-vie de grain, de quetsch, de cerises, de poires etc. que produisent en abondance les 2205 distilleries échelonnées le long de l'Alzette, de la Moselle et de la Sûre, coulent sans parcimonie. C'est en vain que sept cabarets sur dix sont consignés à la troupe. Les rencontres sont inévitables entre civils et militaires. Les gradés, qui, sous prétexte de contrôle, s'infiltrèrent dans les établissements interdits, se sentent en butte à une hostilité latente, que bravent sans succès les plus délurés. Au cabaret le plus en vogue du Val-aux-Clercs, retroussées les manches d'une chemise qui, sur un ventre majestueux, déborde la ceinture du pantalon, l'avant-bras, poilu et musclé, prolongé par des mains énormes, le patron Patt trône derrière son comptoir vernissé à neuf. Sur le plancher jonché de sciure, dégouline l'eau du rinçage hâtif des gobelets grossiers, des cruchons éraflés, des verres épais et lourds. S'affairent autour des clients la maîtresse du lieu, la «fille de la maison», la servante rustique venue de son Ardenne natale et la cousine de renfort, à la poitrine généreuse, à l'assise dodue, que tentent

de pincer galamment, au passage, les deux gradés prussiens délégués au contrôle. En vain avancent-ils avec un rire stupide, un pouce et un index en deuil. L'alerte Mosellane moque le Poméranien lourd et gourde, le balourd Silésien et, d'un mouvement souple, soustrait ses avantages aux caresses maladroites des deux niais.

Mais de la table ronde des habitués un murmure s'élève, réprobateur. Louis, le peintre fou ⁽³⁾ qui, né à Lunéville en 1782, de père inconnu, se prétend « duc de Normandie » et « fils de France » exige, en un luxembourgeois évoquant Lessing dans « Minna von Barnhelm », l'expulsion de ces buveurs incongrus, qui oublie « sech dat respect fir die sexe ». Il oppose au manque de tenue des soldats d'une garnison infligée à Luxembourg par les gâteaux du Congrès de Vienne, la courtoisie des soldats du général français de Vimeux, vainqueur des assiégeants hessois, en 1814. Une approbation unanime et bruyante salue ce cours de politesse et d'histoire. Essuyant au plastron de son tablier à bavette ses mains puissantes, le patron-mastroquet, tangué, réprobateur, en direction des militaires déconfits. Leurs joues deviennent écarlates sous la jugulaire qui les bande. Toutefois le rappel opportun des instructions de la place, relatives aux rixes presque quotidiennes entre la troupe et la population, les persuade de ravalier leur ire. Cédant au civil, le militaire quitte les lieux, sous l'exaspérant ricanement de la clientèle native. A la table ronde, les habitués fêtent ce triomphe. Aux côtés du « peintre fou » qui, en redingote délabrée de teinte indécise et en pantalon perle, fendu aux chevilles, déguste son sixième verre de vin de Bar et fume, dans le brûle-gueule classique, un tabac composite, le « Weissen » baptisé « Filasse » par son ami-ennemi intime, endimanché de culottes courtes aux jarretières négligées et d'un habit à boutons de métal aux pans écourtés, bourré de ce même tabac une « tête à huile » ⁽⁴⁾ patinée savamment et commande un troisième « chasse-marée » ⁽⁵⁾.

A quoi s'associe Mich, l'intellectuel de la table ronde, le « pensionné » aux favoris poivre et sel. Il s'engonce dans un col dit « parricide », qui escalade le lobe de l'oreille, et dont assure la rigidité le triple tour d'une cravate de satin noir. Avec dignité, il tette une pipe monumentale en écume de mer, dont un couvercle, en argent guilloché,

du plus pur style Louis XVI, protège le foyer incandescent. Tout en s'envoyant de larges lampées de bière, Batté, perruquier de son métier, célibataire par profession, toujours, même le dimanche, en blouse immaculée de travail, et répandant une odeur redoutable de patchouli à l'ail, bourre méticuleusement la pipe en porcelaine, dont un étudiant besogneux paya six mois de soins capillaires. Inspirés par l'exemple, commandent de la bière à leur tour les époux Katholé, les épiciers du coin. Lui, en pantalon de coutil et en veste de serge brune, boutonnée jusqu'au menton pour dissimuler un linge douteux, elle, en caracot de la teinte de sa chevelure, dont la nuance est, par la voix populaire, comparée à celle des extrémités caudales de paisibles ruminantes. Affectant du tabac une horreur sans seconde, la dame donne à cette phobie libre cours, en usant d'un vocabulaire qui, bien que d'usage courant au faubourg — et même ailleurs — brave sans scrupule l'honnêteté. ⁽⁶⁾ Ce qui scandalise Liebegott, l'ébéniste aux mains vernissées. Ce bon Luxembourgeois, malgré une origine transmosellane indéniable, contribua, à l'entendre, à la prise de la Bastille, alors qu'il puisait au faubourg Saint-Antoine les principes de son art. Il en rapporta, en outre, le goût du tabac, non à fumer mais à chiquer «moins nocif aux copeaux» des bribes d'argot, qui déplaisent au «fils de France», et une préférence intime pour un breuvage à parfum d'anis et couleur de jade, que Patt fait venir, exprès pour lui, de Metz, la grande ville la plus proche.

Assis en face du ménage Katholé, Toun, le Rotschild de la table, entrepreneur de son état, rasé comme un magistrat, en habit bleu barbeau, boit du vin cacheté. Il arbore, outre une mine épanouie et condescendante, un cigare, largement bagué de rouge et or. A son côté, son associé Gass, au cheveu rare, partage le contenu de la bouteille sociétaire. De temps à autre, il plonge une main, elle aussi baguée, dans la poche arrière de sa redingote, et offre une prise de son tabac d'Espagne, qui vient de la manufacture des frères Pescatore, à l'épouse Patt, laquelle, assise un peu en retrait de la table ronde, emploie ses loisirs à tricoter un schall éternellement inachevé. Cette Pénélope est parée, en ce dimanche presque printanier, d'un canezou de mousseline à manches à gigot.

D'un geste distingué, elle refuse l'offre que le platonique soupirent, vainement, renouvelle.

Sur un mot du patron Patt, la servante rustique et la cousine de renfort, par la trappe, ménagée derrière le comptoir, descendent à la cave. Elles en ressurgissent aussitôt, chargées, l'une, d'une vaste carafe ronde que colore, d'un jaune pisseux, un cru mosellan de deux ans d'âge, l'autre de plusieurs bouteilles, inégalement poussiéreuses, où mûrit, outre les eaux-de-vie nationales, un cognac, que manufacture à s'y méprendre l'ancienne Yvoix luxembourgeoise, Carignan devenue, et qui passe par Bouillon, lieu propice à la contrebande. L'hercule bedonnant disparaît à son tour par la même trappe pour reparaitre, portant à bras tendus, — performance chaque fois acclamée — un fût de trente litres de bière locale. Bientôt elle mousse dans les cruchons de grès des quatre corroyeurs de la ganterie Lippmann qui, à une table du fond de la salle, viennent de commencer une bruyante partie de «lamoque avec misère». Ils étrennent un jeu de cartes de la fabrique Dieudonné de Grevenmacher, fournisseuse de bristols pour les claquedents de Spa et de Chaufontaine. A califourchon sur la banquette près de la porte donnant sur la «cour», deux ouvriers des forges de Dommeldange, la peau incrustée de limaille, décident, à l'as de coeur, qui des deux paiera le «careli» dont, usant d'un verre unique, selon le rite consacré depuis des siècles, ils s'envoient à tour de rôle d'un geste, lui aussi rituel, d'un coup, le contenu dans le gosier.

La nuit tombe. Elle est tombée. La fumeuse lampe à huile suspendue exactement au-dessus du centre géométrique de la table ronde, et qu'à intervalles réguliers, mouche, levant un bras nu que chacun suit d'un oeil concupiscent, l'accorte cousine de renfort, lutte de luminosité avec le quinquet du comptoir récemment acquis et écrase la lampe d'étain, haute sur pied, qui presque en veilleuse hante la niche flanquant la porte sur la «cour». Ce luxe de lumière donne au «fils de France» l'occasion d'évoquer la splendeur des lustres de Versailles, aux chandelles innombrables de cire blanche, qui, à l'en croire, illuminèrent sa petite enfance. Il décrit le roi, son père, passant entre deux rangs de courtisans dorés sur tranche, inclinés dévotieusement. A son bras, la reine Marie-Antoinette, qui

fut «la plus belle femme de son temps». A ces mots, Weissen, baptisé Filasse, constate avec hargne «qu'elle n'a de cette beauté rien transmis à son fils, de qui le nez est, vu sa couleur, plus républicain que bourbonien.» En revanche, il apprendra avec désolation, de la bouche même de son ami Louis, et à la grande réjouissance de la table, que sa mère à lui, Filasse, avait outrageusement trompé son cocu de mari avec un gorille de Sumatra, à destination du jardin zoologique d'Amsterdam. Que, d'ailleurs la dame même, triste mère d'un si triste fils, descendait d'une lignée d'aïeules, accoutumées à se suspendre par la queue aux cocotiers des îles de la Sonde. A l'appui de son dire, le peintre fou fait circuler le dernier portrait qu'il fit de son ami: sous les espèces d'un singe de foire, habillé en amiral anglais et accroupi entre les deux bosses du chameau qui, l'an passé, constituait l'attraction principale de la Schobermesse. La tablée, à l'unanimité, lui reconnaît avec le modèle la plus indubitable ressemblance... (6)

Seul à une table à l'écart, indifférent en apparence, mais écoutant ces propos de toutes ses oreilles, inspectant de tous ses yeux la salle et les discoureurs, un jeune homme est assis. Tout à l'heure, rentré chez son père, le cordonnier Meyer-Kirschbilder, Antoine Meyer, le futur professeur de l'Université de Liège, le futur mathématicien, gloire de la Belgique, écrira de sa plus belle ronde, les deux premiers poèmes du Parnasse luxembourgeois. Ils auront des ivrognes pour héros et un cabaret pour décor. (7)

*

Déjà les ouvriers des forges Collart ont levé la séance. Les corroyeurs de chez Lippmann prennent congé à leur tour. Le perruquier Batté a mystérieusement disparu, en même temps que la cousine de renfort. Les fidèles de la table ronde, le patron Patt, sa diligente moitié, la «fille de la maison» et la servante rustique se sont rapprochés. Ils écoutent pérorer le «peintre fou», déjà réconcilié avec l'ami Filasse. A grand renfort de coups de poings sur la table, le «duc de Normandie» réfute l'ébéniste du Faubourg-Saint-Antoine, qui prône la prise de la Bastille. Fils du roi martyr, il affirme avec frénésie ses droits à

Pour la millième fois le « peintre fou » raconte son odyssee...



la couronne de France, mais ne ménage pas à son oncle Louis XVIII les épithètes désobligeantes et les comparaisons charcutières.

Pour la millième fois le «pinter fu» raconte son odyssee. Les fastes de Versailles, les horreurs du Temple comment il s'évada avec l'aide de Simon, comment il avait suivi un régiment de l'armée commandée par le général Abatucci et contribué, petit tambour, à la défense d'Huningue en 96, comment une fois commencée cette carrière militaire il avait eu le tort de n'y point persister. A défaut du trône de France il aurait, comme Murat pu occuper et conserver celui de Naples, celui d'Espagne, celui de Hollande... Comment il avait mendié son pain, comment il était rentré en France, comment il avait travaillé, gâcheur de plâtre d'abord, puis badigeonneur, puis apprenti plafonneur, puis apprenti peintre chez des gens du métier, à Provins, à Meaux, à Paris, à Reims; comment il s'était de nouveau engagé, juste à temps pour contribuer à la brossée des Prussiens sous Iéna, comment il avait occupé Berlin et appris l'allemand (?), comment il avait été en Espagne puis garnisonné à Luxembourg en 1811, s'y était marié et était reparti, toujours simple soldat dans les rangs de la Grande Armée pour voir brûler Moscou et comment il avait manqué périr dans la Bérézina! Comment il s'était traîné sur les routes de Pologne et d'Allemagne, comment il avait été, à l'hôpital de Hambourg, le voisin de lit d'un officier, fils d'émigré, avec qui il avait joué enfant dans les jardins de Versailles, comment il avait décidé avec l'aide de celui-ci, de faire valoir, si quelque jour l'occasion s'en présentait, ses droits au trône de France. Comment cet officier avait succombé. Comment cette perte lui avait enlevé à lui, fils de France, duc de Normandie, le courage de revendiquer ses droits et le goût de le faire. Comment il avait, ayant en poche son congé, signé de Davoust, duc d'Auerstaedt, gouverneur pour le Roi Louis XVIII de la ville et du territoire de Hambourg, été rapatrié jusqu'aux limites du département des Forêts. Comment, malade du typhus, il avait avec d'autres soldats de la Grande Armée retour de Russie, été soigné dans l'hôpital monté par M. Dutreux à Luxembourg, alors encore ville française. Comment il n'avait pas été autorisé à quitter avec la garnison du général

Vimeux. Comment, n'étant plus à considérer comme soldat, il était resté à Luxembourg et avait arboré avec joie la cocarde blanche devenue obligatoire. Comment il avait écrit maintes lettres à son oncle Louis XVIII et à sa sœur la duchesse d'Angoulême, sans jamais obtenir de réponse. Comment il était à la fois suspect aux Prussiens comme Français et aux Français comme prétendant au trône. Comment il était détenteur de papiers qui lui avaient été confiés par le cordonnier Simon et qu'il avait toujours conservés dans un vieux portefeuille défraîchi fermant à clef — qu'il faisait voir aux incrédules — papiers qui établissaient ses droits. Comment, enfin, il résultait de lettres qui lui avaient « récemment » été adressées, que ses affaires étaient en bon train et que sa déclaration, qu'il était partisan d'une royauté constitutionnelle et libérale comme celle de son bon cousin le roi Guillaume, sous la protection duquel il avait l'honneur de vivre dans l'hospitalier grand-duché de Luxembourg, garantissait à ses revendications l'appui de son cousin d'Orléans.

Bouche bée, Katholé et sa légitime, Filasse, Toun et Gass, l'ébéniste vernissé, l'étudiant poète, la cousine rustique et la fille serveuse écoutaient et approuvaient. Confiants en des promesses renouvelées maintes fois, ils se voyaient déjà nantis de sinécures. Chacun se moquant, chacun haussant les épaules, chacun se frappant le front d'un index réprobateur, mais tous aussi pris au fond d'eux-mêmes d'un doute optimiste: « Si, pourtant, peut être . . . »

Puis l'orateur change de registre!

D'un assentiment général, il voue à l'exécration la soldatesque prussienne, dont la présence déshonore la ville, hospitalière, il y a peu d'années encore, aux grognards de Napoléon et aux Marie-Louise de l'impératrice, « ma cousine », précise-t-il. « Ah! Si les droits du neveu Normandie n'avaient pas été contestés par les oncles Provence et Artois, quel plaisir il aurait éprouvé à recevoir, aujourd'hui même, avec pompe, en son château des Tuileries, ses bons amis de Luxembourg . . . » Et la table ronde, prête une fois de plus une oreille attentive et qui s'illusionne à ces histoires fantaisistes, pour la millièmième fois ressassées en un luxembourgeois pittoresque!

Soudain, du proche clocher de Saint-Mathieu, des sons rapides et précipités retentissent, tandis que de la

caserne de cavalerie, tout à côté, les notes martiales de la retraite déchirent les tympanes. Non moins martial, un pas, dehors, se fait entendre: bicorne en tête, bancal au flanc, le brigadier de police Ruwette termine par le Val-aux-Clercs son tour de ville. Sur le pas de la porte, bien que convié à pénétrer, le devoir, un moment, le retient. En patois, puis en français — car il sait son monde — il invite la clientèle encore présente à déguerpir sans délai. D'un geste ample et noble il refuse, tout en l'acceptant, le petit verre de schnick que, mine de rien, Patt lui glisse entre les doigts. Paternellement, il engage le peintre fou «que sa ménagère attend avec anxiété à rentrer chez lui sans plus de scandale». Certes, il partage, lui, Ruwette les sentiments que dictent à un ex-soldat de l'Empereur, des appréciations définitives au sujet de l'occupation prussienne, mais il ne saurait assez mettre en garde le voltigeur Louis, quant à des manifestations trop sensationnelles... Le peintre fou obtempère. Fils de France, à la fois, et soldat de Napoléon, mais avant tout anti-prussien, il s'engage dans l'artère qui sépare les deux casernes, et animé par les souvenirs qu'il vient d'évoquer, le voilà qui entonne, protestation mélodieuse, à pleins poumons, une chanson, où il est question d'un «pont, voué à son aïeul Henri IV, d'une jeune sentinelle ne connaissant que sa consigne et du grand Napoléon lui-même». Louis XVII oublie les splendeurs de Versailles, entrevues en ses premiers ans. Il n'est plus que l'engagé volontaire de 1802, que le soldat d'Iéna, chassant devant lui le troupeau en déroute des haut-mitrés de Frédéric, l'homme qui occupa Berlin. Il en tire une grande satisfaction rétrospective et le sentiment exaltant du vainqueur. Aussi, passant devant la sentinelle qui, coiffée du tromblon des «traîtres de Leipzig», est préposée, à Luxembourg, à la garde nocturne des chevaux et des canons du roi de Prusse, éprouve-t-il le besoin irrésistible de l'entreprendre et, usant du répertoire attribué, depuis Waterloo, à un général français, il lui exprime sans fard le respect négatif qu'il professe à l'endroit du roi son maître, de son armée, de son pays, de ses gloires les plus incontestables, depuis Frédéric, dont il suspecte les moeurs, jusqu'à Blücher, dont il dénonce les raptus. Puis, toujours chantant, il vire vers l'Alzette, empruntant sans vergogne le chemin de ronde

interdit aux civils. Là, nez-à-nez, soudain, avec la patrouille rentrante, il tombe en garde, croise une baïonnette imaginaire et d'un voix de stentor achève sa chanson
«Halte là! Vous ne passerez pas!»

La patrouille passe quand même... Le «peintre fou» passe aussi...

*

Tout se tait dans la ville basse, tout s'est tu dans la ville-haute. Luxembourg s'endort. Luxembourg dort. Luxembourg, ma parole, ronfle! Minuit sonne!

Dans quelques heures reprendra le travail de la semaine, une journée suspendu. Demain, tout à l'heure plutôt, avant que luise l'aube, la diane réveillera militaires et civils. Les gars du Brandebourg et de la Marche, de la Poméranie et de la Silésie, rendosseront, qui, le treillis des corvées, qui l'uniforme bleu à passepoil rouge. Réapparaîtront la bandouillère, le coupe-chou, les bottes en cuir dur, le schako à pompon. L'infect jus matinal absorbé, les soldats de Prusse, exilés en l'inhospitalière terre luxembourgeoise, se cuirasseront d'indifférence à l'endroit des injures du sergent, des coups de cravache du lieutenant, des jours de salle de police infligés, en ascendante progression, par les «officemards» de tout poil et de toute espèce. Philosophes obligés, ils accepteront, sans plus, voies de fait et peines diverses, versées sur eux à pleins seaux et à longueur de journée. C'est à peine s'il leur arrive de songer, tant l'inertie les a gagnés, que dans 7 ans ou 5 ou 4, ou moins, leur esclavage prendra fin. Mais combien d'entre eux n'attendent ni n'atteindront cette limite! Malgré les dénégations furibondes de la place, malgré les démentis renouvelés de la presse, le 35^{ième} régiment d'infanterie prussienne, en garnison à Luxembourg, bat le record des suicides...

La diane, de même, réveillera, puisque impitoyablement cornée à leurs oreilles, les clients de la table ronde, le patron Patt, sa femme et sa fille, le perruquier et la cousine de renfort, les gantiers de Lippmann, les faïenciers de François Boch, les typographes de Lamort, les ouvriers tanneurs de Jean-Nicolas Wagner et de son voisin Paquet, les métallurgistes des frères Collart, les bras-

seurs de la veuve Molitor, les fileurs de tabac des frères Pescatore . . .

A peine avalé le bol de café bouillant et aqueux, parcimonieusement sucré, dans quoi ils tremperont le pain rassis de l'avant-veille, ils quitteront leur ménagère, active et renfrognée, et d'un pas lourd et lassé s'achemineront vers leur travail. Ils emprunteront les ruelles, encore obscures à cette heure matinale, les côtes raides, convergeant vers la ville haute, les chemins rocaillieux menant vers le fond de Mersch. Avec une vague appréhension, dont nul raisonnement ne les saurait défendre, ils franchiront les portes ouvrantes, où les inspecteront sans bienveillance des sentinelles rébarbatives. Alors, presque malgré eux, ils rêveront de l'Eldorado brésilien que leur dépeignit, hier encore, l'agent d'émigration de Dusseldorf — à un thaler de prime par tête — et où, à l'en croire, l'empereur don Pedro en personne, les accueillera en leur serrant, à chacun, la main. (8)

Elle réveillera encore, cette diane, les potaches de l'internat Noël qui, tremblant de froid en ce matin printanier mais glacial, et trop tôt arrachés au sommeil que leur âge exigerait plus prolongé, se rendront en rangs à la chapelle d'abord, à la salle d'étude ensuite. Là, sous la surveillance d'un philosophe ou d'un rhétoricien, à peine leur aîné, et, comme eux, ensommeillé, ils peineront sur des vocables latins, des verbes grecs, des règles de grammaire, absurdes et inutiles.

Elle réveillera les apprentis et les compagnons du maréchal-ferrant Elter, du chaudronnier Richard, du boulanger Médinger, du boucher Doppelmann . . .

Elle réveillera les maîtres et les patrons, premiers à la tâche, les commis des administrations, à 80 francs par mois, les facteurs des postes à vingt sous par jour, les garçons-épiciers de Schaeffer, les livreurs des Pescatore, les postillons de Wirtgen.

Elle réveillera les jeunes servantes, que sept francs et cinquante centimes mensuels largement rétribuent. En baillant, elles allumeront les feux, balaieront le pas des portes, s'interpelleront d'une maison à l'autre, plaisanteront les boueux, enleveurs d'ordures ménagères, jacasseront avec la marchande de lait montant de Merl, du Rolingergrund, descendant de Strassen ou de Gasperich avec

sa charette que tirent deux chiens excités, aboyeurs et baveux.

Elle réveillera les gosses des écoles, celles des «pauvres» comme celles des «riches». Leurs rires frais, leur activité inutile, s'exagérant en cris et en gesticulations, leurs voix aigües, leur turbulence joyeuse, mettront un peu d'animation, un peu de vie, un peu d'espoir aussi dans ce monde se dégageant à peine de sa torpeur nocturne et séculaire...

Elle réveillera enfin, sans dissiper son inquiétude, la dame Louis, née Thomas, qui attendra vainement le retour matinal du «peintre fou» visionnaire éperdu, ex-soldat de la République et de l'Empire, vainqueur à Iéna, vaincu à Waterloo...

Car elle ne réveillera pas le «Fils de France, duc de Normandie»! Celui qui fut, la veille, au soir, l'objet de l'approbation du civil et de l'exécration du militaire, ne reprendra plus les pinceaux du peintre, ni même la brosse du badigeonneur. Comme la diane sonne, il suit lentement, entre deux eaux, au fil de l'Alzette, le cours de la paresseuse rivière. On repêchera trois jours plus tard, au bief du moulin Eydts, la victime de l'exaltation française et de la rancune allemande.

Ce qui motivera, trois mois après, entre Paris et La Haye, un échange de courriers diplomatiques et le déplacement d'un important fonctionnaire royal, délégué par les Tuileries à Luxembourg, porteur d'un pli à l'adresse du gouverneur Georges-Zacharie Willmar, celui-ci détenteur provisoire du «rotefeuille défraîchi» bourré de papiers divers, seul héritage de celui qui prétendait — comme tant d'autres — avoir été le petit prisonnier du Temple. (9)

(1) Voir: «... à Luxembourg, autrefois...» Ier vol.: **La matinée** — 2me vol.: **L'après-midi**.

(2) En luxembourgeois «Dir meng bescht».

(3) «pinter fou» en luxembourgeois.

(4) «Oligskaeppchen».

(5) Voir A. Meyer: «E Schreck».

(6) Voir A. Meyer.

(7) E Schreck op de letzeburgische Parnassus; «En Ablek an engem Wirtshaus ze Letzebureg.

(8) Chanson de l'époque.

(9) Historique.

Sport pédestre à Luxembourg en 1825

Il y avait alors, à Luxembourg, deux journaux, l'un de langue française: la *Feuille d'Annonces*, l'autre de langue allemande «*Luxemburger Wochenblatt*». Il n'existe plus, à ma connaissance du moins, de collection, ni même d'exemplaire du premier de ces journaux; le deuxième, en revanche, se rencontre encore dans la bibliothèque de l'Institut et aux Archives du Gouvernement, ainsi que chez quelques particuliers. Or, dans son numéro du 15 avril 1826, cet hebdomadaire informait ses lecteurs des performances, récemment réalisées à Trèves, par le jeune coureur hessois, Moritz Rummel, âgé de 17 ans, et publiait une annonce, rédigée dans le style très particulier du temps, destinée à convier le public à assister à une manifestation sportive qui se préparait à Luxembourg pour le lendemain: Moritz Rummel, non sans s'être, au préalable «*assuré la permission des hautes autorités*» (sic) — toutes les «*autorités*» étaient «*hautes*» à cette époque — s'engageait à courir le trajet des Glacis de la Porte-Neuve à Strassen et retour, en 35 minutes. Ce Marathon, renouvelé des Grecs, devait avoir lieu à 4 heures de relevée, «*après l'office divin*», ne manque pas de préciser l'annonce. «*Tous les amis et protecteurs étaient très humblement invités à accompagner avec bienveillance*» tant «*à cheval qu'en voiture*», le jeune recordman, qui ajoutait, avec une ironie moins légère que ses pieds, que si «*quelques bons marcheurs voulaient avoir la bonté de lui tenir compagnie*», ils seraient les bienvenus».

Huit jours après, le même journal nous fait savoir que Rummel a battu son propre temps, en accomplissant ce trajet de «*deux fortes lieues en 31 minutes, malgré le mauvais temps. De nombreux cavaliers lui avaient fait escorte!*»

On voit que les entraîneurs existaient déjà, en tant que bénévoles

Le dimanche suivant, le Moritz en question devait faire le trajet d'Eich à Lorentzweiler et retour en 75 minutes. L'annonce avait attiré tant de monde, dit le journal, *«que non seulement la grand-route était couverte de spectateurs, mais toute la vallée de Mersch et les hauteurs avoisinantes jusque et y compris la crête! Toute une caravane de voitures rapides, de chars-à-bancs et de tape-culs, qu'accompagnaient de nombreux et célèbres cavaliers couraient derrière le jeune champion . . .*

A la soixante-huitième minute, Rummel arrivait en excellente forme à l'auberge du *«Cheval vert»*, tenue par M. Gemen, à Eich, but de course.

Quelques jours auparavant, Rummel avait *«par rencontre»* (en français dans le texte) abattu les quatre lieues et demie entre Diekirch et le château de Berg et vice-versa en 76 minutes.

On voit donc que nous n'avons rien inventé, pas plus à Luxembourg qu'ailleurs, et que nos arrière-grands-pères s'intéressaient, autant et peut être plus que nous, à des manifestations de culture physique. Cette vallée de l'Alzette couverte de spectateurs jusqu'au sommet des hauteurs qui la cernent, ces cavaliers, ces tape-culs, ces chars-à-bancs, filant sur les routes à la remorque du prédécesseur de Josy Barthel, cet enthousiasme sportif d'une population, enfermée entre les murs de la plus déprimante des forteresses d'Europe, cela ne manque pas de saveur! Il est regrettable toutefois, que les investigations les plus minutieuses auxquelles je me suis livré, ne permettent point de déterminer avec exactitude les *«belles»* assises dans les *«voitures rapides»*, et les *«beaux»* galopant aux portières . . .

Hôtes de passage
1791-1794

Passage d'émigrés - Curieux détails

Pour l'époque de 1791 à 1794, la «Gazette Politique et Littéraire de Luxembourg» (qui succéda, sans hiatus, aux «Mélanges de Politique et de Littérature» de l'avocat Courtois, successeurs, eux-mêmes, du «Journal historique et littéraire» de l'abbé de Feller), publiée par les héritiers Perle, successeurs des héritiers Chevalier, et qui parut du 7 mai 1791 au 12 août 1794, renferme de précieuses indications:

„Luxembourg, le 27 juin 1791. — Nous apprenons la fatale nouvelle de l'arrestation du roi de France à Varennes. . . La consternation que cette affreuse nouvelle a causée dans cette ville était générale; le peuple a montré une sensibilité bien touchante; l'idée d'avoir pu posséder l'auguste fille de Marie-Thérèse, l'image des humiliations qu'elle va essayer encore et des dangers auxquels la voilà exposée plus que jamais, pénétraient tous les coeurs de regrets et de compassion.”

Cette nouvelle avait été apportée à Luxembourg par le courrier du général de Bouillé (celui-là même que stigmatise la «Marseillaise») et qui, en rapport constant avec les autorités autrichiennes de la forteresse, avait, très vraisemblablement, au cours d'un de ses voyages antérieurs, préparé tout ce qu'il fallait pour la réception et le séjour, dans nos murs, du monarque français et de la princesse autrichienne, son épouse. L'intention de gagner l'Etranger semble donc bien établie, puisqu'on s'attendait à recevoir à Luxembourg les illustres «émigrés».

Par façon sans doute de représailles

„on arrêta à Luxembourg et y mit en sûreté, le sieur du Veyrier, chargé de signifier au Prince de Condé le décret de l'Assemblée Nationale. Il était porteur d'une lettre du roi invitant Condé à rentrer dans le sein de sa patrie. D'autre part une estafette était envoyée de Luxembourg pour annoncer à Monsieur, frère du roi, alors à Namur, la nouvelle de l'arrestation de Louis XVI."

„Luxembourg, le 9 juillet. — M. le marquis de Bouillé a quitté notre ville le 6 de ce mois pour se rendre en Allemagne... il laisse ici ses domestiques et ses effets et compte y revenir sous peu de jours."

Ce même numéro du 9 juillet est plein de détails suggestifs. On y trouve sous la rubrique «Luxembourg», la «Déclaration» suivante d'un des nombreux officiers français arrivés en cette ville et la réponse qui y fut faite:

„Si je dois écrire ici pourquoi je viens à Luxembourg, je dis que j'y viens dans la confiance de recevoir d'une nation aussi généreuse des témoignages d'intérêt; je viens y chercher un asile de paix et de tranquillité; ma seule ambition dans ce moment est de devenir, et sujet, et soldat de l'Empereur. Puisse-je en mériter le titre! Je n'aurai rien perdu en France." Signé: Lapanouse.

„La générosité de cette déclaration nous oblige de remercier tous ceux qui daignent avoir une telle confiance en nous et à déclarer à l'univers entier que nous nous faisons un devoir sacré de recevoir dans notre sein des malheureux qu'une ingrate patrie, pour récompense de leurs services, outrage de la manière la plus atroce et force à fuir loin de leurs foyers. Qu'ils viennent chez nous et nous nous ferons gloire de leur témoigner tous nos soins et de leur faire oublier, s'il est possible, les indignes traitements qu'ils ont essayés." Signé: La Garnison de Luxembourg.

Le 15 juillet «le Duc d'Uzès, lieutenant général des camps et armées du roi et chevalier de ses ordres», se trouve également à Luxembourg. (On écrit d'ailleurs «Duc Duzé», ce qui correspond à la prononciation réelle de ce nom, à en croire Marcel Proust). Quant à du Veyrier, en réalité «du Verrier», il fut «retenu à Luxembourg pendant 22 jours, puis reconduit par une forte escorte de troupes autrichiennes et d'uhlans.»

Le 29 juillet, Mr le marquis de Bouillé venant d'Aix-la-Chapelle (où il avait eu une entrevue avec le roi de

Suède) était de retour à Luxembourg. Il y prenait langue avec d'innombrables «officiers émigrants qui passaient à pied, à cheval, en veste et de toutes les façons, et presque toujours dénués de toute ressource», tandis que lui-même allait et venait sans discontinuer entre notre ville, dont il avait, semble-t-il, fait son port d'attache, et des endroits divers, particulièrement Coblenz. A Luxembourg il fut reçu par le général de Beaulieu, de qui le journal «se disait heureux de publier cette déclaration: *«Je plains beaucoup la pauvre France. Elle va donner un si terrible exemple au reste de l'Europe, que la démocratie disparaîtra à jamais de la surface de la terre!»* Peut-être aussi y rencontra-t-il l'archiduchesse Marie-Christine, et Albert, duc de Saxe-Teschén, venus à Luxembourg, comme nous l'avons vu, vers la fin du mois d'août 1791, pour l'inauguration de leur frère et beau-frère Léopold et qui reçurent les émigrés avec beaucoup de bienveillance. (Voir: . . . à Luxembourg, autrefois, vol. II.)

Parmi ceux-ci, un rôle assez important semble avoir été dévolu à un officier du nom de Dézoteux, vraisemblable collaborateur de la «Gazette»:

„Luxembourg, 27 septembre. M. Dézoteux est revenu de Coblenz; cet officier français avait, en bon chevalier, renoncé à porter l'ordre de Cincinnatus. Monsieur et Mgr. le comte d'Artois l'ayant aperçu sans cette décoration, ont exigé qu'il la reprenne comme une preuve de tout ce qu'il a mérité dans les campagnes de l'Amérique.”

„Luxembourg, 4 octobre. — L'émigration des Français est enfin devenue générale; jusqu'ici on ne voyait arriver que des prêtres, des nobles et des officiers; aujourd'hui les honnêtes bourgeois quittent leur pays constitutionnel pour se livrer à l'hospitalité de leurs généreux voisins. La plupart des émigrants prennent la route de l'Allemagne.”

„Luxembourg, 8 octobre. — Messieurs les Officiers émigrants français ont bien voulu me charger d'être leur interprète auprès des habitants de cette ville, pour leur témoigner la reconnaissance la plus vive et la plus durable, de la manière affable dont ils nous ont accueillis dans nos malheurs. Le désir qu'ils ont de ne laisser aucun doute sur la loyauté française, les engage à prier les personnes qui pourraient avoir quelques créances à réclamer, de vouloir bien apporter ou envoyer chez moi les pièces qui les établissent, d'ici au 15 de ce mois; ils ont l'honneur de prévenir en outre que,

si contre leur attente, quelques-uns des émigrants français donnaient lieu à de pareilles réclamations, les personnes qui pourraient les faire sont priées de les porter dans les 24 heures chez M. le comte d'Offelise."

Signé: Dezoteux, aide-adjutant général des logis de camps et armées du Roi de France.

Le 2 novembre, la «Gazette» enregistre la visite du «prince Ferdinand de Wurtemberg, lieutenant-général et colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie au service de S. M. I. et R.» et le 12 novembre elle publie cette nouvelle, intéressante à plus d'un titre, et que suivent d'autres du même genre:

„Au commencement de la séance du 2 novembre de l'Assemblée constituante à Paris, a paru à la barre un jeune homme inconnu qui a dit s'être transporté à Coblençe, à Worms, à Luxembourg et dans les lieux où les émigrés sont en plus grand nombre: le tout par une curiosité patriotique et pour pouvoir rendre compte à l'auguste sénat de ce qui se passe au-dehors... Ce jeune homme a dit avoir si bien joué le rôle d'aristocrate qu'il s'est insinué dans la confiance et dans l'intimité des chefs des révoltés... Ils comptent sur les secours des puissances étrangères; si ces secours leur manquent, ils entreront seuls par l'Abbaye d'Orval (?)..."

Luxembourg, le 18 novembre. — Dans la nuit du 16 au 17 de ce mois, un courrier français est passé par cette ville, se rendant à Coblençe. Ses dépêches qui portaient l'inscription: De par le Roi, contenaient la proclamation faite à l'égard de Monsieur, frère du Roi du décret concernant les émigrés.

Luxembourg, 20 décembre. — Hier, à 9 heures du soir, un courrier français est passé par cette ville. Les dépêches qu'il portait et dont on ignore le contenu, étaient adressées à M. de Vergens, ministre de France auprès de l'Electeur de Trèves.

Comme on peut s'en rendre compte, nombreux étaient les émissaires, les courriers secrets, les espions passant par notre ville. Chose curieuse, ils faisaient pour la plupart escale à l'abbaye d'Orval, qui semble avoir été un centre d'intrigues anti-révolutionnaires (ce qui suffirait à expliquer sa destruction, indépendamment même de sa qualité de «porte d'invasion des Autrichiens en France»). La «Gazette» cite notamment les «sieurs Belport et d'Amblé que se disent courriers secrets de Monsieur de Lessart» (25 février 1792), et, en sens contraire,

«M. de Ste Croix, ministre constitutionnel de France auprès de l'électeur de Trèves, qui passe en poste par notre ville pour retourner en France et que suivent le lendemain ses gens et ses équipages». (7 mars 1792.)

Mais voici d'autres hôtes encore moins désirables: La «Gazette» du 31 mars 1792 publie le texte du règlement concernant le «cantonnement des troupes dans la province de Luxembourg». Nous en extrayons ces quelques points et articles:

1^o *Les bas-officiers et soldats jouiront en commun du feu et de la lumière de leur hôte, ainsi que du poêle sans se molester l'un l'autre.*

3^o *Les officiers ayant leur lit de campagne et autres meubles nécessaires il ne leur sera fourni que le logement.*

4^o *Le soldat se contentera d'une paillasse, d'un traversin, d'une couverture et de deux draps, pour son coucher.*

8^o *Les habitants seront obligés de voiturer les rations de pain et de fourrage.*

12^o *Défense de tirer aucune arme à feu dans les maisons et le village.*

13^o *Défense de fumer du tabac dans les granges et écuries.*

16^o *Ni officiers ni soldats n'empêcheront ni permettront que les habitants soient empêchés par les militaires en leur ouvrage, commerce ou trafic.*

17^o *Défense de porter préjudice aux habitants du pays, de détruire les haies, couper les arbres fruitiers, toucher aux légumes et vignobles, courir le pays, chasser et pêcher.*

21^o *Tous les points ci-dessus sont répétés, savoir: que toute exécution, extorsion, changement de quartier, prise, exaction, Vorspan, corvées, toute douceur de bien vivre, et toute autre chose, telles qu'elles pourront se nommer, sont rigoureusement défendues et tout ce qui aura ainsi été demandé et perçu par le militaire, sera incontinent bonifié au prix de la valeur de ce qu'ils auront touché.*

22^o *Il est défendu très sérieusement à tous militaires de maltraiter les sujets de Sa Majesté à coups de bâton, emprisonnement ou autrement de leur propre autorité....*

En outre, d'autres articles précisaient «certains points de détail concernant les fournitures, les prix des denrées, vivres et logements, les attestations à délivrer et à se faire délivrer les certificats attestant que la troupe ne

s'était livrée à aucun excès etc., et enfin la promesse de liquidation» un jour ou l'autre. Hâtons-nous d'ajouter que les Prussiens n'ont pas encore payé ces frais à l'heure qu'il est, non plus que ceux de leurs divers passages en 1814 et 1815! Cela n'est pas pour nous étonner!

II

Vers Valmy — Passage en fanfare de Frédéric-Guillaume et de Brunswick — Attitude peu digne des Emigrés.

Survient la déclaration de guerre de la France à l'Empereur (avril 1792). La «Gazette» enregistre des mouvements de troupes «constitutionnelles» sur nos frontières, particulièrement dans les «camps de Tiercelet, de Dun, d'Aumetz, à Longuyon et du côté de l'abbaye d'Orval» (28 avril) et les incessants passages par le pays «des officiers français qui prennent le chemin de l'honneur et quittent le drapeau tricolore». Elle cite particulièrement «22 officiers et 90 hussards du régiment de Berchiny, arrivés le 9 mai vers 6 heures du soir à Arlon, avec chevaux, armes et bagages et le beau régiment de Royal-Allemand Cavalerie qui a quitté l'étendart français et dont 408 hommes cantonnent vers la fin mai à Bitbourg» où Mathieu Well (trisaïeul de l'auteur), notaire, bailli du lieu et député du Tiers aux Etats-Provinciaux, les reçoit et les loge, d'aussi grand coeur qu'il fera trois ans plus tard pour les révolutionnaires du général Bernard. Le 25 mai, c'est «Monsieur de Gaston, colonel du Royal-Roussillon et commandant de la forteresse de Longwy, qui avec 22 officiers de sa garnison» sollicitera et obtiendra, avant de se rendre à Coblenze, l'hospitalité luxembourgeoise.

Le 1er juillet débarquent à Luxembourg le «Feldt-Maréchal de Bender et Madame son épouse» et immédiatement après commence le défilé des troupes autrichiennes puis bientôt prussiennes qui iront se faire battre à Valmy:

„Luxembourg, 4 juillet 1792. — Nous avons vu arriver aujourd'hui l'avant-garde d'un corps de mineurs et de sapeurs venant de la Bohême.”

„Luxembourg, le 8 juillet 1792. — Aujourd'hui nous avons vu passer par cette ville le second bataillon de Hohenlohe et celui de Stuart-Infanterie, venant de la Bohême. Une compagnie de canonniers, avec un grand train d'artillerie et de munitions, a également défilé. Ces troupes, qui seront incessamment suivies de plusieurs autres, cantonneront dans notre province jusqu'à nouvel ordre.

„Luxembourg, 11 juillet 1792. — Hier, le premier bataillon de Mathesen, précédé de sa musique turque, a traversé notre ville, venant de la Bohême. Le même jour, le premier bataillon de François Kinsky-Infanterie est entré dans notre province.”

„Luxembourg, 15 juillet 1792. — Hier, à 11 heures du matin, environ 700 hommes du régiment d'Esterhazy-Hussards, faisant l'avant-garde de la cavalerie, sont passés par cette ville. Ils étaient suivis d'une quantité de chariots attelés de quatre chevaux. Non seulement la beauté de cette troupe, mais encore cet air frais, que les fatigues d'un long voyage ne purent faner, ainsi que leur mine guerrière vraiment imposante, causèrent l'admiration de nos habitants.

„Luxembourg, 19 juillet 1792. — Lundi dernier, 16 de ce mois, un second corps de cavalerie, d'environ 7 à 800 hommes, du régiment Esterhazy-Hussards, est passé par cette ville. Ils ont pris ainsi que les premiers, leurs quartiers dans les villages les plus voisins de notre ville.”

„Coblence, 29 juillet 1792. — Demain, la première colonne des troupes prussiennes se mettra en mouvement pour se porter par Trèves dans le duché de Luxembourg.”

„Luxembourg, 5 août 1792. — Hier, l'avant-garde de la première colonne de l'armée prussienne est entrée dans notre province. Ces troupes sont cantonnées dans les villes de Grevenmacher, de Remich, d'Echternach et dans les villages circonvoisins jusqu'à deux lieues de la capitale. Elles y resteront jusqu'au moment où leur armée combinée se rendra dans son camp tracé le long de la Sarre. Nous espérons voir défiler une partie de ces troupes par notre ville, trois de leurs ingénieurs étant partis la semaine dernière pour Arlon avec leurs instruments géométriques.”

„Luxembourg, 8 août 1792. — Le grand coup est prêt de son explosion. Notre province fourmille de troupes; d'un côté s'avance une armée venant des Pays-Bas, de l'autre, celle des Prussiens. On trace des camps partout. Il paraît que nous sommes au centre des événements de la plus haute importance.”

„Luxembourg, 12 août 1792. — Les affaires décisives relatives à la France se développent avec énergie. Avant-hier, toute l'armée prussienne s'est ébranlée pour se porter plus en avant vers la France. Hier, une quantité considérable de chariots, portant la boulangerie de campagne, est passée par cette ville. Presque tous les maçons d'ici sont occupés aujourd'hui à construire des fours pour l'armée prussienne sous le canon de notre forteresse. Le camp principal de cette armée est à deux lieues de la ville (Moutfort). On a publié hier à cet égard l'avis suivant:

L'armée prussienne étant campée et cantonnée à Moutfort, et dans les environs, on informe que l'on tiendra marché pour son approvisionnement tous les jours, à commencer le 12 du courant mois d'août, lesquels auront lieu dans les endroits nommés Meding, Oetringen, Moutfort, Ersingen et dans le camp même, où un chacun, sans crainte d'être molesté en allant, revenant ou vendant, pourra librement vendre le beurre, les fromages, les oeufs, les fruits, les choux, carottes, pommes de terre et autres légumes, les poulets, volailles, pigeons, gibier, lait, lait-battu, le pain blanc, sucre, sel, café, thé, vin, bière, eau-de-vie, tabacs et autres denrées et victuailles semblables; prévenant les communautés et tous qt un chacun à trois lieues à la ronde du camp et du cantonnement, qu'ils doivent par préférence se rendre au marché susdit, et qu'ils peuvent compter qu'ils y seront pris sous la sauvegarde particulière de S. M., qu'ils seront payés des articles qu'ils auront livrés, en argent comptant. Fait au bureau du commissaire civil, le 11 août 1792."

„On prépare des quartiers à Luxembourg pour S. M. Prussienne et pour ses Ministres. Hier, M. le Prince de Reuss, ambassadeur autrichien à la cour de Berlin, est arrivé en cette ville. Aujourd'hui, le matin, Son Excellence, M. le Comte de Schülembourg, ministre de cabinet de l'Etat et de la Cour de Berlin, est arrivé ici. S. E. a mis pied à terre au refuge de l'abbaye de Saint-Maximin. Dans ce moment nous voyons défiler le train de campagne de l'armée prussienne, consistant en 200 voitures, attelées chacune de 6 chevaux. Le roi de Prusse est attendu demain dans le camp de Moutfort. S. M. dînera dans la maison curiale."

„Luxembourg, 15 août 1792. — Hier S. A. S. le Duc de Brunswick, général commandant des armées combinées, est arrivé ici, et a mis pied à terre au refuge de Saint Maximin. Après quelques entretiens, avec notre Commandant et les généraux autrichiens et prussiens, S. A. S. est repartie pour l'armée."

„Lundi dernier, un train d'artillerie et de caissons de réserve de l'armée prussienne, au nombre de 950, attelés de 6 chevaux et chargés de toute espèce de munition de guerre, est passé à un quart de lieue de cette ville. Ils se sont rangés et restent sous le canon de la forteresse, où ils occupent un terrain à perte de vue, et forment l'aspect le plus frappant. Ce convoi se grossit successivement par d'autres chariots et caissons qui y arrivent chaque jour et pour ainsi dire à chaque heure tandis que le gros de l'armée qui marche vers la France, côtoie toujours les frontières.”

Mais voici un épisode intéressant et, somme toute, peu à l'honneur des émigrés. On ne peut s'empêcher de trouver qu'un peu moins de zèle royaliste de la part de personnages «sans mandat et sans responsabilité» comme on dirait de nos jours, à l'abri, provisoirement, de toutes représailles, auraient mieux valu pour la cause de Louis XVI que ces déclarations sans dignité, sans caractère et sans diplomatie et cet appel à l'Etranger contre la patrie française.

„Luxembourg, le 15 août. — Aujourd'hui, à 8 heures du matin, nous avons eu le bonheur de voir arriver à cheval S. M. le roi de Prusse, ayant à sa gauche notre digne commandant, le baron de Schroeder, et venant du camp de Moutfort, à deux lieues de cette ville. S. M. était accompagnée du prince héréditaire et du prince Frédéric Louis, ses deux fils, ainsi que d'une suite nombreuse de généraux et officiers de son armée. L'Etat-Major et tout le corps d'officiers de notre garnison attendaient S. M. sur la place d'armes; à son arrivée, ils se sont avancés à sa rencontre et ont eu l'honneur de la complimenter, ainsi que les deux princes, ses fils, et toute sa suite S. M. a daigné les recevoir de la manière la plus gracieuse et a adressé particulièrement la parole à M. de Querlonde, lieutenant-général du corps de génie, le complimentant sur ses talents connus. Frédéric-Guillaume est passé ensuite à cheval sur nos remparts et a vu les fortifications de cette place, ainsi que le fort du Bouc, taillé dans le roc, qu'il a trouvé admirable. Après avoir examiné les ouvrages les plus remarquables S. M. est descendue à la maison de M. de Geysen, où elle a daigné prendre, avec les deux princes et ses généraux, quelques rafraichissements; après s'y être arrêtée quelque temps et avoir admis auprès d'elle MM. les ecclésiastiques émigrés de France, S. M. est retournée avec toute sa suite à son camp de Moutfort.”

„Ici comme partout où ce grand monarque porte ses pas, la bonté, l'affabilité qui le caractérisent, et son attention dé-

licate à montrer aux Corps comme aux particuliers, qu'aucune espèce de mérites ou d'actions honorables n'échappe à sa connaissance et à ses éloges, lui ont gagné tous les coeurs."

„Le même jour, les ecclésiastiques français retirés à Luxembourg, ont eu l'honneur d'être présentés à S. M. le roi de Prusse, et l'un d'eux, au nom de tous, lui a adressé le discours suivant:

Sire,

„L'accueil dont Votre Majesté a honoré les Français, et particulièrement une portion de leur clergé, invite, autorise même les ecclésiastiques de France, retirés dans cette terre amie et hospitalière, à venir lui offrir le tribut de leur hommage, de leur éternelle reconnaissance, de leur admiration pour l'assemblage des qualités qui embellissent à la fois et honorent le trône. Les ministres de la religion, rassemblés ici, ont eu le bonheur de sacrifier tout à leur Dieu et à leur Roi."

„La France fut longtemps l'asyle des pontifes et des princes malheureux et persécutés; elle leur ouvrait son sein, elle armait en leur faveur. Que les temps sont changés! L'arbitre suprême des rois et des royaumes de la terre vous investit aujourd'hui, Sire, de cette mission céleste, la plus flatteuse pour un cœur magnanime. C'est à vous spécialement à replacer sur son trône le fils aîné de l'Eglise, l'aîné de tous les rois de la chrétienté. Me sera-t-il permis de le dire? Si on peut lui reprocher, ainsi qu'à César d'avoir été trop clémente, c'est que le sang de Henri IV coule dans ses veines."

„Remplissez, Sire, Vos hautes destinées; formé par les leçons, enflammé par les exemples du Grand Frédéric, conduisez dans le chemin de la gloire ces valeureuses légions dont le nom a rempli l'univers."

„Pour nous comme pour Moïse, nous lèverons sur la montagne nos mains pacifiques vers le Dieu des Armées. C'est pour sa cause que vont combattre tant d'illustres guerriers; c'est lui qui a réuni, pour la venger, César, les rois, l'Empire, l'Aquilon et le Midi. Nous lui demandons qu'il donne la victoire au parti de la Justice, de l'Honneur et de la Loyauté; qu'il inspire aux vainqueurs la compassion, la clémence, et, ce qui est au-dessus de l'héroïsme humain, le sacrifice de tous les ressentiments personnels. Ah! loin de nos coeurs tout désir de vengeance! Que ne pouvons-nous plutôt à l'exemple de notre divin Maître, le Prince des Pasteurs, donner nos âmes pour sauver nos brebis!"

„Le roi a daigné honorer Messieurs les ecclésiastiques français et leur orateur de l'accueil le plus gracieux et leur répondre, avec l'expression de la plus touchante bonté, qu'il s'intéressait vivement à leur situation. Il a même désiré témoigner que ce discours, qu'il avait écouté avec une attention marquée, lui fût présenté et rendu public.

„L'orateur et représentant du clergé ne pourrait taire sans ingratitude que plusieurs officiers prussiens, à l'exemple du monarque, l'ont comblé d'honnêtetés.”

Que de détails symptomatiques dans cet épisode luxembourgeois d'un des plus importants événements de l'histoire, et combien à travers les siècles, les mentalités restent les mêmes: Ce Frédéric Guillaume tâtilon et borné, exécutant à Luxembourg une entrée théâtrale avec sa «suite», ses «généraux», ses officiers, ses rejetons et, sans doute, la Lichtenau dans ses bagages. Cette abstention totale des autorités locales, du «magistrat», des Etats»; cette indifférence évidente de la population, car la «Gazette», si prolixe, nous l'avons vu, quant à ce genre d'informations, ne souffle mot de l'homme de la rue ni de ses manifestations éventuelles; cette obséquiosité dévotieuse du privilégié de la fortune et du sang, fier de frayer avec les puissants du jour, que dis-je? de l'heure; et jusque dans le langage — qu'au surplus je réproouve rétrospectivement — du solliciteur, cet accent, malgré le manque de caractère, de fierté française! Mais aussi cette incroyable inconscience politique, si française également, avec laquelle le prêtre catholique, émigré et fugitif, invite le souverain prussien et protestant à prendre en main les intérêts de la «la fille aînée de l'Eglise» et du roi de France!

Et, cela en moins, qui n'a pas son pendant, qu'elle réconfortante identité entre les événements à Luxembourg en août 1792 et ceux dont cette ville fut le théâtre en août 1914. . . Un roi de Prusse, ses généraux, ses chevaux, ses rejetons, son entrée comme d'un cirque, la conduite réprobatrice des autorités, l'hostilité silencieuse de la foule et les quelques-uns qui se prosternent. . .

Et comme on comprend que, dans nos esprits et dans nos coeurs, le souvenir de la débandade après Valmy ait ancré, dès le 1er août 1914, l'espoir vivace et finalement vainqueur de la débâcle de novembre 1918!

**Prisonniers-cobayes — Provence, Artois, Monaco,
Lorraine, Nassau et Weimar passent à leur tour —
Singuliers déserteurs.**

Tandis que la ville regorge d'émigrés français, de soldats autrichiens, de généraux prussiens et d'espions internationaux, tous allant et venant à leur gré, et alors encore pleins d'espoir et jouissant d'une liberté tout au moins relative, voici que passent, par la sombre forteresse, des hôtes d'un autre genre; ce ne sont pas les moins intéressants:

C'est ainsi qu'étaient arrivés à Luxembourg, le 25 juillet, *un chariot chargé de 13 prisonniers de guerre de l'armée jacobinite* et, le surlendemain, *«cinq prisonniers français parmi lesquels il y avait un bourgeois enchaîné et convaincu d'espionnage»*. Le 19 août, un engagement survenu la veille ou l'avant-veille près d'Omès (sic!) avait valu à Luxembourg *«six chariots remplis de prisonniers blessés plus 1 officier et 83 soldats de l'armée constitutionnelle, presque tous cavaliers»*. En outre, la «Gazette» écrit, à la date du lundi 20 août:

„Luxembourg, 20 août: Les dragons prussiens nous amènent presque journellement des prisonniers de guerre et des blessés de l'armée constitutionnelle, par 30, 40 etc. Jeudi dernier, on en a conduit 38 au camp de Moutfort pour les faire voir aux soldats prussiens. Au nombre de ces prisonniers ils se trouvait six paysans, lesquels le magnanime duc de Brunswick fit venir chez lui, et après une verte réprimande S. A. S. les a renvoyés en France; les autres ont été conduits en cette ville.”

Ces quelques lignes du journal luxembourgeois ne contribuent-elles pas, mieux que le ton même du fameux manifeste, à situer l'inspirateur de celui-ci? N'illustrent-elles pas singulièrement l'insupportable et ridicule pédantisme, particulier à la race d'outre-Moselle et l'absolue incapacité des Allemands de pénétrer les mentalités étrangères?

Ces paysans lorrains, montrés comme des bêtes curieuses, gourmandés comme des écoliers puis «magnani-

mement» renvoyés dans leurs foyers, il me semble que je les entends, quand ils rentrent chez eux, prudents mais gouailleurs, moquant les balourds Teutons, brocardant le Brunswic, tournant en dérision les «suppôts de la tyrannie»! Vraisemblablement originaires des villages de la frontière franco-luxembourgeoise du côté de Thionville, sans doute furent-ils, regagnant leurs pénates, les hôtes furtifs de leurs cousins-germains de ce côté-ci de la Gander, dont les occasionnels mémorialistes qui passèrent à l'époque par notre pays sont unanimes à relever l'animosité antiprussienne. Aux Luxembourgeois daubant, de compagnie avec les Lorrains, les envahisseurs, ceux-ci le rendaient bien d'ailleurs. L'aventurier Laukhard dans ses mémoires, le «prédicateur de campagne» Wehrhan, dans les siens, l'un et l'autre abondamment cités par N. Hein dans son remarquable ouvrage sur «Goethe à Luxembourg», insistent sur ces «Luxembourgeois insensibles, grossiers, barbares, superstitieux, incultes, épais et odieux, affligés de maladies vénériennes (!), haïssant à mort tous les étrangers, même leurs maîtres autrichiens, particulièrement leurs voisins trévirois, mais surtout les Prussiens, qu'ils n'honorent même pas d'un regard», les Français seuls, «dont ils semblent partager en quelque sorte les idées révolutionnaires», paraissant trouver grâce à leurs yeux. «Peuple déplaisant et inhospitalier, dont déjà le langage, effroyable mélange de demi-hurllements nasaux et gutturaux, incite à la méfiance» et qui, dans sa haine des Prussiens, «refuse de recevoir jusqu'aux malades de l'armée et laisserait, pour un peu, mourir de faim les soldats de Frédéric-Guillaume. (Lettre de celui-ci au prince de Nassau-Siegen. Voir Hein, passim.)

Ce Frédéric-Guillaume, qui, après avoir quitté la «maison curiale» de Moutfort, dont le curé ne semblait au surplus pas fort bien disposé à l'endroit des «hérétiques» de son genre, (Hein o. c.) avait été se loger à la ferme de Pleitrangle, décidait enfin de libérer partiellement les Luxembourgeois de sa présence :

*„Luxembourg, le 19 août 1792. — Hier à quatre heures et demie du matin tout le camp prussien a été levé à Moutfort *) et l'armée s'est portée à 4 lieues plus avant des fron-*

tières de la France où elle s'est jointe à l'armée autrichienne commandée par M. de Clarfayt, général d'artillerie. Les deux armées combinées campent maintenant en partie sur le territoire français à deux lieues de Thionville et à moins encore de Longwy, et en partie dans les villages frontière de cette province. Le roi de Prusse a couché la nuit du samedi au dimanche (18/19 août) au château de Bettembourg à une lieue de la France."

Survint la prise — provisoire — de Longwy. Elle donna lieu à Luxembourg à un va-et-vient extraordinaire de visiteurs de marque.

Quant au séjour — forcé — que fit parmi nous à cette époque l'un des personnages les plus remarquables de l'histoire de France, que le bi-centenaire de sa naissance vient de remettre au premier plan de l'actualité, je consacrerai plus loin à Lafayette à Luxembourg, d'après la «Gazette», un chapitre spécial de cette étude.

Pour Goethe, figure plus attachante encore, on sait qu'il s'arrêta le 25 août à Igel et à Grevenmacher, et que, le 27 dans l'après-midi, après avoir laissé Longwy sur sa droite, il arrivait au camp combiné de «Procourt» (Prauourt, près de Gorcy à 4 kilomètres S. de Longwy). Vu la rareté des routes et leur état à l'époque, il avait nécessairement dû passer par Luxembourg et, comme le dit Hein (o. c.), y coucher la nuit du 26 au 27. Mais il ne touché mot de cette première visite, se réservant de nous entretenir plus longuement du séjour qu'il devait faire dans nos murs du 14 au 22 octobre suivant. Il est intéressant de devoir constater que la «Gazette» passe sous silence la présence, à deux reprises, en six semaines de temps, de celui qui était, alors déjà, l'une des gloires les plus pures de la littérature allemande. Mais l'orientation intellectuelle du Luxembourg était française, ex-

*) Une erreur assez accréditée à Luxembourg et dont semble être responsable le professeur Engling (voir aussi le «Manuel d'histoire nationale par A. Herchen, dernière édition, p. 118) situe à Strassen le quartier général de l'armée prussienne s'appêtant à envahir la France. Il y a sans doute confusion avec le camp établi à Merl (côté de Strassen) lors du retour «en pagaille» des fuyards de Valmy. En tout cas, en août 1792 les Prussiens avaient édifié leur camp à Moutfort et non ailleurs.

clusivement, et Goethe aussi inconnu chez nous que Voltaire et Rousseau étaient célèbres...

En revanche, le 24 août, *«on avait eu l'avantage de voir arriver à Luxembourg S. A. R. l'archiduc Charles»*. Le même jour, *«Monsieur, frère du roi de France (le futur Louis XVIII) accompagné du maréchal de Broglie, de son capitaine des gardes, d'un adjudant général et d'un aide-de-camp, passa par Luxembourg se rendant à Longwy»* et de là, sur l'invitation du roi de Prusse au camp de Haucourt. Il repassa le 27 *«venant de Longwy, pour rejoindre l'armée des émigrés, cantonnée jusqu'ici dans notre province (à Stadtbredimus) conjointement avec les hussards prussiens de Koehler qui se trouvent avec leur général parmi cette noble armée»*.

Il devait y rencontrer son frère, le comte d'Artois (plus tard Charles X). Le camp des émigrés de Stadtbredimus fut levé le 29 et l'armée se rendit *«en territoire français»* à Hettange pour prendre part au siège de Thionville, sans succès d'ailleurs. *«Une partie de ses équipages de campagne, écrit le journal du 3 septembre, destinés à transporter les vivres nécessaires, se trouve encore sous le canon de la forteresse de Luxembourg.»* Ce dont vinrent sans doute s'assurer, le 2 septembre, venant du camp, le prince de Monaco et M. le comte de Lambert, porteurs de la nouvelle de la prise de Verdun. En même temps qu'eux on amenait aussi *«sept hussards blessés du régiment français d'Esterhazy faits prisonniers par des hussards autrichiens. Deux jours avant on avait «amené à Luxembourg le général constitutionnel Jarry, incendiaire de Courtrai, arrêté à Grevenmacher»* qui devait partager à Luxembourg et sans doute au-delà, la captivité de Lafayette.

Le journal du 30 qui abonde en détails curieux écrivait encore:

„Le 27 août S. A. R. l'archiduc Charles est parti pour l'armée du prince Hohenlohe qui s'avance à grands pas vers notre province. Elle est forte de 3.000 hommes, dont une grande partie est déjà arrivée sur les bords de la Sarre et de la Moselle. Ce dernier fleuve est tellement couvert de bateaux chargés de vivres, que son aspect semble présenter une ville ambulante. L'archiduc est revenu hier et S. A. R. con-

tinue d'honorer de sa présence des citoyens dont Elle a gagné tous les coeurs par une affabilité ravissante et une condescendance noble, innée aux augustes descendants de la maison d'Autriche."

„M. le prince de Nassau, qui est passé par cette ville accompagné de quelques officiers russes, a assuré que vers le mi-septembre 25.000 hommes seront arrivés de la Russie sur les frontières de France."

„Une compagnie de mineurs et une de sapeurs sont arrivés ici le 27, venant de la Bohême. Le 28, à 10 heures du soir, un transport considérable de canonniers a traversé notre ville en voiture. Tous ces corps se rendent directement à l'armée combinée et servent d'escorte à des chariots remplis d'ustensiles nécessaires au siège."

„Hier, l'artillerie prussienne de réserve, qui était campée jusqu'ici sur les glacis de notre forteresse, est partie pour Longwy. Immédiatement après, des pontons prussiens l'ont suivie. Vers midi, 300 chasseurs, 300 hussards et 300 hommes de l'infanterie légère des Hessois ont traversé la ville."

„Aujourd'hui, depuis 9 jusqu'à 11 heures du matin, les troupes hessoises, tant artillerie que cavalerie et infanterie, ont défilé par notre ville basse se rendant en France. Cette superbe troupe, dont les grenadiers et surtout les gardes de corps sont d'une beauté surprenante, étaient suivis de deux escadrons de grenadiers français à cheval et des équipages de campagne de l'armée des émigrés."

„Ce même jour, vers les 2 heures de l'après-midi, environ 52 hussards du régiment de Lauzun, déserteurs de l'armée constitutionnelle, leur colonel et quelques officiers à leur tête, sont arrivés ici, escortés par les hussards de Meszaros. Arrivés sur la place d'Armes, ils se sont rangés en haie et restés dans cette position une heure et demie. Pendant ce temps le colonel s'entretenait avec quelques officiers et a déclaré tous les hussards émigrés prêts à servir dans l'armée des princes pour délivrer leur roi captif. Mais quelle fut sa surprise, lorsqu'au mot de marche, la moitié a refusé d'obéir, se disant déserteurs de la France et, en cette qualité être en droit de vendre leurs chevaux, bagages, et de se retirer où bon leur semblerait. Une partie ont vendu sur le champ leurs chevaux. Il serait difficile d'exprimer la rage du colonel et de ses hussards qui sont partis pour se ranger sous les drapeaux des princes et ont pris le chemin de l'honneur, contre ces hommes bas et traîtres à leur parole. Ils étaient partis de Montmédy et ont été obligés de se faire jour le sabre à la main à travers les chasseurs à cheval et les

gardes nationaux. Il y en a eu un tué et un de ceux qui sont arrivés a été blessé. A leur rapport, les trois quarts de leur régiment ont été dispersés et doivent arriver demain ou aux premiers jours."

Lafayette et Drouet prisonniers à Luxembourg.

On sait que le marquis de Lafayette, ami de Georges Washington et, avec lui et Rochambeau, l'un des fondateurs de l'indépendance américaine, était partisan, non des mesures extrêmes mais d'une monarchie constitutionnelle: la Nation, la Loi, le Roi, formule mitigée dont l'application lui rapporta, à la fois l'animosité de Marie-Antoinette, la haine des émigrés et la suspicion des révolutionnaires. Après l'insurrection du 10 juin à Paris la fuite de Louis XVI et l'arrestation de la famille royale à Varennes (21 juin 1792) il ne craignit pas de quitter l'armée des Ardennes qu'il commandait et qui surveillait Clairfayt sur la frontière luxembourgeoise, et de se rendre à l'Assemblée législative, où il prononça un violent réquisitoire contre les auteurs de l'insurrection. Revenu à son quartier général de Sedan le 30 juin, il apprit bientôt que les dénonciations, les plaintes et les demandes de mises en accusation se multipliaient. «Le 27 juillet «écrit le «Journal historique et littéraire» de de Feller. «Lafayette adressa «un rapport daté du camp de Longwy, «avisant l'Assemblée nationale que ses divisions s'étaient «réunies, le 23 juillet, à Villers-le-Rond, derrière la «Chiers, que les troupes ennemies commençaient à arriver à Luxembourg et à Arlon et poussaient des détachements jusqu'à Virton, que l'avant-garde et la réserve (de l'armée française) avec le 43e régiment avaient marché le 25 à Longwy, que le colonel Steingel, avec le corps qu'il commandait, s'était porté à Tiercelet, que le lieutenant-général Le Veneur et le corps du colonel Maizen s'étaient portés vers Bleid et Mussy-la-Ville où ils avaient repoussé les ennemis et qu'il y avait eu une escarmouche à Bezancy et vers Arlon.»

C'est là la première mention que nos journaux faisaient de Lafayette. Mais bientôt il les occupera davantage.

La journée du 10 août et la suspension de Louis XVI outrèrent le général qui, tout libéral et réformateur qu'il



d'après le tableau de Le Paon
Le marquis de La Fayette
major général de l'armée américaine (1779)
Cliché communiqué gracieusement par le « Miroir de l'Histoire »
Paris, 61, rue de Vaugirard.

était, n'entendait pas que l'on touchât à la dignité royale. Il protesta publiquement, fit arrêter le 14 août par la municipalité de Sedan les commissaires de l'Assemblée et, sommé le 17 août de remettre le commandement de son armée, prit toutes les mesures nécessaires à la sécurité de ses troupes et des frontières, passa ses pouvoirs à ses collègues des armées voisines et, sachant ce qui l'attendait à Paris s'il y venait rendre compte de sa conduite, résolut de passer en territoire autrichien et, de là, en Hollande et, sans doute, en Amérique.

Il quitta donc son quartier général de Sedan le 19 août, avec 15 officiers de son état-major, franchit la frontière du côté de Mouzon, rejoignit à Bouillon les trois frères Latour-Maubourg, Buteaux de Pusy et Alexandre de Lameth qui s'y étaient rendus de leur côté, renvoya d'ici une partie de son escorte avec les ordres nécessaires pour une opération militaire de détail qui se termina par un échec pour le général autrichien Clairfayt et arriva le soir à Rochefort . . . Prototype de Napoléon qui devait, 23 ans après «venir s'asseoir au foyer du peuple britannique», foyer qui lui fut si admirablement ménagé à Sainte-Hélène, Lafayette voulait se confier à la générosité autrichienne, illusion bien française, qu'il perdit dans les cachots d'Olmütz. Accostant la première patrouille autrichienne qu'il rencontra, il demanda à être conduit auprès du commandant de place qui était un d'Harnoncourt, parent vraisemblable de ce M. de Geisen, qui avait si aimablement, quelques jours auparavant, reçu en son hôtel de Luxembourg, Frédéric Guillaume, roi de Prusse. Le général fugitif — et fugitif pour des raisons hautements honorables — fit savoir au commandant de place qu'un groupe d'officiers français, obligés de quitter le service, mais non assimilables aux émigrés qui combattaient, eux, contre leur pays, demandaient l'autorisation de passer la nuit dans la ville. D'Harnoncourt la leur accorda, mais leur fit savoir en même temps qu'il se voyait dans l'obligation de demander au général Moitelle, son chef hiérarchique, qui commandait à Namur, des passeports pour permettre aux officiers français de poursuivre leur route. «Bureaux de Pusy, accompagné par un officier autrichien, partit pour Namur afin d'exposer personnellement au général Moitelle les désirs

et intentions du petit groupe; mais il n'y parvint pas. Moitelle avait en effet à peine achevé de lire la lettre expédiée par d'Harnoncourt, qu'il s'écria avec une joie débordante: «Lafayette, Lafayette! . . .» et fit aussitôt rédiger des dépêches au duc de Bourbon (Condé) et au général Clerfayt, pour leur faire savoir que Lafayette était arrêté.»

Dès le lendemain, 20 août, Lafayette et ses compagnons qui avaient été gardés à vue toute la nuit étaient, sous bonne escorte, conduits à Namur, où le marquis de Chasteler, commandant de place en remplacement de Moitelle, les fit aussitôt incarcérer, cependant que le prince Charles de Lorraine prévenu d'urgence, accourait en toute hâte de Bruxelles pour interroger le général fugitif. Celui-ci se contenta de répondre à l'Altesse royale par un mutisme absolu assez dédaigneux. Peu de jours après les prisonniers furent conduit à Nivelles, où un ordre du gouvernement de Bruxelles prescrivit de leur enlever le «butin de guerre» qu'ils pourraient avoir sur eux. (Voir à ce sujet le texte de la Gazette de Luxembourg.) Lafayette fit observer froidement «que sans aucun doute Leurs Altesses, si elles avaient été à sa place, auraient fait ce genre de butin». On ne trouva sur eux que le minime produit de la vente de leurs chevaux.

A Nivelles, les prisonniers furent divisés en trois groupes. Ceux qui avaient servi dans la Garde Nationale, furent mis en liberté, mais expulsés; les lieutenants de Lafayette furent dirigés sur la citadelle d'Anvers pour être, eux aussi, remis en liberté deux mois plus tard. Quant à Lafayette, Latour-Maubourg, Bureaux de Pusy et Alexandre de Lameth, ils furent, sous bonne garde, conduits à Luxembourg où ils arrivèrent le 4 septembre.

Si j'ai tenu à m'étendre un peu sur ces détails d'ailleurs empruntés au docteur Otto Ernst, qui les a extraits récemment des documents inédits des archives de Vienne (Adaptation Benedek. Traduction Kamenka. Revue de Paris du 15 mai 1934), c'est que la question de la possibilité d'une rencontre, qui aurait eu lieu, à Verdun, entre Goethe et Lafayette le 3, 4, 5 ou 6 septembre, (à en croire les mémoires, assez suspects à tous points de vue de Widecke), a été soulevée par N. Hein et mise en

doute par lui dans l'ouvrage sur Goethe à Luxembourg, déjà cité par moi à diverses reprises. Or, comme le dit N. Hein, le détour par Verdun est pour le moins problématique. Il devient impossible, si l'on considère d'une part que pour se rendre de Nivelles à Verdun, il aurait fallu passer, vu les circonstances, sinon au préalable par Luxembourg du moins par Arlon et que, d'autre part, le trajet Verdun-Luxembourg n'aurait pas pu s'effectuer en 24 heures. En outre ni Lafayette dans ses mémoires et correspondances, ni Goethe dans les siens, ni les Archives de Vienne ne soufflent mot de cette soi-disant entrevue. Il convient donc de la réléguer dans le domaine de la fantaisie pure où, au surplus, la plupart des mémorialistes allemands de cette époque, à commencer par Goethe, semblent se trouver fort à leur aise.

Cependant, voici la manière dont la «Gazette» de Luxembourg, rédigée en majeure partie — mais non en totalité — par des émigrés, raconte la chose. On y remarquera que ce n'est pas sans animosité et partialité, ni même sans une certaine bassesse, que ces journalistes occasionnels cherchent à compromettre Lafayette et ses compagnons, les accusent de vol et s'ingénient surtout à représenter l'arrestation du général, qui se présenta de son plein gré et invoqua le droit d'asile, comme une glorieuse capture, comme un fait d'armes à l'actif des Autrichiens.

„Luxembourg, 23 août 1792. — M. de Lafayette a quitté l'armée constitutionnelle de la France avec 16 officiers de son Etat-Major et toute sa caisse militaire. Arrivés près de Rochefort, petite ville à 3 lieues de Saint-Hubert, dans le Luxembourg, sur les frontières du pays de Liège ils furent découverts par une patrouille de hussards de Meszaros, forte de 20 hommes. Ceux-ci sont accourus à toute bride et leur ont demandé où ils allaient: «En Flandre» fut la réponse. Sur la demande de leur passeport, ces voyageurs prétendaient n'en avoir pas besoin, vu qu'ils ne quittaient pas le territoire de S. M. l'Empereur. Mais soit que les hussards les aient reconnus à leur physionomie sinistre, (?) soit que la Providence ne permit pas que ces officiers s'échappassent impunément, ils furent arrêtés provisoirement et conduits à Rochefort. Parmi ces Messieurs se trouve Alexandre Lameth, membre de l'Assemblée constituante. On prétend que leur

dessein a été de passer par le Pays de Liège et de gagner, avec leur trésor, la Hollande.

On se dispute ici le lieu de leur détention; les uns les envoient au château de Namur, les autres prétendent qu'ils seront conduits en cette forteresse (de Luxembourg).

Hier, vers les 7 heures du soir, M. Lallemand, premier adjudant de M. de la Fayette, est arrivé en cette ville, venant de la France; il a été escorté par trois de nos hussards, carabine à la main, et conduit à la grand'garde. On ne connaît pas encore le sujet de sa mission."

„Luxembourg, 5 septembre. — M. Sébastiani, conseiller et chef-officier du comté de Rochefort, écrit le 26 août 1792 au rédacteur de la «Gazette» pour rectifier «un détail faussement annoncé, touchant l'arrestation du marquis de Lafayette et de sa suite». Il revendique, pour «une garde de sept volontaires limbourgeois», l'arrestation du marquis, de ses 21 officiers, de ses 22 domestiques et de ses 63 chevaux. Ces sept Limbourgeois étaient commandés par M. le vicomte d'Arnoncourt, capitaine du régiment de Vierset, qui s'est conduit à l'égard des dits arrêtés avec toute l'honnêteté, les égards et l'esprit qu'un officier de mérite et de distinction doit avoir dans une occurrence de cette importance."

„Luxembourg, 5 septembre. — Hier au soir, le marquis de Lafayette a été conduit en cette ville, escorté d'un détachement commandé par M. le major Paulus du régiment de Murray. L'ex-général était accompagné de MM. Bureaux de Pusy, Latour-Maubourg et Alexandre Lameth. Ces deux derniers sont logés au Séminaire: M. de Lafayette et M. Bureaux de Pusy ont eu leurs quartiers consignés chez des bourgeois, ils y sont tous constitués prisonnier d'Etat."

«Dès leur arrivée à Luxembourg, écrit Otto Ernst, les 4 prisonniers furent séparés et Lafayette reçut une communication menaçante du prince de Saxe-Teschen, oncle de l'empereur, qui lui faisait savoir que l'instigateur de l'insurrection française, obligé de s'expatrier pour fuir le peuple dont il avait suscité la rébellion, serait gardé prisonnier, jusqu'à ce qu'on connût les résolutions de son maître et roi, Louis XVI, à son sujet. Huit jours plus tard, Lafayette fut conduit à la forteresse prussienne de Wesel.»

— Pendant que Lafayette, prisonnier de guerre en dépit du droit des gens avait, à Luxembourg, «son quartier

consigné chez des bourgeois» (il serait intéressant de savoir où et chez qui?) d'autres hôtes de marque arrivaient à Luxembourg:

„Luxembourg, 9 septembre. — Aujourd'hui le général autrichien, le prince de Waldek, a été transporté sur une litière en cette ville. Cet intrépide guerrier s'étant trop approché des fortifications de Thionville, un éclat de bombe, tirée des remparts de cette ville, lui a emporté le bras gauche et a blessé quelques uns de sa suite. Les chirurgiens assurent que S. A. se trouve hors de danger.”

Il est peu vraisemblable que le général autrichien blessé ait cherché à se mettre en rapport avec le général français prisonnier. En revanche, il est vraisemblable tout autant, vu les sentiments, non pas monarchistes, mais seulement «constitutionnels» de Lafayette, que celui-ci se soit tout au moins soustrait à une entrevue éventuelle avec l'un ou l'autre des hôtes de marque suivants:

„Luxembourg, 12 septembre. — Monsieur de France est passé lundi (10 sept.) dernier par cette ville, se rendant à Verdun. Hier, 11 sept., les deux fils de Monsieur le comte d'Artois, les ducs d'Angoulême et de Berry, sont arrivés ici. Après avoir changé de chevaux, ces deux princes ont pris la route de Longwy. Ils seront incessamment suivis de leur auguste père, à la tête d'une autre partie de la cavalerie royale des princes. Le prince de Hohenlohe, après avoir rendu une courte visite à l'illustre blessé (Waldeck) est également parti d'ici pour la grande armée.”

„Luxembourg, 16 septembre. — Dans la matinée du jeudi passé 14 septembre, un major prussien est allé éveiller M. de la Fayette pour lui signifier de le suivre. En même temps l'ordre de partir incessamment fut intimé à MM. Alexandre Lameth, Latour-Maubourg, Bureau de Pusy et Jarry. Vers les 8 heures, un fort détachement de cavalerie et d'infanterie impériale et prussienne a environné les voitures qui enferment ces cinq prisonniers. Ils n'avaient qu'un seul domestique, et dans chaque carosse se trouvait un seul officier prussien. Ce convoi a pris la route de l'Allemagne pour se rendre directement et en toute diligence à Wesel, où comme on l'assure, les quatre derniers seront enfermés dans la citadelle, tandis que le marquis de la Fayette sera conduit à la forteresse de Spandau.”

Le «Journal historique et littéraire» est, et cela se conçoit, moins explicite que la «Gazette», mais de Feller,

au moins, n'insinue pas que Lafayette est parti avec la caisse:

„Trèves, le 22 août. — Monsieur de Lafayette, déchu du commandement de l'armée, et désolé d'avoir fait couler tant de sang pour faire triompher la secte monarchienne (?), se sauvait en Hollande avec Alexandre Lameth et autres militaires de la même faction, lorsqu'ils furent repris à Rochefort par une patrouille autrichienne.”

„Luxembourg, le 23 septembre. — Monsieur de Lafayette est parti d'ici le 15, sous l'escorte de quelques officiers et 16 soldats prussiens, pour être transféré à Wesel.

Voici de nouveau la «Gazette».

„Luxembourg, 20 septembre. — Monsieur de La Fayette, arrivé à Trèves le jour de son départ de Luxembourg fut déposé dans une chambre du séminaire très simplement meublée et où il n'y avait pas d'autre siège qu'une chaise de bois. Tristement affecté de se voir logé si modestement, le héros des révolutions des deux mondes s'en plaignit à l'officier prussien en lui disant: «Je vais être bien mal!» Celui-ci, lui tournant le dos ne fit que cette simple mais énergique réponse: «Votre roi est bien plus mal.»

Wesel, le 19 septembre. — Avant hier, Monsieur de La Fayette et ses trois compagnons sont arrivés ici. Notre commandant est allé le recevoir au milieu d'une double haie de soldats de la garnison et les a conduits à la citadelle où ils sont étroitement gardés.”

„Luxembourg, 1er octobre — Wesel, 20 septembre. — Le commandant de notre citadelle a reçu un billet de Sa Majesté Prussienne, par lequel il lui est enjoint de traiter le marquis de La Fayette et ses compagnons avec tous les égards dus à leurs mérites, de les bien soigner et surtout de les bien garder. En conséquence de cet ordre, le commandant a fait barrer les fenêtres, les cheminées et les commodités de leur prison de grilles de fer.”

On a prétendu qu'à Luxembourg des émigrés avaient voulu faire un mauvais parti à Lafayette. Peut-être rapporte-t-il ce fait dans ses mémoires. Mais la «Gazette» n'en dit mot. Elle n'aura point pourtant cette pudeur un an après, quand elle écrira, au sujet d'un autre «hôte de marque»:

„Luxembourg, le 9 octobre 1793. — Drouet, le fils du maître de poste de Ste-Menehould, député à la Convention et commissaire à Maubeuge, a été fait prisonnier du côté de

Philippeville par les hussards de Blankenstein; il a été amené à Bruxelles, où il est gardé à vue dans l'ancien hôtel des Finances. On lui a ôté toute espèce d'armes et d'instruments; il est scrupuleusement observé, on le fait manger et on lui coupe ses morceaux." (J'ai été astreint au même régime à Trèves lors de ma condamnation à mort!)

„Luxembourg, le 12 octobre, à 9 heures du soir: Le trop fameux Drouet, membre de la Convention Nationale et maître des Postes à Sainte-Menehould, arrêté près de Maubeuge, vient d'être conduit en ce moment dans une des prisons de notre ville. Au moment où le traître entraît dans son cachot, le peuple témoigna sa satisfaction par des applaudissements et des cris de joie."

Je dois dire que je ne vois pas très bien le «peuple luxembourgeois» exprimant publiquement — et cela à 9 heures du soir, le 12 octobre — sa «joie» de l'arrestation de Drouet. Nos compatriotes ne sont pas extrêmement expansifs, et ils devaient l'être tout aussi peu en 1793 que de nos jours. Pourquoi auraient-ils pris le parti d'un souverain étranger, même malheureux, même prisonnier? Au fond, savaient-ils même exactement qui était Drouet et connaissaient-ils le rôle qu'il avait joué? Il est plus que probable, en revanche, que les émigrés, presque aussi nombreux encore en 1793, à Luxembourg, qu'un an auparavant, n'ont pas laissé échapper l'occasion d'exprimer leur animosité et leur haine. Ce dont, au surplus, on ne pourrait leur en vouloir.

Quant à Lafayette, la «Gazette» ne parlera plus de lui. On sait qu'il manqua mourir dans les casernes de la forteresse de Wesel à force de privations et faute de soins. On sait aussi — et cela est bien dans le style de ce peuple — que le roi de Prusse écrivit de sa main une lettre à Lafayette, où il lui faisait savoir «qu'il était prêt à modifier son sort, à condition qu'il consentît à lui donner des conseils contre la France». — «Le roi de Prusse est sans pudeur!» fit Lafayette pour toute réponse.

Réponse digne, fière et bien française qui n'a pas toujours été celle de personnages, grands ou petits, sollicités dans le même sens.

Le roi de Prusse fit alors transférer Lafayette de Wesel à Magdebourg, puis à Neisse. Au mois de mai 1794, Frédéric-Guillaume, qui le détenait d'ailleurs illégale-

ment, le livra à l'Empereur. Lafayette fut conduit à Olmütz où il fut, pendant plus de trois ans et demi, pour ainsi dire enterré vivant. Mais son séjour dans les cachots prussiens et autrichiens n'est pas de notre ressort. Qu'il soit seulement dit, qu'en présence des incroyables sévices exercés contre lui et de la cruauté sans nom de ses geôliers, il dut plus d'une fois regretter le « quartier bourgeois » qui lui avait été assigné à Luxembourg.

Après Valmy — La débandade à travers la ville et le pays — Passage d'un roi, d'un prince et d'un poète — Luxembourg, ville de congrès !

A l'époque où Lafayette était, contre son gré, l'hôte des Luxembourgeois, la ville et le pays fourmillaient, comme nous l'avons vu, d'émigrés. Ils y avaient été fort bien reçus au commencement, tant par la garnison autrichienne que par la population. Un prêtre réfugié à Judoigne, en Brabant, écrivait à un de ses confrères, réfugié à Luxembourg, le 1er septembre 1792 :

„Vous vous félicitez, mon cher ami, de l'asyle que vous avez trouvé à Luxembourg et de la consolation que vous éprouvez dans votre malheur au milieu d'un peuple aussi pieux que compatissant.”

Mais moins d'un mois après le ton avait changé :

„Luxembourg, le 2 octobre 1792. — L'ordonnance suivante a été publiée ici au son du tambour :

Les Gouverneur, Président et Gens du Conseil souverain de l'Empereur et Roi, etc. :

Comme il importe au service de Sa Majesté que cette ville et forteresse soit évacuée par tous les Français, tant hommes que femmes et enfants, qui s'y sont réfugiés depuis le commencement de la révoitition du royaume, et qui n'y sont pas en fonction de service, nous ordonnons d'évacuer incessamment cette ville et forteresse, en les prévenant qu'ils pourraient se retirer vers le pays de Limbourg.

Signé Gerden.”

Comme la plupart des ordonnances de ce genre, celle-ci était restée sans résultat. Aussi fut-elle suivie, six semaines plus tard, d'une autre, plus explicite :

„Luxembourg, 14 novembre 1792. — L'ordonnance suivante vient d'être publiée ici :

Les Gouverneur, Président et gens du Conseil souverain, etc.:

Le général commandant de cette ville et forteresse nous ayant fait connaître que les circonstances actuelles exigent que l'on prévienne efficacement les inconvénients qui résulteraient pour la chose publique du séjour des étrangers dans cette ville et forteresse, nous ordonnons à tous étrangers, de quels qualités, sexe et âge qu'ils puissent être, d'en sortir en déans la huitaine, pour tout délai, à peine que, ce terme écoulé, ils y seront contraints par l'assistance, s'il est besoin du militaire.

Les circonstances exigent également que les habitants de cette ville soient approvisionnés pour six mois; nous les prévenons, en suite de la réquisition réitérée du même général-commandant, que ceux qui n'auront pas l'approvisionnement requis, seront obligés d'évacuer la ville à l'approche de l'ennemi, etc. Signé: Gerden."

La «Gazette» ne nous donnera d'ailleurs aucun renseignement au sujet de l'exécution de ces ordonnances. En tous cas, il ne semble pas que le va-et-vient des hôtes de passage se soit ralenti:

„Luxembourg, 16 septembre 1792. — Vendredi dernier, Monseigneur l'évêque de Verdun est passé par ici, se rendant dans sa ville épiscopale."

Puis les deux notes plutôt peu spirituelles:

„Luxembourg, le 16 septembre 1792. — Un officier prussien est venu dans le courant de la semaine passée, enjoindre à l'exécuteur de la haute justice de cette ville de se rendre sans délais à l'armée combinée pour y exercer sur les rebelles français incorrigibles, les droits de l'homme."

Ces derniers mots soulignés dans le texte, afin que la saveur de la plaisanterie n'échappe à personne.

„Luxembourg, le 16 septembre 1792. — Dans ce moment on amène dans cette ville trois officiers et 80 prisonniers français. A l'exception de huit hussards les autres sont presque tous des grenadiers du régiment d'Armagnac. Leur costume est parfaitement celui de brigands sans culottes, ils ne sont couverts que de guenilles et de boue."

Six jours avant Valmy et la retraite passablement précipitée des armées «combinées», aux uniformes si neufs et si impeccables, la constatation ne manque pas d'une certaine saveur rétrospective... L'avant-veille un correspondant de Verdun avait même écrit: «Si j'étais

factieux, je tomberais mort de fateur à l'aspect des armées autrichiennes et prussiennes...» Le 19 septembre la «Gazette» dit encore:

„Hier on a amené ici 30 prisonniers de l'armée jacobite; c'étaient des cavaliers nationaux que des hussards prussiens ont surpris à Saint-Mihiel, ils se sont rendus sans coup férir.”

et le 27:

„Bulletin de l'armée combinée: Nous nous trouvons maîtres des bois et montagnes qui nous séparaient des vastes plaines et du plat pays de la Champagne. Nous avons fait 4 à 500 prisonniers qu'on transporte successivement à Luxembourg.

Lundi 24: On a derechef amené ici une centaine de prisonniers de guerre; c'étaient la plupart des gardes nationaux et de véritables sans-culottes; il serait difficile de peindre leur costume pitoyable; plusieurs étaient sans souliers, d'autres sans bas, d'autres encore pieds nus et totalement dépourvus de ces deux chaussures, si nécessaires pour la saison.”

„Luxembourg, 30 septembre. — Jeudi dernier, 27 vers les trois heures après-midi, une bande d'environ 80 prisonniers de guerre de l'armée jacobite est venue grossir le nombre de leurs frères d'égalité, qui se monte déjà à près de 600.”

„Luxembourg, 3 octobre. — Environ 40 prisonniers français ont été conduits ici samedi passé venant de Verdun.”

„Luxembourg, 7 octobre. — Hier on a conduit dans notre forteresse 33 prisonniers français, la plupart cavaliers.”

Et soudain, on en reste là, provisoirement. En revanche, il n'est pas question dans la «Gazette» de la bataille de Valmy, de la retraite qui en fut le résultat ni, du déplorable et calamiteux passage par Luxembourg des tristes restes de l'armée prussienne, dont l'épopée à rebours nous a été conservée par Goethe.

Pas un mot non plus de celui-ci dont le séjour dans nos murs passa entièrement inaperçu. Ces quelques lignes toutefois au sujet du duc, son maître:

„Luxembourg, le 25 octobre 1792. — M. le duc de Saxe-Weimar, M. le marquis de Lucchesini, leur suite et leurs équipages sont arrivés en cette ville. Les équipages du roi de Prusse, ceux des deux princes royaux, la poste de campagne etc. sont également arrivés.

Le même numéro ajoute:

„Les Français font des irruptions réitérées dans cette province. Ils ont pénétré jusqu'à Virton; et pendant la nuit passée ils ont pillé le village de Dudelange.”

Voici les seules réactions produites à Luxembourg par la retraite austro-prussienne, selon la presse luxembourgeoise de l'époque:

„Luxembourg, le 14 octobre. — Selon les apparences, la campagne est fermée pour cette année; les armées combinées reviennent sur leurs pas. On assure même qu'elles ont évacué Verdun, hier le soir, sans être contraintes par aucune force ennemie. On lève également le blocus de Thionville. On se perd en conjectures sur ces mouvements rétrogrades couverts d'un voile mystérieux.

„Luxembourg, 17 octobre. — Le nombre des émigrés qui passent par cette ville est presque incalculable. Les uns prennent la route des pays de Limbourg et de Liège, les autres celle de l'Allemagne. Plusieurs de ces malheureux dont la fortune n'est que médiocre, se trouvant presque à la fin de leur argent, ont pris la résolution de retourner en France; périr de misère dans un pays étranger, disent-ils, ou être lanterné dans sa patrie revient presque au même.

Aujourd'hui les régiments qui avaient été employés au blocus de Thionville sont revenus, et se concentrent autour de cette forteresse (de Luxembourg). A mesure qu'ils arrivent, ils dressent leurs tentes à un quart de lieue de la ville, près de la cense nommée le Fetschenhof. A midi, ce camp avait déjà une demi-lieue de longueur. Les Prussiens forment un autre à la droite et en face de celui des Autrichiens. Ces deux camps offrent un coup d'oeil charmant (!). Ils sont placés sur une éminence hors de la porte de Trèves; le terrain qu'ils occupent est uni à perte de vue; ils sont séparés par une vallée profonde, mais imperceptible.

Ce même jour, les lazareths prussiens et hessois et nombre d'autres chariots et bagages sont passés par ici. La boulangerie autrichienne les a suivis; elle sera probablement établie à proximité des camps. Celle des Prussiens s'est fixée près du village de Holrich, à une demi-lieue de la ville, à la même place où elle a été il y a deux mois.

Le landgrave de Hesse-Cassel est arrivé le 15 au soir. Le lendemain il a pris la route de l'Allemagne pour retourner dans ses états.

Mgr le comte d'Artois vient d'arriver ici le 17; il a dîné chez le maréchal de Broglie.

En ce moment nous apprenons qu'une bande de tricolores est venu piller dans le village de Differdange situé à quatre lieues de cette ville; les habitants pour se sauver la vie se sont cachés avec leurs familles dans les bois voisins.

„Luxembourg, le 22 octobre 1792. — Le plus gros de l'armée hessoise est arrivée hier de Longwy; ces troupes ont défilé les unes par la ville haute, les autres par la ville basse nommée le Pfaffenthal. Elles prennent la route de l'Allemagne.”

„Luxembourg, le 22 octobre. — Les habitants d'Esch, village à quatre lieues de cette ville sur les frontières de la France sont venus aujourd'hui ici sauver leur vie, abandonnant leurs foyers et leurs biens aux bandes républicaines de la France. Au rapport de ces malheureux une horde d'environ mille brigands s'est répandue dans cet endroit; ils sont entrés dans les maisons, en demandant la bourse et la fortune de ses paisibles habitants, ils tenaient d'une main le sabre, de l'autre le pistolet sur la gorge de ces malheureux. Plusieurs meubles et effets que ces scélérats n'ont pu emporter, ont été brisés et mis en pièces.

Toutes ces irruptions et les passages continuels des troupes font monter ici les denrées à une cherté si excessive qu'à peine les gens de la moyenne classe peuvent y subvenir. Le maldre de grain que l'on a payé il y a quatre mois un louis, s'est payé, le 20 de ce mois, 2 louis ¹/₂. Le camp que l'on avait tracé pour les Prussiens vis-à-vis celui des Impériaux sur la route de Trèves, a été occupé par quelques bataillons de Warasdins et d'Illyriens, communément nommés Croates. Les Prussiens sont encore dans la ville et les environs de Longwy.”

„Luxembourg, le 25 octobre 1792. — D'après les avis sur lesquels on pouvait compter en apparence, nous avons annoncé dans notre dernier numéro que les Prussiens fortifiaient et réparaient les ouvrages de la ville de Longwy, et qu'ils y resteraient pendant l'hiver; mais aujourd'hui nous pouvons assurer qu'ils ont évacué cette place et se sont retirés totalement du territoire français. Leur armée est venue camper près de cette ville (Luxembourg) le camp s'étend depuis les glacis à une distance de plus d'une lieue; le roi est au village de Merle, à une demi-lieue de la ville; il est campé dans une prairie. Les Français font des irruptions réitérées dans cette province. Ils ont pénétré jusqu'à Virton; et pendant la nuit passée ils ont pillé le village de Dudelange.”

Un peu avant que la canonade de Valmy ne marquât, comme le dit Goethe, la chute d'un monde ancien

et l'avènement d'un monde nouveau, Vienne prenait l'initiative d'un congrès plus ou moins international, qui devait, chose pour nous intéressante, tenir ses assises à Luxembourg :

„Vienne, 8 septembre 1792. — Lundi dernier, il y a eu à la Cour une conférence extraordinaire à laquelle assista Sa Majesté Impériale. On assure qu'on y est convenu d'inviter toutes les puissances à un Congrès qui sera dirigé par Monsieur le Comte de Mercy-Argenteau, et qui se tiendra à Luxembourg, où Monsieur le Baron de Spielmann a déjà reçu ordre de se rendre sans délai.”

„Vienne, 12 septembre. — Hier, l'ambassadeur du roi de Prusse, comte de Haugwitz, est parti pour le congrès de Luxembourg. Ce congrès sera proprement dit un congrès d'union, et non un congrès de paix, auquel toutes les puissances de l'Europe, à l'exception de la France, de la Pologne et de la Porte, enverront leurs ministres respectifs. Tous les griefs, prétentions et dédommagements des puissances intéressées y seront exposés et réglés. Le baron de Spielmann est aussi parti de la part de notre cour pour cette même destination.

„Vienne, 22 septembre. — S. M. I. a nommé Monsieur de Thugut, membre du Congrès d'Union. Cet habile négociateur est parti aujourd'hui pour Luxembourg.”

„Luxembourg, 10 octobre. — Le général russe, Monsieur le comte de Romanzow, arrivé depuis peu en cette ville, est parti aujourd'hui pour Verdun; M. le baron Spielmann et M. le Conseiller de Cullembourg ont précédé le général pour la même destination.”

„Luxembourg, 22 octobre. — Hier, M. le comte de Mercy-Argenteau, ministre plénipotentiaire de S. M. I. au Congrès, est arrivé en cette ville. Aujourd'hui, le général comte de Clerfayt l'a suivi et a mis pied à terre au refuge de Saint Maximin.”

„Luxembourg, 25 octobre. — Aujourd'hui M. le comte de Mercy-Argenteau et M. le baron de Spielmann ont été appelés à une audience particulière auprès de Sa Majesté prussienne.”

„Luxembourg, 12 novembre. — Il n'y a plus question ici d'un congrès. Les Ministres qui y étaient nommés sont partis successivement. M. le comte de Mercy-Argenteau et M. de Blumendorf ont pris la route des Pays-Bas; M. le prince de Reuss, M. le Marquis de Lucchesini (qui était, comme nous l'avons vu plus haut, venu à Luxembourg vers le 25 octobre en même temps que le duc de Saxe-Weimar), MM. les Ba-

rons de Spielmann et de Thugut sont partis pour l'Allemagne. On croit généralement que le Congrès sera établi à Aix-la-Chapelle."

C'est ainsi que le nom de Luxembourg ne passa pas dans l'histoire pour caractériser une oeuvre de paix, ni même, comme s'exprimait la «Gazette» „d'union". Malgré ses remparts, sa garnison et sa situation prétendument imprenable, la vieille forteresse était trop exposée pour qu'un congrès pût y avoir lieu. Les révolutionnaires français étaient, nous l'avons vu, à quelques lieues de la capitale. Leurs patrouilles avaient pénétré jusqu'à Virton, jusqu'à Differdange, jusqu'à Dudelange, jusqu'à Esch. Et la «Gazette» écrit:

„Luxembourg, 29 octobre. — Les Français continuent toujours à ravager et à piller nos villages-frontières, dégarnis de troupes. A Dudelange, non contents d'avoir pris les meilleurs effets de tout le monde, ils ont encore cassé toutes les fenêtres d'un propriétaire moyenné et presque totalement ruiné sa maison.

A Mondorf, la même scène a eu lieu. Un homme de ce village, soupçonné d'avoir caché son argent, a été tué d'un coup de bayonnette devant sa porte. Depuis 4 jours consécutifs, ces pillards reviennent à la charge du village de Frisange. Un homme de cet endroit, digne de foi, assure qu'en ce moment il n'y a peut-être plus pour un louis de valeur. Les villages d'Altwies, d'Aspelt et de Weiler n'ont été guère plus heureux que les précédents; tout ce qu'il y avait de meilleur fut emporté.

Après avoir fait sentir l'effet de leur liberté, aux villages joignant la France, les républicains tachent d'exercer le droit de l'Homme, qu'ils ne connaissent pas. D'un autre côté ils portent leurs rapines le long de la Moselle. A Wintrange ils ont entièrement pillé le Château; passant par le village de Bech, les mêmes dégâts y eurent lieu. Ils ont feint encore vouloir rendre une visite à la ville de Remich, mais craignant apparemment y trouver quelque résistance, ils ont rebroussé chemin sans coup férir.

Ces incursions des armées françaises en territoire autrichien n'étaient d'ailleurs que légitimes. Il est toutefois curieux que ni l'armée prussienne installée dans les prairies de Merl, ni l'armée autrichienne, ni la garnison de Luxembourg, n'aient rien tenté pour protéger contre ces coups de main nos infortunés paysans. Ceux-ci

essayaient bien parfois de se tirer d'affaire eux-mêmes et c'est ainsi que nous trouvons à la date du 31 octobre :

„Luxembourg, 31 octobre. — Hier les paysans de nos environs ont amené quatre de ces marodeurs et pillards républicains et ils furent mis en prison.”

Pendant les fuyards prussiens, le roi en tête, comme il convient, filant en toute hâte vers l'Allemagne, repassaient par Luxembourg :

„Luxembourg, 29 octobre. — Samedi dernier, Sa Majesté le roi de Prusse, venant du camp de Merle, accompagné de quelques généraux, a honoré cette ville de sa présence. Sa Majesté a daigné rendre une visite au Général Waldeck; le même jour, avant midi, le roi est retourné au camp. Hier et aujourd'hui, les régiments prussiens de Brunswic, Thadden, Romberg, Wolframsdorf, Kleist etc., tous infanterie, un régiment de dragons et quelques bataillons de fusiliers, ont traversé notre ville, tambour battant avec canons et bagages. Toutes ces troupes se rendent dans l'électorat de Trèves. Elles seront suivies demain de plusieurs autres qui prendront la même route.”

„Luxembourg, 31 octobre. — Hier, Sa Majesté prussienne précédée d'un régiment de dragons et suivie de plusieurs régiments d'infanterie, est passée par cette ville. Le roi et toute la suite nombreuse de généraux et officiers de son armée, était à cheval; ils ont pris la route de l'Allemagne. En traversant la ville, Sa Majesté a daigné saluer d'un air très gracieux tous les habitants, sans distinction de rang, qui s'étaient assemblée en foule pour voir l'illustre passant. Tous les jours deux, trois, quatre régiments prussiens, tant cavalerie qu'infanterie et artilleurs, passent par ici; tous vont dans l'empire, mais leur quartier d'hiver est inconnu.”

„Luxembourg, 4 novembre. — Toute l'armée prussienne a quitté son camp près de cette ville, pour se rendre dans l'empire.”

Le vrai visage des Luxembourgeois — Tels qu'en eux-mêmes... — La rançon de Valmy.

Ainsi était-on enfin débarrassé d'un «ami» plus odieux que «l'ennemi» maraudant sur nos frontières et pillant l'habitant. Je n'irai point, pour prouver ce que j'avance, puiser dans la «Gazette» qui, rédigée par des émigrés et d'anciens Jésuites, et censurée par les auto-

rités, ne peut évidemment pas se faire l'interprète de sentiments aussi subversifs. Mais je renvoie, une fois de plus, à l'excellent livre consacré par le professeur N. Hein au séjour de Goethe en Luxembourg.

Il emprunte de bien suggestifs extraits aux témoins les plus irréprobables, les plus insoupçonnables, et particulièrement aux carnets de route et aux mémoires de militaires ou de civils prussiens, qui participèrent aux opérations d'avant et d'après Valmy, et passèrent par notre pays. Tant à l'aller qu'au retour, ces «témoins» purent constater combien les Autrichiens eux-mêmes étaient peu populaires chez nous et combien les Prussiens y étaient unanimement détestés et haïs. C'est ainsi que le «témoin oculaire» (Friedrich Christian Laukhard) écrit:

«Les sujets luxembourgeois ne paraissent pas très enchantés du gouvernement de Vienne... D'ailleurs ces Luxembourgeois sont un peuple grossier, barbare et odieux qui a la haine de tous les étrangers... Ils haïssent beaucoup moins leurs proches voisins, les Français, qu'ils ne haïssent les Trévirois. Du reste, dans ce pays les gens sont encore fort superstitieux; ce sont des rustres à peine dégrossis; les maladies vénériennes y règnent à l'état endémique.»

C'est ainsi encore qu'un aumônier de campagne, Wehrhan, relève que «le pays luxembourgeois ne lui plaît qu'à moitié, et les gens pas du tout» et que Laukhard, déjà nommé, dit «qu'ils sympathisaient d'ailleurs avec les révolutionnaires français (neufränkisch gesinnt)». Ce Laukhard, d'ailleurs, est précieux: «Les habitants de ces régions écrit-il encore, sont extrêmement pesants, insensibles, hostiles aux hérétiques et pleins d'animosité à l'égard des Prussiens... Partout nous ne tombions que sur des rustres et des goujats, qui nous honoraient à peine d'un regard. Le nom de prussien déjà leur semblait haïssable». Et voici de nouveau Wehrhan: «Nulle part la langue allemande ne fait entendre des sons plus épouvantables que dans le pays de Luxembourg... C'est un hurlement à demi nasal, à demi guttural, qui fait qu'il est difficile d'avoir confiance dans ces gens là... Est-ce du dévouement envers leur empereur, est-ce de

la haine religieuse, est-ce du dévouement envers les nouveaux français (républicains) mais ils ne reçoivent les Prussiens qu'à contre-cœur.»

Le roi de Prusse lui-même déclare au Prince de Nassau-Siegen : «Croiriez-vous que je ne sais (à Luxembourg) où mettre mes malades, parce qu'on refuse de les recevoir et que depuis trois jours on négocie pour avoir ici de la paille et du bois sans pouvoir l'obtenir.»

Mais la palme de l'hospitalité bien conçue appartient incontestablement et par parts égales, à la «meunière de Mertert» et à un gentillâtre de Born, le marquis de Villers. Je puise dans l'ouvrage de M. N. Hein ces textes qu'il a empruntés lui-même au carnet de route de Wagner, compagnon de Goethe :

«Ce soir là, plusieurs chariots de blessés et de malades débarquèrent, dans la cour du moulin (de Mertert) une quarantaine de soldats hessois fort mal en point. La meunière entra dans une colère atroce, tempêta, et se ruant comme une furie à travers la maison, s'opposa à ce qu'un seul d'eux y mit le pied. . . Elle ne cessa d'injurier les Hessois et de les traiter de tous les noms.»

«Le trompette qui avait sommé Verdun de se rendre, étant mort le 26 à Mertert, et comme il passait pour un hérétique aux yeux des gens intolérants du lieu, on ne nous accorda pas l'autorisation de l'enterrer au cimetière. Il ne fut même pas possible de réunir les six planches nécessaires à son cercueil. Ses camarades l'enveloppèrent dans quelques bottes de paille et creusèrent pour lui une fosse sur les bords de la Moselle, où il fut enseveli avec les honneurs militaires.»

Puis Wagner se rend à Born, chez le marquis de Villers sus dit, qu'il intitule, soit dit entre parenthèses «un marquis français» (quantum mutatus!) et où il prétend préparer les quartiers du duc de Weimar :

«Le marquis, écrit-il, resta invisible, mais Madame la marquise fit d'autant plus preuve d'activité. Elle se mit à courir à droite et à gauche, à travers toute la maison, comme une mégère, criant du haut de la tête . . . A midi, nous dûmes nous contenter de nos propres provisions de campagne, et manger dans une sorte de sou-

terrain voûté ressemblant à une prison. Nous y gelions comme des chiens. Elle refusa de nous donner de la paille pour nous y étendre... Je me dis: si toute la noblesse de France partage les sentiments de cette abominable femme, il n'est pas regrettable qu'elle ait été supprimée...

Dans le jardin je vis un homme qui coupait des choux; c'était le marquis; il nous les fit payer, etc.»

*

Menues opérations sur nos frontières — Correspondances d'émigrés.

Tandis que la «Gazette de Luxembourg» faisait son possible «pour tranquilliser ceux qui se donnent tant de peine pour deviner la cause de la retraite prussienne du territoire français et l'évacuation de Verdun et de Longwy» — car alors déjà, comme lors d'événements récents, les états-majors allemands et les journaux à leur dévotion mentaient à qui mieux mieux — et que les régiments prussiens et Sa Gracieuse Majesté Prussienne précipitaient «leur retraite aussi prompte qu'inconcevable» à travers le pays et la ville, les armées françaises victorieuses poussaient jusqu'à proximité de la forteresse:

„Luxembourg, 1er novembre 1792. — Aujourd'hui, vers les trois heures après-midi, un officier français, accompagné d'un trompette, d'un dragon et d'un domestique, est arrivé ici. Il a mis pied à terre à la Grand'Garde et fut conduit sur le champ chez notre commandant. Jusqu'à présent, on ne connaît pas le sujet de sa mission, mais on dit qu'il est porteur d'une lettre au duc de Brunswic. Il est venu de Rodemac.”

Parfois le journal rapportait les faits, en les arrangeant d'assez singulière façon. La logique n'était pas son fort, ainsi qu'on va le voir:

„Luxembourg, 12 novembre. — Depuis que les Autrichiens ont tiré un cordon sur les frontières de notre province, les pillards français commencent à les respecter. Il est sûr que, lorsque ces poltrons aperçoivent un casque dans un des villages qu'ils ont envie de piller, ils ne se montrent pas, et ce n'est qu'aux endroits dégarnis de troupes qu'ils font la guerre. Avant-hier ils se sont présentés devant la ville de Remich. Un détachement de hussards prussiens a cédé à la

supériorité de l'ennemi et s'est retiré. Les Français ont tiré quelques coups de canon sur la ville pour forcer les habitants à leur amener le pont volant qui s'y trouve; mais ceux-ci n'étant pas trop décidés à accorder cette demande, trois républicains, dont un s'est noyé, se sont élancés dans la Moselle et ont détaché le pont. Cette expédition faite, les tricolores sont entrés dans la ville; ils ont pillé plusieurs maisons et ils ont enlevé ou dévasté une partie du magasin. Sur cette nouvelle, le régiment de Mitrovsky, une partie du régiment de Stein et quelques divisions de cavalerie avec l'artillerie nécessaire sont partis dans la nuit de hier pour Remich; mais à leur arrivée, les brigands avaient déniché, et nos braves militaires n'ont pas pu exercer l'ardeur dont ils brûlaient à leur départ."

Le 19 novembre, nouvelle intervention de parlementaires:

Aujourd'hui, dans l'après-midi, un trompette français, escorté de cinq dragons républicains, est arrivé dans cette ville. On ignore le sujet de sa mission. Ils ont été tous conduits et reconduits les yeux bandés.

A cette même date ou à peu près, les Français victorieux entraient à Bruxelles, à Gand, à Malines, à Bruges etc. et étaient partout «reçus au son des cloches par des députations du Magistrat local, leur présentant les clés des cités». Ils encerclaient presque Luxembourg, se trouvaient à Berncastel et aux portes de Trèves. Quant au général de Bender «il rétrogradait de Herve sur Luxembourg, avec la caisse militaire.» «Les Français, ajoutait le journal, ne projettent rien moins que de faire le siège de Luxembourg. Il faudra voir la fin de tout ceci!»

Evidemment! Et le conseil était bon! Cependant, on «escortait jusqu'aux frontières, pour y être échangés, les prisonniers français retenus à Luxembourg jusqu'à la date du 29 novembre, et on mettait (8 décembre):

„notre forteresse dans un état de défense formidable. Tout y est prêt à recevoir l'ennemi; les préparatifs sont immenses; la garnison augmente journellement, de façon que les soldats ont leurs quartiers assignés chez les bourgeois.

Hier on a transporté en cette ville l'image miraculeuse de la Sainte-Vierge, patronne du pays de Luxembourg. Une procession est allée au devant de la Sainte-Image, jusqu'à la porte, d'où elle l'a accompagnée jusqu'à la paroisse de

Saint-Nicolas. Mgr. l'évêque d'Ascalon, avec tout le clergé, les membres du Conseil souverain, et ceux du magistrat, ont fermé cette procession, qui était aussi édifiante que touchante."

„Luxembourg, 8 décembre. — Aujourd'hui, dans l'après-midi, on a amené ici une trentaine de prisonniers français venant de Trèves. Le même jour, vers les 4 heures du soir, un trompette français est arrivé en cette ville."

Encore un «fait d'armes mosellan» à l'actif des valeureuses troupes autrichiennes, rédigé avec une naïveté attendrissante:

„Luxembourg, 14 décembre. — Dimanche passé, à la pointe du jour, il arriva de Sierk à Remich 5 bateaux ennemis chargés de 200 Français qui venaient dans l'intention d'y enlever l'avoine appartenant aux Prussiens. Ils se mirent effectivement à charger leurs bateaux, lorsque M. le baron de Bolza, lieutenant-colonel du régiment de l'Empereur cheveau-légers, cantonné dans ces environs, fut averti par quelques messagers à cheval. Cet officier envoya incessamment ordre à un détachement de son corps de se porter sur Remich, pour en déloger les pillards. Le premier lieutenant, baron Toussaint, cantonné à Roedt, se plaça avec vingt hommes sur la hauteur de Bous. Il fut soutenu par quelques cavaliers du même régiment, ayant à leur tête les capitaines de Lambert, comte de Dietrichstein et comte de Gavre. M. le baron Bolza s'y rendit également avec quelques hommes qu'il venait de ramasser en hâte. Aussitôt que les Français aperçurent les Autrichiens, ils prirent honteusement la fuite la plus précipitée, s'élançèrent dans leurs bateaux, traversèrent la Moselle et gagnèrent le rivage. On fit feu de part et d'autre et les cheveau-légers, voyant l'impossibilité d'atteindre les fuyards, descendirent de leurs chevaux et firent mine de se jeter dans les bateaux que l'ennemi avait abandonnés sur notre côté et de le poursuivre. A cet aspect, les Français, découragés, décampèrent à toutes jambes et laissèrent aux Impériaux leurs bateaux chargés d'avoine. Les cheveau-légers s'en saisirent et, après avoir rendu l'avoine au magasin prussien, les vendirent à leur profit pour 150 couronnes, à Grevenmacher. Ils firent prisonnier un paysan de Kleinmacher, mauvais sujet, qui pour la seconde fois se trouvait à la tête des ravageurs ennemis; il ne fut arrêté qu'après qu'on lui avait tiré trois coups de pistolet."

Et cet autre, identique:

„Avant-hier, huit Français ont traversé la Moselle en bateaux près du village de Machtum, non loin de Grevenmacher. Arrivés au dit village, ils ont demandé après le curé

et le mayeur, qui ont paru et demandé ce qu'ils voulaient. Les Français s'en saisirent et, pour toute réponse, leur ont ordonné de marcher avec eux de l'autre côté de la Moselle. Les deux prisonniers, feignant de marcher volontiers vers les bateaux qui les attendaient avaient à peine fait une vingtaine de pas avec leurs gardes, qu'ils se mirent à courir à travers d'eux et à gagner les champs à toute jambes. Ils ont échappé ainsi aux Français, qui ont tiré après eux plusieurs coups de fusil. Une balle a passé à travers la main du mayeur.

Puis enfin:

„Hier, 18 décembre pendant la nuit, et encore à la pointe du jour, les Français ont canonné la petite ville de Grevenmacher, mais sans y faire aucun dommage. Leur artillerie ayant été trop éloignée, n'est parvenue qu'à porter deux boulets sur l'église paroissiale; les autres sont tombés dans la Moselle. — L'armée du lieutenant général baron de Beau lieu arrive successivement à Luxembourg; ce général a fixé son quartier général à la Faïencerie. Cette armée défile par cette ville pour voier au secours de Trèves et de Grevenmacher.”

Autres petites nouvelles:

„Luxembourg, le 19 décembre. — Une partie de l'armée du général de Beau lieu est déjà arrivée ici. Ces troupes après avoir fait un court séjour à Arlon, et dans les environs de Luxembourg sont destinées, partie, à remplacer le corps du prince de Hohenlohe, partie, à former la garnison de Luxembourg.”

„Luxembourg, 19 décembre. — Samedi, 15 de ce mois, on a emmené en cette ville, sur une charrette, quatre prisonniers de guerre, pris près de Sarrebourg, parmi lesquels il y avait un officier.

Dimanche, 16 décembre, les paysans de Greveldange, armés de fourches et de haches, ont arrêté et conduit ici cinq Français, escortés par le militaire; on les avait pris du côté de Remich.”

De la fin décembre 1792 au commencement du mois de février de l'année suivante, le va-et-vient de nos hôtes de passage semble s'être ralenti. Du moins la «Gazette» ne fait-elle plus mention, ni de mouvements de troupes amies ou ennemies, ni d'arrivées nouvelles de fuyards, d'émigrés ou de prisonniers. A la date du 31 décembre cette annonce:

„A Luxembourg, un ecclésiastique français est dans l'intention d'aller dans les maisons particulières enseigner les

mathématiques. Les personnes qui désireront en prendre des leçons, pourront s'adresser au notaire Schmit, sur la place d'Armes."

Dans un même ordre d'idée, quoique accessoirement, à la date du 12 janvier 1793:

„Le public est averti que le collège de Virton, sous la direction des RR. PP. Recollets du dit lieu, dont le cours avait été interrompu à la fin d'octobre dernier, sera ouvert le 30 janvier 1793 et qu'on y continuera l'enseignement comme ci-devant."

et le 25 du même mois, cette «note»:

„On prie les personnes qui savent où s'est réfugié M. Beaudot, émigré, cure de Limecourt en Lorraine, d'en faire part au sieur Magnette, procureur à Etalle, près d'Arlon, Duché de Luxembourg, qui a quelque chose d'intéressant à lui communiquer."

La «Gazette» est d'ailleurs presque entièrement consacrée aux événements intérieurs de la France, particulièrement aux séances de la Convention, au procès, à la condamnation et à l'exécution de Louis XVI. Celle-ci a lieu le 21 janvier et, moins de huit jours après (n° 16 du 29 et 17 du 30), la «Gazette» est en mesure d'annoncer, en supplément, «le testament de Louis XVI imprimé sur 7 pages, à Luxembourg, chez les héritiers Perle», de publier des détails de la mort du roi, d'insérer «une complainte de Louis XVI aux Français» sur l'air de «Pauvre Jacques» due, sans doute, à un émigré réfugié à Luxembourg, et d'inviter, par le truchement d'une lettre des Pays-Bas «les fidèles Luxembourgeois (titre plus honorable que jamais) de se garder de ses appâts pernicieux de la prétendue liberté française».

Cependant les armées françaises ne restaient pas inactives sur nos frontières:

„Saint-Vith, dans le Luxembourg, le 28 janvier. — Le 24, les Français, placés à Stavelot et à Malmédy, firent marcher de là environ 500 hommes, tant infanterie que cavalerie; mais le major Stephaiz, d'Esterhazy-Hussards, commandant les avant-postes autrichiens vers Saint-Vith, marcha à eux avec une partie de la division des hussards et une compagnie d'infanterie pour soutien. Il rencontra les Français près du village de Neundorf, et les mit totalement en déroute. Plusieurs Français furent hachés, 45 furent faits prisonniers.

Le détachement autrichien n'eut qu'un homme de tué, 3 de blessés et 3 chevaux de tués. Cette action du major Stephaiz prouve évidemment que les Français d'aujourd'hui doivent toujours être défaits lorsqu'on les attaque avec résolution."

Cela était parfaitement idiot, mais la «Gazette» était dans son rôle. Elle ne l'était pas moins, quand elle servait, comme nous l'avons déjà constaté et le constaterons encore, de trait-d'union entre nos hôtes français et leurs compagnons d'infortune dans le pays et à l'Étranger:

„Luxembourg, le 6 février 1793. — On prie instamment Monsieur le Chevalier de l'Isle de Waldeck, émigré, ci-devant de l'armée des Princes, dans la Compagnie de Normandie-Infanterie, ou les personnes qui peuvent savoir où il est, de donner de ses nouvelles par la voie de M. Schmitz, à l'imprimerie de cette gazette.

M. de Lafitte de Pélaport, capitaine au régiment de Vivarais, qui a servi dans l'armée des Princes, est prié de donner de ses nouvelles à ses camarades d'Arlon, qui ont quelque chose d'intéressant à lui communiquer.

Un émigré français, instruit qu'il lui a été adressé à Luxembourg plusieurs lettres de Bréda et de Maestricht, sous le nom de Michel, a l'honneur de prier ceux de Messieurs les habitants de Luxembourg à qui elles seraient parvenues, de vouloir bien les remettre au sieur Parisot, vagemestre du régiment de Murray, qui leur en remboursera le port."

Avis. — On cherche un officier émigré du régiment de Beauce, connu sous le nom de Brillant; ses amis ont des effets précieux à lui remettre. On prie ceux qui ont connaissance du lieu de sa résidence de l'en informer, ou de donner de ses nouvelles à l'imprimerie de cette Gazette.

Avis. — Un ami de Monsieur Dorigny d'Agné, capitaine d'artillerie, son voisin et son camarade, étant informé depuis peu que Madame sa soeur à reçu dans le courant de novembre dernier des nouvelles intéressantes de sa famille, le prie de lui faire connaître sa résidence par une lettre adressée à M. Lorentz, à Widdenbruck sur l'Ems, en Westphalie. Il lui en saura beaucoup d'obligation.

Madame Fritz-Oward, demeurant à Widdenbruck sur l'Ems, par Munster en Westphalie, désire avoir des nouvelles de Madame la Comtesse de la Marche, chanoinesse du chapitre de Maubeuge. Elle prie cette dame ou les personnes de ses amies, qui savent le lieu qu'elle habite, de vouloir bien le lui mander à l'adresse ci-dessus indiquée.

Le chevalier de Beaumont, garde du corps du Roi, compagnie de Luxembourg, second escadron, prie MM. les gardes du corps de lui indiquer le lieu où ont été transportés les porte-manteaux dont le sien est du nombre. Il est écrit sur le cuir: Le chevalier de Beaumont, garde etc. comme dessus. Son adresse est à Bastogne, Duché de Luxembourg, chez M. Romeden, marchand de vin."

Elle était encore dans son rôle quand elle offrait une hospitalité, parfois un peu trop généreuse, à des collaborateurs occasionnels. C'est ainsi que «M. le vicomte de Tilly-Blaru, capitaine au service de Sa Majesté Très Chrétienne, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis», y publia des vers inspirés par la mort du roi, aussi pleins de bonne volonté que de chevilles, et, en outre, une parodie du fameux sonnet de Des Barreaux: «France, tes jugements font frémir l'équité» encore plus mauvaise! Le surlendemain, une «Ode sur la mort de Louis XVI» non signée, mais locale, prenait quatre pages, et le 13 février, les «sentiments des nations étrangères sur l'exécution de Louis XVI, Roi de France et de Navarre», y étaient exprimés par des vers de cette force:

*O Ciel! Tonne, foudroie! O Terre, entr'ouvre-toi!
La France, sans frémir, voit massacrer son Roi!
Soleil, témoin forcé de ce noir parricide.
Soleil, tu luis encore pour ce pays perfide....*

Le 21 février, ce sont encore des «vers adressés aux Républicains français» par M. de V... qui sans doute est réfugié à Luxembourg, et le 22, «un extrait d'une lettre de Paris du 15 février» attribuée «au prêtre Fermont (sic) ecclésiastique irlandais» la fameuse phrase «Petit-fils de Saint-Louis, montez au ciel». Relevons ici que la paternité de ces mots, d'ailleurs admirables, a été contestée à l'abbé Edgeworth de Firmont, confesseur de l'infortuné monarque et qui l'assista dans ses derniers moments. Lui-même, dans ses mémoires, n'en dit mot. Il semble toutefois qu'une légende ne prend pas forme et ne se fixe pas en 25 jours, et cette mention du journal luxembourgeois, moins d'un mois après l'événement auquel elle se rapporte, contribuera peut être à élucider la question? C'est dans ce sens que j'ai tenu à reproduire ces quelques lignes sans relation directe avec mon sujet.

Mais revenons à celui-ci. Quand la «Gazette» n'a pas de grande victoire à enregistrer, — et cela ne lui arrive guère — elle se contente, comme plus tard, entre 1914 et 1918, de «bourrer le crâne» de ses lecteurs avec de petits faits de cet acabit:

„Luxembourg, le 22 février 1793. — Le 10 du courant, le nommé Kutzhera, uhlan dans l'escadron du comte de Zinzendorff, croyant aller dans un village de cette province pour faire rentrer des fourrages, se rendit dans un village français où il trouva sept grenadiers de troupes de ligne, armés de leur sabre. Ayant aperçu l'uhlan, ils prirent précipitamment la fuite. L'intrépide cavalier les poursuit. Deux grenadiers, nommés J.-B. Renon et Dominique Marcun, du régiment de Bourbonnais, de la garnison de Rodenmacher, qui n'étaient point du même pas que leurs compagnons, se réfugièrent dans une maison du village où ils furent suivis par l'uhlan qui mit pied à terre à la porte, y attacha son cheval, et les menaçant de sa lance, dont il porta d'abord un coup à l'oreille de l'un, les obligea, lui seul, à mettre bas leurs armes et à se rendre prisonniers. Il se fit aider par un paysan du lieu à les lier, remonta sur son cheval tenant les deux sabres et la lance et força les deux grenadiers de marcher devant lui, jusqu'à notre frontière, où il les remit à son lieutenant Poniatowsky, qui les fit conduire aux quartiers de M. le baron de Beaulieu, où ils ont avoué que l'intrépidité de ce soldat les avait étonnés et qu'ils n'auraient jamais cru qu'un homme seul eût pu tenter une action semblable.... Comme ce papier est spécialement destiné à relever toutes les actions de ce genre, nous invitons MM. les militaires de l'armée autrichienne, de nous instruire de tous les faits de bravoure particulière qui se passent journellement sous leurs yeux. Nous nous ferons un devoir d'en orner nos feuilles.”

Messieurs les militaires autrichiens exagérèrent-ils d'une façon trop évidente en narrant leurs exploits ou se contentèrent-ils de faits d'armes individuels moins glorieux? Le fait est que le «papier spécialement destiné à relever leurs actions d'éclat» ne publiera plus guère que l'exploit suivant, survenu sur notre territoire:

„Luxembourg, le 27 février 1793. — Le 20 de ce mois, le premier lieutenant d'uhlans commandant les avant-postes à Renich, prince Ponatowsky, est allé en patrouille avec cinq hommes et un caporal. Arrivé dans les environs de Mondorff il a aperçu un détachement ennemi consistant en 50 hommes

tant cavaliers que fantassins. A l'instant il a donné l'ordre de les attaquer. Bientôt ils ont été mis en fuite et obligés de se rejeter dans Rodenmacher. Le 23 le même premier lieutenant a rencontré une autre troupe d'ennemis qui ne put soutenir l'attaque vive de nos uhlands qui leur blessèrent trois hommes et mirent le reste en déroute."

La «Gazette» du 5 mars 1793 annonçait dans ces termes le décès d'un personnage, qui n'avait pas été sans jouer à Luxembourg un rôle assez important:

„Luxembourg. — Son Altesse Frédéric Auguste, prince régnant d'Anhalt etc., seigneur de Zerbst etc., général de cavalerie au service de l'Empereur etc., est décédé ici, le 3 de ce mois, à trois heures trois quarts de l'après-midi, des suites d'une attaque d'apoplexie, âgé de 58 ans, six mois et 22 jours. Une estafette arrivée ce matin a apporté l'agréable nouvelle...

Ici nous tournons la page, et constatons que «l'agréable nouvelle» n'a rien à voir avec la mort du Anhalt Zerbst... , mais avec celle, en revanche, du «brave colonel de Pfortzheim», notre compatriote, survenue à Hoenchen... et dont il est question dans une lettre du feldt-maréchal prince de Cobourg: «Je dois, écrit ce prédécesseur imprévu de l'empereur Guillaume II, l'heureux succès de cette affaire (Hoenchen), après Dieu, à l'archiduc Charles... Demain, je marcherai avec l'aide de Dieu pour sauver, s'il est possible, Maestricht...» Ce «Gott mit uns» accapareur de la Divinité est bien curieux et méritait d'être relevé, quoique l'anecdote nous éloigne du sujet. Pour y revenir ajoutons que le prince d'Anhalt-Zerbst en question, frère de l'impératrice Catherine II de Russie, était ce fameux avorton connu sous le nom de «de bockelechte Prenz» qui abattait, comme s'ils eussent été des moineaux, les couvreurs travaillant sur les toits...

Bourrage de crâne et nouvelles diverses.

Cependant le «bourrage de crâne» continuait. La «Gazette» du 6 mars publie une relation détaillée d'un engagement entre Français et Autrichiens à Laroche:

„Il y avait engagé du côté des Français quatre escadrons de hussards, 300 hommes d'infanterie, 200 volontaires, quelques chasseurs, de l'artillerie etc. Du côté des Autrichiens la brigade de Schroeder, un détachement des hussards d'Ester-

hazy, un autre détachement de cavalerie, un général: de Schroeder, un capitaine: de Nicole, un autre: Endrazy; le premier lieutenant Madack, le major Stéphane etc. Les Français eurent 40 à 50 morts dans les rues de Laroche, prises d'assaut; 30 noyés dans l'Ourthe 15 blessés 79 prisonniers etc. Du côté autrichien un hussard tué et un cheval tué, trois hussards blessés et quatre chevaux blessés....

Aussi, le dimanche 12 mars, «chantait-on dans l'église des RR. PP. Récollets un Te-Deum solennel pour rendre grâce au Très Haut des premiers succès de nos armes et l'armée de cette province se mettait en mouvement, Son Excellence, le général-baron de Beaulieu ayant quitté le 11 mars son quartier général à la Faïencerie pour s'établir à Arlon».

La proximité de l'ennemi n'empêchait pas au contraire, l'exercice du commerce et les «déballeurs» de passage abondaient:

„Georges Dolne tient un joli assortiment en galanterie. chaînes de montre en or, similor et acier; en boucles d'oreilles. croix, coeurs, éventails, boucles d'argent pour hommes, boucles à pierres, bagues à diamant et autres, tabatières fines; gilets brodés, mousseline des Indes et Linons, aiguilles d'Angleterre; il change les vieux galons et la vieille broderie en or et en argent. Il a déballe chez M. Reuter vis-à-vis des Capucins, Luxembourg.

Georges Dolne et Jacques Nervagno, rue des Capucins n° 53, tiennent un assortiment de marchandises angloises et françaises, comme colliers, chaînes, cachets, boucles d'oreilles, bagues à diamant, le tout en or, boucles d'argent pour hommes, femmes, mousselines des Indes et Gaze angloise: le tout au dernier prix. Ils échangent les vieux galons en or et en argent et d'autres vieilleries en or.”

Le samedi 23 mars 1793 et le mardi 26, la «Gazette» publiait les «Avis» suivants:

„Son Altesse Royale, Monsieur, régent de France, ayant nommé le baron de Pouilly, maréchal de camp résidant à Luxembourg, commissaire pour la distribution des secours qu'il a destinés aux loyaux Français qui ont servi l'année dernière, dans son armée ou celle de Mgr. le Prince de Condé et de Mgr le duc de Bourbon, et qui sont dans le pays de Luxembourg, Trèves et aux environs, le baron de Pouilly prie ceux qui sont dans le cas d'avoir un besoin réel de ses secours de s'adresser à lui le plus tôt possible; il les instruira des formalités qu'ils doivent remplir pour les obtenir.

Le colonel vicomte de Brons, commissaire des princes et de la noblesse française à Luxembourg ayant été expressément chargé par Leurs Altesses Royales de donner en leur nom les certificats qui lui seront demandés par les loyaux Français qui ont servi dans une des trois armées des princes pendant la campagne dernière, tous ceux de ces Messieurs qui n'ont point de certificats en règle ou qui, les ayant perdus, désireront les remplacer, voudront bien s'adresser au dit colonel-commissaire, rue de Louvigny n° 315.

Monsieur le baron de Mesnil et M. Merty ou de Mertye ayant des fonds à Luxembourg, sont priés de venir incessamment chez le vicomte de Brons ou de lui donner de leurs nouvelles.

Le notaire Dangler fait savoir qu'en suite d'un jugement entre Marie Nusser ou Nuffer, veuve de Jean Schiltz, aubergiste à Hollerich, et consorts contre M. de Saint Georges, colonel des gardes du corps de Sa Majesté Très Chrétienne, de la compagnie de Noé, et en sa qualité de curateur au dit Saint Georges, absent, il se trouve déposé en l'Hôtel de Ville plusieurs objets et porte-manteaux prétendument appartenant tant au dit sieur qu'à d'autres du dit corps. La présente leur sert d'information pour les réclamer.'

Le 6 avril Dolne et Nervegno déjà cités font une nouvelle annonce de «leurs marchandises anglaises et de Paris» en ajoutant aux produits déjà énumérés des «colliers dits de chien, des lunettes et des parapluies». En juillet, ils y ajoutèrent «des armes, fusils, pistolets assortis, chocolat de Milan, chapeaux de paille pour dames...»

Il résulte de deux brochures sans désignation d'éditeur, (mais, à s'en tenir au papier employé et aux caractères typographiques, imprimées à Luxembourg à l'imprimerie des héritiers Perle et faisant partie de la collection du journal que j'ai consultée), que leurs auteurs, l'abbé comte de Lubersac, vicaire général de Narbonne, abbé de Noriac, et prieur de Brive, et l'abbé de Gourcy, vicaire général de Bordeaux, ainsi que l'abbé de Broglie n'étaient pas étrangers à la rédaction de la «Gazette». Ils logaient rue Marie-Thérèse n° 357. Est-ce à l'un d'eux que l'on doit cette appréciation... monumentale:

„Le fameux aérostat Blanchard qui voulait donner à Innsbruck un essai de son art imbécile (?) vient d'être arrêté

et conduit à la forteresse de Kuffstein, pour avoir tenu des propos trop civiques et tendant à propager le jacobinisme dans ce pays."

Je consacrerai plus tard un chapitre aux opérations autour d'Arlon jusqu'à l'occupation définitive de cette ville luxembourgeoise par les armées de la République. En attendant, voici encore des «mouvements de troupes».

„Luxembourg, 13 juillet. Hier à 3 heures du matin les grenadiers de Bender, de Kallenberg et de Kayl, venant de la Bohême, sont passés à côté de cette forteresse."

„Luxembourg, le 18 juillet. — Aujourd'hui le matin nous avons vu défiler ici trois divisions du régiment de l'archiduc François, cuirassiers venant de l'Allemagne.

Son Altesse le prince Jean de Lichtenstein, colonel du régiment de Kysky cheveu-légers, après avoir pris les eaux de Spa pour rétablir sa santé délabrée par la dernière campagne est revenu à son régiment (à Luxembourg) à la grande satisfaction de tous les individus qui le composent.

Les irruptions de patriotes se renouvellent sans cesse dans cette province. Ils ont tenté trois jours de suite de piller les villages d'Altwies, de Mondorf et d'Aspelt, mais la bravoure de nos uhlands les ont repoussés chaque fois. Dans le premier de ces endroits, après avoir déjà pillé trois maisons, un détachement d'uhlands de Schwarzenberg, de l'escadron du comte de Zinzendorff, commandé par le premier lieutenant Poniatowsky, les repoussa avec pertes."

„Luxembourg, 10 août 1793. — Nous voyons passer ici continuellement des troupes dont la direction semble être en partie pour les Pays-Bas, en partie pour nos frontières. Le régiment des cheveu-légers de l'Empereur est passé hier sous les murs de cette ville. Aujourd'hui une partie des carabiniers de Saxe-Teschen a défilé par la ville et quelques autres bataillons d'infanterie sont passés encore sous nos murs. Le camp d'Holrich s'est levé ce matin et les troupes qui le composent se sont acheminées vers la frontière.

Le Bureau des postes royales de cette ville de Luxembourg, étant muni de lettres à Messieurs les Français émigrés, ceux qui croiront en avoir, sont requis de donner connaissance du lieu de leur domicile à ce Bureau.

„Luxembourg, le 14 août 1793. — Les troupes sont toujours dans un grand mouvement. Hier matin les bataillons de Klebeck, Callemberg, Stuart, d'Alton et Wartensleben, avec un convoi d'artillerie, ont traversé cette ville venant de l'Allemagne. Plusieurs autres bataillons défilent sous nos

murs ou côtoient les frontières. Leur destination est un secret. Quelques escadrons de cheveu-légers de l'Empereur ont défilé aujourd'hui, 14, par le faubourg du Grund."

Pour nourrir tout ce monde de passage, il fallait des vivres. Le mercredi 21 août, la «Gazette» publiait un

Avis. - Le public est averti qu'on vendra, le 4 septembre prochain, dans le collège des ex-Jésuites en cette ville, au dernier enchérisseur et argent comptant, les approvisionnements suivants:

De la viande de mouton, salée et fumée	400 quintaux
Du lard salé et fumé	180 „
Du sel	800 „
Du riz	68 „
Du fromage	23 „
Du vinaigre de vin blanc	418 aimes
De l'eau de vie de marc et de raisin	432 „
Le tout de la meilleure qualité."	

Les circonstances politiques empêchèrent cette année-là la «tenue de la foire dite Schobermesse». Nonobstant, la clientèle luxembourgeoise des marchands forains ne sera pas délaissée:

„Joseph Girtler, marchand de verre de la Bohême, qui, depuis plusieurs années tenait à la foire de Luxembourg une boutique assortie en toutes espèces de verres de Bohême, et la foire sus-dite n'ayant pas lieu cette année, il avertit qu'il est logé avec sa marchandise à Eich, près de Luxembourg, chez le grand-mayeur, Valentin Simon. Il invite ceux qui en auraient besoin, et promet de les servir au mieux en toutes sortes possibles de verres de la qualité susdite."

Passage de troupes:

„Luxembourg, 11 septembre 1793. — Aujourd'hui matin, l'armée prussienne, commandée par Son Excellence le lieutenant général comte de Knobbelsdorff, est arrivée des Pays-Bas dans les environs de cette ville. Ce corps est composé du régiment de carabiniers de Kospoth, de celui des cuirassiers de Repper, de cinq escadrons de hussards de Goltz, de régiments d'infanterie de Knobbelsdorff, Kalckstein, Konintzky et Anhalt-Coethem, de deux compagnies de chasseurs, de six batteries de canons, de 12 livres, de balles et d'un train considérable de pièces de campagne et de munitions. Ces troupes sont campées à une demi-lieue de la ville.

„Luxembourg, 14 septembre. — A peine le corps de troupes prussiennes était-il arrivé dans son camp, près de cette ville, que déjà le lendemain 12 il fut engagé en partie dans une attaque que les patriotes tentèrent sur les avant-postes du côté de Frisange. Quelques cavaliers d'Anhalt et un petit détachement des Wirtzbourgeois-infanterie, résistèrent à l'ennemi, fort de 5 à 600 hommes, jusqu'au moment où le colonel prussien de Pichler, à la tête de quelques escadrons hussards de Goltz, arriva au secours de ce détachement qui, conjointement avec les braves hussards, donnèrent sur l'ennemi, le mirent entièrement en déroute, en tuèrent une soixantaine, blessèrent plusieurs et firent 54 prisonniers, que l'on a conduits dans le même après-midi en cette ville. Les hussards prussiens ont poursuivi les fuyards jusqu'auprès de Rodenmacher; leurs pertes consistent en 2 hommes tués et trois légèrement blessés.”

C'est toujours, on le voit, du «bourrage de crâne» à l'usage du non public. Pour la curiosité du fait je citerai cette «nouvelle du front» encore qu'elle ne présente rien de particulièrement luxembourgeois:

„Valenciennes, 12 septembre. — Les Français, 7000 hommes d'infanterie, 700 chevaux, 18 pièces de canon, ont eu un engagement avec un corps autrichien d'environ 2000 cavaliers. Pertes des Français: 1500 tués, 1000 prisonniers ou blessés, 12 pièces de canon. Perte des Autrichiens: 40 blessés ou tués.

Il a été question plus haut du «chevalier de Saint-Georges», hôte de passage de Hollerich. Voici encore à son sujet un document assez révélateur des relations entre indigènes et émigrés:

„Entre Marie Kuffer, veuve de Jean Schiltz, tenante auberge à Hollerich, et Jacques Preys, de Popart, pays de Trèves, suppliants par requête du 5 octobre 1792.

Le notaire et procureur Dangler, curateur établi par recès du 22 janvier 1793 au chevalier de Saint-Georges, aide-major des gardes du corps de Sa Majesté Très Chrétienne, compagnie de Noailles, rescribant.

Vu les pièces fournies par inventaire.

Les Justiciers et Echevins de la Ville de Luxembourg, etc.

Ordonnent au dit curateur de faire annoncer dans les feuilles publiques que tous ceux qui pourraient avoir des prétentions sur les effets séquestrés, auront en déans un terme péremptoire de six semaines à les réclamer et à justifier leurs prétentions, à peine que, ce délai écoulé, ils se-

ront censés, abandonnés et vendus au profit de qui il appartiendra.

Luxembourg, le 10 août 1793. Pour expédition. Signé Keyser avec paraphe.”

Le 18 septembre continuation des mouvements de troupes, en sens contraire:

Exploite autrichien:

„Luxembourg, 5 octobre. — Les patriotes semblent menacer nos frontières wallones d'une nouvelle invasion. De fréquentes escarmouches s'y renouvellent et finissent toujours à l'avantage des Autrichiens. Nous ne laisserons pas tomber dans l'oubli un trait de bravoure qui fait infiniment honneur au caporal Weiser des cheveu-légers de l'Empereur. Ce brave homme, commandant une patrouille de 4 hommes de son régiment et trois cuirassiers de l'archiduc François, rencontra 18 volontaires au château de Montquentin. La patrouille essuya le feu des patriotes, tomba ensuite sur eux et en tua 14.

Fichtre !

Rappel d'une nouvelle déjà publiée:

„Luxembourg, le 12 octobre, 9 heures du soir. — Le trop fameux Drouet, membre de la convention nationale et maître des postes de Sainte-Menehould, arrêté près de Maubeuge, vient d'être conduit en ce moment dans une prison de cette ville (Luxembourg). Au moment où le traître entrait dans son cachot, le peuple témoigna sa satisfaction par des applaudissements et des cris de joie.” Ce peuple réuni juste à point devant la prison, reconnaissant — et connaissant — Drouet, applaudissant et criant sa joie, m'a l'air bien suspect!

Drouet, comme nous l'avons vu plus haut, quitta Luxembourg «pour l'Allemagne» le 2 novembre suivant.

„Luxembourg, le 7 décembre 1793. — Le sieur Delattre, dit Titeux, ancien maître d'écriture à l'Académie militaire du régiment de S. A. le prince de Wurtemberg, bourgeois, demeurant grand'rue n° 161, à Luxembourg, enseigne à la manière normale l'art de lire et d'écrire en français et en allemand, de même que l'arithmétique; fait savoir à ceux qui l'honorent de leur confiance qu'il prendra en pension des garçons dont le prix est fixé à 18 louis neufs par an. Il fournira les literies seulement. Les enfants n'y seront admis qu'à l'âge de 10 à 20 ans.”

N.B. Ceux pour lesquels il faudra faire blanchir payeront 20 louis.

Nous retrouverons, dans la suite, le sieur Delattre, dit Titeux, qui mourut à Luxembourg dans un âge fort avancé. Espérons qu'il ne donna pas non plus des leçons de style à ces garçons «dont le prix était fixé à 16 louis.»

En attendant que commence le blocus de la forteresse de Luxembourg, celui du duché se précise. Partout, sur les frontières, des escarmouches entre républicains et Autrichiens. Inutile d'ajouter que, jusqu'à la dernière minute, ceux-ci seront des héros et des triomphateurs, qui repousseront partout l'ennemi. Le «nous battons victorieusement en retraite» des communiqués Wolff de juillet à novembre 1918, aurait pu être inspiré par les «nouvelles du front» de la *Gazette de Luxembourg*. Il convient toutefois de savourer tout particulièrement ceci:

„Luxembourg, 12 février. — Vendredi dernier, les hordes carmagnoles — dont il n'est pas croyable qu'ils (sic!) aient conçu le projet téméraire de bloquer ou d'assiéger notre forteresse, le plus terrible boulevard de l'Europe — sont venus avec artillerie, cavalerie et infanterie dans le village de Meix devant Virton... Les habitants se sont opposés vigoureusement à leurs brigandages. On assure même qu'une brave amazone, fille d'un chasseur, a tué de ses propres mains plusieurs républicains et, entre autres, le commandant de leur cavalerie. Des renforts arrivés encore à temps ont empêché un pillage général et ont repoussé les patriotes qui, d'après leur propre aveu, ont eu dans ces différentes attaques plus de cent hommes tués ou blessés, et qu'ils ont tous emportés. Au reste le costume de ces malheureuses victimes des factieux est pitoyable et l'épithète de sans-culotte y est dans toute son étendue; la faim et la misère rongent leur os et le désespoir est peint dans leur regard qui ne lance que le vol et le carnage...”

Le 19 février, rectification:

„C'est un des chasseurs d'Harnoncourt qui tua le commandant de la cavalerie carmagnole, et non une jeune amazone, qui en a blessé, en vérité, mais qui n'a pas eu le bonheur de nous délivrer de ce tigre. Nos chasseurs ne laissèrent aucun mort sur le carreau, les Français 152, tant morts que blessés et 57 chevaux mis hors d'état... Témoin oculaire, j'ai été plus à portée que personne d'examiner leurs manoeuvres. Signé: Un volontaire du Thon.”

„Luxembourg, 26 février 1794. — Le 23, environ 400 hommes de cavalerie carmagnole se précipitèrent, de trois côtés, à bride abattue, sur Frisange; ils y surprirent et enlevèrent un piquet de 14 hommes d'infanterie et emmenèrent, en outre, quelques bêtes à cornes.”

„Luxembourg, 28 février 1794. — M. le colonel Mack est arrivé hier en cette ville et est reparti aujourd'hui pour Trèves. — S. E. M. le feldt-maréchal lieutenant-baron de Beaulieu vient d'arriver à Arlon.”

„Luxembourg, 5 mars 1794. — Depuis que M. de Mack est revenu de Trèves, les troupes autrichiennes cantonnées dans notre province commencent à faire différents mouvements. A en juger par leurs marches et contre-marches, le plan secret des opérations ne peut tarder à se développer.”

„Luxembourg, 22 mars. — Les républicains français menacent plus que jamais nos frontières de leurs dévastations et pillages. Le 18 de ce mois, ils sont venus en force, tant en cavalerie qu'en infanterie, dans les environs de Differdange, village sur notre frontière, à quelques lieues de Longwy. A leur approche, on sonna le tocsin; plusieurs habitants armés des villages voisins accoururent et se réunirent à ces paisibles habitants, menacés à chaque moment de devenir la proie de ces animaux féroces. A leur approche, on leur opposa d'abord une vive résistance; on les a même contraints à se replier. Quelques temps après, ils sont revenus à la charge, et malgré cette seconde tentative, ils n'ont jamais pu entrer dans le village. A cette affaire, l'official de ce village a eu le malheur d'être coupé et environné de 14 cavaliers qui l'ont taillé pour ainsi dire en pièces. Non contents de l'avoir sabré à mort, ces barbares ont exercé encore sur cette malheureuse victime tous les genres de cruautés, en la perçant de plusieurs coups de pistolet, en lui coupant une main etc. Un autre habitant de ce village a été fait prisonnier, mais il a eu le bonheur de s'échapper quelques jours après. Nos paysans ont pris un dragon avec son cheval; ils en ont tué quelques-uns et blessé plusieurs autres.

En ce moment on nous assure que les républicains sont revenus hier en plus grande force, à laquelle les paysans durent céder et que le village a été pillé en grande partie.”

A ces «hordes», à ces «barbares», à ces «animaux féroces», à ces «pillards» que nos paysans mettaient, à en croire le journal de l'époque bien facilement en fuite, les Autrichiens, maîtres de notre pays, auraient pu op-

poser les troupes nombreuses et aguerries qui ne cessaient de passer par Luxembourg:

„Luxembourg, 2 avril 1794. — Hier nous avons vu défiler par cette ville le beau régiment de l'archiduc Léopold-hussards. Quelques compagnies de Warasdins et d'Esclavoniens ont passé par les faubourgs. Aujourd'hui le régiment de l'Empereur-dragons a traversé la ville; d'autres fantassins ont passé dans les environs. Demain nous attendons ici les régiments de l'Empereur et de Julay-infanterie, qui seront incessamment suivis de plusieurs autres bataillons. Toutes ses troupes se portent sur Arlon dont les frontières sont de nouveau menacées d'une prochaine invasion. Les sages dispositions de M. le général-baron de Beaulieu font espérer que les Carmagnols échoueront dans leur projet, qui ne tend qu'à piller et dévaster la ville d'Arlon et ses environs. Nos troupes brûlent du désir de se mesurer avec les régicides, et l'on s'attend à chaque instant à une action sanglante. En attendant on a, par mesure de précaution, transporté le magasin à Luxembourg et plusieurs habitants d'Arlon se sauvent avec leurs effets.”

„Luxembourg, 5 mars (sic, pour 5 avril). — Tout est tranquille jusqu'à présent dans les environs d'Arlon, et il paraît que le tout se réduit à un passage carmagnol par les environs de Longwy et que leur destination est pour les Pays-Bas. Aujourd'hui, 4 escadrons de hussards de Wurmser ont traversé cette ville; ils seront répartis sur nos frontières. Demain 4 compagnies du régiment de Wurzburg doivent partir pour les environs de Dippach, Bertrange, etc. Elles seront remplacées par un bataillon du régiment de Huff-Infanterie, qui doit entrer demain en ville.

M. le général-major de Moitelle est arrivé ici en qualité de brigadier de nos troupes.”

Extrait d'une lettre du quartier wallon:

„Le deux de ce mois d'avril les régicides sont venus à Ethe et Aubange, en assez grand nombre, et une forte colonne s'est portée sur Montquintin; ils ont pris un de nos paysans, lui ont demandé où étaient nos avant-postes et combien il y avait de troupes à Arlon. Sur la réponse du paysan qu'il ne savait pas, ces barbares lui coupèrent les doigts et le relâchèrent ensuite. Le même jour ils sont entrés dans Maiche-devant Virton; 200 ont été chez le mayeur, y ont enlevé toutes les munitions et dix fusils appartenant à nos volontaires, ont tué une femme et blessé une autre. Les volontaires de la Hache et Bellefontaine sont venus au se-

cours, ont tué six carmagnols et mis les autres en fuite. A Viller-le-Loup, ces scélérats ont pris cinq paysans, les ont garottés et conduits en France. Déjà ils se sont portés sur Florenville, ont mis le feu à 12 maisons à Moyen et au Moulin et à une à Jamoigne. Pin et Izel ont été pillés. On ne saurait non plus assez louer le courage de nos braves et intrépides volontaires de Saint Marc et de Virton, qui se distinguent en toute attaque et qui repoussent presque toujours ces hordes dévastatrices..."

En lisant ces articles de la «Gazette de Luxembourg» on peut s'étonner à juste titre de la longanimité des républicains. Les Allemands, 120 ans plus tard, devaient agir d'autre façon, dans ces mêmes endroits, exactement! Que serait-il advenu de toute la population, si les envahisseurs de 1914 avaient rencontré la résistance active des habitants, comme les Français la rencontrèrent, assez dissiminée d'ailleurs, en 1794? Combien, par opposition, paraissent inexistantes (et il paraissent déjà de peu d'importance à leurs contemporains dont les journaux, pourtant à l'affût des moindres nouvelles — voir ci-dessus! — ne les relatent qu'à peine ou pas du tout) les événements de Differdange, de Dudelange, d'Esch-sur-Alzette, dont il a tant été fait état dans notre histoire nationale! Voilà qui jette sur les relations entre nos ancêtres et les révolutionnaires, un tout autre jour que celui sous lequel on se plaît coutumièrement à les considérer. Il est vraisemblable que les Français avaient des intelligences dans tout le pays, et qu'une forte partie de la population — Goethe déjà nous le fait entrevoir — penchait vers eux. Il n'est pas jusqu'à l'incendie, tant vitupéré, de l'abbaye d'Orval et de celle de Clairefontaine, qui n'apparaisse, à la lumière des articles de la «Gazette», comme des nécessités stratégiques et militaires, Orval, nous l'avons vu plus haut, était occupé par les troupes autrichiennes et servait de «porte de sortie» et de lieu de regroupement contre la ville française de Sedan, et Clairfontaine se trouvait, nous allons le voir, en plein centre d'une des batailles devant Arlon. Il ne serait pas mauvais que l'histoire, telle qu'on l'enseigne chez nous, rectifiât ses dires! . . .

„Luxembourg, 12 avril 1794. — Deux compagnies du régiment de Wurtzbourg, avec deux pièces de canon, sont parties aujourd'hui pour les frontières.”

„Luxembourg, 16 avril 1794. — Au moment de l'impression de cette feuille, nous apprenons qu'une partie de l'armée du général Beaulieu est aux mains avec la carmagnoise au delà d'Arlon; qu'on leur (!) a déjà pris un canon et tué considérablement de monde.”

Arlon va être pris et repris. La «Gazette» donne régulièrement des comptes rendus copieux des opérations. Quand les Autrichiens repoussent les Français, c'est le génie du général Beaulieu, c'est l'intrépidité des héros qu'il commande, c'est la perspicacité et l'intelligence militaires des officiers de tous grades, qui sont élevés jusqu'aux nues. En revanche, les Français sont-ils victorieux, ce n'est jamais que le hasard ou l'écrasante supériorité du nombre qui leur vaut le succès. C'est ainsi que le 16 avril, «les Français sont repoussés, quoique ayant attaqué avec des forces infiniment supérieures». Le 17 avril:

„Ils sont revenus à la charge sur 6 à 7 colonnes, dont chacune surpassait la totalité des Autrichiens. Mais le général Beaulieu soutint le choc avec son intrépidité connue, et, ne voulant pas compromettre le sort de ses braves soldats, il ordonna la retraite vers Mamer et Mersch. Cette marche exécutée au pas dans le plus grand ordre devant un ennemi dont les forces étaient innombrables, et qui se trouvait soutenu d'une artillerie immense, ressemblait plus à une manoeuvre d'agrément ou d'instruction en pleine paix qu'à une opération militaire en campagne... Il est fâcheux que cette retraite forcée (sic!) laisse cette partie de notre province ouverte aux incursions des tartares soldés par Robespierre.”

Le 23 avril suivant, la «Gazette» donne une «Relation précise de l'affaire d'Arlon» des 16 et 17 de ce mois. Il résulte de cette «relation précise» que l'ennemi avait, le 16,

„été battu de toutes parts, et que seule la nuit qui survint empêcha que la victoire ne fût une des plus complètes. L'ennemi réattaqua, le lendemain, 17, avec 40.000 hommes et 60 canons, les 8000 hommes de Beaulieu qui se retirèrent avec honneur et gloire, et que l'ennemi poursuivit jusqu'au delà de Steinfort. Beaulieu ne perdit que 150 hommes, tués, blessés, prisonniers et égarés dont le sous-lieutenant Thill, du régiment d'Alton.”

Bref, cette victoire autrichienne avait été si complète, que les troupes de Beaulieu rétrogradèrent jusqu'à Ettelbruck et Mersch, et que les Français, vaincus, s'emparèrent une fois de plus d'Arlon, pour d'ailleurs le reperdre de nouveau, puis s'en emparer une fois encore . . .

Mais le journal n'en reste pas là. Il revient une troisième fois à la charge dans son numéro du 26 avril et publie alors le « compte rendu officiel » de l'affaire, sur 9 pages de petit texte. De ce rapport officiel j'extraits: que « lorsque le général Welsch fit demander à Beaulieu où il devait se retirer, celui-ci lui répondit: « Droit sur Mersch », lui-même marchant droit sur Luxembourg par la chaussée ». En outre:

„Dès que les troupes autrichiennes eurent passé le fond de Steinfort ou le Kalersbach, leur retraite devint d'autant plus sûre, que le capitaine Maelcamp prit une partie de cavalerie et marcha sur Kahler... La retraite fut une véritable marche d'exercice; on arriva pas-à-pas à Strassen, où les Autrichiens bivaquèrent... Le lendemain, 18 avril, Beaulieu partit de Strassen et alla camper à Mersch, avec son corps, dans l'intention de garder la communication avec Luxembourg, d'observer Grevenmacher, de conserver la communication avec les Pays-Bas et de se procurer les vivres qui auraient pu lui être coupés, s'il s'était adossé à la forteresse de Luxembourg.”

Le général Beaulieu a détaché le général-brigadier Welsch à Ettelbruck avec sa brigade, afin d'y assurer le passage et y établit une chaîne d'avant-postes depuis Steinzel dans le fond de Mersch, passant par Keispelt. Brouch, Bevingen, Platen, Holtz, Martelange, pour observer l'intention de l'ennemi.

„Luxembourg, 23 avril 1794. — L'avant-garde du général baron de Beaulieu occupe le village Kehlen. Le 21, elle est tombée sur un poste de carmagnols, dont elle a sabré 14 soldats et fait une vingtaine de prisonniers qui ont été conduits en cette forteresse. Le lendemain on y a conduit aussi quelques prisonniers de toutes armes. Un détachement de husards de Wurmsér de notre garnison fort de 25 hommes rencontra, près de Dippach, 50 cavaliers français qu'il chargea malgré l'infériorité du nombre. L'officier carmagnol a été tué avec 20 hommes de sa troupe. 4 ont été faits prisonniers.”

Et voici la deuxième, plus importante, et qui semble vraiment avoir été un beau fait d'armes à l'actif de Beaulieu:

„Luxembourg, 3 mai 1794. — Le feldt-maréchal de Beaulieu, s'étant réformé dans le fond de Mersch, attaqua le 30 avril Arlon et repoussa les Français. C'est avec 7 à 8.000 héros qu'il a attaqué 24 à 25.000 hommes. Le général Morlot a été tellement surpris de cette attaque brusque, que se trouvant abandonné par ses valets, il a été forcé de seller lui-même son cheval et de se sauver en habit de costume (?). Il était sans culotte.” (!)

En apprenant ce succès, le magistrat de Luxembourg ordonna, parmi les «bourgeois», une collecte de vivres, de vins et d'eau de vie, pour récompenser les «braves et valeureuses troupes de S. E. M. le général F. M. L. baron de Beaulieu». Les Etats firent de même: Foudres de vin, foudres de bière, foudres d'eau de vie, . . . et foudres de guerre, pain, viande, comestibles divers, partirent donc pour Arlon «escortés par une trentaine de chasseurs volontaires. Ils furent reçus avec affabilité par M. de Beaulieu et celui-ci, pour épargner une fatigue à ses soldats daigna confier aux chasseurs volontaires quelques prisonniers qu'ils conduisirent à Luxembourg.»

Ainsi la ville se privait de vivres et recevait en échange de nouvelles bouches à nourrir. On devait s'en ressentir peu après.

Deux lettres de Dumouriez

Sur la route des invasions germaniques et des réactions françaises consécutives, Luxembourg a été, de tout temps, lieu de passage dans les deux sens. Place forte, de part et d'autre convoitée, son importance était extrême. De plus, bien que plusieurs fois assiégée — et prise — par les Français de François I^{er}, de Henri II et du grand Roi, elle passait pour inexpugnable. C'est ce qui lui valut, à partir de juillet 1789, l'infiltration, puis l'invasion — pacifique — des émigrés de France et les péripéties qui en furent la conséquence et que je viens d'exposer, d'après un journal local du temps.

Or, il m'arrive de détenir deux documents, relativement originaux, se rapportant à cette époque, et non sans relation avec notre pays. Je dis « relativement originaux », ces documents n'étant qu'une copie, d'ailleurs officielle, faite vers 1811, sans doute à Luxembourg, de deux lettres de Dumouriez, écrites le lendemain de Valmy. Peut-être ont-elles déjà été reproduites par ailleurs ? Elles n'en resteraient pas moins intéressantes comme contribuant à illustrer, pour ainsi dire, les faits que je rapporte plus haut.

L'émigration battait son plein quand, en mai 1791, l'empereur Léopold II, duc de Luxembourg, conclut avec le comte d'Artois, plus tard Charles X, chef des émigrés, un accord prévoyant une intervention militaire de l'Empire en France. Le 27 août suivant, Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, s'engagea à son tour en vue d'une action commune, destinée à rétablir en France l'ancien état des choses. Convention dont l'exécution fut provisoirement différée, mais dont les préparatifs commencèrent aussitôt.

S'inquiétant de l'appui ainsi donné aux émigrés, l'Assemblée nationale mit l'empereur en demeure de s'expliquer à ce sujet. François II, insolemment, éluda la réponse, en exigeant, sans contre partie, la restitution, au pape, d'Avignon, et le libre exercice, au profit des princes allemands ayant des possessions en territoire français, des droits féodaux abolis. A cette insolence —

ou à cette sottise — l'Assemblée nationale répondit en obligeant le roi Louis XVI à signer la déclaration de guerre à l'Empire germanique.

Les Pays-Bas autrichiens, territoire ennemi, semé de places fortes et occupé par des troupes aguerries et nombreuses, devait nécessairement devenir le premier objectif des armées républicaines. Dumouriez dirigeait les opérations. Point de direction : Bruxelles, que Lafayette devait gagner par Givet, Biron par Mons et Théobald Dillon par Tournay. Ce fut un piétinement sur place. Les soldats de Biron se débandèrent, ceux de Dillon le massacrèrent et Lafayette, devenu suspect et, sur le point d'être arrêté, prit, avec Latour-Maubourg, Alexandre de Lameth et Gouvion la direction de Luxembourg (fin juin 1792).

En réalité, dès alors, les événements auraient pu prendre une toute autre tournure et en ce cas Lafayette aurait pu entrer à Luxembourg en vainqueur, au lieu d'y venir en prisonnier (voir ci-dessus).

Mais alors se produisit un fait qui met en relief, une fois de plus, toute la jactance, toute la suffisance, toute l'insolence des Allemands, et aussi leur congénitale sottise. Le propre de l'Allemand est un orgueil maladif qui, faute de mieux, s'extériorise en menaces. De tout temps — nous en savons quelque chose — il a donné au monde le spectacle grotesque du matamore, qui entend être obéi sur l'heure — auf Kommando ! — faute de quoi il en cuirait aux récalcitrants. Tel il menaça, en 1914, en 1940, puis, finalement, c'est à lui qu'il en cuisit ! Tel aussi, le fameux manifeste du duc de Brunswick du 23 juillet 1792. A en relire les termes, à en constater les suites, on est en droit de se demander, si le marquis de Linon, émigré français, à qui on en attribue la rédaction, était, ou un pince-sans-rire désireux de moquer le balourd Teuton, ou bien, tout émigré qu'il fût, un patriote français, prévoyant l'accueil que ses compatriotes feraient à l'extravagance de cet incroyable factum, et la réaction qu'il causerait en France. Il est incontestable, que l'outrecuidance imbécile qui s'y étalait, créa un état d'esprit fait de révolte et d'indignation. Jamais encore, une nation n'avait été traitée avec une pareille désinvolture, une prétention aussi insoutenable, une aussi prodigieuse stupidité. Nombre de royalistes eux-mêmes s'indignèrent. Les soldats, qui s'étaient débandés, se reformèrent et l'opinion publique tout entière exigea la marche vers la frontière.

Que disait en réalité ce manifeste, aussi odieux que ridicule ? Généralissime des armées austro-prussiennes, le duc de Brunswick, signataire, donc inspirateur de la chose, et, en tout cas, auteur responsable, y prenait un ton de magister morigénant ses petits élèves. Il déclarait notamment que, « entré en France, ce qui ne saurait tarder, il aurait recours aux mesures les plus radicales pour mettre les Français à la raison. Tout garde national pris les armes à la main serait traité comme rebelle; tous les habitants qui oseraient se défendre seraient mis à mort et leurs maisons incendiées. Toutes les autorités municipales, départementales, gouvernementales, etc., seraient jugées militairement sans espoir de pardon et, enfin, Paris serait livré à une exécution militaire et à une subversion totale » . . . On voit que Guillaume et Adolphe, plus d'un siècle après, avaient de qui tenir . . .

A quoi répondirent, comme il fallait s'y attendre, non seulement un élan patriotique sans précédent, mais également, chose naturelle devant un tel degré d'insolence, l'adoption de mesures dépassant ce qui aurait eu lieu si ce « cartel » n'avait pas été lancé. Selon moi, le manifeste de Brunswick est plus responsable de l'exécution de Louis XVI et de Marie-Antoinette, des massacres de septembre et de la Terreur, que la Convention et Robespierre . . .

Il commença par déclencher la chute de la royauté qu'il devait défendre et consolider, et provoqua les engagements en masse dans l'armée républicaine. Les coalisés austro-prussiens, ayant pénétré en France, venant de Coblenz par Trèves et Luxembourg, s'emparèrent de Longwy le 20 août, de Verdun le 2 septembre, mais échouèrent devant Thionville. Dumouriez alors accourt. Il arrive à Sedan, quartier général de l'armée des Ardennes, occupe l'Argonne, déclare, qu'elle est « les Thermopyles de la France et qu'il serait plus heureux que Léonidas », couvre Reims et Châlons, défait, le 15 septembre, le prince de Ligne qui fut tué au combat de la Croix-au-Bois, regroupe son armée un moment scindée en deux, s'efface pour laisser passer l'armée prussienne et la prendre à revers, et engage, le 20 septembre, la bataille de Valmy. « Gott mit uns ! » s'exclamèrent sans doute les Allemands ! Et le ciel se mit de la partie en ouvrant ses écluses. En vain Brunswick et Frédéric-Guillaume qualifièrent-ils de « Schneider und Schuster » (aux yeux des Allemands le terme le plus dénigrant qui soit) les 15 000 jeunes soldats de Kellermann, accourus de Metz et qui les culbutèrent. La

fameuse canonnade fit le reste. Les Prussiens restèrent encore huit jours à camper sur place dans la boue, et en même temps, à soigner leurs intestins malades et à digérer leur humiliation. Puis entièrement démoralisés, ils commencèrent leur retraite — et quelle retraite ! nous le savons par Gœthe ! — le 1^{er} octobre. Dumouriez aurait pu les détruire. S'il n'en fit rien, c'est que Paris lui avait intimé l'ordre de les épargner pour des raisons hautement politiques, paraît-il . . . Il se contenta de les suivre pas à pas, faisant simultanément — car il avait conservé la direction de toutes les opérations — lever le siège de Lille le 8 octobre. C'est ici que se placent les deux lettres dont j'ai reçu communication et dont le texte suit. Elles pourront peut-être servir à expliquer mieux les raisons lointaines de la trahison, quelques mois après (3 avril 93), de ce général vainqueur, contrecarré dans l'exécution de ses plans.

* * *

Lettre écrite par Dumouriez, de Sainte-Menehould, pendant que les Prussiens battaient en retraite dans la direction de Luxembourg, et adressée au ministre de la Guerre, Pache.

N^o 19 (nord)

Ste-Menehould le 5 8^{bre}

l'an I^{er} de la République 1792.

La retraite de l'ennemi, ministre citoyen, se fait avec beaucoup de difficulté, mais avec beaucoup d'ordre. Le corps qui le gêne le plus est celui que commande le général Arthur Dillon. Vous verrez par la pièce ci-jointe qu'il est à portée de leur faire beaucoup de mal.

Je vais faire passer demain le général en chef Kellermann par Clermont avec son armée. Dillon le secondera et ces trente mille hommes pourront pousser la queue de colonne que je ferai prendre en flanc par le général Chazot et le général Miaczinski que je renforce du côté de Sedan, et par un corps de troupe qui passera demain à Grandprey, afin que la poursuite puisse saisir tous les points des colonnes de retraite de l'ennemi, pour profiter d'un moment de désordre, s'il arrive. Je suis infiniment gêné par la difficulté de transport des subsistances et surtout du fourrage. C'est là principalement ce qui retarde ma marche et ce qui diminue le succès que je pourrais (sic ! « puisse pouvoir » ?) prétendre de la retraite de l'ennemi. Je vois aussi avec chagrin deux autres motifs pour ne pas pousser aussi loin que je le désirerais

cette poursuite, que je serai forcé d'abandonner à l'extrême frontière.

Le premier motif c'est le besoin absolu de porter un prompt secours au département du Nord, pour empêcher la prise de Lille.

Le second c'est l'impossibilité de nous procurer d'ici à plus de trois mois, le moyen d'assiéger Longwy. Je sais positivement que le projet du traître Bouillé était d'y établir un camp retranché. Les ennemis ne manqueront pas, pour leur propre sûreté, de prendre le même parti. Je ne peux alors rien faire contre Longwy et il faut attendre le printemps prochain pour ouvrir la campagne par le siège de cette place.

Ces deux motifs rendent impossible le projet que j'avais de faire évacuer entièrement ce pays-ci et de ne pas quitter la campagne que je n'en eusse entièrement chassé le Prussien, il faut me contenter de faire brusquer Verdun par le général Kellermann, en incendiant cette ville coupable, avec des boulets rouges; d'en faire une place d'armes pour l'approvisionnement en tout genre d'une armée pour le printemps prochain et de tourner tous mes regards sur le secours du département du Nord. C'est ce dont je vais m'occuper sur le champ et dès après-demain j'aurai des colonnes en marche sur Réthel. L'armée que je commande, indépendamment du corps de Kellermann, se trouve actuellement de plus de soixante mille hommes. J'en prendrai 25 ou 30 pour le secours du département du Nord. J'en laisserai autant pour la défensive des départements des Ardennes et de la Meuse, sous les ordres du général Dillon qui va très bien et qui est très en état de seconder le général en chef Kellermann, qui par ce moyen se trouvera avec cinquante ou 60 mille hommes sur la Meuse, et qui pourra ouvrir la campagne par le siège de Longwy, lorsqu'on lui en aura donné les moyens en artillerie, ce qui est très long à rassembler.

Je suis très fâché que les moyens physiques me manquent pour prendre Longwy cette année, et que les circonstances impérieuses des dangers du département du Nord me forcent à lâcher cette proie. Mais il faut calculer qu'il y a entre l'intérêt de sauver un de nos départements les plus essentiels, et la reprise d'une ville qui est à l'extrême frontière et qui n'ouvre pas même de débouchés pour l'intérieur de la France, dès que nous aurons chassé les ennemis de Verdun et que nous aurons 50 mille hommes sur la Meuse pour les arrêter.

Pesez bien ces circonstances et vous verrez qu'avec une armée très courageuse à la vérité, mais très neuve, et encore médiocrement organisée, il serait imprudent et impardonnable d'ouvrir un siège à la fin d'octobre sans moyens d'artillerie suffisants contre une place à l'extrême frontière soutenue vraisemblablement par un camp retranché, alimenté par Luxembourg, où vraisemblablement hiverneront les Prussiens pour se rétablir, s'ils ne quittent pas entièrement la partie.

Si les Prussiens restent dans le Luxembourg, alors ils viendraient au secours de Longwy et j'y perdrais l'armée que je commande sans prendre la place. Si le roi de Prusse discontinue cette guerre ruineuse, s'il remmène (sic) son armée dans ses états, alors Longwy n'est qu'une charge pour les Autrichiens et ne vaut pas la peine d'être assiégé avant le printemps. Il vaut mieux que suivant le plan que je vous annonce, je courre sur le champ pour délivrer le département du Nord et peut-être faire beaucoup mieux. Nos troupes, ardentes mais peu expérimentées seront très bonnes pour tenir la campagne, même l'hiver, mais ne supporteraient pas une guerre de siège trop savante et trop méthodique pour leur début militaire.

Le général en chef de l'Armée du Nord

signé : Dumouriez.

* * *

Cette copie de la lettre originale de Dumouriez à Pache — l'écriture et le papier l'indiquent — a été prise par Xavier Audouin, économiste distingué (1766-1837), membre du Club des Jacobins, commissaire du Pouvoir exécutif en Vendée et, plus tard, secrétaire général du Département des Forêts, ce qui explique la découverte de ce document à Luxembourg. On peut la faire remonter à l'année 1811, où parut son œuvre principale en 4 volumes : « *Histoire de l'Administration de la guerre.* » En marge latérale de gauche, ceci : « *Le plan de Dumouriez et ceux détaillés dans les autres lettres de ce général, ont toujours été modifiés et quelques fois absolument changés par les réponses du ministre de la Guerre, rédigées par le général Meunier, tué depuis à Mayence. Les cartons de 1792 devraient renfermer la correspondance active et passive. On a lieu de s'étonner que l'une aye (sic) été conservée et que l'autre ne se trouve pas.* »

Signé X. A.

Cette note, de la même écriture que celle du texte copié est en outre signée, entre parenthèses : « Xavier Audoin », comme pour expliquer les deux initiales qui précèdent; il s'agit là d'un deuxième copiste, qui ajoute, en note marginale supérieure : « *Xavier Audoin a ignoré que le pouvoir exécutif provisoire a traité secrètement avec le roi de Prusse sur sa retraite et sur la restitution des places de Longwy et de Verdun; et que très probablement cette correspondance diplomatique est déposée aux relations extérieures. La convention nationale même a ignoré les clauses secrètes de cette négociation.* »

Remarquons en outre que le nom du premier copiste est « Audouin » et non « Audoin ».

J'ignore si des investigations nouvelles concernant Valmy et la retraite prussienne ont permis d'élucider la question. En tout cas une corrélation existe entre la platonique poursuite des Prussiens, ramenés à la frontière sans escarmouches d'aucune sorte, restituant, sans combattre, les places fortes qu'ils n'avaient pas été seuls à prendre et les Autrichiens levant le siège de Lille (le 8 octobre) et défendant mollement la Belgique. Une fois de plus la Prusse vendait ses compagnons d'armes ! Pour sauver ses Poméraniens, chargés de la craie champenoise, bonne à fourbir les armes et dont il avait donné l'ordre de remplir, à l'aller déjà, les « Tornister », Frédéric-Guillaume lâchait l'Autriche, comme son successeur devait, moins de 20 ans après, lâcher Napoléon . . . Ah ! Quand un Allemand engage sa parole !

* * *

*Copie de la lettre
du général DUMOURIEZ au général Kellermann*

N° 32

Valenciennes 26 8^{bre} 1792

l'an 1^{er} de la République

A mon arrivée à Valenciennes, mon cher Kellermann, les Autrichiens ont entièrement évacué les territoires français et je suis maître à présent de Quiévrain et de plusieurs autres postes en avant de Condé. Je vais camper après-demain, avec environ 40 mille hommes, à Quarouble sur Quiévrain, tournant par ma

gauche les ennemis par Péruwels, les tournant par ma droite par un corps de 12 mille hommes sur Bintche. Je ne peux pas attendre que le général Valence soit arrivé à Givet, parce que je donnerais le temps au général Clairfayt d'arriver à Namur, et que je veux tâcher de le prévenir. J'espère que d'après son propre calcul, Valence sera à Givet le 6 avec son corps d'armée, tel qu'il était sous les ordres d'Arthur Dillon. Je pense qu'il faut trouver un moyen pour retenir ou rappeler Clairfayt dans le Duché de Luxembourg. Ce moyen me paraît d'accord avec les différents projets que vous m'avez proposés. Ils lient notre attaque des Pays-Bas avec l'expédition du général Custine, en formant une attaque intermédiaire, dont aucun général ne peut mieux s'acquitter que vous.

Je vous propose donc de vous porter, avec votre corps d'armée, par Thionville, le long de la Moselle vers Remiche et Grevenmacher. Par cette marche, vous aurez l'air de menacer Luxembourg, qui dans ce moment-ci doit être encombré de malades, d'équipages, des corps d'armée de différents nations, et, en un mot, de la confusion d'une retraite aussi difficile et aussi désastreuse que celle de l'armée allemande à son retour de Champagne. Vous pouvez être sûr que la terreur se mettra à votre approche dans Luxembourg et dans tout le pays. On rappellera les troupes autrichiennes, on tâchera de retenir les Prussiens, et alors, après avoir tiré tout le parti qu'il vous sera possible de la terreur que vous aurez répandue, vous pourrez passer brusquement la Moselle et vous rabattre sur Trèves. Vous seconderez ainsi le succès de Custine par le succès, plus grand encore, que vous aurez et d'une autre part vous aurez secondé l'attaque des Pays-Bas en forçant les Autrichiens à s'arrêter ou à revenir dans le Luxembourg. Le succès de ce plan est inévitable, car les Allemands n'ont, en ce moment, aucune force assez considérable à vous opposer. Vous pouvez renforcer considérablement votre armée des garnisons de Toul, Metz et Thionville, vous aurez derrière vous les subsistances faciles pour le pays messin qui n'est point épuisé, et vous donne de grandes routes et la facilité de l'embarquement sur la Moselle.

Vous pouvez en même temps ajouter à ce plan une autre diversion qui vous le rendra encore plus facile; c'est de rassembler à Montmédy sous les ordres du lieutenant-général Ligneville, dont l'activité et les talents militaires sont très connus, un corps composé des meilleurs bataillons des garnisons de Sedan

et de Mezières, des trois escadrons de cavalerie que j'ai laissés aux ordres de Chazot. Ce corps, qu'on peut porter à 4 ou 5 mille hommes, entrera dans le Luxembourg par le côté de Virton, comme s'il voulait couper la communication de Luxembourg à Namur par Arlon. Il inquiétera les Autrichiens, diminuera les obstacles que vous pourriez rencontrer, et il couvrira parfaitement, d'une manière offensive, le département des Ardennes et celui de la Meuse, en cas, ce que je regarde comme impossible, que les Autrichiens voulussent de nouveau se reporter sur ce département.

Vous savez, mon cher camarade, comment j'ai rendu justice à votre mérite, à mon voyage de Paris; vous trouverez toujours en moi un bon frère d'armes, nous avons sauvé la patrie, il s'agit à présent de la faire triompher au dehors, et c'est en nous entendant bien que nous y réussirons.

Mandez-moi quand vous commencerez votre mouvement auquel vous donnerez telle direction qu'il vous paraîtra convenable, pourvu que vous menaciez à la fois le Luxembourg et le pays de Trèves, et pourvu que le général Ligneville, en couvrant les deux départements qui ont subi l'invasion des Allemands, ait, en même temps, une disposition offensive qui les inquiète dans le Luxembourg. Si Valence s'est séparé de vous avant la réception de ma dépêche, je vous prie de m'envoyer un courrier pour me mander positivement ce que vous allez exécuter. Si Valence est encore avec vous, combinez avec lui et Ligneville toutes les parties de ce plan, qui doivent se correspondre et s'aider mutuellement. Le désir de toute la nation et le véritable intérêt de la République est que nous hivernions hors de nos frontières, tant pour nous procurer du numéraire par les Contributions ou de gré à gré par l'échange de nos assignats au pair, et pour que la subsistance de plus de 150 mille hommes se trouve au dépens des pays qui nous avoisinent et ne soit plus à la charge de la France, que nous finirions par épuiser si nous restons chez nous.

Vous avez mon cher camarade une fort belle mission à remplir, celle de municipaliser la rue aux Prêtres, c'est-à-dire les gros évêchés, archevêchés et abbayes, qui farcissent cette frontière d'Allemagne. J'espère qu'au printemps vous viendrez me donner la main par Cologne. Le Rhin doit être la seule borne de notre campagne, depuis Genève jusqu'à la Hollande et peut-être jusqu'à la mer. Arrivera ensuite ce qui pourra; mais lorsque nous aurons rempli cette tâche la révolution de l'Europe sera

bien avancée. *Travaillons comme deux bons frères. Soyons dignes de la confiance que nous témoigne la nation, et, surtout, que notre union constante assure nos succès. Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.*

signé : Dumouriez.

pour copie conforme à l'original

signé : Dumouriez.

pour copie conforme

Le Ministre de la Guerre

signé : Pache.

Cette lettre présente pour le Luxembourg plus d'intérêt direct que la précédente. Elle est, je le répète, comme une illustration du grand article sur les opérations de guerre autour de Luxembourg, telles que la «Gazette de Luxembourg» les relate. De la même main que la copie de la lettre précédente, elle doit avoir appartenu au même dossier. Elle porte le numéro 32. Sans annotations ni notes marginales.

Nos lecteurs trouveront en fin du volume quelques commentaires explicatifs concernant les personnalités militaires dont il est fait mention tant dans les «Hôtes de passage» que dans les lettres du général Dumouriez.



Fête foraine aux Glacis
(Luxembourg en 1825)
Dessin de Gab

La Schobermesse de 1820 à 1825

La Schobermesse, il y a un siècle et plus, était établie entre l'allée Scheffer, déjà tracée et plantée, et qui allait être inaugurée, et les glacis proprement dits, réservés aux évolutions de la garnison prussienne sévissant alors dans nos murs. Elle présentait un quadrilatère régulier, de dimensions assez réduites, allongé dans la direction Est-Ouest; trois côtés, Nord, Ouest et Est, étaient formés par les baraques ou plutôt les échoppes, et le quatrième, le côté Sud, par conséquent le côté vers la ville, constituait l'entrée.

C'est du moins ainsi que nous la représente le Prussien Gaspard Weiss, rédacteur du petit hebdomadaire de langue allemande, le «Luxemburger Wochenblatt» qui parut de 1821 à 1826 et dont quelques collections complètes se rencontrent encore.

Le «Wochenblatt», du 1er septembre 1821, consacrait à la Schobermesse ce qu'on pourrait appeler son «article de tête». Le sieur Weiss, qui venait de Breslau en Silésie, appelé par la garnison prussienne pour civiliser nos compatriotes et leur révéler leur propre pays (cela n'a pas changé!) dévoilait à l'ignorance de nos arrière-grands-père

«que cet ancien établissement mercantile devait sa création au regretté Jean l'Aveugle, fils de Philippe le Bel (sic), et son nom à la désastreuse foire (schadbare Messe) de 1346, où la nouvelle de la mort du comte-roi avait arrêté toutes les transactions...»

Après d'autres remplissages de même ordre et de même valeur (déplorons, en passant, que d'aussi puérides affirmations et étymologies trouvent encore créance de nos jours!) l'auteur nous décrit, assez confusément, avec de pénibles prétentions à l'esprit et fort peu de détails

pittoresques, la Schobermesse telle qu'elle était alors et les attractions dont elle disposait:

«Dans cette petite ville composée des deux côtés et en face (en français dans le texte) de baraques plus ou moins élégamment attifées, proportionnellement au rang et à la situation sociale de leurs propriétaires respectifs»,

le maintien de l'ordre était confié à la police locale, à la maréchaussée nationale et à la garnison prussienne, chacun de ces éléments de la force publique occupant d'ailleurs un corps de garde particulier. Excellente mesure de précaution, les rixes entre nationaux et Prussiens étant à l'ordre du jour.

Weiss nous déroule ensuite une peinture assez imprécise de la foire. Il semble se contenter d'une description passe-partout, assez théorique, quand il nous parle des visiteurs

«jeunes et vieux, riches et pauvres de toute condition et de tout sexe, les uns allant et venant joyeusement et gaiement, les autres marchant avec gravité pour voir et pour admirer ou plutôt pour être vus et admirés (?). Ici on fait de la musique, on chante, on plaisante, on flirte, on mange, on boit; là, on joue aux dés, on rit, on danse, on se livre aux jeux de hasard, et, tout en s'amusant, on gagne aux anneaux ou aux points, des couleaux, des crayons, des chaînes de montre; parfois aussi, et très sérieusement, il suffit d'un regard pour gagner un coeur».

Comme on voit, l'auteur ne se met pas l'esprit à la torture pour écrire des choses originales...

Mais peut-être il y a-t-il plus d'observation locale dans ce qui suit:

«Voici un potier qui a déballé sa fragile marchandise (Fabricat) et le cher «Pap» achète au cher «fils» (en français dans le texte) ou à la petite fille pour peu d'argent beaucoup de jouets de toutes sortes; ailleurs, c'est toute une batterie de poêles d'appartement en fer qui prouve que déjà l'hiver approche; à la vue de nombreuses douzaines de marmites et de casseroles de fer, Monsieur l'Estomac rappelle sa compétence (?) cependant que le grand nombre de grandes cuves en bois, qu'un tonnelier met en vente, évoque l'heureuse époque où la cruche de vin coûtait autant que, de nos jours, la chopine; ici une superbe boutique débite des sucreries sous mille formes, là on sert à la main (en français dans le texte) des verres d'amer. Là bas, l'oncle-gâteau fait l'essai, en fa-

veur de son neveu, des chevaux de bois, blancs ou noirs, plus loin, un soi-disant aveugle, immobile et comme pétrifié, sollicite une aumône imméritée. Un joueur de quilles triomphe, heureux d'avoir gagné un mouton enrubanné, lequel mouton semble avoir honte de ne pas être le seul quadrupède (en français dans le texte) à être exposé à l'admiration exclusive des foules (!) et partout, au bruit des trompettes et des cymbales, on entend commander «en avant deux pour le quadrille (en français dans le texte).»

Dans le même ton et du même style il est encore parlé des visiteurs altérés qui s'abreuvent de vin ou de bière,

des bonbons-pétards dont les détonations épouvantent les belles, des rugissements qui se font entendre dans la ménagerie, des tirs, d'où parfois des balles s'égarant, et où l'on boit au meilleur carton, des boutiques de vanniers, des salles de danse»,

surtout, qui sont nombreuses, et qui se vident à regret quand, à 11 heures, moins quelques minutes, «le tambour de la Porte-Neuve donne le signal de la fermeture des portes»; celles-ci d'ailleurs restent impitoyablement closes et ne s'ouvrent jamais aux retardataires;

«quiconque arrive en retard n'a qu'à bivouaquer sur place ou qu'à se consoler du contretemps en buvant et en dansant jusqu'au matin».

Il ne semble pas que cette année 1821 ait été, comme il est de mode de s'exprimer de nos jours «sous le signe» des vaches grasses:

«La Schobermesse n'offre à ses visiteurs que «trois baraques permanentes» (?) Relevons toutefois avec éloge, à la suite du sieur Weiss, «que le pâtissier-confiseur de la rue des Juifs no. 76 (nous voilà renseignés!) s'est établi au champ de foire en boutique spéciale, que la ménagerie de Simon Bernaro est composée d'une lionne âgée de deux ans, d'un orang-outang ou homme des bois, de plusieurs singes d'Afrique, de Chine et d'ailleurs, d'une beauté sélectionnée (!), d'un singe âgé de 27 ans, de la race des têtes-de-mort, du grand oiseau Roc de l'île de Malte, de deux vautours, mâle et femelle, d'un jeune aigle royal et de deux perroquets. Le prix d'entrée, fort minime, permet aux moins fortunés des amis des sciences naturelles de visiter cette collection d'animaux rares et plus particulièrement à l'heure intéressante (7 heures du soir) de leur alimentation. Il est souhaitable que les parents y mènent

leurs enfants. D'ailleurs M. Bernaro, dont on appréciera le but humanitaire, accordera l'entrée gratuite, le 29 de ce mois d'août, aux orphelins de l'hospice».

On voit que notre temps n'a rien inventé!

Mais la foire n'est pas seulement devant les portes, elle est aussi dans la ville: Place Guillaume, du côté du Marché-aux-Grains, les frères Withauer ont érigé leur «Théâtre de funambules», commencement de la représentation à six heures; maison Tandel, Marché-aux-Poissons, les mêmes ont installé leur

«théâtre mécano-pantomimique de marionnettes qui ouvre à huit heures du soir. On y joue: la reine Faustine, Geneviève de Brabant, Faust, et on y donne des intermèdes de gymnastique». M. Gaspar Weiss réclame *«une lanterne devant la porte».*

La «Compagnie d'équitation artistique de M. Avrillon» fait florès, car presque tout le monde monte à cheval, à Luxembourg. «La scène du lancier défendant son étendard» est particulièrement goûtée.

Enfin M. Schrobilgen donne, les trois jours de la kermesse et le dimanche suivant, en ses salons du Café français, rue de l'Eau, de grands bals avec entrée payante (2 fr.) pour messieurs, les dames étant invitées gracieusement.

La Schobermesse de 1821 meurt de sa belle mort le 11 septembre. *«Heureusement, dit le journal, que l'on trouvera encore à s'amuser de même façon d'ici la fin du mois, tant à Hollerich, Arlon et Diekirch, qu'à Thionville et à Longwy...»* Décidément, nos aïeux étaient insatiables.

Comme on vient de le voir, cette année 1821 «tenait le coup». Mais, dès 1822, c'est la décadence. Le rédacteur Weiss se contente de renvoyer à la description qu'il fit de la Schobermesse l'année précédente (la bonne opinion que le sire a de lui même et de son canard dépasse vraiment la commune mesure!) Pour le surplus, il déplore, qu'au

«point de vue commercial la dégringolade s'accroît. Les marchands s'abstiennent, le commerce, l'âme de toute foire, fait défaut. La Schobermesse de 1822 est aussi désastreuse que celle de 1346! Pas une seule boutique permanente, qua-

tre baraques mi-permanentes», voilà tout ce que le commerce a donné! Pour ce qui est des réjouissances d'ordre divers, il y a décadence également. Notre cher, vieux, bon et excellent matador national des restaurants de foire, M. Krieps, a, pour la première fois cette année, négligé d'édifier sur le champ de foire même ses trois établissements habituels, consacrés à Terpsichore, à Bacchus et à Gaster».

Mais comme il les a érigés tout à côté, c'est une consolation . . .

A part cela, pas de danseurs de corde, pas de saltimbanques, pas de marionnettes, pas de bêtes fauves. Une «boîte d'optique» et, «sur toile cirée, l'histoire de l'infanticide et du suicide de Nordhausen, du 25 juin 1821», voilà les attractions principales. «*Malgré leur proximité, les frères Franconi de Paris qui se trouvaient à Liège n'ont pas estimé nécessaire de nous honorer de leur présence*», carence qui met le gallophobe Weiss dans tous ses états. Mais il ne peut pas s'empêcher de reconnaître les mérites de

«Monsieur Ortolan de Lyon, artiste ès-mécanique et mathématique, qui exécute ses tours de physique amusante (en français dans le texte) et ses ascensions de ballon dans le manège du grand fossé des fortifications, à droite de la Porte Neuve».

Mais, partout, encore une fois, on danse: à Clausen, chez Schrobilgen et chez Scheitler, aux glacis chez Olinger, en ville dans la grande salle de l'Athénée et au Café français, rue de l'Eau. La Société des Arquebusiers donne un grand bal, une autre société, innommée, en donne même trois. La Société dramatique d'amateurs — malgré toutes mes recherches il m'a été impossible de découvrir l'état civil des «jeunes gens et jeunes filles de la meilleure société» qui la composaient — qui joua tout l'hiver en faveur d'oeuvres de bienfaisance, représente, le 5 septembre, devant une salle pleine *Le Sourd ou l'au-berge pleine* et *Une visite à Bedlam* . . .

Trois intermezzos: D'abord, l'arrivée, retour de Batavia, du capitaine Le Clercq de l'armée coloniale des Pays-Bas, fils de l'avocat Le Clercq, député de l'ordre des villes aux Etats provinciaux. Cet «étranger de Batavia» dut considérablement impressionner ses compatriotes,

car pendant des années nous retrouverons, dans les journaux locaux, des allusions à ce sujet, dont le sens nous échappe nécessairement.

Ensuite l'intermezzo coutumier: «*Le dimanche de la kermesse, au champ de foire, deux uhlands de la garnison prussienne blessent à coup de sabre un cultivateur luxembourgeois*».

Et enfin, intermezzo non moins habituel, le nombre d'honnêtes citoyens forcés de passer la nuit hors les portes est considérable.

Mais la cause de cette crise, de ce commerce languissant, de ce manque de pécune dans les escarcelles, luxembourgeoises en général et dans celle, allemande, du sire Weiss en particulier, n'allez pas la chercher bien loin!

«*C'est la faute à la France, qui vient de relever le tarif d'importation du bétail étranger*»....

«*Provisoirement, écrit l'économiste silésien, nous voulons bien admettre que la France peut subsister sans nos poêles de fonte et nos objets manufacturés en fer. Mais qu'elle puisse toujours se passer de l'importation de notre bétail et de celui des autres pays, cela ne persuadera aucun de ceux qui se sont donné la peine d'étudier un peu plus à fond cette matière. A présent, il convient d'attendre si le blocus économique, décidé à l'endroit de la France par certains souverains allemands et déjà mis en vigueur, parviendra à infuser à ce pays, à son propre avantage et aussi au nôtre, l'idée de consentir à ce besoin essentiel: l'importation de bétail sur pied à des conditions supportables pour l'importateur*».

Quand je vous disais qu'il n'est rien de changé sous le soleil qui nous éclaire! C'est toujours et chez tous, la «faute à la France!»

*

En 1823, huit jours avant l'inauguration on n'était pas encore sûr que la Schobermesse aurait lieu. Seuls, les baraquements destinés à hospitaliser la police municipale, la maréchaussée nationale et la garnison fédérale peuplaient le désert. Heureusement, le «matador» Krieps et M. Scheitler — celui-ci exploitait à Clausen un établissement de bains avec café et jardins en terrasse, — se décidèrent, à la dernière minute, à édifier

des «dancings» (comme on ne disait pas encore!). De son côté, la Société des Arquebusiers organisa un concours de tir au champ de foire. En ville, M. Schrobilgen donna, dans la salle des fêtes de l'Athénée, deux grands bals, le dimanche et le mardi de la fête, et un «bal paré» le 7 septembre, dans ses salons du Café français. Le prix d'entrée — effet de la crise — étaient légèrement en hausse:

«2,45 par cavalier, dame comprise. Les dames sans cavalier étaient taxées au même prix».

L'absence d'attractions foraines valut à nos pères de fortes sensations artistiques et intellectuelles:

«L'attrait principal, pour tous les étrangers qui visiteront Luxembourg pendant la Schobermesse sera, écrit le Wochenblatt, la réorganisation du très intéressant et très élégant cabinet de lecture de M. J.-P. Mullendorf, grand'rue, où l'on trouvera également des ouvrages en langue allemande.»

D'autre part, comme à Paris la Nationale et les Beaux-Arts, nous avons cette année, à l'Athénée, l'exposition des dessins (élèves et professeur) de l'Ecole de Dessin du professeur et peintre Bogaert et, rue de la Congrégation, dans une salle «gracieusement mise à la disposition de l'artiste par la Commandanture prussienne», celle de M. Maisonet, professeur et élèves.

De son côté, l'art musical ne chômait pas: Le compositeur et professeur de musique et de chant, Cornély, un ancien de Napoléon, Allemand d'origine, Luxembourgeois d'adoption, organisait à l'Ecole de Musique des épreuves publiques...

Tout comme de nos jours M. Kolneder, adoption en moins!

Enfin, le théâtre d'amateurs dont il a été question plus haut, représentait

*«La Jeunesse de Henri V» (sic), par Alexandre Duval et le «Solliciteur ou l'Art d'obtenir des places», vaudeville en un acte par MM. Eugène S..... et M. ***.»*

Cette pudeur des noms est symptomatique des petits pays. Voir figurer son nom dans un journal quand on n'est pas, pour le moins, homme politique tout à fait en évidence ou marchand de quelque chose, c'était, c'est

encore, une honte abominable. De là, toutefois, à remplacer par 4 points et trois étoiles les noms de Scribe et Manneville, c'est aller un peu loin...

Enfin, les petits enfants de Luxembourg reçurent, pour leur Schobermesse, par une délicate attention de la Commandanture prussienne, un fort joli cadeau: Il leur fut interdit de battre du tambour dans les rues de la ville et aux abords de la forteresse. En cas de contre-vention, destruction de l'objet du délit; en cas de récidive, arrestation du délinquant et sans doute peine de mort la troisième fois... Les Poméraniens à hauts schakos et à ferblanterie brinquebalante, se lançant, à travers les étroites rues de la ville à la poursuite des gosses insolents et souples des faubourgs, qui leur décochent des pieds de nez à chaque tournant, cela devait bien valoir les fauves de M. Bernaro et les tours de physique amusante de M. Ortolan...

*

Non plus que les précédentes, l'année 1824 ne remplit les conditions d'une Schobermesse selon le coeur de M. Gaspard Weiss. Les trois corps de garde, un tir, deux marchands de poêles de fonte, deux quilliers, voilà tout ce que le champ de foire récelait le dimanche avant la kermesse. A cette époque, la municipalité louait le terrain, en bloc, à un preneur unique, qui sous-louait en détail. Le preneur, M. Jean Scholer, se décidant à «relaisser» à perte, quelques amateurs encore se présentèrent. Temps de crise pour temps de crise, on était loin, alors, des sommes renversantes obtenues actuellement, par la même opération! Weiss se félicite de ce que Krieeps et les «grosses légumes» ayant fait défaut et le «matador» ayant été s'installer à côté du champ de foire, au jardin Olinger, les boutiques Specht et Carlier soient venues remplacer, dans une certaine mesure, ces lâcheurs. Quant à l'unique attraction, le manège de chevaux de bois, il quitte le champ de foire le troisième jour pour aller s'installer à Clausen...

En ville le théâtre d'amateurs chôme; il est remplacé par la Compagnie de MM. Herzog et Annoni de Trèves, qui donne des représentations en langue allemande dans le «tiefer Graben» près de la Porte-Neuve.

«*On y joue Die Kreuzfahrer oder die Deutschen vor Nizza, grosses Ritterschauspiel in 5 Aufzügen von Kotzebue. On trouve des billets à l'avance chez Madame Simonis, marché-aux-poissons.*»

Le sieur Schrobilgen fait danser en ville, au Café Français, en la rue de l'Eau, devenue «la rue des Eaux» pour la circonstance (et qui le restera quelque temps) au prix d'un florin par cavalier.

Ce marasme, qui semble s'accroître d'année en année, c'est encore, à en croire l'homme Weiss, à la France qu'on le doit, car elle persiste à ne pas ouvrir toutes grandes ses frontières à l'importation du bétail étranger... Alors, comme de nos jours, la germanomanie européenne considérerait ce pays comme obligatoirement tenu d'entretenir le reste du monde. Cependant le rédacteur silésien ne peut s'empêcher de constater que si parfois, encore, quelques pièces de cent sous circulent en Luxembourg, c'est aux achats, par la France, de chevaux, que nous le devons.

A propos de chevaux, opposons aux centaines ou aux milliers de francs de primes accordées à nos éleveurs, les taux de l'époque:

«*A la foire aux chevaux du lundi de la kermesse, le Gouvernement a fait distribuer les récompenses suivantes: Prime pour les plus beaux étalons: aux éleveurs Jean Schouweiler, de Schouweiler, et Mathias Zeimet, de Sterpenich, 75 florins; à Joseph-François Huberty, notaire royal à Differdange, 50 florins.*

Prime pour les plus belles juments: à Dominique Ries, de Calmus et au même Huberty, 50 florins....»

*

Et puisque nous en sommes à la fois aux chevaux et aux rappels, ajoutons que la Schobermesse de 1825 avait provoqué à Luxembourg une telle recrudescence d'accidents de la circulation, que l'opinion publique — par le canal du dénommé Weiss — réclame... un règlement à ce sujet! *Nil novi...*

En revanche, cette année enregistre un record enviable: c'est le 25 du mois d'août, au champ de foire, que l'on boit... le premier «grechen» de l'année...

A la Schobermesse même, comme elle dispose apparemment de la totalité ou presque du champ de foire, la Société des arquebusiers offre à ses membres un concours de tir. Résultats et palmarès:

Concours du jour de la Saint Barthélémy: 1er prix: M. Ruth — 2e prix: M. Brimmeyer — 3e prix: M. Reuter, père.

Concours du dimanche de la kermesse: 1er prix: M. Nicolas Recht — 2e et 3e prix: M. Toussaint.

Concours du 8 septembre 1er prix M. Trausch. 2me prix M. Brimmeyer.

Concours du 11 septembre: 1er, 2e, 3e et 4e prix M. Brimmeyer.

★

Cette Schobermesse de 1825 avait été annoncée par M. F. Roeser, premier bourgmestre, de la façon suivante:

«Les Bourgmestre et Echevins de la Ville de Luxembourg préviennent le public que la foire se tiendra cette année à proximité et le long de la nouvelle promenade, au-devant de la Porte-Neuve. Elle sera embellie par les boutiques de plusieurs marchands notables de la ville et garantie par toutes les mesures de sûreté. Sa durée sera jusqu'au 11 septembre inclus.»

★

Au sujet de la Schobermesse de 1826 le «Journal de la Ville et du Duché de Luxembourg», qui a remplacé le «Luxemburger Wochenblatt» du Prussien Weiss, s'exprime comme suit, par la plume, sans doute de Schrobilgen (langue française):

«L'époque s'approche où doit s'ouvrir la grande foire annuelle de cette ville. Il n'est pas besoin de plonger bien en arrière dans le passé, pour se rappeler le temps où notre foire était le rendez-vous d'une foule de commerçants qui y abordaient de toutes les villes situées à 30 et même 40 lieues de distance. Tous les genres d'industrie y trouvaient un facile débouché; aussi le concours des étrangers était-il, dans certaines années, tellement considérable, qu'à peine l'immense plateau du Limpertsberg offrait un espace suffisant au développement d'une double ligne parallèle d'étalages de bril-

lante diversité, couronnée en tête par une imposante rangée de loges qui semblaient autant de temples consacrés à Bacchus, et, en même temps,

A Comus triomphant présidant avec gloire,

«Depuis que nous sommes séparés de la France et de l'Allemagne par des barrières politiques, au pied desquelles l'humble commerce du grand-duché se prosterne comme devant les portes fatales où sont écrits ces mots du Dante: Vous qui entrez, laissez là toutes vos marchandises, (traduction libre); depuis que notre position est devenue tellement excentrique que nous nous voyons relégués dans un angle aigu semblable à un de ces passages que Voltaire appelait, en propres termes, un impasse, notre ancienne grande foire annuelle est déchue de sa splendeur, et

*De marchands zélés à peine un petit nombre,
Osent des premiers temps nous retracer quelqu'ombre...*

«... N'y aurait-il pas moyen, sinon de relever la foire de notre ville à la hauteur de son ancienne prospérité, du moins de ranimer assez l'esprit de concurrence entre ceux qui peuvent la fréquenter, pour que, du moins, elle présente un aspect commercial satisfaisant? ... Combien nous sommes loin de ces temps de bienheureuse mémoire, où les foires et marchés répondaient à la destination à laquelle les consacrait leur origine.....

La Ville de Luxembourg, pour voir ressusciter sa foire annuelle, est réduite, ce semble, aux ressources que présente d'abord son commerce particulier, et ensuite le commerce général du pays dont elle est le chef-lieu.....»

... Suit un article sur l'industrie luxembourgeoise et une proposition d'organiser «une exposition provinciale de ses produits pendant la durée de la foire».

Proposition restée sans succès, tout comme la Schorbermesse elle-même, puisqu'il est dit d'elle peu après:

«Dans les champs où fut jadis la foire de notre ville, sont placés quelques boutiques et un certain nombre d'étalages de colporteurs chargés de joujoux d'enfants. Voilà ce que nous sommes forcés d'appeler aujourd'hui la grande foire de Luxembourg. Les cabarets et les jeux de hasard y tiennent un espace décuple de celui qu'occupe le commerce.»

★

Nous avons cru intéresser nos lecteurs par l'évocation, plus ou moins pittoresque, de ce que cette manifestation, si essentiellement luxembourgeoise, était, il y a plus d'un siècle et quart.

Les amis de la Schobermesse sont, naturellement des traditionalistes. Il leur plaira de constater la persistance des usages, des noms et des souvenirs et de dresser la comparaison entre aujourd'hui et autrefois.

Et ils verront, avec ou sans étonnement que toutes proportions gardées, plus ça change, plus c'est la même chose!

Autour du Pont du Château

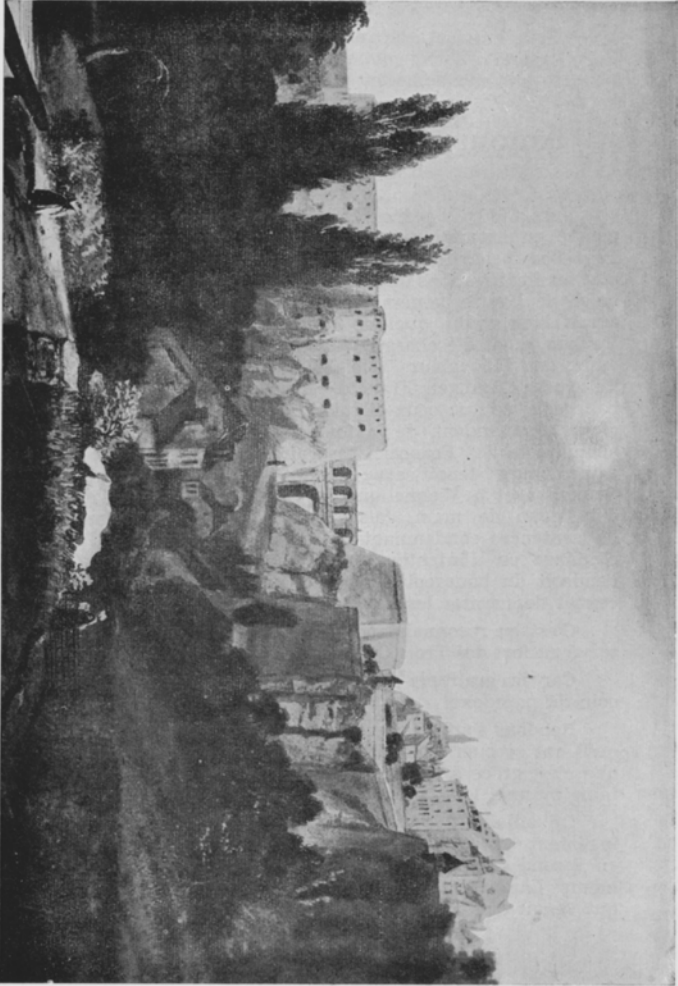
Vers 1730, le prince Eugène de Savoie, homme de guerre en disponibilité et gouverneur, en exercice, des Pays-Bas, pensa à s'occuper sérieusement de mettre en état les fortifications de Luxembourg. L'ingénieur austro-belge de Bauffe, général de bataille de S. M. I., et qui aurait bien voulu, quoique à distance, faire figure d'un Vauban, avait été chargé d'élaborer les plans de ces travaux, que l'ingénieur Tello devait diriger en sous-ordre. Le général Thungen, Franconien, qui détestait les Luxembourgeois, ce que ceux-ci lui rendaient avec usure, était alors commandant de la forteresse. Il avait une peur abominable des Français, assurait «que le Magistrat de Luxembourg tenait avec eux», ne cessait d'écrire à Bruxelles et à Vienne que la ville n'était pas à l'abri d'un coup de main, faisait exécuter impitoyablement les sentences condamnant toute personne suspecte d'espionnage ou d'intention de trahir, et se distinguait, à l'endroit du bourgeois, par une brutalité telle, qu'il ne cessait de susciter les plaintes de la Municipalité.

C'est en reconnaissance de ces mérites qu'on a conservé au fort des Trois Glands le nom de «fort Thungen»!

Car la gratitude luxembourgeoise est marquée au coin du paradoxe!

Rendons toutefois au sire de Franconie cette justice qu'il sut secouer l'inertie de Vienne et de Bruxelles et que c'est grâce à lui que furent exécutés, dans une certaine mesure, les projets, non encore réalisés, de Vauban.

On adjoignit à de Bauffe et Tello le lieutenant et ingénieur en chef de Laing, le lieutenant et ingénieur en second Jacqueneau, l'ingénieur Nothumb, les ingénieurs Lambrechtz, qui venait du Limbourg, Spallart, qui venait d'Ath, Michaux, qui venait d'Audenarde, Ga-



La ville haute, le Bouc et le Pont du Château par J.-B. Frescoz.

Châtel P. Louben.

vaux, qui venait de St. Ghislain et Devos, qui venait de Courtrai. De Bauffe, qui était en même temps gouverneur militaire de Lierre et à qui incombait le soin de fortifier, en outre, Mons, Ath, Charleroi, d'autres villes encore, galopait de l'une à l'autre. Pour le faire venir à Luxembourg, il fallait employer la croix et la bannière. Était-il dans nos murs, Thungen ne le laissait pas partir à son gré; de Bauffe, pour s'en évader, devait solliciter l'intervention de Bruxelles et de Vienne. . . .

Quant à l'argent nécessité par ces travaux, il brillait si bien par son absence, — car, au service de l'Autriche les entrepreneurs n'étaient pas mieux partagés que les militaires — que la construction «du bastion projeté à la tête du ravelin de la Rame, entre les deux forts Neipperg et Thüngen, fut payé sur le produit de la vente, aux bourgeois de Luxembourg, des viandes salées dont on avait fait provision pour la garnison». Afin de hâter les travaux, on employait non seulement les maçons, comme il était légitime, mais également les soldats et, les fers au pieds, «les criminels ayant dépassé la moitié du terme de leur condamnation, à condition que celle-ci fût inférieure à douze ans».

D'après M. J. Felsenhardt, qui a fouillé autrefois dans les «papiers d'Etat et de l'audience» des Archives de Bruxelles, et aux recherches de qui je dois la plupart des renseignements dont je fais ici usage, ces criminels menaient une existence démunie de confortable: «La tour, écrit-il, qui était dans la troisième porte de la descente du Pfaffenthal, était destinée à leur logement. Ils pouvaient y coucher sur de la paille, chacun recevait deux chemises par an, une veste et des culottes, qui descendaient jusqu'aux souliers, deux paires de bas, deux paires de chaussures. On leur donnait aussi les vieilles capotes de sentinelles avec lesquelles ils pouvaient tâcher de se garantir du froid pendant la nuit. Ils travaillaient de 5 à 11 heures du matin et de 1 à 6 heures du soir, en été, l'hiver de 8 à 11 heures et de 1 à 4. Pour nourriture, du pain et de l'eau, rien d'autre. Portion double quand ils travaillaient, portion simple quand ils ne travaillaient pas. Ils allaient eux-mêmes prendre l'eau qui était à portée de la tour. Une fois par

semaine, ils avaient le droit, sous la surveillance du commandant, de parcourir, les fers aux pieds, et munis d'une boîte, les rues de Luxembourg, afin de faire la quête, dont le produit devait être partagé entre eux le même jour, par parts égales.»

J'ai le vague sentiment que, dans ces conditions, on ne devait attacher qu'une importance assez relative à des chutes éventuelles du haut des échafaudages et que nos remparts «ensemble le pont du Pont du Château» n'ont pas été construits uniquement avec du mortier et de la pierre de taille. Mais je dois aussi ajouter qu'en matière de nourriture, d'habillement et de durée du travail, les hôtes des camps de concentration allemands de 1940 à 1945 étaient moins avantagés que les criminels de droit commun, deux siècles plus tôt, à Luxembourg.

A cette époque encore, la plupart des ponts reliant entre eux les escarpements naturels ou artificiels de la forteresse, étaient en bois, ce qui nécessitait un entretien assez dispendieux, aux frais, semble-t-il de la ville. Rien qu'en 1733, on avait, pour les besoins de la forteresse, abattu trois mille chênes dans le bois banal. Si bien que, «le 18 janvier 1736 les hauts-justiciers et échevins de Luxembourg avaient adressé une requête à Bruxelles, suppliant le Gouvernement de reconstruire, cette fois-ci en pierre, les ponts en charpente de la Porte-Neuve. Sans doute les Etats devaient-ils contribuer au gros oeuvre, car je trouve qu'à la date du premier novembre 1734», les députés ordinaires: Martin, abbé de Saint-Maximin; Grégoire, abbé d'Echternach; Moor de Waldt, F. Heyden, de Baillet, Willibrord Knepper, J.-P. Perle et Malenpré avaient fait parvenir à la Gouvernante une requête, dans laquelle «ils protestaient contre l'accord de 9000 florins pour la construction du pont de pierre sur arcades à la Porte du Château». Cette protestation n'empêcha pas le gouvernement de Bruxelles d'obliger les Etats, en février 1736, à faire à leurs frais «la réparation des deux ponts sur l'Alzette, dans les faubourgs» qui, à en croire Thüngen, menaçaient ruine.

Enfin le 18 avril 1736, il fut porté à la connaissance du commandant de la place, que «les deux ponts du Château situés à Luxembourg étant à la veille de s'écrouler,

leur restauration était jugée inutile, et qu'ils seraient reconstruits en maçonnerie». En même temps, le Gouvernement, pour se procurer des fonds, faisait vendre le sel, le riz et autres denrées de réserve, appartenant à la garnison de Luxembourg!

Cependant Thungen, qui était originaire de Franco-nie, sollicita un congé pour aller inspecter ses terres, mises à mal par le passage des troupes françaises. Il fut remplacé par le colonel Barela. Ce fut celui-ci «qui, en vertu d'une dépêche du 11 avril 1737 dut prendre des mesures pour la construction des deux ponts en maçonnerie, entreprise à la demande des hauts-justiciers et échevins de la ville, et qui devait mettre en communication la ville haute et les villes basses, conformément au plan tracé par de Bauffe». (Archives de Bruxelles: Papiers d'Etat et de l'Audience. Liasse 1094.) «L'ingénieur Tello, conjointement avec une personne à désigner par le magistrat, fut mis à la tête de ces travaux.» Participaient encore à l'érection de ces fortifications et ouvrages d'art: N. Gramlich, qui fut envoyé à Luxembourg «pour travailler comme sous-ingénieur sous les ordres de l'ingénieur Nothumb» (le maréchal Zumjungen, chargea Bauffe de l'examiner et celui-ci trouva que l'officier Gramlich «avait de la théorie et même de la pratique») et l'ingénieur Serwets, de Termonde, qui remplaça, en mars 1737, l'ingénieur de Laing lequel pourtant revint en mai à Luxembourg.

Ajoutons qu'on faisait simultanément travailler à Rubamprez, à Rumigny, à Lambert, à Berlaymont et au Tintenberg, et «que les Etats devaient fournir le bois nécessaire à la cuisson de la chaux, aux chauffours de Strassen et de Sandweiler».

Quand à Barela, il fut remplacé, en avril 1737, par le colonel d'Olisy, celui-ci, aussitôt après, par le comte de Rumignies, plus ancien en grade, et celui-ci de nouveau par le comte de Neipperg, dès le mois de mai 1737.

Neipperg eut pour successeur le même Olisy lequel mourut en 1739, et fut remplacé par Chanclos.

Comme les noms de ces personnages ont été donnés à des ouvrages militaires de Luxembourg, félicitons-nous

qu'on n'ait pas sollicité le parrainage de Winterfeldt et de Holzapfel, leurs successeurs.

Quant au «Pont du Château» en réfection récente (en 1933), c'est à tort, semble-t-il, qu'on lui attribue et qu'il s'attribue lui-même l'année 1736 comme date de construction puisque, d'après les sources que j'ai consultées, «des mesures étaient encore à prendre en ce sens, le 11 avril 1737».

Vieux Carnavals

1820—1830

A Luxembourg, il y a quelque cent trente à cent quarante ans, on déplorait déjà la décadence du Carnaval. A lire toutefois ce que les journaux de l'époque en rapportent ou en font entrevoir, on se demande à quelles saturnales il avait bien pu donner lieu du temps de son apogée! Car, sauf la promenade du «boeuf gras» (prononcez «boeu gras», n'aurait pas manqué de dire ce puriste d'Yves-Hippolyte Barreau, régent de «poésie» à l'Athénée) qui, elle, réellement, avait perdu de sa popularité, depuis que la République l'avait importée, renouvelée des Egyptiens, les réjouissances d'avant-carême n'avaient guère pu avoir plus de succès «au bon vieux temps», que sous le règne de Guillaume Ier d'Orange-Nassau.

«Le pauvre jeudi gras, écrivait en 1828, «le Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg», paie son tribut au progrès de la civilisation. Chaque année, le troupeau et le cortège obligés des boeufs gras, des arlequins crottés et des pierrots empesés, diminuant de volume, attestent que le peuple devient plus raisonnable... Deux masques accompagnaient deux pauvres boeufs, et, précédés d'une symphonie digne des Osages, promenaient dans les rues de la ville ces innocents quadrupèdes. L'éternel chant de l'antique Gigot résonnait sous les archets les plus inexorables qui oncques aient scié le bois piochard d'un violon (sic!) Espérons que ce sera le chant du cygne et que l'on renoncera à cette parade hétéroclite plutôt que d'en être réduit à ce simulacre de la cérémonie que nos ancêtres se souviennent d'avoir vu au temps jadis et dans laquelle cent vigoureux Arlequins tenant au bras cent Colombines, conduisaient noblement en triomphe toute une hécatombe de boeufs gras.»

Déjà l'année précédente le même journal constatait avec une certaine satisfaction par la plume de Schribilgen que



Le Carnaval à Luxembourg en 1825
(Dessin de Gab)

«le jeudi gras le boeuf gras n'avait pas circulé dans les rues de Luxembourg, précédé de l'orchestre semi-barbare et du cortège hétéroclite qui, selon l'usage antique et solennel, sont les accompagnements obligés de la grotesque cérémonie.»

Mais, abstraction faite de la promenade du paisible ruminant, chère aux garçons bouchers, à qui elle valait maints pourboires, le Carnaval de l'époque de la Restauration ne semble pas, à Luxembourg, avoir été inférieur à celui du temps de l'Empire, de la Révolution ou de Joseph II...

Et d'abord, il durait de trois semaines à un mois tout entier. C'est ainsi qu'en 1821 les 28 jours de février lui furent consacrés sans lacune. En 1822, seize bals de Société s'étaient insérés entre le 3 et le 18 février; trois bals par souscription avaient eu lieu dans la grande salle de l'Athénée, deux au Casino Militaire (Maison des Compagnons, rue de la Côte d'Eich), cinq dans la salle Krieps (actuellement maison formant le coin de la rue de la Boucherie et de la rue du Marché-aux-Herbes, à gauche en descendant), trois dans la salle Schrobilgen, alors Café Français, actuellement Hôtel du Luxembourg, rue de l'Eau; trois enfin chez le sieur Henri Ulveling, Café de la Place (d'abord à l'emplacement du Palais Municipal actuel, mais, en 1822, Place Guillaume et rue du Curé). 29 bals en 15 jours, pour 6000 habitants! Que faut-il de plus?

De ces bals, le plus couru avait été celui, paré et masqué, du 17 février, dans la grande salle de l'Athénée. Il avait été organisé par les jeunes gens du «Théâtre des Amateurs», qui venait de se constituer, au mois d'octobre précédent. Entre autre choses, un masque y perdit

«une bourse tricotée de soie brune à raies vertes, sur laquelle coulissent deux bagues en or garnies de nacre. Cette bourse contenait six francs en argent et (détail admirable!) deux tuyaux de plume pour boire.»

En 1826 le Carnaval dura trois semaines et l'on enregistra 23 bals. A Diekirch, on dansa tellement, que les 75 musiciens professionnels qui y résidaient ne suffirent pas à la tâche, et que l'on fut

«forcé de faire venir des volontaires de plusieurs lieues à la ronde.»

Naturellement, ces bals donnaient lieu toujours à l'un ou l'autre incident. Le plus souvent les journaux ne les rapportent pas, sauf volonté dûment exprimée par les intéressés ou faits-divers d'envergure. C'est ainsi qu'en 1825, les tribunaux

«condamnent à six mois de prison un habitant de Luxembourg qui, au cours d'un bal de Carnaval, s'était porté à des voies de fait sur la personne d'un «Feldwebel» prussien !

C'est ainsi encore, qu'en 1827, Madame Julie Bewing née Polch, envoyait au journal une lettre de protestation, où elle se plaignait

«des racontars circulant sur son compte, et qui la représentaient, ainsi que ses enfants, comme vivant de la charité du Bureau de Bienfaisance et de la Loge maçonnique, et cela parce qu'elle avait pris la liberté d'assister, avec sa fille, au bal du «Cercle littéraire», dans une société qui, dans une époque de prospérité, avait été la sienne, et auquel elle avait été invitée par le directeur lui-même.»

A ce même bal, qui était évidemment le «great event» de la «Season» et qui avait eu lieu le 22 février

«une quête improvisée par l'un des directeurs avait produit un fonds de 120 francs 28 centimes qui furent versés le lendemain dans la caisse du bureau de Bienfaisance.»

Au bal de la «Société littéraire» du 19 février 1827, rien de palpitant, sinon

«qu'il y fut échangé une écharpe en barège blanc avec bordure!»

En 1823, parmi les nombreux bals masqués, il convient de relever celui que donna le commandant de la forteresse, qui réunit le dessus du panier, à la fois, du civil et du militaire. Il semble qu'il soit resté sans lendemain.

En 1830, deux bals importants, d'autant plus importants qu'ils devaient, pour quelque temps du moins, être les derniers: l'un avait été donné le 20 février par la «Société philharmonique», l'autre, paré et masqué, comme de rigueur, se déroula chez Schrobilgen, au «Café Français», rue des Eaux (sic)!

En réalité, les réjouissances de Carnaval commençaient coutumièrement le jour de la Chandeleur. Celle-

ci n'était plus, depuis belle lurette, une fête légale. Mais cela n'empêchait pas les gens de la campagne de chômer ce jour-là

«et de venir, endimanchés, donner en ville le certificat visible de leur manière de voir à cet égard.»

Ah! qu'en termes galants . . .

Le premier dimanche du Carême marquait la fin du Carnaval. On l'appelait dans le pays wallon du Luxembourg, le «dimanche du grand feu». A en croire le «Journal de la Ville et du Grand-Duché», parfois singulièrement collet monté,

«la soirée de ce dimanche était, dans les communes de l'Ardenne, consacré à un charivari des plus scandaleux et des plus dangereux: A la lueur d'un bûcher alimenté de paille, de fagots et de bois à brûler, que des garçons menaçaient dans l'endroit, de porte en porte, et que l'on conduisait au dehors sur des charrettes prêtées, les plus hardis, la liste en mains, proclamaient les noms des personnes des deux sexes qui étaient libres. Cette opération s'appelait «souder» unir ensemble. Chaque proclamation était suivie d'une décharge d'armes à feu tirées sur le lieu même. Ces deux actes successifs, ajoute le rédacteur, sont contraires à la morale et à la police; c'est pourtant la tradition que nous ont laissée nos ancêtres!»

Evidemment, ce dimanche «du grand feu» n'a rien à voir avec les réjouissances carnavalesques de la ville de Luxembourg, mais il ne s'agit pas moins d'une coutume locale, populaire dans la plus grande partie du Grand-Duché. Loin de la trouver charivaresque, scandaleuse et dangereuse, je regrette qu'elle n'ait pas persisté, et je regrette surtout qu'elle n'ait pas persisté, matrimoniale et «en langue française».

Mais revenons à la ville de Luxembourg. La licence semble y avoir été considérable puisque, entre autres, la municipalité devait spécialement interdire

«aux personnes masquées de s'introduire dans les maisons particulières, de pénétrer dans les bals ou les réunions privés sans l'autorisation du maître de la maison», et les inviter à s'abstenir, à ce sujet, «de toutes menaces et voies de fait».

D'ailleurs vu les perpétuelles rixes entre civils luxembourgeois et militaires prussiens, de nombreux cabarets des faubourgs étaient consignés à la troupe, et les officiers prussiens eux-mêmes, ne se risquaient pas toujours dans les bals organisés par l'élément civil. Vers 1820, en effet, un de ces hôtes indésirables, mais dont on ne peut s'empêcher de trouver respectable, quoique exagérée, la conception de l'honneur, se suicida, pour avoir, à un bal de Carnaval, été souffleté par un civil avec qui il ne pouvait condescendre à se battre (nicht satisfaktionsfähig!). (Leutnant Opitz!)

Dans les rues, dès la nuit tombée, l'animation était extrême, en ce sens que les masques «changeaient perpétuellement de crèmerie» et couraient de cabaret en cabaret — il y avait 265 de ces établissements à Luxembourg — pour y rencontrer des connaissances non masquées et les «intriguer» à leur aise. Les déguisements n'avaient, le plus souvent, rien de luxueux. M. Mathias Graechen, Grand'rue n° 162, en était le principal fournisseur. Il tenait

«tout un assortiment de larves, de masques de toutes physiologies et de nez postiches en cire ou en carton avec ou sans moustaches. En outre des masques de caractère et des dominos pour Messieurs et Dames»

ceux-ci — j'entends les dominos — également en location. Il y avait encore le messenger Pirsch de Diekirch, le loustic national de l'époque, chez qui on se procurait des «masques en cire, à deux faces», genre Janus, et des déguisements «sens devant derrière» du plus joyeux effet. Le costume turc, vu les événements politiques et le philhellénisme luxembourgeois, était fort à la mode. Les dominos pour hommes étaient tous à cagoule et invariablement noirs. Tout cela, je le répète, n'était pas luxueux, mais on s'amusait ferme, et les voix de tête, les faussets et les plaisanteries plus ou moins spirituelles montaient dans la nuit et empêchaient les bourgeois rangés et leurs légitimes de dormir... De jour, la rue était abandonnée aux gamins des deux sexes pour lesquels une moustache, dessinée au bouchon, un masque ramassé dans le ruisseau, un paletot retourné, une «jupe à traîne» relevée d'une menotte sale, consti-

tuaient les plus beaux des déguisements. Ils harcelaient, en criant du haut de la tête le «Haerenskapp» ou le «Haarig», les rares passants, les militaires de sortie et les innombrables essaims de joueurs et de joueuses de harpe qui circulaient à travers les rues de la ville, «*accompagnés parfois d'un aigre violon.*»

En 1823, le rédacteur Weiss, du «Luxemb. Wochenblatt» ne laissa pas passer l'occasion, que lui offrait le Carnaval de nous imposer des moeurs allemandes. Signant spirituellement «Schwartz», il publia, sous forme d'«Extrablatt» une «Faschingsposse» qui sans doute n'eut guère de succès, car non seulement il ne recommença pas cette tentative les années suivantes, mais il se vit, en outre, obligé d'insérer peu après une pièce de vers qui lui dit assez vertement son fait. Tout de même, nos compatriotes d'alors n'étaient pas encore mûrs pour ces ramassis d'insanités et de basses méchancetés sans esprit, que représente le plus souvent le déplorable et germanique genre de littérature constitué par les «Fastnachtszeitungen» qui, paraît-il existent encore aujourd'hui.

Le Weiss était d'ailleurs un assez rancuneux personnage. N'ayant sans doute pu digérer son insuccès, il s'en vengea l'année suivante en prétendant, dans un article où il parlait, soit dit en passant, des carnets de bal comme d'une innovation parisienne toute récente, que,

«les bénéficiaires des soirées dansantes étaient les juifs, les cordonniers, les apothicaires et les fossoyeurs.»

Cette paraphrase de Victor Hugo — pour le dernier point du moins — est assez imprévue.

Pour terminer cette rapide revue du Carnaval d'il y a cent trente ans et plus, nous reproduirons quelques fragments d'un long article en langue française, inséré dans le «Luxemburger Wochenblatt» en mars 1826:

«Bien des personnes se sont plaint (sic!), écrit le correspondant, que les masques ont peu intrigué: cependant le Carnaval a été très gai: on a beaucoup dansé, et quelques masques ont dit de très jolies galanteries. Quant à moi, j'ai été assez heureux de rencontrer un domino, qui m'a fait faire des réflexions trop intéressantes pour rester dans l'oubli. Voici notre conversation:

«Je suis aussi un observateur, de plus, un étranger, dé-

clara le domino. Si vous voulez faire un tour de salon avec moi, nous allons causer. La première chose que mon judiciaire masque m'a fait remarquer, fut une danseuse, jeune, de belle carnation, mais souffrant martyre dans des souliers qui étaient au moins un doigt trop courts et trop étroits... Le domino me fit observer que toutes les tailles étaient généralement serrées à perdre la respiration... «Comment, me dit-il, peut on croire de plaire, ayant le corps serré comme une guêpe dans un corset à baleines et à busc, qui déplace les formes naturelles, au point qu'on croit voir de loin des femmes avec des goîtres. Puis, voyez, dit-il, ces omoplates; elles se touchent! Au bas, un tas de mouchoirs dessous la robe, ce qui fait une croupe de mulet. Ah! ajoute mon domino, il faut donc plaire par des difformités!...

Tout le monde sait que le masque donne certaines licences. Après avoir laissé achever la critique, je demandai à mon domino étranger ce qu'il pensait de notre bonne ville de Luxembourg. Voici ce qu'il me dit: Vos bals sont brillants, les salons sont beaux et bien éclairés; l'esprit libéral des bons Luxembourgeois répand généralement beaucoup de gaieté dans vos réunions; je suis, on ne peut pas plus satisfait du bon accueil et de l'hospitalité des habitants du Grand-Duché... mais je voudrais... je voudrais... je voudrais qu'au prochain bal nous eussions de bonnes huitres, car celles que j'ai mangées n'étaient pas fraîches...»

Cet article est signé D. Il est possible qu'il s'agisse de l'un des deux frères Derote, originaires de Gand, professeurs à l'Athénée de Luxembourg où ils étaient venus, assez récemment, s'installer.

Les événements de la Révolution belge et l'isolement de la ville de Luxembourg firent que, de 1831 à 1840 le Carnaval agonisa puis mourut. Sans doute ressuscita-t-il aussitôt après, mais les journaux, devenus plus graves n'en parleront plus guère. Je relèverai toutefois cette note du «Journal» de 1831 qui part en guerre contre «les robes courtes»:

«En revenant sur nos bals déguisés, qu'une observation nous soit permise: c'est que le pied des dames n'est jamais plus petit que lorsqu'il se laisse deviner, et que la décence est encore plus attachante que la beauté!»

Reminiscence à la fois de La Fontaine et de Musset, cet «arrangement» de Schrobilgen — car, bien qu'il s'en défende, ce ne peut être que de lui — doit sembler chose bien amusante aux générations actuelles!...

Histoire de la Presse luxembourgeoise de langue française

(Avant-Propos)

Comme les lecteurs des deux premiers volumes du présent ouvrage ont pu s'en rendre compte, j'avais, la veille de la dernière guerre, annoncé la publication d'une « Histoire de la Presse luxembourgeoise de langue française, depuis ses origines jusqu'à nos jours ». Dans cette intention, j'avais réuni une documentation assez importante, composée des journaux dont j'avais pu me procurer, soit la collection complète, soit un nombre de fascicules ou de numéros, suffisant pour me donner une idée de l'ensemble. Par une combinaison heureuse de recherches dans les bibliothèques de Luxembourg, de Paris et de Bruxelles et aux Archives grand-ducales, de fouilles fécondes chez maint bouquiniste, de sollicitations couronnées de succès auprès de bibliophiles et, surtout grâce à la manie « collectionneuse » de tel trisaïeul ou de tel arrière-grand-oncle, j'étais parvenu à m'entourer de précisions, me permettant de redresser certaines erreurs de mes prédécesseurs en cette matière, et de combler certains vides.

A Luxembourg, Wurth-Paquet, à Arlon, Warzée furent, je crois, les premiers à soulever la question, l'un dans les « Publications de la Société archéologique de Luxembourg », l'autre dans les « Annales de l'Institut » d'Arlon. Leurs épigones — ou contemporains — question de dates ! — en Belgique : Douret, Ulysse Capitaine, Bourson, en Luxembourg l'abbé Martin Blum s'inspirèrent de leurs travaux mais aussi de leurs erreurs ou omissions, d'ailleurs excusables, et il n'y eut guère que Douret, je crois, qui cita des textes. L'abbé Blum et, je m'empresse de rendre ici hommage à ce véritable « bourreau de travail », aux initiatives remarquables et fécondes, a eu, plus que tout autre de chez nous, le mérite d'avoir attiré l'attention sur l'existence, à Luxembourg, depuis deux siècles et demi, d'un centre perpétuellement agissant, contribuant, sinon à l'illustration du moins à la défense de la langue française. Il colligea des études parues antérieurement tant en Belgique qu'en Luxembourg, en corrigea quelques erreurs, mais risqua des allégations, des assertions et

des attributions douteuses. Celles-ci furent soigneusement reprises et considérées comme parole d'Évangile par sa séquelle, en tête l'ineffable Tony Kellen, le démarqueur-type. (*)

Je m'attelai donc à mon tour à cette tâche difficile et ingrate: difficile, du fait des recherches à faire, ingrate, parce que les résultats obtenus furent en grande partie annulés du fait de l'ennemi. Car, comme tous les matériaux se trouvaient à pied d'œuvre, la guerre éclata. On connaît le reste : mon arrestation par nos actuels alliés et amis, mon transfert à Dachau, la confiscation de tous mes biens, la destruction de la plus grande partie de mes livres et de mes manuscrits.

Si bien que, rentré chez moi après quatre années terribles, je trouvai évanoui le produit d'un labeur de dix ans et me vis placé devant ce dilemme : ou recommencer un travail, dont mon âge et mes infirmités rendaient la réalisation presque illusoire, ou tirer tout le profit possible, dans le sens envisagé, des matériaux sauvés du désastre et d'une mémoire que 1500 jours de « hard labour » n'avait pas entamée.

Encouragé par le succès qu'avait obtenu, dans les volumes précédents, l'essai de reconstitution de notre passé national par des extraits de journaux d'autrefois, je continue cette rubrique. Usant des déchets « rescapés », je reproduirai, avec commentaires, des textes divers qui, par leur imprévu, leur pittoresque, leur originalité, leur naïveté, donneront à mes lecteurs une idée plus parfaite de l'existence, des besoins, des aspirations, des coutumes de leurs ancêtres, que ne le pourraient faire les plus copieux in-folio.

(*) Ici, puisque, aussi bien, l'occasion de le dire s'en présente, je tiens à relever le rôle que ce personnage, qui fut l'un de mes dénonciateurs à répétition, joua, entre la confiscation de mes biens et l'autodafé de mes livres et manuscrits : des témoins ont vu pénétrer, à plusieurs reprises — avec l'autorisation de la Gestapo, bien entendu —, dans ma maison de Bofferdange, un petit vieillard à barbe grise, qui en ressortait, muni de paquets bien ficelés . . . Comme la « baronesse von Schorlemer » associée du fripier-brocantier Lippemeyer, avait été chargée par le Gauleiter de l'estimation de mes meubles, tableaux et objets d'art, le « bibliophile » Tony Kellen l'avait été de celle de mes livres. De là, sans aucun doute, la raison de la disparition de nombre de mes éditions luxembourgeoises, que l'intervention de M. Pierre Frieden ne put sauver. On voit que ce contrefacteur professionnel, redoutable escroc mental, dont toute la polygraphie est due à des rapines, n'hésitait pas à user des mêmes procédés sur le plan matériel !

Au préalable, toutefois, et pour l'édification, à la fois, et la confusion de nos contemporains qui ont laissé se perdre une tradition aussi longue, aussi invétérée, aussi féconde que celle d'une presse luxembourgeoise de langue française, je ferai suivre ici la liste des journaux luxembourgeois, de langue française, ou bilingues avec prédominance et titre français, qui parurent entre 1704 et nos jours.

1704-1773 : *La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe* — 1773-1788 : *Le Journal historique et littéraire* — 1788-1791 : *Les Mélanges de Littérature et de Politique* — 1791-1794 : *La Gazette politique et littéraire de Luxembourg* — 1794-1814 : *Affiches, Annonces et Avis divers* — 1797-1801 : *L'Echo des Forêts et des Départements voisins* — 1801-1804 : néant — 1805-1813 : *Bulletin de la Grande Armée, Edition officielle pour le Département des Forêts* — 1814-1815 : *Journal officiel du Département des Forêts*, sous la domination des Alliés (1^{er} journal bilingue) — 1815 : *Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg* — 1816 à nos jours : *Mémorial administratif du Grand-Duché de Luxembourg* — 1816 à 1827 : *Feuille d'Annonces de Luxembourg* — 1827-1844 : *Journal de la Ville et du Grand-Duché* — 1844-1869 : *Le Courrier du Grand-Duché* — *Le Patriote* (1853-1855) — *La Quotidienne* (1854-1857) — *La Revue* (1855-1857) — *Le Gratis* (1857-1858) — *Le Journal de Luxembourg* (1858-1859) — *L'Union* (1860-1872) — *L'Avenir* (1868-1871) — *L'Omnibus* (1867-1871) — *L'Entr'Acte* (1871-1876) — *La Gazette du Grand-Duché de Luxembourg* (1878) — *Le Courrier d'Esch* (1873) — *La Poste* (1883) — *Le Journal de Luxembourg* (1884-1887) — *L'Echo* (1893-1897) — *L'Omnium* (1905) — *Le Luxembourg*, journal gratuit de la propagande belge 1919 — *L'Indépendance luxembourgeoise* (1871-1934) — *Luxembourg* (1935-1940).

On pourrait y ajouter les périodiques de toute nature, hebdomadaires, mensuels, trimestriels, semestriels, annuels, les revues etc. littéraires, sportives, professionnelles, financières, industrielles, politiques, etc., les publications savantes, scientifiques, juridiques, administratives, etc., les journaux luxembourgeois ayant paru à l'Etranger pendant la guerre de 14-18, les journaux bilingues, ou encore ceux qui sont tout au moins munis d'un titre français.

Ainsi pourrait être quintuplée cette liste déjà longue, prouvant par le plus impérieux et le plus triomphant des témoignages, les droits traditionnels et imprescriptibles, chez nous, de la langue française. L'Histoire de la Presse luxembourgeoise sera continuée, dans la mesure du possible, dans les volumes qui suivront.

MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE

ET DE

POLITIQUE

15. MAL

1789.

Tros, tyriusve, mihi nullo discrimine agetur.
Virgile.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'ANDRÉ CHEVALIER,
vivant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*

Publicité d'autrefois

Je suppose qu'à l'origine la publicité a été uniquement orale et gesticulatoire. A grands cris ! Et même à cor et à cri. Comme en usent, actuellement encore, les camelots, les baladins de foire, les détenteurs de haut-parleurs, fixes ou ambulants, et les annonceurs et annonceuses des postes radio-diffuseurs. Tout cela sur fond sonore, bien entendu !

Avec plus de discrétion, le crieur public, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours — ceci dans de reculées provinces — annoncé et accompagné par le son de la trompe, de la trompette, du tambour ou, plus simplement, de la clochette, fait part aux populations accourues des décisions municipales, de mises en vente sensationnelles et de la mobilisation générale.

Mais la publicité la plus féconde en résultats, parce que assurée d'une certaine durée, était de tout temps et est toujours la publicité écrite, ou si vous préférez, graphique. Athènes, pour ne pas remonter plus haut, connaissait des placards peints tournant sur pivot. Rome avait des enseignes parlantes, des affiches manuscrites et ses graffiti. Moyens de publicité qui ont persisté jusqu'à nos jours malgré l'apparition de l'élément de « faire savoir » le plus considérable, le plus durable, le plus répandu qui soit : la presse.

Cette publicité par la presse eut toutefois des débuts modestes. Il a fallu des siècles pour décider les journalistes à l'emploi de ce qui est actuellement la ressource principale, sinon exclusive, d'un périodique. Nous avons encore connu, avant la guerre de 14/18, surtout en France, dernier rempart de la dignité professionnelle en cette matière, des journaux se refusant à l'insertion d'annonces . . .

Mais nous avons changé tout cela, comme dit Molière.

Or, ce préjugé, si préjugé il y a, nous le rencontrons également dans notre presse nationale des premiers temps. Dès l'année 1704, où parut pour la première fois, chez André Chevalier, imprimeur à Luxembourg, le bi-mensuel « La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe », l'antagonisme se dessina entre l'imprimeur, propriétaire du journal, et son rédacteur. Si André Chevalier ne

répugnait pas aux petits profits accessoires, Claude Jordan n'entendait pas que l'expression des faits, gestes et paroles des Souverains européens voisinât avec celle des basses et mesquines préoccupations quotidiennes. De là, une petite guerre constante qui atteindra à son apogée avec Xavier de Feller, quand il prendra en mains, entièrement, la rédaction du « Journal Historique et Littéraire » venu remplacer la « Clef ». On trouva cependant un moyen terme. Le Journal paraissant, comme la plupart des journaux de l'époque, sous forme de brochure, les feuilles de garde ou ce qu'on appelait l'enveloppe, restaient à la disposition de l'imprimeur qui pouvait en user à son gré aux fins de publicité de toute nature. L'intérieur demeurait domaine exclusif du rédacteur, domaine cependant sur lequel il arrivait à l'imprimeur de parfois empiéter.

Heureusement d'ailleurs. Car les relieurs, qui reliaient soigneusement, en veau, dos doré, tranches jaspées, les quatre volumes annuels de la *Clef* ou du *Journal* se gardaient bien d'y joindre l'enveloppe. Si bien que, vu que les quelques fascicules intacts qui se sont égarés jusqu'à nous pourraient se compter sur les cinq doigts d'une seule main, sans les coups de canif de Chevalier dans le contrat intervenu entre lui et les rédacteurs, nous n'aurions de la publicité, entre 1704 et 1773 et par conséquent de la mentalité spéciale du public sous ce rapport, qu'un bien vague aperçu.

Car si la postérité n'éprouve, à relire les considérations politiques des journalistes de 1704 à 1794, qu'un intérêt très relatif, il n'en est pas de même — du moins je le suppose — quant aux détails de l'existence de nos ancêtres que la publicité dénonce. A lire les annonces d'autrefois, à en goûter la naïveté, à en apprécier la saveur, j'ai trouvé beaucoup d'agrément. J'ai aussi appris, bien des choses touchant l'existence de ceux dont, somme toute, six à sept générations seulement nous séparent (remarquez que les aînés d'entre nous peuvent dire que le grand-père de leur grand-père était un contemporain de Louis XIV!). Mais j'ai constaté aussi que nous différons d'eux bien moins qu'on ne se l'imagine et, que particulièrement en matière de publicité, l'être humain est resté le même : naïf, crédule, influençable, gobeur, donnant dans tous les panneaux et tombant dans tous les pièges qu'il installe lui-même.

Publicité de la clef du cabinet

1704—1773

Si la publicité est l'âme du commerce, le commerce ne devait avoir qu'une âme bien embryonnaire à Luxembourg, il y a deux siècles. Voici ce qu'écrivait en 1761 *La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe* publiée chez les héritiers d'André Chevalier :

« *Quoique nous n'ayons pas accoutumé de faire servir nos journaux à des annonces de peu de chose, telle que la suivante, pour nous rendre à la prière d'un ami, nous la donnons cependant.* »

Suivait l'annonce d'un hôtel garni tenu, rue de la Poissonnerie, à Nancy, par M. Dersmond, traiteur.

Ce dédain de ce qui fait actuellement, peut-on-dire, l'unique ressource de la presse, n'était pas absolu. Nous trouvons dans *La Clef*, disséminées à travers toute une série d'années, des annonces assez nombreuses qui, pour être « de peu de chose », n'en sont pas moins, quoique sous un autre point de vue, aussi intéressantes pour nous qu'elles l'ont été pour les contemporains. J'en reproduirai un certain nombre, « peu de choses », en effet, nous permettant de ressusciter, aussi intimement, l'atmosphère d'une époque et de nous faire comprendre, aussi suggestivement, l'état d'esprit d'une population :

1704—1724

Annonces pro domo

Durant les vingt premières années de la publication de la *Clef du Cabinet* (1704—1724), André Chevalier qui l'imprime, se contente de battre le rappel en sa propre faveur: les annonces qui paraissent dans son journal se réduisent à recommander l'acquisition des livres, qu'en qualité d'imprimeur, il édite, ou, qu'en qualité de libraire, il vend. *) Sans doute ne se paye-t-il

*) Ici, il convient de relever l'erreur de Wurth-Paquet qui attribue à Chevalier-imprimeur, les ouvrages imprimés et publiés à l'Etranger, et que vend Chevalier-libraire. (voir *Publications de l'Institut.*)

LA CLÉF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matières du tems.

Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature.

JUILLET 1773.
TOME CXXXVIII.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice Reine Apost.

M. DCC. LXXIII.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire Examinateur.*

Cliché J. Mersch.

pas lui-même, mais sans doute aussi y trouve-t-il son intérêt. Cette publicité, parfois, affecte des formes de réclame assez savoureuses : annonçant l'apparition en librairie du « *Traité de l'Autorité et de l'Infaillibilité papale* », par dom Petitdidier — volume dont il s'intitule, au surplus le « distributeur », tout comme de nos jours les marchands d'automobiles américaines — il conseille « *à ceux qui voudront satisfaire leur curiosité, de s'en pourvoir de bonne heure et avant que cette première édition ne soit tout-à-fait débitée* ». On voit que les procédés en usage il y a plus de deux siècles en matière annoncière, affectaient déjà une allure assez moderne.

Parmi d'assez nombreuses « publications nouvelles » dont une partie sortent de ses presses, André Chevalier annonce « *la mise en souscription de « Histoire de l'Architecture, par feu M. Jean-Bernard Fischer d'Erlachen, imprimée à Leipzig, chez David Auerbach* ».

* * *

Concurrence déloyale

La Clef recommande par un « *avertissement destiné à être inséré dans ce journal l'usage de l'eau de Spa* ». Mais cela d'une façon assez curieuse : *a contrario*, pourrait-on dire, en « *précautionnant le public contre l'usage des eaux de Bru et de Nivesse* » et en désignant nommément les « *marchands du voisinage de Spa qui vendent de celles-ci* », car « *ces eaux sont pernicieuses aux malades qui les boivent* ».

* * *

Spécialités pharmaceutiques

D'ailleurs, la publicité médicale et charlatanesque abonde : Voici : « *Metz Helian, invalide, qui a un remède général pour guérir la fièvre : trois prises guérit (sic) la quarte, les prenant le jour avant l'accès. Il guérit les concerts (sic) tant occultes que manifestes, sans se servir d'aucun instrument tranchant. Plus a un remède qui détruit les glaires et adoucit l'âcreté de la lymphe. Il demeure à Metz en Juif-Rue.* »

* * *

La Henriade

Voici, en novembre 1724, une annonce purement littéraire : « *Le sieur Arrouet de Voltaire, déjà connu par la tragédie d'Eu-*

« *dipe* (sic) et diverses autres pièces de poésie, vient de mettre
« au jour un poème épique, intitulé „La Ligue ou Henri le
« Grand”, qui est fort goûté et qui ne dément point la réputation
« qu’il s’est acquise par d’autres ouvrages d’esprit. Ce dernier
« s’est imprimé à Paris et en Hollande. »

Et c’est à peu près tout ! On voit que pour une durée de
vingt ans, ce n’est pas grand chose.

* * *

1725

Annonces littéraires

« *Le Traité de l’Autorité et de l’Infaillibilité du Pape de dom
« Petitdidier, a fait beaucoup de bruit. Il a été imprimé à Luxem-
« bourg chez André Chevalier, chez lequel il s’en trouve encore
« quelques exemplaires. »*

* * *

« *On propose par voie de souscription un ouvrage curieux
« qui va s’imprimer à Utrecht : „Histoire du Temps, etc.,” par
« M. de Limiers. Le programme imprimé se distribue gratis chez
« les principaux libraires de l’Europe et notamment chez André
« Chevalier à Luxembourg. »*

On voit que notre imprimeur et libraire national ne doutait
pas de son importance !

* * *

Nous n’insisterons du reste pas plus en cette matière, le
nombre d’ouvrages édités chez Chevalier étant considérable et
sa librairie sans doute bien achalandée. Il devait toutefois avoir
une clientèle plus particulièrement ecclésiastique, car sauf de très
rares choses — comme par exemple, nous venons de le voir, la
Henriade de Voltaire — le catalogue Chevalier ne comporte
guère que des ouvrages théologiques et plus rarement, histo-
riques : « *Quand, écrit-il de lui même, le dit Chevalier imprime
« quelque ouvrage, surtout de doctrine, ils sont (sic) toujours
« munis de bonnes approbations et permissions des supérieurs. »*

1726

Médailleur à vendre

« *Le public est averti que dans cette ville de Luxembourg il
« y a un très beau et ample Cabinet de Médailles anciennes d’or,
« d’argent et de bronze à vendre; les curieux pourront s’adresser*

« à moi, Chevalier, libraire, et je pourrai leur faire tenir le catalogue des dites médailles. »

Un mois après Chevalier, pour donner suite à ses annonces, fait savoir qu'il y a en vente, chez lui, « plusieurs excellents livres concernant la science des médailles ».

1728

La jeunesse aventureuse

Une publicité très curieuse est celle concernant la disparition d'enfants et surtout de très jeunes gens. Chose étrange, il s'agit particulièrement de Lorrains, surtout de Messins et de Nancéiens. Voici un avis de février 1728 :

« Messieurs les recteurs et régents des collèges et autres qui pourraient avoir connaissance du fils du sieur Nicolas Colin de la Cour, lieutenant et premier chirurgien de Son Altesse Royale, résidant à Briey en Lorraine, lequel a quitté ses études en France pour les continuer en Allemagne et apprendre en même temps les langues, sont très humblement priés d'avoir la bonté de lui en donner avis, et d'adresser leurs lettres à M. l'abbé de Justemont, ordre de Prémontré, par Metz. Il leur sera infiniment obligé. »

Les annonces de ce genre, relativement nombreuses semblent surtout indiquer, d'une part, l'esprit d'aventure de la jeunesse lorraine, de l'autre, le rayon d'action considérable du journal luxembourgeois.

1730

Autre spécialité

L'annonce paraît le plus souvent sous forme de réclame. Tout comme de nos jours. C'est ainsi qu'en novembre 1730, sous la rubrique *Nouvelles de Littérature*, nous apprenons que « le sieur Pairat, ci-devant chirurgien-major du régiment de Lassey au service de France, et présentement chirurgien et apothicaire à Vaucouleurs près de Toul, a composé un remède spécifique contre les fièvres intermittentes, auquel il a donné le nom de „Sel de Mars” ».

Suivent la présentation du remède, sa composition, la façon de l'absorber et les résultats qui en découlent. Ensuite cette note : « On trouvera ce remède, qui est d'un prix modique, chez Louis Hutte, marchand, proche des Récollets, à Luxembourg, à qui le sieur Pairat, en a envoyé quelques unes pour le faire con-

« *naître. Les sieurs Dejardin, chirurgien à Longwy, et Neran
« aussi chirurgien à Thionville, en ont pareillement pour la dis-
tribution.* »

1731

Avis

En matière de publicité, le principal client de Chevalier est Chevalier lui-même. Voici, en janvier 1731 :

« AVIS. — *Comme un assez bon nombre de personnes
« achètent ce journal à tant par an; que les uns se sont fait
« inscrire et ont commencé par janvier, d'autres par février,
« mars, etc., et que ce détail est pénible au sieur Chevalier, chez
« lequel ils le prennent chaque mois, il prie ceux qui sont dans
« le cas, de recommencer leur année par janvier prochain, afin
« que tous la finissent en même temps.* »

On appréciera le ton « bon enfant » entre éditeur et clients, ton qui détonnerait singulièrement de nos jours.

1732

Dans le même ordre d'idées, en janvier 1732 :

« *Quoique le sieur Chevalier ait, par différentes reprises,
« prié ceux qui lui font l'honneur de prendre chez lui les „Clefs
« du Cabinet” par an, de vouloir bien lui payer ou faire payer
« ce qui lui est dû jusques et compris le mois de décembre der-
« nier 1731, pour lui épargner les soins et la peine de tenir diffé-
« rentes notes à ce sujet; il se trouve cependant qu'il n'y a encore
« que la moindre partie de ces messieurs qui ait eu égard à sa
« prière; c'est ce qui l'oblige d'avertir ceux qui sont en retard
« d'y satisfaire, faute de quoi il sera obligé de les rayer de la
« liste.* »

Ne se dirait-on pas deux cents ans plus tard.

* * *

Le Spectacle de la nature

« *On trouve chez Chevalier : „Le Spectacle de la Nature ou
« Entretiens sur les Particularités de l'Histoire naturelle” qui
« ont paru les plus propres à rendre les jeunes gens curieux et à
« leur former l'esprit. In-12 de 520 pages imprimé nouvellement
« chez la veuve Etienne et Jean Desaint, libraires à Paris.* »

La Clef donne de cet ouvrage un aperçu très complet et des extraits abondants. A lire ceux-ci, on est assez étonné de devoir se dire que cet ouvrage, pourtant bien oublié est, par la manière

dont il est conçu et certains détails d'exposition et de style, un avant coureur des œuvres de Fabre ou même de Maeterlinck.

1734

Annnonce industrielle

La Clef annonce l'établissement à Bain, en Lorraine, d'une
« *Manufacture royale de fer blanc, qui fournit des marchandises,*
« *d'une qualité excellente à des prix convenables. Les sociétaires*
« *sont Georges Puthon de Remiremont et les frères Coster et*
« *Villiez de Nancy* ».

1737

L'Art dentaire

Comme il convient et surtout comme il convenait à l'époque, la publicité de *La Clef* est particulièrement chère aux dentistes et surtout aux dentistes messins. Nous trouvons en avril 1737 l'annonce répétée « *du sieur Jouvains de La Roche qui habite Metz, coin de la rue du Cloître de la Cathédrale et se recommande comme arracheur de dents et guérisseur de mâchoires* ».

* * *

Fausse alerte

A la même date nous trouvons ceci :

« *Le sieur Chevalier, imprimeur de ce journal, voulant se*
« *retirer du commerce, a fait faire un inventaire général de son*
« *fonds de librairie en forme de catalogue; il l'a fait imprimer*
« *et le distribue gratis aux savants et aux curieux. Le nombre*
« *d'exemplaires qu'il a actuellement en magasin, de chaque*
« *espèce de livres est marqué, et au bout de chaque article le prix*
« *est fixé en monnaie au cours de France, laquelle est évaluée en*
« *monnaie au cours des autres pays. Outre que les prix y sont*
« *bas et fort justes, il y a des conditions, pour les acheteurs,*
« *très avantageuses; et il est persuadé que les amateurs ne né-*
« *gligeront pas et n'échapperont (sic) pas une si belle occasion.*
« *Les libraires ou autres, qui distribuent ce journal, donneront*
« *gratis cet inventaire général à ceux qui le souhaiteront; le*
« *sieur Chevalier continuera néanmoins l'impression du dit jour-*
« *nal.* »

Ce n'est d'ailleurs là qu'une fausse alerte. Le sieur Chevalier continuera non seulement l'impression de *La Clef*, mais également la vente de ses livres et de ceux d'autrui. Nous en voyons

la preuve la même année, quand il fera savoir que : « *les marchands libraires dans les villes principales de l'Europe, nommé-
ment le sieur Chevalier, imprimeur de ce journal, reçoivent les
« souscriptions pour une cinquième édition du Dictionnaire histo-
rique et critique de M. Bayle (J. L. Brandmuller, imprimeur
« à Bâle) ».*

Et, peu de temps après, quand il mettra en souscription
« *les Mémoires qui servent à l'Histoire des Insectes* » par le
savant M. de Réaumur, du Fabre d'avant la lettre !

1738

Tourisme

« Janvier. -- Comme il y a à présent trois hôtelleries au dit
« Metz, qui ont toutes trois pour enseigne „La Croix d'Or”, on
« avertit que le sieur Antoine tient celle que l'on nomme „La
« Grande Croix d'Or” derrière l'Evêché. »

* * *

Fugues enfantines

Le nombre des jeunes garçons d'environ 12, 13, 14 ou 15 ans,
qui désertent la maison paternelle augmente dans de fortes pro-
portions. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il y a des
parents qui ne s'en aperçoivent qu'au bout de trois ans. (Annonce
de février 1738 concernant une disparition survenue en 1735.)

1739

Un dictionnaire luxembourgeois universel

Voici l'évocation d'un détail littéraire luxembourgeois générale-
ment ignoré. Du moins je le suppose, car si nous savons que
le notaire et historien luxembourgeois Jean-François Pierret
(1648—1737) a laissé un certain nombre d'ouvrages historiques
et héraldiques, et que les Etats de Luxembourg ont acheté, en
1741, à sa veuve, son Histoire générale du Duché de Luxembourg,
il est certes moins connu que le tabellion ait fait concurrence à
l'Académie et aux Encyclopédistes. Peut-être le dictionnaire en
question a-t-il trouvé preneur à l'Etranger et un autre pavillon
couvre-t-il la marchandise ! Si bien que notre notaire philologue
a peut-être été un négre sans le savoir.

Clef du Cabinet juin 1739 : « Avis ».

« Il y a à vendre, chez la veuve du notaire Pierret à Luxem-
bourg, un manuscrit original intitulé :

« *Le Grand Dictionnaire Allemand-Français, le plus ample, le plus complet, correct et universel, qui ait encore paru en ce genre, avec les genres des noms de l'une et de l'autre langue et les différentes significations tant naturelles que figurées ou métaphoriques que chaque diction peut souffrir, de même que les termes des arts et des sciences et les manières de parler et d'écrire qui y conviennent.* » — Cet ouvrage recueilli des meilleurs auteurs est également utile à l'une et à l'autre nation; à l'allemande pour apprendre la langue française, à la française pour entendre l'allemand. Il contient aussi en appendice un recueil alphabétique des termes empruntés des langues latine, française et italienne, que l'on rencontre dans la plupart des auteurs, livres, ouvrages, écrits, discours ou conversations allemandes, avec leur signification. Le tout se trouve enrichi de notes romaines et du droit, avec leurs significations posées alphabétiquement à la tête de chaque lettre. Par le sieur François Pierret, notaire; traducteur du Conseil Provincial de Luxembourg.

« L'ouvrage est de cinq tomes, in-folio.

« Le premier renferme les lettres A—C, et comprend 1006 pages; le second D—G, est de 881 pages; le troisième H—O, est de 934 pages; le quatrième P—T, est de 803 pages; le cinquième V—Z, est de 996 pages.

« Les Amateurs pourront s'adresser chez le sieur Chevalier, imprimeur de ce journal, ou chez la veuve de l'auteur. »

Qu'est devenue cette œuvre remarquable ?

* * *

Papeterie à vendre

A l'époque, les imprimeurs faisaient leur papier eux-mêmes, procédé qui persista longtemps. Chevalier, moins que tout autre, devait faire exception à la règle, ce dont l'importance de son imprimerie lui faisait, pour ainsi dire, un devoir. Nous voyons, par l'annonce dont le texte suit, qu'il s'était installé à Senningen (où devaient s'élever plus tard les papeteries Lamort) dès l'année 1719 :

« Une belle, bonne, et grande papeterie, maison, maison nettes, jardins, et aisances en dépendantes, située à Zenningen, village qui est sur le chemin de Luxembourg à Trèves, à deux petites lieues de cette ville, bâtie et construite depuis environ vingt ans. »

« *Ceux qui auront envie de la dite papeterie pourront s'adresser au sieur Chevalier, imprimeur de Sa Majesté Impériale et Catholique et de ce journal (sic!), qui leur en passera contrat de vente et qui leur en fera un bon et juste prix avec toutes les garanties justes et raisonnables.* »

La deuxième insertion a un ajouté :

« *Et lèvera même tous les obstacles que l'on pourrait rencontrer, quoiqu'il n'en connaisse aucun.* »

Et la troisième insertion s'augmente encore de ce qui suit :

« *Pour la rendre franche et libre, et par conséquent plus vendable, le sieur Chevalier, vient de rembourser toutes les rentes foncières et autres généralement dont elle était chargée, tant à MM. Feltz et Rapedius, qu'à trois paysans du dit village de Zenningen. Le dit Chevalier leur (?) en passera contrat de vente et leur en fera un bon et juste prix, avec toutes les garanties justes et raisonnables.* »

* * *

606

« *Le sieur Jean Le Duc, établi en la ville de Sarrebourg depuis l'année 1734, a le secret de guérir les maux vénériens radicalement. Il promet guérison, et si les malades ne se trouvent pas guéris, il ne leur demande aucun salaire.* »

On ne doutait de rien à cette époque.

1740

Un chef-d'œuvre ignoré

Avril. — « *Un jeune auteur offre au public et aux imprimeurs un ouvrage aussi instructif qu'amusant; c'est un grand in-12 composé de plusieurs lettres sur sujets de morale, de littéraire et de critique. La continuation en est promise aux curieux et le sort du premier tome décidera de celui des suivants qui se succéderont incessamment si celui-ci est bien reçu.* »

Le journal ne nous renseigne pas plus avant sur le sort des œuvres de ce jeune auteur, peut-être luxembourgeois ?

* * *

Paris

Le journal luxembourgeois fait même de la publicité pour Paris et recommande aux malades « *l'élixir Garrus, médecin qui demeure à Paris, rue des Mauvais-Garçons, près de la rue de Bussy, vis-à-vis l'Hôtel de Mâcon, faubourg St-Germain* ».

1741

Mécénat prussien

Avis. — « *Un seigneur de grande naissance et de grandes facultés dans la Prusse Royale, faisant son occupation unique des belles-lettres dont il a une bibliothèque des mieux choisies et des plus copieuses dans son château, souhaiterait fort d'avoir auprès de lui quelqu'homme de lettres qui voulut se fixer et s'attacher à sa personne, constamment et pour toujours, sur le pied de secrétaire de confiance.* »

Suit toute une liste des connaissances exigées, où prédominent le latin cicéronien et le français : viennent ensuite les différentes modalités et conditions de l'emploi éventuel, selon que le candidat se trouve être célibataire, veuf, père d'un enfant garçon ou fille, ou en puissance de jeune sœur. Quant au patron en expectative, inutile de lui demander son nom. Qu'on lui écrive sous celui de *Mécène* par l'intermédiaire d'un Genevois. Pour les émoluments, ils sont de 100 ducats d'or par an, sans compter le logement, « *la clef de la bibliothèque et la table avec le seigneur, frugale mais très honnête* ».

* * *

Une annonce de dimension !

En septembre 1741 *La Clef* consacre 10 pages de son texte à aviser le public que le sieur Chevalier reçoit des souscriptions pour le « *Supplément du Dictionnaire Historique du Moreri français de Bâle* ».

* * *

Histoire de Bertholet

En décembre 1741 Chevalier annonce dans les « *Nouvelles de Littérature* » qu'il a sous presse l'« *Histoire du Duché de Luxembourg et Comté de Chiny, par Bertholet* ». Il en reproduit la préface tout entière et la fait précéder d'extraits de lettres élogieuses de « *savants* » et « *d'habiles écrivains* ». Il insiste sur l'intention qu'il a « *de faire de cet ouvrage une des plus belles* ».

impressions de l'Europe, tant par la netteté des caractères neufs, que la beauté et bonté du grand papier qu'il y emploie ».

Au préalable il a fait examiner le manuscrit « *par des écrivains vains fort versés en tout genre de littérature et à qui il le communiqua dès qu'il se vit autorisé de la Cour de Bruxelles pour l'imprimer.* »

Pendant plusieurs années l'annonce de l'ouvrage du révérend père Jésuite constituera une bonne partie de la publicité de *La Clef*.

1742

Ça, alors !

Tout en étant imprimée à Luxembourg, la *Clef du Cabinet* devait être plutôt lue en Lorraine. C'est du moins ce qui découle de la publicité qui y est faite, annonces et réclames venant surtout de Metz, de Nancy, de Lunéville, etc. Et voici de nouveau le sieur Jouvains de la Roche, en 1737, comme nous l'avons vu, dentiste à Metz, et qui, actuellement, « *soigne et guérit toutes les maladies contre garantie et, ayant découvert le secret de rendre fertiles les femmes stériles, également, contre garantie, se transportera où il sera appelé !* »

Ça, alors . . . !

1743

Un prédécesseur de Bombart !

Dans ses « *Nouvelles Littéraires* » la *Clef* annonce la publication de : 1° *La Religion, poème par Racine, le fils*; 2° « *Lettres sur l'origine des fleurs et sur la manière de dessaler l'eau de la mer et de la conserver fraîche et saine dans les voyages au long cours, par le père Chieggi, jésuite, de Milan.* »

Loteries

On s'occupait alors beaucoup à Luxembourg du placement de billets de loteries étrangères. En juillet 1743 la « *Clef* » publie « *le plan d'une loterie d'Hollande dont le sieur Bourgeois, marchand, rue Monteraye, à Luxembourg est l'un des collecteurs et en distribue des billets. On pourra aussi s'adresser à cet effet au sieur Chevalier, imprimeur de ce journal, qui remettra au dit collecteur les demandes de billets qui lui seront faites.* »

Suivent trois pages consacrées à décrire et à spécifier la loterie de Velden. Cela se termine par :

« *Il paraît du devoir d'un journaliste de faire quelquefois
« diversion dans ses matières par de semblables exposés, sur-
« tout quand il remarque qu'une sorte de public prend goût et
« peut en tirer quelque utilité.* »

Excuse du meilleur ton ! Mais Chevalier et son rédacteur(?)
prêchent pour leur saint, le « sieur Bourgeois, marchand, rue
Monteraye » étant, sans que d'ailleurs il l'avouât, non seulement
collecteur de billets de loterie, mais encore le responsable de
La Clef du Cabinet, ainsi qu'on l'appendra beaucoup plus tard,
par les indiscretions de la censure.

Toutefois, ni le français, assez incorrect, de Chevalier ni
celui de Bourgeois bien moins correct encore, d'après ce que l'on
peut lire qui est réellement de leur plume, n'autorise à admettre
qu'ils aient jamais rédigé autre chose que leurs annonces.

1745

Avis pour les militaires

« *Chez Sold, marchand de fer Strasbourg, au Marché-aux-
« Poissons, on fait de belles et bonnes cuirasses d'acier très fin
« qui résistent à la forte charge de poudre et couvrent le corps
« par devant et par derrière.* »

* * *

Panacée

« *Les eaux d'anis de Pierre Colin, de Nancy, qui continue le
« secret de feu le frère Guillot, sont recommandées aux lecteurs
« de même que la poudre qui purge sans aucune douleur des
« vers, de la bile, des glaires, qui dissipe la fièvre et tout ce qui
« peut nuire à la santé et ouvre l'appétit, et qui a été inventée
« par M. Lavocat, receveur des fermes à Champignolles, en
« Lorraine.* »

1746

Publicité pour la Lorraine

En 1746 la publicité de la *Clef* est uniquement lorraine :
chirurgiens de Beaumont, artistes de Pont-à-Mousson, facteurs
de Lunéville, « *fonds de boutique à vendre chez le sieur Puiseur,
« marchand près le pont Moujard, à Nancy* », etc. Enfin ceci,
qui nous intéressera à cause du nom de l'annonceur : « *On aver-
« tit que le sieur Virion premier apothicaire de feu S. A. R.
« Madame la duchesse douairière de Lorraine, résidant à Nancy,*

« débitera un remède topique spécifique pour préserver le visage
« des impressions et cicatrices de la petite vérole. »

Bref, on ne pourrait être plus lorrain que ne l'est *La Clef* luxembourgeoise : que « Madame de Mercy, en son hôtel de « Pompeye, désirant rendre service aux épileptiques, leur veuille « faire connaître son remède secret », ou que « Jean-Baptiste « Poiret, régent-grammairien à Nomeny », s'occupe des « hémor- « roïdes » de ses contemporains » c'est par *La Clef* que cela est porté à la connaissance du public intéressé. Et il n'y a pas jus- qu'à « Floquet, premier chef de cuisine de feu la Reine de « Pologne et traiteur » qui n'informe le public « qu'il vient d'éta- « blir une auberge à l'Hôtel du Mont de Piété, rue St-Dizier, « proche la place du palais villeneuve, à Nancy ».

* * *

En outre, *La Clef* fait une forte et constante réclame au Collège des Jésuites de Bouquenom (en allemand : Bockenheim, actuellement Sarreunion).

1751

Niederanven, station balnéaire

On ignore coutumièrement à Luxembourg l'existence d'une station balnéaire à moins de dix kilomètres de cette capitale. On ignore aussi le souci d'hygiène et de propreté de nos ancêtres qui, « s'appuyaient » deux bonnes lieues pour rendre leurs devoirs à la déesse Hygie. On l'apprendra par l'avis publié dans la *Clef* pendant plusieurs années, à partir de 1751. Quant au Henri Rademacher, directeur balnéaire à Niederanven-les-Eaux il avait antérieurement été apothicaire à Luxembourg, ce qui lui avait valu des démêlés avec la garnison, et particulièrement de la part du capitaine autrichien Reinhardt, et du colonel, non moins autrichien, Thungen, l'homme des Trois Glands, « des coups de canne à la tête et des coups de pied ailleurs », ainsi qu'il est dit dans une plainte adressée, en juin 1733, par les justiciers et échevins de Luxembourg, au gouverneur Neyperg. Sans doute ce singulier traitement infligé par ces Messieurs de la garnison motiva-t-il l'émigration de Rademacher vers Niederanven ? Quoi qu'il en soit, voici le texte de l'avis :

« Le sieur Henri Rademacher a établi, depuis un an, dans sa « métairie au village de Niederanwen, à deux lieues de Luxem- « bourg sur le chemin de Trèves, un bain apéritif, émollient et

« *sudorifique; lequel continuera cette année. On en use depuis*
« *le mois de mai jusqu'au mois d'octobre, inclusivement, aux jours*
« *marqués dans des billets circulaires imprimés et distribués à*
« *cet effet. Les personnes ayant besoin d'être saignées ou ventou-*
« *sées y trouveront un chirurgien expert dans son art. Mais*
« *quant au bain, c'est le sieur Rademacher lui-même qui le dirige.*
« *Et s'il y avait des personnes qui voulussent s'en servir en d'au-*
« *tres jours qu'en ceux qui sont désignés dans les billets, elles*
« *auraient la bonté d'en avertir deux jours auparavant le teneur*
« *de ce bain, qui le leur préparerait.*

« *Voici (pour l'année 1752) les mois et les jours propres à*
« *l'usage du bain :*

« *juin : les 2. 5. 6. 15. 16. 19. 20. 22. 23. 27.*

« *juillet : les 3. 4. 6. et 7.*

« *septembre : les 7. 11. 12. 18. 19. 21. et 22.*

« *octobre : les 6. 9. et 10.*

On se demande, en vertu de quelles mystérieuses influences, les mois de janvier à mai, la fin juillet, le mois d'août et les mois de fin d'année étaient hostiles à la propreté et à l'hygiène ?

1752

Histoire sainte

A peine Chevalier a-t-il fini d'imprimer l'Histoire, de Bertholet (voir ci-dessus 1741), qu'il publie *« l'Histoire du Peuple de Dieu en huit tomes, grand in-4, par le révérend Père Isaac-Joseph Berruyer de la compagnie de Jésus, traduite en allemand par les RR. PP. Georges et Antoine Weymer, religieux, pères de la même compagnie, missionnaires en Lorraine : traduction riche et d'un goût aussi attrayant que la présente édition française. Cet ouvrage sera des mieux exécutés, sur beau papier blanc, bien collé, avec des caractères neufs et fondus exprès. Il sera orné de belles vignettes relatives aux différents sujets qu'on y expose, et de beaux fleurons. Les citations marginales y sont rapportées avec justesse. On le donne par souscription : et le plan, pour le souscripteur, se trouve tant à Luxembourg que chez les principaux libraires de l'Europe. Il sera muni du privilège de l'Empereur. Les deux premiers tomes se distribueront dans le mois de février prochain ».*

Mais l'histoire de l'Histoire du Peuple de Dieu est bien une autre histoire. Je lui consacrerai un chapitre spécial au tome suivant de . . . à Luxembourg autrefois . . . »

Collèges étrangers

Il y a bien un collège à Luxembourg, un collège avec pensionnat et où enseignent les pères jésuites. Mais jamais ce collège n'est cité dans le journal édité tout à côté et jamais les pères jésuites n'insèrent dans celui-ci des annonces à son sujet. En revanche les collèges de l'Etranger ont recours à la publicité de *La Clef*. A peine celle-ci a-t-elle recommandé, comme nous venons de le voir, le collège de Bouquenom, qu'elle « donne avis
« au public qu'on vient de bâtir à Saint-Nicolas en Lorraine, aux
« Révérends Pères Jésuites, un collège pour l'ornement et l'utilité
« de la Ville. Les Pères qui se chargent d'y instruire la jeunesse,
« auront soin de faire avancer dans la vertu et les belles-lettres
« les écoliers qu'on y enverra. Les pensions y seront modiques en
« comparaison de celles des villes circonvoisines, et les magis-
« trats, aux frais desquels le nouveau bâtiment a été construit,
« tiendront la main à ce que les écoliers se comportent avec
« édification ».

* * *

Je demande qu'on savoure cette annonce :

« On nous prie d'insérer dans notre journal que le sieur
« Crussot, marchand à Remiremont en Lorraine, est préposé par
« Monsieur l'évêque de Toul pour distribuer à juste prix, les
« missels, rituels et bréviaires de son diocèse : qu'il vend des
« liqueurs et sirops d'une nouvelle espèce, qu'il a le secret de
« conserver les oranges et les citrons en tout temps; et qu'il vend
« aussi du vermillon qui ne gate point la peau, chose si nécessaire
« aux dames ».

Voleurs volés

« Le sieur Arthaud, orfèvre-bijoutier des ducs de Lorraine à
« Nancy, « a trouvé un secret de composer un métal blanc comme
« argent, sonnante et point cassant qui se forge. Il en a fait des
« chandeliers d'église, d'une belle hauteur triangulaire, d'un goût
« nouveau, de la composition des plus habiles maîtres, et qui,
« à moins qu'on ne se trompe pour le métal, ne sont pas sujets au
« voleur. Ils sont apparents comme vrai argent et plus durables.
« Le même fait faire aussi de la vaisselle de cette matière et des
« assiettes à contours, que l'on prend pour argent; et le tout se
« donne à fort juste prix. »

1754

On cherche un légataire

Enfin, au milieu du « *ratafia de cerises du sieur Bellery, à Nancy, de l'eau de Bussang, des objets en or battu du sieur Guise, batteur d'or à Nancy, de la terre de la Grange, près de Thionville vendue à la requête des créanciers de Messire Christophe Gommé de La Grange, Conseiller du parlement de Metz* », nous trouvons une annonce luxembourgeoise. Il est vrai qu'elle nous vient d'Angleterre :

« *Nous sommes priés de nous informer si l'on n'a pas connaissance d'un nommé Mathias Leglasse, qui doit être natif de la province de Luxembourg. Il a servi Mylord Taffe et s'est marié en Angleterre à Martha Dunckan, avec laquelle il doit être revenu dans son pays. Un des oncles de sa femme vient de mourir et lui laisse un legs de 800 livres sterling. S'il a des héritiers, ils peuvent se présenter.* »

* * *

Eau de Seltz

Vers le milieu du siècle avant-dernier, on ne se contentait point à Luxembourg de boire l'eau de la fontaine de St.Thiébaud. Les raffinés préféraient alors déjà l'eau minérale, si j'en crois l'annonce de *La Clef* (juin 1754) :

« *Les eaux de Selters se débitent à Luxembourg chez le sieur Pescatore, marchand près de l'église paroissiale de Saint-Nicolas, qui en fait un juste prix.* »

* * *

Oculiste

Si Metz nous fournissait les chirurgiens-dentistes, c'est à Longwy qu'on se faisait soigner les yeux :

« *Le sieur Joseph Debreux, chez son frère, marchand-chamoiseur à Longwy, se recommande en qualité d'oculiste aux lecteurs de „La Clef”* ». »

* * *

Un livre bien fait

Notre clergé catholique actuel néglige désastreusement la langue française. Il n'en était pas de même il y a deux siècles. Voici l'annonce d'un livre édifiant, publié chez Chevalier en 1754,

et que j'ai entre les mains. Il est d'une langue fort agréable et d'un style très pur, muni, au surplus, de quelques mauvaises illustrations dues au peintre luxembourgeois Weiser et a pour auteur le père capucin Anselme d'Esch.

« *L'imprimeur de ce journal vient d'achever une seconde édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur même, d'un livre qui a pour titre : Le Chemin étroit du Ciel, rendu facile par des pratiques qui conduisent à la perfection, par le révérend père Anselme d'Esch, prédicateur, capucin. — Ouvrage partagé en plusieurs instructions et paragraphes, très utile à tout chrétien qui désire de faire son salut et, en particulier, aux personnes religieuses ou autres qui font profession de vertu : comme aussi aux directeurs de conscience, pour diriger et instruire leurs pénitents.* »

Je ne sais pas si je fais « profession de vertu » mais j'ai trouvé cet ouvrage supérieur, comme style et comme pensée, à tout ceux qui ont été écrits jusqu'à cette date, par qui que ce fût de nos compatriotes.

1755

Marchand diltrait

Un autre genre de publicité est celle des « perdus et trouvés » et des fastueuses « récompenses ».

« *Le 18 août de la présente année 1755, la voiture ordinaire de Jean Servais, marchand à Luxembourg, qui va toutes les semaines de Luxembourg à Metz, revenant de cette dernière ville, chargée de diverses marchandises de prix, et entre autres d'un sac, dans lequel il y avait : 1° un paquet de 63 paires de manchettes de chemises brodées; 2° six coiffures de femme, aussi brodées; 3° un paquet de bas de soie à la Bourgogne de différentes couleurs; 4° un paquet de bas de laine; 5° un petit paquet d'étoffes de soie; et un paquet de livres reliés; le tout avec les adresses de ceux pour lesquels ils étaient destinés; le dit sac s'est trouvé perdu et doit avoir été pris ou tombé de nuit de la voiture, en-delà ou en deçà de Thionville.* »

« *On prie ceux ou celles qui peuvent avoir connaissance de ce sac perdu de l'annoncer et de le faire remettre, soit au dit Jean Servais à Luxembourg, soit à MM. les curés des lieux les plus voisins de Thionville qui l'ont annoncé à leur prône, soit au sieur Bar, marchand à Thionville. Il y aura une récompense, outre les frais remboursés, pour celui qui fera la découverte* »

« *dudit sac et le fera remettre à Thionville ou d'ailleurs comme répété par Jean Servais.* »

La distraction du sieur Servais nous permet, après plus de deux siècles, de nous faire une idée assez nette des exigences de la mode et des moyens de transport et de publicité environ le mi-siècle.

1757

Le baron de Tornaco cherche un fermier

La Clef du Cabinet semble avoir été le truchement entre seigneurs soucieux de trouver des fermiers et fermiers désireux d'affermier des terres. On y rencontre des noms de familles contemporaines :

« *Il y a une terre à admodier dans la province de Luxembourg. C'est la seigneurie de Sanem, avec son château, située à trois lieues de Luxembourg et à portée des villes de Longwy, d'Arlon et de Thionville. Elle appartient au baron de Tornaco, général d'artillerie au service de l'Impératrice-Reine. Ceux qui voudront apprendre les conditions de cette admodiation, prout s'adresser au sieur Kléber, notaire à Luxembourg.* »

Ajoutons que le sieur Kléber, notaire à Luxembourg, devait devenir l'oncle ou le grand-oncle du général Kléber, émule de Bonaparte, du moins selon la chronique locale . . .

1758

Loteries

Alors comme maintenant la poire luxembourgeoise était juteuse . . . Les loteries étrangères trouvaient avec facilité preneur chez nous :

« *Le collecteur de loterie J.-B. Bruck, marchand à Luxembourg, recommande l'acquisition des billets de la loterie de Trèves ou de celle de Cologne.* »

« *Loterie de Trèves : les sieurs Antoine Pescatore et J. P. Bruck, négociants à Luxembourg, distribuent des billets à ceux qui en souhaitent. Ces billets seront signés à Trèves par M. Mathieu, visés par M. Gand, quittancés par M. Oucel de Mai-sonville et distribués par MM. Claudel et Pierre Darche.* »

Cette accumulation tréviroise de noms essentiellement français est suggestive . . . Barrès avait raison !

* * *

Le professeur marchand de goutte

Sans *La Clef* nous ne saurions pas que les professeurs d'autrefois étaient en même temps marchands de goutte !

« *Le sieur Mesny, de Nancy, régent en langue latine, distribue une liqueur appelée „Esprit de vie et Sans Pareil” de l'invention du Chevalier de Tonnoy.* »

1759

Cyanamide

Voulez-vous amender votre sol, vous y mettez des phosphates d'Algérie, des nitrates du Chili, des potasses d'Alsace, les produits Thomas de nos hauts fourneaux. En 1759 on s'adressait

« *au sieur La Pointe, vis-à-vis la paroisse Sainte-Croix, à Metz qui distribue des bouteilles de remède secret au prix de 6 livres 10 sols de France. Il en faut une pour chaque arpent, ce qui n'est pas considérable, en comparaison du bénéfice qu'elle procurera.* » Bénéfice si certain, que, « *les laboureurs ne donneront que 10 sols par bouteille, s'ils veulent s'engager par écrit de remettre de bonne foi la valeur du quart que produira de plus chaque arpent semé avec la préparation. On s'en rapportera au certificat de MM. les curés.* »

* * *

Conserve de vie

A côté de ce remède pour bonifier le sol, *La Clef* recommandait la « *Conserve de Vie, purgative et minérale, spécifique pour toutes choses, que débite le sieur Gentilhomme, maître apothicaire à Etain.* »

* * *

Autre fermage

« *La seigneurie de Sterpenich et un cinquième de celle d'Au-tel, toutes les deux à quatre lieues de Luxembourg, sont offertes en admodiation pour le 23 avril 1760. Ceux qui voudront l'avoir peuvent s'adresser à la maison mortuaire, en cette ville, de feu la dame de Henton, où ils en apprendront les conditions.* »

1762

Un inventeur luxembourgeois

Les Luxembourgeois ont toujours été inventifs :

« *On nous prie de marquer qu'Antoine Ungeschickt, au bas de la place d'Armes de cette ville de Luxembourg, fait et vend*

« des perches de 30 pieds de long, fort utiles, étant pour nettoyer
« avec facilité toutes cheminées et en faire tomber d'abord le feu
« qui y prendrait. On s'en est déjà servi avec succès dans plu-
« sieurs maisons. Ces perches se montent et se démontent aisé-
« ment. Elles sont à vis. »

* * *

Livre prêté, livre perdu

Voici une annonce *pro domo* des héritiers Chevalier :

« Les personnes qui ont eu par emprunt des livres reliés ou
« brochés de la maison des héritiers de feu le sieur André Che-
« valier, vivant imprimeur et marchand libraire en cette ville,
« sont priées de les rapporter, ou de les faire remettre entre les
« mains de celui qui a maintenant la direction du fonds de librair-
« rie de ces héritiers. Un nombre considérable d'ouvrages incom-
« plets et d'autres, qui ne se trouvent plus en cette maison,
« obligent à faire cette répétition. On y trouve à présent „Consi-
« dérations sur la Guerre d'Allemagne”, petit ouvrage bien écrit,
« à 24 sols de France. »

1763

Publicité indésirable

Au commencement de 1763, le journal « La Clef du Cabinet », où l'abbé Xavier de Feller publiait depuis quelque temps déjà des articles sans doute remarquables, passa, quant à la rédaction, entièrement entre les mains de celui-ci. Du coup, la publicité eut tort. Ayant sans doute le droit d'user entièrement des pages du texte, ce polygraphe impénitent en élimina autant que possible annonces et réclames :

« On nous envoie, écrit-il, de temps à autre, de divers en-
« droits, nombre d'avis, mais tous de si petite importance pour le
« public, que nous croirions nous exposer au ridicule de nos lec-
« teurs, si nous les leur présentions. Nous avertissons ainsi qu'on
« doit se dispenser, pour le futur, de pareils envois, parce qu'ils
« ne méritent que d'être mis dans nos rebuts. » Il y reviendra un
peu plus tard et, après « deux avis de vente », que lui a sans
doute imposés l'imprimeur, plus soucieux d'écus sonnants et tré-
buchants que de la prose du rédacteur, il revient à la charge :

« On évite au possible d'en donner de ce genre dans nos
« journaux, qui ne sont consacrés qu'aux matières du temps, à
« celles d'utilité, à la littérature et à ce qui peut intéresser la

« curiosité du public. Aussi, pour éviter la multitude de pareils avis, qui ne manquent et ne manqueront pas de nous être adressés, nous les mettons ordinairement au rebut. »

Un peu plus tard, et particulièrement quand Feller aura remplacé *La Clef du Cabinet* par le *Journal Historique et Littéraire*, la publicité disparaîtra presque entièrement de l'intérieur des fascicules. Elle se trouvera alors condensée sur les pages de garde, qui, malheureusement, ne seront pas conservées par les relieurs, de sorte qu'elles sont presque introuvables aujourd'hui. Cela est fort regrettable, les innombrables pages consacrées par l'auteur aux « Nouvelles Littéraires » ne valant pas, pour situer l'époque, une seule ligne de publicité.

Evidemment les annonces ne disparaissent pas entièrement, car il y a des accommodements avec le rédacteur, d'autant plus que de Feller n'habite pas Luxembourg. Et puis, quand l'annonce est littéraire, Feller la laisse passer. C'est ainsi que nous trouvons fin 1763, la première annonce recommandant l'acquisition d'un livre de langue allemande, annonce qui est d'autant plus intéressante qu'on y voit figurer deux noms étrangers qui acquerront bientôt droit de nationalité luxembourgeoise.

« Un livre allemand in-octavo de 624 pages vient de paraître de l'imprimerie du sieur Behrens à Sarreguemines, sous le titre « „Quintessence de prières tirée de différents (sic) paraphrases des sept Psaumes de la Pénitence”. Cet ouvrage, très bien écrit, et d'un style doux, peut servir aux plus parfaits et en même temps être de toute utilité aux plus grands pécheurs. Il se vend à Sarrelouis chez le sieur Leistenschneider. »

* * *

Autres annonces littéraires

« La littérature de ce siècle manquait d'un journal essentiel, d'un „Journal de Jurisprudence”. Ce journal est imprimé à Bouillon et rédigé par les auteurs du „Journal Encyclopédique”.

« Les héritiers de feu le sieur André Chevalier à Luxembourg, avertissent le public, principalement Messieurs les curés de l'archidiocèse de Trèves et autres ayant charge d'âmes, qu'ils viennent d'achever l'impression du „Catéchisme Romain”. Ils n'ont épargné ni soins ni dépenses pour remplir l'attente du public. Le prix, en feuilles, est de 40 sols de Luxembourg; broché en un volume : 55 sols. »

* * *

« *Le 4 juillet prochain et jours suivants, à 2 heures après-midi, on vendra à Luxembourg, publiquement et au plus offrant, une ample bibliothèque choisie. On commencera par les in-12, et les in-folio finiront la vente. Le catalogue de livres que comprend cette bibliothèque est en 170 pages in-8 et se distribue gratis dans la dite ville, chez les héritiers de feu le sieur André Chevalier. On en trouvera dans les grandes villes chez les principaux libraires.* »

Il s'agit vraisemblablement de la bibliothèque du marquis de Pont d'Oye, de récente déconfiture, qui ruiné par les extravagances de son épouse, née de Lambertye, vendait, depuis 1760, l'une après l'une, toutes ses propriétés, à commencer par Esch-sur-Sûre et à finir par le château de Pont d'Oye.

Les malheurs financiers du marquis de Pont d'Oye, dus à sa dépensière épouse, avaient-ils entraîné également la ruine de l'opulente famille dont sa femme était issue ? Le fait est que nous trouvons dans *La Clef* de juillet 1763 l'annonce suivante :

« *Le marquisat de Cons-la-Granville en Lorraine est à vendre. C'est une des plus belles terres de la province. Elle consiste en un très beau château, bâti solidement et à la moderne, en terres, prés, dîmes, terrages, cens de toutes espèces, forêts et rivières, avec tous les droits univoques de haute justice, qui sont très beaux et très étendus en Lorraine, et même utiles. Ce qui forme un revenu très considérable. Il faudra s'adresser au sieur Meynier, procureur à la Cour du Parlement à Nancy, y résidant, Villeneuve, rue de la Hache, qui donnera un détail des dits biens, des conditions, et qui en passera contrat. On donnera crédit.* »

Contrairement à ce qui advint aux biens des marquis de Pont d'Oye qui passèrent en d'autres mains, le marquisat de Lambertye semble ne pas avoir changé entièrement de propriétaire, puisqu'actuellement encore l'admirable château de Cons-la-Granville appartient à la famille de Lambertye.

* * *

Grape fruit

Les comtes d'Ansembourg avaient également recours aux bons offices publicitaires de *La Clef* : en 1764 nous trouvons :

« *Avis : Le 18 juin on vendra, par hausse publique, au château d'Ansembourg près de Luxembourg, une belle et magni-*

« *figue orangerie, consistant en diverses plantes des différentes parties du monde, en très grande quantité et très bien entretenues.* »

Sept ans après on précisera :

« *Au château d'Ansembourg, à deux lieues et demie de Luxembourg, Simon Sauber, jardinier du comte d'Ansembourg et du Saint-Empire, a à vendre toutes sortes de plantes des Indes, des plus curieuses, et surtout deux belles (sic) aloès, dont l'une fleurira dans peu d'années : comme aussi une petite orangerie qui est d'une soixantaine de petits arbres de la hauteur de deux pieds et demi jusqu'à quatre : ils portent presque tous fruits quoiqu'ils soient encore dans des pots; il y a outre cela des orangers, citronniers, limoniers, bergamotiers, pompelmus (sic). Les amateurs pourront s'adresser au dit sieur Sauber pour en avoir le prix et la qualité.* »

Les « pamplemousses » devenues du « pompelmus », cela est tout-à-fait délicieux !

* * *

Almanachs

C'est vers cette époque que sortirent aussi de presse les premiers almanachs luxembourgeois. Fin novembre 1763 *La Clef* nous fait savoir que :

« *Les almanachs de poche et de cabinet à l'usage de la province de Luxembourg, pour l'année bissextile 1764 sont achevés d'imprimer.* »

1764

Complications

Voici qui permet de se faire une idée approximative des complications encore féodales de l'époque :

« *On nous prie de donner avis que les trois quarts des rentes de la „seigneurie de Poss et de Schadeck, les trois quarts de la dime des dits lieux, les trois quarts du Brull, les trois quarts du bois, appelé le « Bois des Seigneurs », situés au finage de Poss, la moitié de la dime de la paroisse de Frélange, deux neuvièmes de celle de Thiaumont, un tiers moins un sixième à Vieux-Ville, et les deux tiers de celle d'Eischen : toutes parties qui n'ont rien de commun avec la baronnie de Guirsch,*

« sont à vendre. Ceux qui souhaiteront d'en faire l'acquisition, pourront s'adresser à M. le baron de Marche, en son château de Guirsch près d'Arlon. »

* * *

Bien à vendre

Mademoiselle d'Everlange a du style :

« Mademoiselle d'Everlange, de Remoiville, à deux lieues de Bastogne, a beau bien à vendre au dit Remoiville, prévôté de Bastogne, consistant en une grande mesure couverte des pierres restées de l'embrasement, des grands enclos, quantité de terres arables et sartables, beaucoup de bois, franche bergerie; au surplus, le tiers de la seigneurie foncière de Hollange. Ceux qui souhaiteront en faire l'acquisition, pourront s'adresser au sieur Le Comte, échevin de Cobreville, résidant à Sure, paroisse de Nive. »

* * *

1765

Phyoles

Si l'entrée en fonctions de l'abbé de Feller a considérablement réduit le nombre des annonces des apothicaires, empiriques et charlatans lorrains, elle n'a pas aussi fortement impressionné la clientèle annoncière luxembourgeoise de l'imprimerie Chevalier :

« La véritable Quintessence Solaire, connue sous le nom de Mancini, privilégiée de S. M. Imp. et Royale des Romains, de l'Electeur de Mayence et d'autres princes de l'Europe, comme convenant en toute sorte d'occasions où la santé est altérée, à tous les âges des deux sexes, et à tous les tempéraments. Comme admirable, non seulement dans les indispositions légères, mais aussi dans les grandes maladies, étant un remède pour fortifier la nature et la débarasser des humeurs qui l'accablent. Tout ce à quoi est propre ce remède se trouve, et la manière dont il faut en user, se voit dans des billets imprimés qui se donnent avec les doubles et simples phyoles. On en trouve chez le sieur Jodocus Hochherts, Marchand-apothicaire dans cette ville de Luxembourg. Le prix de la simple phiole est d'un florin d'Allemagne ou 50 sols de France; le double de ce prix est pour la double phiole. »

Espérons, rétroactivement, que ce remède était moins fantaisiste dans ses effets, que le style en lequel le prônait le « sieur Jodocus Hochherts », de qui, soit dit entre parenthèses, l'apothicaire se trouvait coin S.-O. de la rue du Curé et de la rue du Marché-aux-Herbes.

* * *

Soignez vous yeux

Pour rester dans la note :

« Avis. — *Le sieur Jean-Henri Pellier, oculiste français, opérateur de la cataracte, est à Luxembourg et y restera jusqu'au 12 octobre.* »

* * *

1766

Loteries

« *Ceux qui voudront prendre part à la Loterie Impériale et Royale établie à Bruxelles, peuvent s'adresser en cette ville de Luxembourg chez le sieur Pierre Bourgeois qui en est établi un des receveurs.* »

Le « rédacteur » Bourgeois avait plusieurs cordes à son arc !

* * *

Les initiatives Pescatore

« *Avis qu'on me prie de donner : Le sieur Antoine Pescatore, négociant à Luxembourg, avertit le public que pour l'aisance et la facilité du commerce il tient chez lui, par commission, un fort magasin de savon noir et vert de la fabrique de Grevenmacher, dont la bonté et la perfection sont d'autant plus reconnues que ce savon ne communique au linge aucune mauvaise odeur, qu'il est ferme en tout temps, et qu'il rend le linge très blanc. Les marchands en trouveront chez lui en tout au même prix qu'à la fabrique, par quart et huitième de tonne, à leur volonté.* »

Dans le même ordre d'idées un peu plus tard cet avis :

« *L'entrepreneur de la manufacture impériale et royale des savons établie à Grevenmacher sur la Moselle, province de Luxembourg, avertit le public, qu'ayant fait des entreprises éloignées, il vendra volontairement le 8 janvier prochain 1770, à 2 heures de relevée, au plus offrant et dernier enchérisseur,*

« le fonds et la fabrique de toutes sortes de savons, avec ses
« chaudières, réservoirs, pompes, nombre de barils neufs et tous
« les outils nécessaires en bon état, et très bien achalandée, en-
« semble la potasserie et tout ce qui y a rapport.

« Ceux qui désireront de s'en rendre adjudicataires, ou l'ache-
« ter de main ferme, pourront voir les conditions et l'inventaire
« chez le sieur Chevalier de Wouters, sur le Weberbach, à Trèves,
« et chez le sieur Philippe Herneupont, procureur au dit Greven-
« macher; et si l'adjudicataire n'est point initié dans la science
« de la fabrication, soit du savon noir et vert, soit dans le savon
« parfait de Marseille, le dit chevalier de Wouters promet de
« l'instruire, moyennant de petits arrangements, dont on con-
« viendra à l'aimable. »

Si je ne m'abuse, c'est Antoine Pescatore qui racheta et continua la fabrique de Wouters.

* * *

1766

Annonce métallurgique

Voici une annonce . . . métallurgique :

« On avertit qu'au village de Meix, près de Virton, à neuf
« lieues de cette ville de Luxembourg, il y a à vendre une belle
« platinerie avec la maison spacieuse, commode, et toutes autres
« dépendances. L'eau de fontaine qui fait aller cette platinerie,
« peut la faire travailler à double; elle n'y manque en aucune
« saison de l'année et n'y gèle jamais. On peut y affiner les
« gueuses, coulées de fourneaux comme dans une forge. Tous les
« outils nécessaires, comme soufflets, marteaux, enclumes, ba-
« lance, poids, etc., s'y trouvent à neuf; les roues en très bon
« état, et tout le reste.

« Cette platinerie, rebâtie toute à neuf depuis peu de temps,
« est couverte d'ardoises, ainsi que la halle au charbon, le maga-
« sin à renfermer le fer, l'écurie, etc. Enfin, elle a toutes les
« aisances, un jardin potager et prairie.

« Ceux qui voudront en faire l'achat auront à s'adresser à
« Meix au sieur Jadot qui en est le propriétaire. Il leur en fera
« un juste prix. »

* * *

1767

Le Rhumatisme vaincu

Revenons aux annonces pharmaceutiques et médicinales, particulièrement luxembourgeoises :

« *Remède pour les rhumatismes* ». On nous l'annonce infail-
« *lible comme ayant guéri en trois ou quatre jours tous ceux et*
« *celles qui en ont fait usage. « Il est en deux bouteilles d'une*
« *pinte l'une, qui le contiennent et coûtent 24 livres de France,*
« *rendues chez les particuliers qui le demandent, mais en en-*
« *voyant ce prix au distributeur qui est le sieur Arnold Sanc-*
« *torum, marchand en cette ville de Luxembourg. Il joindra aux*
« *bouteilles un imprimé qui marque exactement la manière dont*
« *on doit user de ce remède.* »

Que j'y coure !

* * *

1768

A vendre !

« *Il se trouve présentement à vendre au château de Sanem*
« *ou Sassenheim, à 3 lieues de cette ville de Luxembourg, un gros*
« *amas tant en froment, métillon, qu'avoine et pois des récoltes*
« *précédentes à celle de la présente année (1768).* »

* * *

« *Un bien, appartenant aux demoiselles d'Everlange, et*
« *situé à Longuion en Lorraine, sur la rivière dite la Schere (sic)*
« *est à vendre.* »

* * *

« *La mayerie de Kehlen, appartenante par indivis à la fa-*
« *mille de Bryas depuis le décès ab intestat du dernier proprié-*
« *taire, est à vendre, et on pourra en apprendre le prix et les*
« *conditions au château de Hollenfels.* »

Cette annonce, évidemment destinée à attirer l'œil, figure seule sur une page, est composée en caractères presque d'affiche et, surmontée d'un bandeau.

* * *

L'Hôtel du Cheval blanc

« *On avertit que la maison, appelée la „Maison du Cheval*
« *Blanc” à Virton, rebâtie à neuf, consistant en un grand poêle,*
« *grande cuisine, chambre à four, trois cabinets, cinq grandes*

« *chambres à feu, grande écurie, remise de voitures, belles caves, avec dépendances, bien placée et très commode pour tenir au berge, est à vendre. Ceux qui en auront envie, pourront s'adresser à Florenville au sieur Terf père, qui en est le propriétaire, ou à Virton au sieur Dupont, fils, notaire et lieutenant-prévôt des prévôtés de Virton et de Saint-Mard.* »

* * *

Inventions

« *Un ingénieur-mathématicien, qui est arrivé en cette ville de Luxembourg, y a apporté plusieurs inventions composées par lui-même, savoir : une découverte utile au commerce en ce qu'il peut donner un tiers de puissance en sus aux eaux d'usine (par l'air de l'atmosphère). 2° une cheminée tournante, pour que les domestiques puissent allumer le feu dans l'antichambre, et lorsqu'il est allumé il la fait tourner dans la chambre du maître pour y éviter la fumée lorsqu'on y fait le feu, ainsi que le bruit en l'allumant. 3° Des machines pour râper et étamiser le tabac. 4° Le moyen d'ôter la fumée des appartements et lui donner plus de chaleur (à l'aide de l'air de l'atmosphère).* »

« *Il envoie des dessins et des explications, moyennant des prix qu'il indique. Il ne séjournera en cette ville que quatre mois. Son adresse est : au sieur François Rebuffato, logeant, en cette ville, chez le sieur Hervé.* »

Cet ingénieur ingénieux semble brouillé avec la grammaire et la logique.

* * *

Apothicaireries à vendre !

« *On avertit le public qu'il y a une pharmacie complète à vendre dans la ville de Marche-en-Famenne. Les curieux pourront s'adresser au sieur Noël, ancien chirurgien-major, demeurant en la ditte ville, où il n'y a aucun apothicaire établi.* »

* * *

« *Luxembourg — Dans la ville de Luxembourg, le sieur Joseph Pierret, apothicaire, aimant à se défaire de son apothicairerie complète avec tous les vases, boîtes, et ustensils qui la composent, la présente en vente. Celui ou ceux qui voudront en faire l'achat, peuvent s'adresser à lui, en son domicile, sur le Marché-aux-Herbes.* »

AVIS. --- « Anne-Marie Bronner, mariée à Luxembourg, a
« malicieusement abandonné son mari, il y a environ onze ans.
« Toutes les perquisitions qu'on a faites jusqu'ici pour découvrir
« sa retraite ayant été infructueuses, on a jugé à propos de prier,
« par les nouvelles publiques, ceux qui pourraient avoir connais-
« sance de sa vie ou de sa mort, d'en donner avis à l'imprimeur
« de ce journal, promettant le réciproque pour pareil ou tout
« autre sujet. »

S'engager à faire connaître, le cas échéant, à celui qui four-
nira le renseignement sollicité, le lieu de refuge de sa légitime
si celle-ci à son tour devait le quitter, n'est vraiment pas une
façon ordinaire de s'acquitter.

* * *

L'art pictural à Luxembourg

« Chez la veuve Weyser, à Luxembourg, est à vendre un
« Cabinet de Peinture en pièces curieuses et originales, à juste
« prix. »

Il s'agit du peintre Weyser à qui les églises de village d'au-
trefois durent un nombre assez considérable de Chemins de la
Croix. Il est également l'auteur de sujets religieux assez naïfs
qui ornent le chœur et le maître-autel de l'intéressante église de
Kœrich. On trouve également de ses œuvres à Mondorf et, sauf
erreur, à Junglinster. Cyprien Merjai l'appelle un barbouilleur.
C'est lui aussi qui était chargé d'organiser et d'arranger à
Luxembourg les fêtes officielles, ce dont il profitait pour insinuer
partout, tant dans l'intérieur des églises que sur la façade de
l'Hôtel de Ville et les montants des arcs de triomphe, des sujets
à prétentions symboliques, d'une naïveté énorme. Il était égale-
ment le graveur attitré de l'imprimerie Chevalier.

Son élève et successeur semble avoir été le peintre dont il
va être question dans l'annonce suivante :

« Mars 1770 : Jean-Nicolas Lautzgen, peintre, nous prie
« d'avertir le public qu'on trouve chez lui des peintures en origi-
« nal, comme d'Histoires, de Paysages, et de Portraits, ainsi
« qu'en copies : et qu'il offre de reprendre pour son compte, tous
« les portraits qu'on lui aurait fait faire, au cas de non-réussite,

« au gré des personnes qui les lui ont commandés. Ce peintre est
« logé en cette ville de Luxembourg, chez N. Hermann, apothi-
« caire. »

Il serait intéressant de savoir s'il existe encore à Luxem-
bourg des portraits dus aux pinceaux de Weyser et de Lutzgen.

1770

Grains à vendre

« Au château de Sassenheim (sic), à trois lieues de cette
« ville de Luxembourg, se trouvent à vendre quelques centaines
« de malders de très beau froment, et quelques centaine de livres
« de laine. Ceux qui voudront en faire l'achat, auront à s'adresser
« à ce château pour en savoir les qualités et les prix. »

* * *

« Il y a dans le château de Guirche, pays de Luxembourg,
« à une lieue d'Arlon, tous les grains de la récolte de 1769, la
« plus grande partie de ceux de 1768, à vendre, à trois escalins le
« bichet, argent comptant, mesure d'Arlon. »

1771

Vins, tabacs et eaux de vie

« Antoine Pescatoré, (sic) négociant en cette ville, averti (sic)
« qu'il est fourni de plusieurs sortes de Brandevin, tabac de St.
« Vincent, en carottes et en poudres, vins de la Basse-Moselle et
« du Rhin, outre plusieurs autres articles de différentes et bonnes
« marchandises. Ceux qui paieront promptement jouiront d'un
« escompte de 3 pour cent. Dans le courant de ce présent mois
« de juillet il y aura aussi du Brandevin de Trèves. »

1773

Voir plus haut

Le sieur Joseph Pierret, dont nous avons entretenu plus haut
nos lecteurs n'ayant pu se défaire de son apothicairerie de son
vivant, le soin en resta à sa veuve.

« Il y a une belle et ample apothicairerie à vendre en cette
« ville de Luxembourg, bien fournie de tous les ustensils en tous
« genres qui y sont nécessaires. Elle appartient à la veuve de feu
« le sieur Joseph Pierret, décédé depuis peu. Aimant de s'en dé-

« faire, elle en fera le prix le plus doux possible, même à des
« termes de paiement, à celui qui voudra faire l'acquisition de
« cette pharmacie complète. La personne qui en aura envie devra
« s'adresser à la veuve en son domicile, en cette ville, sur le
« *Marché-aux-Herbes.* »

* * *

L'Heure qu'il est

Voici qui est dans un autre genre et peut-être plus intéressant :

« *Ceux qui ont des montres et des pendules chez J. C. Brembt, horloger en cette ville de Luxembourg, sont priés par lui de les retirer, si ce qui était à y faire se trouve présentement achevé; mais au cas qu'il ne le fût point, on ne devra nullement s'en inquiéter, le dit Brembt s'engageant de donner à ces pièces d'horlogerie le travail qui y convient, à Ettelbruck, village à six lieues de Luxembourg, où il va fixer sa résidence. Que ce soit d'ailleurs pour les retirer, prêtes ou non, ou qu'on voulût continuer à lui en confier dans la suite, on n'aura qu'à s'adresser à G. Wislez, son beau-frère, dans l'imprimerie de l'héritière d'André Chevalier, imprimeure (sic) de ce journal. Il aura soin de faire passer le tout à Ettelbruck. Et c'est aussi le dit Wislez qui rendra, à tous les particuliers, les ouvrages qui auront été confiés à Brembt.* »

* * *

La « Faïencerie »

Et voici qui est plus intéressant encore:

« *AVIS. — Par octroi de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, les sieurs Boch frères ont érigé près de cette ville de Luxembourg et sur le ruisseau dit des Sept-Fontaines, une belle fabrique de faïence et de terre de pipe, qui réussit au mieux, et dont les ouvrages industriels, qui sortent de leurs mains, passent même pour la blancheur ceux de leur fabrique depuis longtemps établie et subsistante au village d'Audun-le-Tiche, en Lorraine, à quatre lieues de Luxembourg, par les matériaux plus convenables qu'ils trouvent dans les environs de cette ville. Les personnes qui voudront se procurer de ces ouvrages en faïence ou en terre de pipe, peuvent s'adresser à eux, résidant aux Sept-Fontaines.* »

* * *

Paris — Luxembourg

Avis. — « *Jean-Antoine, voiturier de Longwy, part tous les premiers lundis de chaque mois pour Paris, chargeant et menant tout ce qu'on lui confie, en ballots et marchandises, conduit les enfants de tout âge à l'Hôtel des Enfants Trouvés, les fait recevoir et en rapporte de bons certificats. Il loge à Paris au Petit Saint-Martin, rue St. Martin, vis-à-vis de la grille.* »

* * *

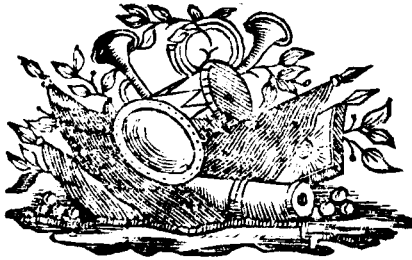
C'est sur cette annonce franco-luxembourgeoise que nous clôturerons notre revue de la publicité telle que la comprenait et la pratiquait le premier journal imprimé à Luxembourg. Aussi bien LA CLEF DU CABINET DES PRINCES DE L'EUROPE est-elle à la veille de disparaître, mais pour aussitôt ressusciter sous les espèces du JOURNAL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTERAIRE

JUILLET 1774.

TOME CXL.

PREMIERE PARTIE.



A LUXEMBOURG,

Chez les Heritiers d'André Chevalier, vivant Im-
primeur de Sa Maj. l'Imperatrice-Reine Apoft.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire-Examineur.*

Cliché J. Mersch.

Publicité du

«Journal historique et littéraire»

1773 — 1790

Septembre 1773

Le baron de Marche vend ses biens

« Il y a à vendre à Arlon une grande maison, des jardins, de belles prairies, de bonnes terres labourables, les deux tiers de la petite dime, des rentes fixes. Le tout renfermant un beau bien que le baron de Marche, demeurant à Guirches, lieu à portée de la dite ville d'Arlon, relaissera en gros ou en détail pour les parties qui peuvent être vendues ainsi. »

Novembre 1773

Avis est donné que

« dix professeurs de l'Université de Louvain viennent à Luxembourg remplir les chaires des hautes et basses classes qu'occupaient les religieux de la Société de Jésus éteinte. Les études vont aussi y recommencer immédiatement. »

Les héritiers du général Beck liquident

« La terre et seigneurie de Beaufort et la seigneurie de Heringen y adjacente, dans la province de Luxembourg, à la distance de dix lieues de cette ville, et de deux lieues de celle d'Echternach, sont à vendre.

Elles consistent en haute, basse et moyenne justice, avec un grand château, basse-cour, jardin, bois considérables (outre le dixième dans les ventes des bois communaux de 9 villages qui en dépendent), onze fermes, vignes sur la Moselle, cens et rentes seigneuriales. La Chasse et Pêche y sont d'autant plus belles, que ces terres et seigneuries sont d'une étendue de quatre lieues, traversée par la Sûre et autres rivières.

Les amateurs pourront s'adresser à M^r Dujardin, avocat à Luxembourg, à M. Dupont, prévôt à Virton, à M. Bolart, échevin à Neufchâteau, qui leur en diront le prix, et leur en feront un détail plus spécifique de tous les droits et revenus, en leur donnant des aisances pour le paiement. »

Décembre 1773

Agriculture et Industrie

« Une forge et fenderie avec un fourneau et une maison très logeable, le tout en bon état et situé dans la prévôté de Virton,

province de Luxembourg, sont à louer avec une ferme à portée de ladite forge et fenderie, pour un terme de 10, 15 ou 20 ans. Les curieux pourront s'adresser à M. le comte de l'Epine de la Claireau, dans la susdite prévôté.»

Mai 1775

Avis aux goitreux

Après un hiatus de plus d'un an, ceci :

« M. Jassemin, employé dans les fermes du Roi à Esche-range, prévôté de Thionville, possède un secret très efficace contre la grosse gorge. Il agit jusqu'à 50 ans. Après cet âge, il ne garantit plus la guérison. »

Août 1776

Annnonce professionnelle

Réfugiées sans doute dans les « enveloppes » ou « feuilles de garde » des fascicules mensuels, les annonces deviennent de plus en plus rares dans le corps du « Journal ». Voici pourtant, prouvant nos attaches avec la Lorraine :

« M. Peltier, chirurgien et oculiste pensionné de la ville de Metz, demeure Place Saint-Louis, proche la fontaine (N° 209). »

Septembre 1776

Avis littéraire et orthodoxe

« L'imprimeur de ce journal avertit le public qu'il a reçu de Vienne une traduction allemande des ouvrages de Madame Leprince de Beaumont. Cette traduction est fidèle et très différente de celle où les luthériens ont joint leurs erreurs aux moralités de l'original. »

Novembre 1776

La Déconfiture des héritiers Beck

Une enveloppe du numéro du 15 novembre 1776, fascicule échappé par hasard aux exigences de la relieur, contient, entre autres annonces sans importance, l'avis suivant :

« L'on fait connaître et savoir que le 10 janvier 1777, l'on procédera, en l'audience publique du Conseil de la Province de Luxembourg, vers les 10 à 11 heures du matin, en interposition du décret du dit Conseil, à la hausse, vente et adjudication :

1° Du château et seigneurie de Heistroff, à une lieue et demie de distance de la ville-capitale de cette province, vers le fond de Mersch, consistante en haute, basse et moyenne justice, avec des bien considérables en dismes, censés, aisances, jardins, pâtis, prairies, enclos, terres, bois, droits, censés, rentes et autres revenus, plus amplement enseignés en la spécification qui sera produite en la dite audience avec le besoin de la quatrième et dernière des criées, et ce aux clauses et conditions qui y seront prélués.

2° Des forges, fourneau, moulin à moudre et autres usines, avec étangs et bâtiments y attachés, situés à Dommeldange, à

trois quarts de lieue de la même ville. Ensemble une maison de campagne très considérable, tant dans son corps de logis qu'en remises, écuries, granges, établetries et autres bâtiments, le tout joignant aux dites forges avec un jardin très étendu et quantité de vergers, prairies, champs, terres, etc., et avec les droits et prérogatives y attachés, plus amplement repris en la susdite spécification, dont chacun pourra avoir communication d'avance chez l'huissier exploitateur Dominique Brincour en la dite ville.»

Hôtel de Cassal
(ancienne Crèche)

« La maison en cette ville de Luxembourg appartenant aux héritiers de feu M. le baron de Cassal, comme aussi les biens et maisons aux mêmes héritiers, situés dans la mairie de Marche, sont à vendre suivant les conditions dont les amateurs pourront avoir connaissance chez M. de Gaillot, prévôt d'Arlon.»

Vente de tableaux

« On fait savoir que le 16 du mois de décembre 1776, à deux heures après midi, le Receveur des Domaines de Sa Majesté, du département de Luxembourg, vendra, au collège de cette ville, au plus offrant et dernier enchérisseur, tous les tableaux provenant des ci-devant jésuites de Luxembourg, à l'exception seulement de ceux qui se trouvent enchassés dans les autels de l'église. Et ceux qui veulent les voir pourront s'adresser au marguillier de la dite église, Jean-Baptiste Schlösser.»

Ces tableaux étaient au nombre de quatre-vingts. On peut se demander ce qu'ils sont devenus ?

Décembre 1776

Vente de la ferme de la Cléchère

« On fait savoir que les biens de la métairie de Kockelscheuer, à une lieue de cette ville, consistant en maisons, terres, prairies, étangs et bois, partagés en 19 lots, sont à vendre, chaque lot séparément. Que les amateurs d'un ou de plusieurs lots pourront s'adresser au receveur des domaines de Luxembourg, Léonardy, pendant le mois de janvier prochain, et faire leurs offres, après lequel mois écoulé on ne recevra plus aucune offre. Et que le 19^{me} de ce mois de décembre, à huit heures du matin et jours suivants, le dit receveur vendra, au dit Kockelscheuer, tous les chevaux, bêtes à cornes et autres bestiaux, foin, paille et les meubles de la dite métairie, au plus offrant et dernier enchérisseur, argent comptant. Luxembourg, le 5 décembre 1776.»

Ces biens appartenait aux jésuites récemment expulsés.

Avril 1777

Attestation publicitaire
concernant l'Eau de Seltz

« Le soussigné certifie que, pour le sieur Antoine Piscatori (sic), négociant à Luxembourg, ont été remplies en temps serein,

ici, dans la première source de la Fontaine Salulaire appartenant à la Cour de Trèves, 1500 cruches de l'eau de Selters, bien bouchées avec des bouchons d'Hambourg, et très bien pourvues de tout ce que j'atteste par là.

Bas-Selters, dans l'Electorat de Trèves, le 25 avril 1777

Signé : M. A. Lanius.

N. B. -- Pour bien conserver l'Eau de Selters, il faut mettre les cruches sur du bois sec et point sur de la pierre. Les cruches sont signées sur le devant des armes dessinées en rond, avec une croix au milieu entre les lettres C et T, et à l'entour, l'inscription « SELTERS ». Le bouchon en est revêtu de peau, enduite d'une couche de poix et cacheté du sceau ordinaire de la fontaine. Ce sceau représente une croix et un chapeau électoral, et la devise : « Seltersbrunnen signus » de l'année courante. Les cruches autrement conditionnées ne portent point la véritable eau de Selters Les amateurs pourront également retrouver cette eau à Bastogne, chez le sieur F. Siville, à Marche, chez le sieur Lyon, à Namur chez le sieur Dutremont. »

Juillet 1777

Pro domo

« Pour satisfaire aux plaintes réitérées des souscripteurs, on vient de prendre des arrangements aux conséquences desquelles le journal sera constamment à Namur le 1^{er} et le 15 de chaque mois, d'où il pourra sans retard se répandre dans tous les Pays-Bas. »

Annonce industrielle

« On vendra publiquement et par décret de justice, mardi 15 du présent mois de juillet 1777, à Bastogne, bourg du duché de Luxembourg, dans les usines du sieur Richard, marchand-tanneur du dit lieu, 700 peaux dites de Brésil, bien tannées et préparées. Les enchérisseurs pourront s'adresser au sieur Mathelin, notaire et échevin du même endroit, pour savoir l'heure et les conditions de cette vente. »

Avis de librairie

« On recommande un livre intitulé « Avis aux Messins sur leur santé ». Ce livre est imprimé à Nancy, chez C. S. Lamort et est en vente à Metz chez Gerlache. »

Décembre 1777

Un livre luxembourgeois

« Seconde édition du „Catéchisme philosophique" ou „Recueil d'observations propres à défendre la Religion chrétienne contre ses ennemis". Ouvrage utile à ceux qui cherchent à se garantir de la contagion de l'incrédulité moderne, et surtout aux ecclésiastiques, chargés de conserver le précieux dépôt de la Foi. Par l'abbé Flexier de Rével (Feller), 2^e édition, à Paris chez Berton. -- Critiques dans le „Mercure de France», d'avril 1777, dans les „Affiches, Annonces et Avis divers" de M. de Fontenay,

avril N° 18, dans le „Journal encyclopédique” d'avril 1777, et dans le „Courrier littéraire de l'Europe” N° 38.»

Mai 1778

Recrutement de professeurs

« Comme probablement il y aura quelques places de professeurs d'humanités vacantes bientôt dans l'un ou l'autre des collèges royaux aux Pays-Bas, ainsi qu'une place de professeur de philosophie au collège de Luxembourg, il a été résolu d'indiquer un concours dans l'appartement de la Commission royale des Etudes, qui est dans l'Hôtel du Conseil Privé, à Bruxelles, au mois de mai prochain. »

Rectification

« A la fin du dernier journal page 78, on avait annoncé qu'il y aurait bientôt une place de professeur de philosophie vacante au collège de Luxembourg. On vient de nous avertir que cette place ne vaquera point, mais seulement deux places de professeurs d'humanités. »

15 août 1778

Vente d'une cense à Saint-Vith

« On fait savoir que la cense de Masseler, dite „Masseler-Hof” à une lieue de Wiltz, consistante en maison et écurie, environ 47 arpents de bois, 7 voitures de foin, et 34 journaux de terre labourable, est à vendre. Les amateurs pourront s'adresser au notaire et mayeur Charlier, à Saint-Vith. »

Juillet 1780

Annonce pour intellectuels

« On désirerait trouver quelqu'un qui entende l'allemand, le français et le latin, pour être en état de lire et traduire des titres allemands, vieux de 250 à 300 ans, afin d'aider une personne qui ne peut pas toujours s'occuper de cet objet. On promet une récompense honnête et proportionnée à l'ouvrage. On souhaite que cette personne ait des mœurs et de l'aménité dans le caractère et surtout point de philosophie moderne. L'imprimeur de ce journal indiquera l'endroit et les conditions ultérieures ».

Décembre 1780

Pour les amateurs de vieux livres

« Un particulier offre de vendre aux curieux deux livres rares : Le premier est BIBLIA SACRA IMPRESSA NORIMBERGAE ANNO DOMINI 1478 PER ANTONIUM COBURGER. Le livre est entier, bien et solidement relié, en grand et large in-folio, beaux caractères, quoique avec beaucoup d'abréviations selon l'usage du temps. Un papier ferme et épais comme du parchemin. »

« L'autre est J. SCAPULAE LEXICON GRAECO-LATINUM IN QUO EX PRIMITIVORUM ET SIMPLICIUM FONTIBUS DERIVATA ATQUE COMPOSITA DEDUCUNTUR BASILEAE ET OFFICINA HERVAGIANA PER EUSEBIUM EPISCOPUM

— 1589 — Un grand in-folio comme le précédent bien entier et bien relié, bon papier, caractères fins mais extrêmement nets. On peut s'adresser à l'imprimeur du journal qui indiquera le nom et la demeure du propriétaire.»

Il est regrettable que nos renseignements n'aillent pas plus loin . . .

Annnonce scientifique, littéraire et polémisante

« L'examen impartial des „Epoques de la Nature” de M. le comte de Buffon, par l'abbé F. X. de Feller, est publié à Luxembourg chez les héritiers d'André Chevalier. — Un volume in 8° de 270 pages. Prix : 3 livres de France.»

Ajoutons que Feller était un adversaire décidé de Buffon...

Mai 1781

Jurisprudence canonique

« En vente chez les héritiers Chevalier : „Instituts de droit ou Sommaire de Jurisprudence canonique, civile, féodale et criminelle pour les pays de Liège, Luxembourg, Namur et autres” par Sobet.» (Ce livre a été probablement imprimé à Luxembourg chez Chevalier.)

« Dans la même maison, on imprime „Réflexions philosophiques, politiques et chrétiennes à l'occasion d'un ouvrage intitulé: Les Dangers des Spectacles” par Xavier de Réval (Feller).»

Le Théâtre était une autre phobie de de Feller.

Septembre 1783

Livres - étrennes

Le « Journal Historique et littéraire » publie, en septembre 1783, la liste des Livres-Etrennes en vente chez les héritiers d'André Chevalier, libraires autant qu'imprimeurs.

Almanachs de Luxembourg, allemands et français -- Almanachs de Cabinet -- Almanachs Mathieu Laensbergh -- Calendrier de la Cour de Bruxelles -- Etrennes intéressantes des quatre parties du monde, avec un état exact de toutes les troupes de France -- Etrennes mignonnes de Paris, curieuses et utiles, reliées et non reliées -- Le Trésor des Almanachs, étrennes nationales, curieuses, nécessaires et instructives, enrichies de quelques détails intéressants sur la marine -- Etrennes brodées à bouquets, paillons, miniatures -- Souvenirs à l'anglaise -- Nécessaires fermés en maroquin avec peau d'âne -- Dauphines en maroquin à miroirs -- Almanachs chantants -- Almanachs tant allemands que français, imprimés sur papier d'Hollande de diverses couleurs, format in 32°, les fêtes et dimanches marqués en lettres d'or, avec de petites poésies et deux tablettes à écrire, relié en cuir argenté et en couleur. 1° avec flacon, ciseaux, peigne, crayon, miroir et portrait du pape : 5 livres 10 sols. 2° Sans instruments, mais avec miroir et portrait du pape cachés, en

cuir argenté : 4 livres 10 sols. 3° Avec miroir et portrait du pape, ouverts en ovale, en cuir argenté : 4 livres. 4° Vernissés avec portrait du pape : 3 livres 15 sols. 5° Vernissés mais sans portrait du pape : 3 livres. »

* * *

« Suite des livres nouveaux et d'assortiment, qui sont à vendre à Luxembourg, chez l'imprimeur de ce journal :

„Examen critique de l'Histoire naturelle de M. de Buffon” par Xavier de Réval.

„Examen impartial des Epoques de la Nature”, de M. de Buffon. Du même auteur.

„Examen de l'évidence intrinsèque du Christianisme” traduit de l'anglais. Nouvelle édition, considérablement augmentée par les observations de M. Flexier de Réval in 8°, Liège 1779. »

Livres nouveaux et d'assortiment pour 1784

« En vente chez Chevalier :

„Les Fables de Lichtwehr », traduites en français. Strasbourg 1763.

Campe : „Der neue Robinson” pour servir à l'amusement et l'instruction des enfants. Traduit en français. Prix, illustré : 3 livres.

Histoire de Moïse, tirée de la Sainte Ecriture des SS. PP., des Interprètes et des plus anciens écrivains. Luxembourg 1699
— Histoire de l'ancienne tradition d'Arlon injustement attaquée par le père Bertholet, mais justement défendue par la Ville et le Magistrat d'Arlon. Luxembourg 1744. Relié. — „Veritas in lucem prolata” ou „Vérité mise au jour contre les incrédules et les philosophes modernes », Seconde édition, faite sur celle de Rome. Luxembourg chez Kléber 1783, 2 volumes in 12°. »

On voit que les héritiers Chevalier, s'ils sortent leurs rosignols à l'occasion du Nouvel An, n'en annoncent pas moins les dernières créations de leurs concurrents.

Mai 1785

Publicité, mon grand souci . . .

Il semble que Feller ait eu gain de cause en matière de publicité « intérieure ». Les annonces ont presque entièrement disparu et doivent être localisées sur les feuilles d'enveloppe. Mais voici que Feller lui-même est saisi par le démon de la publicité :

« Un ecclésiastique, écrit-il en mai 1785, qui a des connaissances étendues et variées, l'esprit de société, une conduite irréprochable se présente pour être gouverneur ou pour remplir tout autre emploi qui lui procure un sort avantageux. Je prie ceux qui croient pouvoir remplir ses vues, de ne pas m'écrire légèrement . . . J'avertis que c'est bien certainement la dernière fois que je fais une annonce de cette nature, dont les suites me don-

nent des occupations incompatibles avec ma situation et dont le résultat est presque toujours disgracieux, soit par le contraste de l'événement avec les idées que l'on s'était faites de part et d'autre, soit enfin, par d'autres raisons qui en dernier lieu retombent toujours sur l'auteur de l'annonce.» (Par « auteur » Feller s'entend soi-même.)

Vocations

Voici pourtant encore une annonce analogue à la précédente, glissée dans le corps du journal :

« Une fille qui a reçu une éducation vertueuse, sachant l'arithmétique, écrire en allemand et en français, jouant parfaitement de l'orgue, écartée par des événements imprévus de l'état religieux où elle aspirait, se présente pour être femme de chambre, fille de boutique, organiste ou tout autre objet auquel on croira pouvoir l'employer. Si on juge à propos de lui faire des propositions raisonnablement avantageuses, on peut s'adresser à l'imprimeur du journal. »

Janvier 1786

Avis ridicule de l'imprimeur

Accès de mauvaise humeur, ignorance ou sottise ? Voici un « avis de l'imprimeur » qui est pour le moins étrange :

« L'imprimeur, prie ceux qui lui envoient des avis à mettre sur les feuilles d'enveloppes, de les écrire d'une manière correcte et intelligible. On a été surpris de lire dans le dernier numéro des endroits nommés „Rodemack” et „Weiler Lathur”, vu qu'il n'y a pas dans la province de ville ni de village qui portent ces noms. Mais si effectivement il y avait quelque part un Lathur et un Rodemack, il faudrait ajouter où ils sont sans quoi l'avis relatif à ces endroits serait parfaitement inutile. »

Août 1786

Les scrupules de l'abbé de Feller

Le 1^{er} août 1786, l'abbé de Feller déclare : « Quoique je doive savoir gré à la bonne volonté de celui qui a annoncé sur les feuilles d'enveloppes la perte de l'animal qui m'intéressait, je suis fâché que les lecteurs aient été dans le cas de s'occuper d'un si mince événement. »

En l'espèce, il s'agissait du cheval « Hensel », compagnon inséparable, avec un chien nommé Allegro, du grand voyageur qu'était de Feller. Lire au sujet de l'amour des Bêtes professé par lui la belle et consciencieuse étude que M. A. Sprunck a consacrée à de Feller dans la « Bibliographie Luxembourgeoise » de Jules Mersch.

Septembre 1786

Responsabilité

« C'est, écrit Feller, par inattention, que dans une liste bibliographique insérée en feuille volante dans le dernier journal, l'im-

primeur a laissé subsister le titre de l'impertinente rhapsodie allemande „Démonstration que la canonisation des Saints n'appartient pas au pape”, platitude qu'il a renvoyée incessamment à son correspondant, et qui ne se trouve pas chez lui.»

Novembre 1786

Délices géographiques

« Vient de paraître une septième édition des „Délices des Pays-Bas” ou „Description géographique et historique des 17 provinces belgiques” avec notice sur l'ancienne église paroissiale de Saint-Nicolas à Luxembourg.»

. . . historiques

« La proximité de l'Histoire du Duché de Luxembourg par le père Bertholet, qui d'abord avait empêché la circulation de cet ouvrage, a été ensuite une cause de le rechercher. Les savants ont observé qu'une multitude de notes, de digressions, de chartes et d'autres pièces, qui semblaient surcharger la narration, formait un ensemble précieux, qui suppléait quelques fois à des livres qu'on trouve difficilement. Pour faciliter l'acquisition d'un ouvrage utile, l'imprimeur du journal en a rabaisé le prix jusqu'à 24 livres (8 volumes in 4^e avec figures), très belle édition, offrant aux libraires qui, en prendront beaucoup un arrangement encore plus favorable.»

. . . théologiques

« On trouve encore chez le même imprimeur la „Dissertation historique et théologique sur le Conseil de Constance”, par dom Mathieu Petit-Didier, abbé de Sénones, ordre de saint Benoît. Prix : 1 livre. Ouvrage plein d'érudition et devenu rare, la balourdise des employés de l'imprimerie en ayant fait des enveloppes de ballots. On y voit des choses très curieuses, touchant Gerson et autres hommes célèbres.»

Janvier 1788

Littérature unilatérale

Encore sur une « feuille d'enveloppe » du 1^{er} janvier 1788 : « Suite de livres nouveaux et d'assortiment qui sont à vendre à Luxembourg chez P. Brück, imprimeur du journal, avec le prix en argent de France. Entre autres : „Le Catéchisme philosophique de de Feller — Le Dictionnaire iconologique (peintures, sculptures, estampes, etc.) par M. de Prével, Paris 1779 — Explication sur le Catéchisme, de Pierre Henri, curé de Surice, Liège 1780 — Les Oraisons funèbres de Bossuet — La Rhétorique française de Gervier — Le Tableau de la doctrine des pères de l'Eglise, Lyon 1786 — Le Traité du vrai mérite de l'homme, par Lemaître de Claville, Liège 1780 — Le texte des Evangiles avec notes”, par Douler, Liège 1778.»

Ajoutons ici qu'au sujet de cette « Rhétorique française de Crevier, un article de de Feller avait été supprimé par la censure. On trouvera dans le même ouvrage de M. Sprunck un

exposé des démêlés que de Feller eut avec cette institution, encore plus tâtilonne et moins renseignée à Luxembourg que partout ailleurs dans le monde. Quant à la nourriture intellectuelle que la librairie luxembourgeoise de l'époque servait à sa clientèle, on voit qu'elle était plutôt unilatérale.

Février 1788

Littérature horlogère

A partir de cette date, le Journal de de Feller cesse d'être imprimé à Luxembourg et, par conséquent, ne présente plus aucun intérêt pour nous en matière publicitaire. Cependant je relève dans le numéro de septembre 1789, parmi les « Nouvelles littéraires », ceci :

« „L'art de conduire et de régler les pendules et les montres”, par W. F. Rosset, horloger à Luxembourg. A Luxembourg chez la veuve de J. P. Kleber et chez Lequereux, libraire, près de la Porte-Neuve, 1789 — Un volume in 16°. Prix : 15 sols de France.»

Voici l'appréciation qui est consacrée à cet ouvrage, sinon par de Feller lui-même, du moins avec son assentiment :

« L'auteur de ce petit ouvrage donne au public plus qu'il ne promet. Ce n'est pas seulement l'art de régler les pendules et les montres, c'est un traité théorique et pratique de l'horlogerie, où on ne trouve sans doute pas tous les secrets de cet art, mais où l'on voit rassemblées plusieurs notions, aussi exactes qu'intéressantes, tant pour connaître et distinguer les bonnes montres, que pour bien les diriger. Le style de l'auteur est un peu embrouillé, ses constructions gênées et parfois interrompues, mais le fond des choses est aisément saisi par les lecteurs intelligents.»

« Voici comment il s'exprime sur la forme et la grandeur des montres : „Pour avoir une montre qui soit constamment bonne même en passant entre les mains d'un ouvrier médiocre, il faut qu'elle soit d'une grosseur moyenne, et éviter l'extrême petitesse, de même que les larges et plates, qui sont à présent en vogue. Les petites peuvent à la vérité aller aussi bien qu'une montre moyenne; mais comme les petites montres sont infiniment plus difficiles à exécuter, le nombre des bonnes en est très petit. Elles sont d'ailleurs plus sujettes à être estropiées par les ouvriers qui les raccommoient. Quant aux larges, qu'on appelle « à la Figaro », on en reconnaîtra bientôt l'abus pour la raison que les roues en sont fort grandes et par conséquent, pèsent à tourner, et que le moteur ou grand ressort étant bas, à cause qu'elles sont plates, se trouve ne pas avoir une force suffisante proportionnée à l'ouvrage” ».

Cette digression horlogère est le chant du cygne de la publicité dans le journal de de Feller, qui sera dorénavant — voyez Sprunck — imprimé à Maestricht ou à Liège.

Feller met bon ordre à toute tentative publicitaire en écrivant le 1^{er} septembre 1790 :

« Je suis fâché de ne pouvoir obliger des personnes qui désiraient insérer dans le journal des avis relatifs à des objets d'intérêt et de négoce. J'ai pu le faire tandis que le journal s'imprimait dans un lieu où il n'existait pas de privilège exclusif pour la publication de ces sortes de choses (Luxembourg). Mais aujourd'hui (le journal étant imprimé à Maestricht), il en naît des plaintes que je suis dans le cas de devoir éviter. »

Il faudra attendre 32 ans avant que renaisse à Luxembourg, un semblant de publicité par voie de la presse.

Le Luxembourg il y a trois siècles

L'article que l'on va lire est dû à la collaboration des deux géographes hollandais, Blaeu ou Blaeuw, père et fils. Le père, Guillaume, était élève de Tycho-Brahé. Né à Amsterdam en 1571, il a publié entre autres le *Theatrum Mundi* et le *Theatrum urbium et Munimentorum*. Son fils, Jean, mort en 1680 est l'auteur du *Atlas major* et des planches topographiques, connues sous le nom de *Théâtre de Belgique, d'Italie, de Piémont*.

Le Duché de Luxembourg a pris son nom de la ville capitale du pays : il a pour limites du costé du septentrion les pays de Liège & Namur, du midy la Lorraine, du levant la Moselle, avec l'Archevesché de Trèves, et du couchant la Meuse et le bois d'Ardenne. Ceste contrée est du tout pleine de montagnes & espaisse forests, & comprend dans ses limites la meilleure partie du bois d'Ardenne. La Famine est bien plus fertile en vins & fromens : l'Ardenne est fort aspre & montagneuse, mais elle récompense très-bien son aspreté par une abondance incroyable de toutes sortes de venaison, ayant cerfs, sangliers, daims & toute sorte de grosses bestes & vollailles, en telle quantité, qu'il semble que toutes les bestes & oyseaux sauvages concourent en ce pays. Le circuit de toute ceste contrée est de 70 lieues : elle a plusieurs rivières, mais les plus fameuses sont la Meuse & Moselle, vingt villes munies de murailles & fosséz, les noms desquelles sont Luxembourg, Arlun, Rodemacheren, Théonville, Gravenmacheren, Kœninczmachren, Dechry, Virton, Echternach, Vianden, Bastoigne, Montmédi, Neufchasteau, Damvillers, Marville, la Roche en Ardenne, Durbuy, Saint-Vit, Marche & Sleide. Aussi il y a autres villes, les murailles desquelles sont totalement rasées. On trouve en ce duché plusieurs chasteaux, entre lesquels ceux de Saint-Jean et de Manderscheid, également presque les meilleures villes, tous deux ayant tiltre de Comté. Les vilages sont au nombre de 1069, sept Comtez, plusieurs Baronnies & Seigneuries sans nombre, la noblesse ayant plus de droict sur leurs subjects. qu'en nulle province des Pays-Bas. Le gouvernement de la République est tous la puissance des Prélats ou Ecclésiastiques, de la Noblesse & chefs des villes.

On croit que Luxembourg est la ville que Ptolémée appelle Augusta Romanduorum, Guicciardin la nomme LUCIS BURGUM, c'est-à-dire la ville du Soleil ou lumière & et non sans raison, car presque toutes les places de ceste contrée prennent leur dénomination des Dieux que les anciens adorayent, comme Arlun, ou qui dirait ARA LUNE, Ivois à IOVE, Marche à MARTE &c.

Ceste ville de Luxembourg est située en un lieu très-plaisant et récréatif, d'un costé embelly de montagnes & de l'autre d'une très-fertile campagne. Il y a un très-beau et magnifique temple dédié à S. Nicolas, & aussi un cloître de Franciscains dans lequel est enterré Jean de Luxembourg, Roy de Boheme, fils de l'Empereur Henry VII. En ceste ville est la Court judiciaire de tout le pays, se servant pour playdoyer tant du langage François qu'Aleman selon l'usage des parties provocantes. Car aux villes de Luxembourg, Arlun, Rodemacheren, Theonville on parle Aleman & François à Ivois, Montmédi, Marville & Damvillers : et pour ceste raison, il est nécessaire que les Président, Juges, Advocats & autres officiers de la Cour saschent les deux langues. Au reste, ceste ville au commencement n'avoit que le tiltre de Comte de Luxembourg & non Duc. Mais du temps de Wenceslaus, Roy des Romains et de Bohème, ce Comté fut changé en Duché.

Nicolas Navius, président de cette Provine, fut natif de ceste ville, le fils duquel fut en tel crédit & réputation auprès l'Empereur Charles V, qu'à raison de sa grande prudence et doctrine singulière il fut eslevé à la dignité de Vicechancelier de tout l'Empire. Or ceste ville n'a pas une fois tant seulement espruvé les rigueurs de la guerre : car l'an 1542 elle fut forcée et du tout pillée par les François, estants sous la conduite du Duc d'Orléans & l'année suivante fut par les mesmes pareillement affligée : & elle a très-bien senti & gousté le dégast des guerres voisines; mais principalement l'an 1552 lors qu'Henry II, Roy de France, conduisit une puissante armée en Allemagne contre l'Empereur Charles V mettant tout par où il passait au fil de l'espée & à la mercy des flammes.

Arlun est basty sur une haute montagne en laquelle était anciennement un temple & autel consacré à la lune d'où elle a prins la dénomination, corrompant un peu les mots latins, ARA LUNAE. Cette ville est distante de Luxembourg de quatre lieues & de Montmédi six. Elle a été aucune fois ample et plaisante mais gastée & ruynée durant les guerres, encor qu'à présent on l'a réédifiée la remettant à sa première gloire et splen-

deur, retient soigneusement l'ancien titre de Marquizat : ici nasquit ce docte personnage, Bartholomaeus Latomus. Pierre Ernest Comte de Mansfeld, gouverneur de ceste Province, a faict transporter plusieurs très-anciens monumens rompus & gastés de vieillesse de ceste ville en sa maison laquelle estait aux faux-bourgs de la ville de Luxembourg, tellement magnifique qu'elle égalait les plus beaux palais des pays circonvoisins.

Rodemacheren est éloignée de la ville capitale des trois lieues; c'est une place ample & non à mépriser, ornée d'un beau chasteau.

Theonville denote avoir esté ville des Dieux, elle est située sur la gauche de la Moselle. Aucuns tiennent qu'elle fut constituée par l'Empereur Charlemagne, le troisième siège de l'Empire par la Germanie inférieure.

Bastonnac, autrement dit Paris en Ardenne, a de très-bonnes mines de fer, principalement aux Seigneuries de Keyle, Cronenberg & Sleyde, en la vallée que se nomme Hellenthal. On forge ici beaucoup d'enclumes, poisles, pièces de canons de fer & plusieurs autres instruments, lesquels on vend par toute l'Allemagne & Pays-Bas avec un gain admirable. Gravenmachern & Koninxmachren sont deux petites villes situées sur la Moselle. Ainsi que Dechry est sur le fleuve Saur, Virton et Echternach sont de pareille distance de Luxembourg. Vianden est une villette avec un chasteau assez renommé à raison que du temps passé estait là demeure des Chevaliers Templiers la ou encor pour le jour-d'huy on voit leur effigie & leur ancienne façon. Neufchasteau est une belle et plaisante villette encor qu'elle soit bien petite. Montmédi est située sur une montagne le pied duquel est arrosé du fleuve Chirse. Damvilliers est une ville esloignée de douze lieues de Luxembourg, elle fut durant les guerres prinse par force, puis pillée et rasée jusques aux fondemens. Mais depuis a été rebastie. Marville est assise sur la mesme rivière Chirse laquelle d'une partie reconnoist pour Seigneur le Roy d'Espagne & de l'autre le Duc de Lorraine. Roche en Ardenne & Durbuy sont deux villettes assez amples et plaisantes anoblies de tiltres de Comtez. Saint Vit est une petite ville gratuite et plaisante comme aussi Sleyde, laquelle est sans murailles jouyssant du titre de Comté, estendant sa juridiction sur quelques villages circonvoisins. Marche en Famine a prins son nom du Dieu Mars; c'est une ville extrêmement ancienne. Ivoy, Chiny & Ferté sont pour le jour-d'huy démantelées.

Les nobles et seigneurs sont en grand nombre en ceste Province, lesquels ne sont aucunement amoindris du temps des guerres tant cruelles; leur ordre estant grandement annobli par quelques Empereurs descendus de la race de Luxembourg. L'Empereur Maximilian, succédant à Charles de Bourgongne fut pareillement héritier du Duché de Luxembourg. Pareillement l'Empereur Charles V au temps même de son baptesme fut par son père Philippe dénommé Prince de Luxembourg. Mais les paysans se plaignent grandement de la rigueur de la noblesse; car il sont en ce pays estimés serfs & esclaves, ce qui n'arrive en aucune Province du Pays-Bas. Au reste ceux du pays sont fort humains, débonnaires, désireux de louange, fidèles, fort vertueux, durs au labour et disette.

L'Empereur Henry VII estant mort en Italie l'an 1313, ce Duché vint en la puissance de Wenceslaus Roy de Bohême, frère de l'empereur Charles IV & après sa mort furent héritiers les enfants de Charles IV, à scavoir Wenceslaus et Sigismond, lesquels par ordre ont succédé à leur père Wenceslaus donnant sa fille Elisabeth pour femme à Antoine Duc de Brabant donna pour dot avec sa fille le Duché. Depuis le dit Antoine combattant contre les François proche de Terouane & demeurant mort sur la place, laissa sa femme veuve laquelle à cause que ceux du pays machinaient quelque nouveauté, appela son oncle paternel l'Empereur Sigismond pour secourir et défendre son douaire & fut remise en possession de son Duché par le Duc de Bourgongne. Et après la mort de ladite Elizabeth, Philippes de Bourgongne, Duc de Brabant s'attribua le droict de la succession & par ainsi retint ce Duché: & depuis son fils Charles le Hardy s'accordant avec Isabelle femme de Casimir, Roy de Pologne & unique héritière de l'Empereur Sigismond, rachapta avec bonne somme de deniers toutes les prétentions que ladite Isabelle pouvoit avoir sur ce Duché: & par ainsi est demeuré sous la puissance des Ducs de Bourgongne & par succession & dévolue à ceux de la maison d'Autriche.

Diekirch centre culturel 1798-1927

Diekirch, chef-lieu d'arrondissement, bien que l'une de nos moindres villes quant au chiffre de sa population, est la deuxième au point de vue administratif et judiciaire et partage avec trois autres le monopole de l'enseignement secondaire. Sans doute doit-elle à la présence, en ses murs, de magistrats, d'avocats, de professeurs, de collégiens et de fonctionnaires, d'avoir joué et de jouer encore un rôle d'une certaine importance dans la vie intellectuelle, ou, comme il est de mode de s'exprimer de nos jours, « culturelle » de notre pays.

Le fait est, qu'il y a 156 ans, alors qu'à Luxembourg, chef-lieu de Département des Forêts, il fallait l'intervention impérialiste des autorités républicaines pour qu'une bibliothèque confidentielle, ou tout comme, fût mise à la disposition du public, il se constituait à Diekirch -- 1200 habitants -- une « Société de Lecture », avec achats de livres et abonnements à des périodiques.

Voici, d'après le catalogue, imprimé en 1827, chez Lamort à Luxembourg, les

« Noms des Citoyens qui ont composé la Société de lecture à Diekirch, dès l'an VII (1798), jusqu'en l'an XII (1803.). »

Seyler, commissaire du directoire exécutif près le directeur du jury et le tribunal correctionnel de Diekirch.

Biver, commissaire du directoire exécutif près la municipalité d'Ettelbruck, médecin.

Veaullegard, greffier, *ibid.*, décédé.

Munchen, D. C., curé à Diekirch, décédé.

Mohy, N., receveur des domaines, *ibid.*

Schleich, ex-prémontré de Houffalize, décédé. »

Ces citoyens étaient « abonnés au *Moniteur*, à des feuilles publiques, à la *décade philosophique*, au journal d'économie rurale et domestique ».

Pour copie conforme, absence de majuscules comprises.

On sait qu'à part l'« Echo du Département des Forêts » (1795-1801, ces dates sous toutes réserves !) l'ex-Luxembourg, sous le régime français, hors les « Annonces, Affiches et Avis divers », plus placards que journaux, ne possédait plus de presse proprement dite. N'y parvenait guère avec régularité, que le « Moniteur », journal non pas officiel, mais en tout cas officieux, qui était publié à Paris et dont l'abonnement était presque obligatoire pour fonctionnaires, municipalités et administrations diverses. Quant aux « Feuilles publiques », indiquées au catalogue sans autre désignation, je pense qu'il ne peut s'agir que du « Compilateur », de Paris (1798-1810), ou des deux journaux de Bruxelles : « L'Esprit des Journaux » (1793-1818) et l'« Oracle » (1800-1827). Quant à la « Décade philosophique, littéraire et politique », elle paraissait, comme son nom l'indique, trois fois par mois (à Paris de 1795 à 1807). Pour le « Journal d'économie rurale et domestique », il devait être vraisemblablement rémois ou messin.

Le même catalogue indique ensuite les
« Noms des Messieurs qui ont composé la Société de l'an 1808.
Seyler, juge au tribunal de Diekirch.
Veaullegard, substitut du procureur, *ibid.*
Didier, suppléant et avoué, *ibid.*
Pondrom, avoué, *ibid.*, décédé.
Berg, avoué, *ibid.*, décédé.
Beranger, sous-inspecteur forestier, *ibid.*
Suschinsky, garde-général, *ibid.*
Rolland, contrôleur des droits réunis, *ibid.*
Junot, receveur des droits réunis, *ibid.*
Biver, médecin à Ettelbruck.

Abonnés au Moniteur, à la clef du cabinet, au Mercure de France et à l'Épicurien français. »

Ces « Messieurs » (le remplacement du terme « Citoyens » par « Messieurs » est symptomatique . . . et amusant !) étaient abonnés comme leurs prédécesseurs à l'inévitable « Moniteur » et, chose curieuse « à la Clef du cabinet, au Mercure de France et à l'Épicurien français ». Or, la « Clef du Cabinet » était feue depuis 1773 et le « Mercure de France », interrompu depuis 1799 pour ne ressusciter, provisoirement, qu'en 1814 . . .

Enfin, voici les noms des « Membres » (ni Citoyens, ni Messieurs), composant, en 1827, la Société de Lecture de Diekirch, établie le 30 mai 1816 ».

Mathieu, commissaire de police à Diekirch.
D'Antoine, secrétaire du sous-intendant.
Couturier, contrôleur des contributions directes.
Dumont, receveur d'enregistrement des hypothèques.
Lœiz, A., substitut du procureur près le tribunal.
Krumbach, H. G., pharmacien.
Marchand, receveur de l'arrondissement.
Mohy, avoué près le tribunal.
Ruth, secrétaire forestier.
Thies, garde-général forestier.
Grasser, capitaine.
Seyler, docteur en médecine.
Didier, suppléant-avoué.
Du Prel, lieutenant-colonel à Erpeldange.
Lœis, Math., propriétaire.
Marçon, lieutenant de la maréchaussée à Ettelbruck.
Jaquelart, inspecteur de ligne.
Kuborn, provis^r de pharmacie.
Gilson, receveur à cheval.
Heinrich, teneur des livres.
Renaudin, contrôleur du cadastre.
Wahlen, receveur à cheval.
Forman, percepteur à vie.
Krumbach, G., marchand.
Arendt, Michel, notaire.
Krewinkel, caissier.
Trouet, inspecteur forestier.
Jurion, avoué.
Tschiederer, marchand.
Didier, A., avocat-avoué.
Lœis, P., propriétaire.
Morin, receveur des accises
Deformanoire, sous-inspecteur forestier.
Simons, Ch., sous-intendant.
Declermont, secrétaire forestier.
Lauf, P., célibataire.
Didier, B., notaire.
Wampach, greffier du Tribunal.
Bruck, secrétaire de régence.
Molitor, Ph., aubergiste.
Demander, huissier.
Schwartz, huissier.

Busch, instituteur.
Kempé, docteur en médecine.
De Zwehl, employé.
Vannerus, notaire.
Wolf, N., notaire à Clervaux.
Simons, M., avocat.
Degueldre, employé aux accises.
Neuman, huissier à Heinerscheid.
Mulle, inspecteur aux accises.
Pondrom, notaire à Hosing.
Suttor, notaire à Ettelbruck.
Brassel, clerk de notaire à Arsdorf.
Salentiny, notaire à Ettelbruck.
Pesch, greffier du juge de paix.
Schlœder, L., fabricant à Feulen.
Gengler, receveur.
Chomé, receveur à Ettelbruck.
Fischbach, brigadier forestier à Bettendorf.
Bouvrîe, inspecteur des accises.
Hollenfelz, marchand à Arlon.
Gores, fabricant de tabac.
Dagareau, contrôleur à cheval à Vianden.
Lejeune, Stanislas, propriétaire à Hosing.

Cette bibliothèque contenait — en 1827 — 1600 volumes, dont un peu moins de 200 ouvrages allemands, parmi lesquels un seul volume de Gœthe (écrit Gœte) non désigné, contre 43 de Jean-Paul Richter (parfois nommé « Paul » et prénommé « Jean ») et 18 de Schiller, autant de Lessing, 43 et 45 de Wieland et d'Iffland. Pour le français, 3 Lamartine, non désignés, pas de Victor Hugo, tout Pigault-Lebrun (84 volumes), du Voltaire, du « Jacques » prénommé « Jean », tout de de Pradt, du Marmontel, du « M^{me} de Stael » du Walter Scott traduction française, des « Histoires des Voyages » illustrement inconnus de nos jours, le théâtre de Molière, de Racine, Voltaire, Regnard, Beaumarchais et 80 comédies et vaudevilles sans noms d'auteurs.

*

Un siècle plus tard, sous la « dynamique » impulsion de Joseph Hansen, une bibliothèque publique de langue française se reconstitua à Diekirch sous les auspices de l'Alliance française qui y avait fondé un comité fort actif. Joseph Hansen et, après

lui, Paul Pammers, s'étaient chargés du choix extrêmement judicieux des nombreux ouvrages qui la composaient. Cette bibliothèque fut détruite en partie par les « Kulturträger » allemands, en partie du fait des bombes incendiaires américaines lors de la criminelle offensive Rundstedt.

J'ignore si les « Amitiés françaises » qui ont remplacé depuis la guerre l'« Alliance française » ont repris cette séculaire tradition.

Un remerciement saugrenu

Lettre de la municipalité parisienne, en date du 17 juillet 1848
adressée aux « citoyens » de la ville d'Echternach.

République française
Liberté, Egalité, Fraternité
MAIRIE DE PARIS

Paris le 17 juillet 1848

Aux citoyens de la commune d'Echternach
(Grand-Duché de Luxembourg)

Citoyens

Le président de l'Assemblée nationale a transmis au maire de Paris, président de la commission des récompenses nationales, le mandat de 357 fr. 78 c. montant de la souscription ouverte parmi vous au profit de nos blessés de Juin.

La France ne peut éprouver une vive douleur sans que sa sœur l'Allemagne en ressente le contre-coup. Le témoignage de sympathie que nous recevons de vous, frères, sera accueillie (sic) par toute la France avec la plus vive reconnaissance.

Citoyens, au nom de la République française, pour la prospérité de laquelle vous faites des vœux, au nom des victimes de la déplorable lutte qui a ensanglanté nos rues, recevez l'expression de notre profonde gratitude.

Où, que Dieu protège la France, mais qu'il veille aussi sur cette noble Allemagne, si sensible à nos infortunes et si prompte à les soulager.

Vous trouverez ci-joint un reçu du caissier municipal de la ville de Paris.

Agréez, citoyens, l'assurance de mon dévouement fraternel.

Pour le représentant du peuple, maire de Paris.

Le chef du cabinet du maire

(signé) DAVIOT

Mes lecteurs n'ignorent pas, sans doute, que les fameuses et sanglantes journées de juin 1848 n'ont été qu'une sorte de règlement de compte entre républicains modérés et républicains d'extrême gauche. Aussi, ne voit-on pas très bien, à plus d'un siècle de distance, à qui, en réalité, les « citoyens » d'Echternach destinaient leur obole, et s'il faut comprendre, sous la désignation de « victimes de la lutte » les 5000 ouvriers insurgés restés sur le carreau, et les 12 000 faits prisonniers, ou les 2000 soldats et membres de la Garde nationale tombés pour défendre l'ordre ? Lutte fratricide, où furent tués entre autres les généraux Bréa, Duvivier et Négrier et où Monseigneur Affre, archevêque de Paris, ayant tenté d'exhorter les combattants à la paix, fut frappé mortellement par une balle égarée en proférant ces belles paroles : « Puisse mon sang être le dernier versé ».

Quoi qu'il en soit, c'est la municipalité régulière de la ville de Paris, Marrast étant maire, qui, au nom de la Commission des Récompenses nationales, remercie les Epternaciens pour l'envoi du montant de leur souscription au Président de l'Assemblée nationale, lequel était ou Sénard ou Buchez ? Mais en accusant réception du don, le signataire, chef du cabinet du maire, accusait en même temps le légendaire esprit superficiel en matière politique et diplomatique des Français qui, confondant exactement autour avec à l'entour attribuaient à la « noble et sensible Allemagne » un geste exclusivement luxembourgeois. Très certainement, cet envoi avait été dicté, non seulement par l'altruisme, qualité que je me plais à reconnaître à mes compatriotes, mais surtout par l'animosité latente à l'endroit de cette même « noble Allemagne » à laquelle la municipalité parisienne faisait avec tant de tact, remonter l'initiative epternacienne.

Je suppose que les « citoyens » d'Epternay ont dû éprouver quelque désillusion à voir cette interprétation saugrenue. Mais sans doute se seront-ils contentés, comme il convient de le faire dans ces circonstances, de hausser les épaules.

Commentaires explicatifs

concernant les

«Hôtes de Passage» et les lettres de Dumouriez (voir pages 41 à 109).

AUDOUIN (François-Xavier) né à Limoges en 1766, mort en 1837. Membre du Conseil de la Commune de Paris, en 1792, commissaire en Vendée, secrétaire général de Pache, ministre de la guerre et du successeur de celui-ci, Bouchotte. Sous le consulat, il fut nommé Secrétaire du Département des Forêts. Il a publié un certain nombre d'ouvrages, notamment l'« Histoire de l'Administration de la guerre ».

BEAULIEU (Jean-Pierre, baron de) général austro-belge, né en 1725 dans le Brabant, mort en 1820. Fit la guerre de 7 ans, comprima en 1789 le révolte des Brabançons et remporta des succès marqués, mais sans lendemain, sur les Français, en 1794 (Bataille d'Arlon). D'une grande bravoure, non démuné de science stratégique, il fut, après la chute de Luxembourg qu'il n'avait pu empêcher, nommé au commandement en chef de l'armée d'Italie et se trouva être l'adversaire de Bonaparte. Battu à Montenotte, à Millésimo, à Mondovi, à Lodi, il fut finalement « limogé » et se retira, pour y mourir, dans son château près de Linz. -- J'ai encore entendu à Luxembourg une chanson en langue française, due sans doute à quelque émigré, et où Beaulieu était évoqué et invoqué.

BENDER (Blaise-Colomban, baron de) feld-maréchal autrichien, né à Brigau en 1713, mort, comme gouverneur de la Bohême, en 1798. Il prit part aux guerres de la Succession d'Autriche, de Silésie, de Sept ans, et défendit Luxembourg en 1794/95. Médiocre stratège, il ne prit pas part à la campagne de 1792. Mais s'étant vanté, que si on lui donnait carte blanche, il irait d'une traite à Paris sans même enlever ses bottes, il donna lieu à des railleries devenues classiques dans les milieux militaires, sur « les bottes du maréchal Bender ».

BIRON (Armand-Louis de Gontaut, duc de) né à Paris en 1747, guillotiné en 1793. Prit part, en Amérique, à la guerre de l'indépendance (1778). Commanda en chef les armées du Rhin en 1792, du Var et des Côtes de la Rochelle en 1793, et ouvrit la campagne contre les Vendéens.

BOUILLE (François-Claude, marquis de) né à Cluzel, en Auvergne en 1739, mort à Londres en 1800. Fit la guerre de Sept ans, devint gouverneur de la Guadeloupe, prit part à la guerre d'Amérique. Gouverneur des Trois-Evêchés, de l'Alsace et de la Franche-Comté, puis général de l'armée de Meuse-Sarre

et Moselle, il réprima avec cruauté l'insurrection de Nancy en 1790, essaya de favoriser la tentation d'évasion de la famille royale, qu'il attendait à Luxembourg, d'où il écrivit une lettre de folles menaces à l'Assemblée nationale. Il prit service dans l'armée de Condé et après la dislocation de celle-ci se refugia en Angleterre.

BRUNSWICK (Charles-Guillaume Ferdinand, duc de) né à Brunswick en 1735, mort à Altona en 1806. Général au service de Prusse pendant la guerre de Sept ans et dans la guerre de la succession de Bavière. Nommé généralissime des armées austro-prussiennes en 1792, il fit précéder son invasion par un « Manifeste », daté de Coblenz le 25 juillet, et qu'il reconnut lui-même plus tard avoir été « une étourderie inconsidérée et déplorable ».

CLAIRFAYT ou **CLERFAYT** (François-Sébastien-Charles-Joseph de Croix, comte de) général austro-belge, né en Belgique en 1733, mort en 1798, l'un des meilleurs généraux au service de l'Autriche. Il fit la guerre de Sept ans, la campagne contre les Turcs, puis la campagne de 1792 contre la France. Battu à Valmy et à Jemmappes, vainqueur à Nerwinde et à Maestricht qu'il débloqua, battu par Pichegru, puis de nouveau vainqueur provisoire à Mayence, il fut disgracié en faveur de l'archiduc Charles.

CUSTINE (Adam-Philippe, comte de) né à Metz, décapité à Paris en 1793. Fit tout enfant la campagne des Pays-Bas avec le maréchal de Saxe, la guerre de Sept ans dans le régiment de Sombert, et, en Amérique, la guerre de l'Indépendance. Il fut député par Metz aux Etats-généraux, défendit Landau en 1792, s'empara de Spire, de Worms, de Mayence, de Francfort, mais ne cessa de jouer un rôle suspect. Général assez médiocre, il dut ses premiers et foudroyants succès en Allemagne à l'enthousiasme avec lequel la population rhénane se donna à la France, ce dont celle-ci profita si mal.

DILLON (Arthur, comte) né en Irlande en 1750, mort en 1794. Fit la guerre en Amérique en 1780. Ayant pris le parti de la Révolution, tout en restant fidèle à un roi constitutionnel, il fut chargé, en 1792, du commandement de l'armée du Nord, puis passa sous les ordres de Dumouriez et arrêta l'ennemi après la reddition de Verdun. N'en fut pas moins considéré comme suspect et guillotiné.

DILLON (Théobald, comte) né en Irlande en 1746, mort à Lille en 1792. Fit, comme son frère, la campagne d'Amérique (1779). Lors de l'opération dont il est question ici-même (sur Tournay et Mons), il fut massacré par ses troupes qui s'imaginaient qu'il les trahissait.

DROUET (Jean-Baptiste) né à Sainte-Menehould en 1763, mort à Mâcon en 1824. Fils du maître de poste de Sainte-Menehould, il reconnut le 21 juin 1791 au relais de la ville, le roi Louis XVI et sa famille, en fuite. Il le devança à Varennes et le fit arrêter. Député à la Convention, il fut envoyé en mission à l'armée du Nord. Les Autrichiens s'emparèrent de lui lors du siège de Maubeuge, et le dirigèrent sur Luxembourg, de là dans

les réputées prisons autrichiennes, d'où il fut libéré en 1795, en échange de la princesse, fille de Louis XVI, prisonnière au Temple. Napoléon le nomma sous-préfet de Sainte-Menehould. La Restauration le persécuta, mais il prit un faux nom et mourut tranquillement à Mâcon, sous celui de Merger.

DUMOURIEZ (Charles-François) né à Cambrai en 1739, mort en Angleterre en 1823. Combattit Paoli en Corse, fut employé par Louis XV dans la diplomatie secrète du roi, s'attacha au duc d'Orléans et devint ministre des Affaires Etrangères en 1792. Nommé commandant en chef au lendemain du 10 août, il fut, avec Kellermann, vainqueur à Valmy et décida les Prussiens à la retraite. Il battit ensuite les Autrichiens sur la frontière des Pays-Bas et occupa, en novembre 1792, la Belgique. Mais chargé d'envahir la Hollande, il fut battu à Neerwinde, le 18 mars 1793. Relevé de son commandement, il refusa d'obéir, livra les Commissaires de la République à l'ennemi et passa dans les rangs autrichiens, suivi de son aide de camp, le jeune duc de Chartres, plus tard Louis-Philippe. A partir de ce moment, Dumouriez ne joua plus aucun rôle et mourut presque ignoré.

KELLERMANN (François-Christophe, duc de Valmy) né à Strasbourg en 1735, mort à Paris en 1820. Chargé de défendre l'Alsace en 1791, alla rejoindre Dumouriez en Champagne en 1792 et contribua à la victoire de Valmy. Arrêté en 1793, relâché en 1795, reprit possession de son commandement. Le Directoire le nomma inspecteur général des armées en Hollande et Napoléon lui donna le titre de duc de Valmy et lui fit don du domaine de Johannisberg. Rallié en 1814 aux Bourbons, il mourut pair de France en 1820.

LA FAYETTE (marquis de) né en Haute-Loire en 1757, mort à Paris en 1834. Se distingua en Amérique aux côtés de Washington, et fit capituler les troupes anglaises sous Cornwallis, à Yorktown. Député de la noblesse aux Etats-Généraux de 1789, il fit décréter « Les Droits de l'Homme » et organisa la garde nationale. Il s'interposa aux journées d'octobre entre le peuple et la famille royale. Chargé, en 1792, du commandement de l'armée du Centre, il fut accusé d'aspirer à la dictature militaire, et, devenu suspect, sachant le sort qui l'attendait, il quitta, comme nous venons de la voir, l'armée qu'il commandait, non sans avoir pris toutes les mesures pour la sécurité de celle-ci. Il se confia noblement aux Autrichiens, mais n'en fut pas moins considéré et traité comme prisonnier de guerre. Transféré d'abord à Luxembourg puis, de là de prison en prison, il subit les tortures d'Ollmütz jusqu'en 1797, où le traité de Campo-Formio le délivra. Sous l'Empire, il ne joua aucun rôle politique ou militaire et à partir de Waterloo jusqu'en 1827, qu'un rôle fort effacé. Elu commandant en chef de la garde nationale lors de la Révolution de Juillet, s'il facilita au duc d'Orléans l'accession au trône, il n'en combattit pas moins sa politique. Il mourut à Paris en 1834.

LAMETH (Alexandre, comte de) né à Paris en 1760, mort en 1829. Aide de camp de Rochambeau en Amérique, d'où il rapporta ses idées d'indépendance républicaine, adversaire de

Mirabeau, attaché aux principes constitutionnels, servit au commencement de la campagne de 1792 à l'armée du Nord, sous Luckner puis sous Lafayette, dans les projets duquel il entra et dont, après le 10 août, il partagea comme nous venons de le voir, la fuite et les prisons : à Luxembourg, à Coblenze, à Magdebourg, etc. Plus heureux que Lafayette, il fut, grâce aux suppliques de sa mère, remis en liberté « après trois ans de la plus cruelle captivité ». Sous Napoléon il entra dans la carrière administrative et, en 1819, retourna à la vie politique. Député de la Seine actuellement maritime, il mourut en 1829.

LATOUR-MAUBOURG (comte de) né dans le Soissonnais en 1758, mort en 1831. Il renonça, la nuit du 4 août, à ses privilèges et se réunit au Tiers. Maréchal de camp dans l'armée du Centre, sous les ordres de Lafayette, il s'enfuit avec celui-ci, le 19 août 1792 et partagea son sort. Il fut relâché en 1797, devint sous Napoléon, commandant militaire de Cherbourg. Nommé pair de France, il se montra toujours favorable aux idées libérales.

MIACKZINSKI (Joseph) général polonais au service de France. Né à Varsovie en 1750, mort à Paris en 1793. Chaud partisan de la Révolution, il s'attacha à Dumouriez, commanda dans l'armée des Ardennes en 1792, fut surpris et battu en Belgique par les Autrichiens, mais empêcha la défaite de Dumouriez à Neerwinde de dégénérer en déroute. Il suivit Dumouriez dans sa défection, fut arrêté à Lille comme il tentait de soulever la population contre la Convention, et, condamné par le Tribunal révolutionnaire, il fut décapité à Paris le 25 mai 1793.

PACHE (Jean-Nicolas). D'origine suisse, Pache est né à Verdun en 1746 et mourut à Thin-le-Moutier (Ardennes) en 1823. Il entra dans l'administration des finances sous Necker. Mais d'une grande austérité de mœurs, il se démit bientôt de ses fonctions, renonça aux avantages pécuniaires qu'elles lui valaient, et se rendit en Suisse avec les siens. Le ministre Roland (mari de la célèbre M^{me} Roland) le fit revenir et l'attacha au Ministère de l'Intérieur. Pache réorganisa celui-ci, mais en refusa les appointements. En 1792 la Convention le nomma ministre de la guerre, puis la Municipalité parisienne maire de Paris, en qualité de quoi il favorisa la Commune. En butte à l'animosité du Comité du Salut public il fut finalement mis à l'abri par l'amnistie du 4 brumaire, et se retira à Thin-le-Moutier où il commença la rédaction d'un ouvrage de métaphysique, que l'affaiblissement de ses facultés intellectuelles l'empêcha de terminer.

VALENCE (comte de) né à Agen en 1757, mort à Paris en 1822, gendre de M^{me} de Genlis, s'attacha à la fortune du duc d'Orléans (Philippe-Egalité). Maréchal de camp à l'armée du Nord en 1792, il commanda l'aile gauche à Valmy, prit Courtrai, obligea Brunswick à abandonner Longwy, força Namur à capituler, sauva à la défaite de Neerwinde, l'aile droite de l'armée française, ne suivit pas Dumouriez, mais se retira à l'Étranger. Rentré en France après le 18 brumaire, fit les campagnes d'Espagne et de Russie. Entré à la Chambre des Représentants en 1819, il vota toujours avec les libéraux.

TABLE DES MATIÈRES

Note de l'Editeur	7
Je ne suis pas un historien	9
Chantons la pomponnette	17
Un dimanche vers Pâques, en 182...	23
Hôtes de passage 1791-1794	39
Sport pédestre à Luxembourg en 1825	39
Hôtes de passage 1791-1794	41
Deux lettres de Dumouriez	100
La Schobermesse de 1820 à 1825	111
Autour du Pont de Château	123
Vieux Carnavals	129
Histoire de la Presse luxembourgeoise de langue française	137
Publicité d'autrefois	141
Publicité de la clef du cabinet	143
Publicité du « Journal historique et littéraire »	177
Le Luxembourg il y a trois siècles	188
Diekirch centre culturel 1798-1927	192
Un remerciement saugrenu	197
Commentaires explicatifs	199

Impression achevée le 1^{er} décembre 1958
pour les Editions
de la Société des Ecrivains Luxembourgeois de Langue Française
par
l'Imprimerie P. Linden
Luxembourg